هكذا من الاصل

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 378 — 48 PAGES — MARDI 13 JUIN 1978

Le conflit Renault

- CLEON : 75 % des salariés ont repris le travail
- FLINS : désignation d'un médiateur

LIRE PAGE 48



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,70 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 22 dr.; Iran, 50 rls.; Italie, 400 l.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 22 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 85 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 30

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Les prolongements de la crise au Shaba

Une autre politique africaine ?

Prise en Afrique dans un vaste réseau d'accords et de solidarités d'intérêts, soucieuse de rassurer ses « vieux amis » et de contrer l'influence grandissante de l'U.R.S.S. et de ses alliés cubains, la France s'est peu à peu trouvée engagée dans une série d'interventions « ponctuelles » qui risquent manifestement d'excéder ses possibilités militaires et logistiques et de l'entraîner dans une politique périlleuse. Pouvait-il en aller autrement ? Etait-elle en état de mener une politique africaine cohérente et efficace sans manquer à ses engagements, se dérober à ses responsabilités ou abandonner ses nationaux ? C'est à cette question que M. Mitterrand a tenté d'apporter une réponse, dimanche, au « Club de la presse » d'Europe 1.

Cette prise de position, incomplète mais nuancée, et à certains égards judicieuse, bénéficie bien évidemment de la prime de confort qu'accorde à tout opposant le fait de n'avoir pas à prendre de décisions déchirantes.

Sur ce point, M. Mitterrand s'est attaché à dissiper l'impression initiale selon laquelle il désapprouvait non les modalités de l'opération, mais sa finalité.

Sur le rôle que, plus généralement, la France peut jouer dans la stabilisation d'un continent déchiré et devenu l'enjeu prioritaire des rivalités planétaires, il faut bien poser quelques questions, auxquelles la complexité des situations locales ne permet pas d'apporter des réponses toutes faites. Au Tchad, sans aller jusqu'à « combattre l'ethnie des Toubous », comme l'assure M. Mitterrand dans un raccourci un peu rapide, la France a bel et bien pris position dans une querelle interne. Elle soutient par les armes un gouvernement discrédité aux prises avec une rébellion. L'argument invoqué par le gouvernement, selon lequel le fait que des coopérants militaires français soient pris dans les combats justifie l'envoi de forces plus importantes, est spécieux et pourrait entraîner tous les abus. Sauf à dépêcher un corps expéditionnaire pour affermir tous les régimes amis chancelants, la France ne peut s'engager dans des opérations dont la légitimité politique et morale est pour le moins contestable.

Elle ne saurait en effet, et M. Mitterrand l'a dit justement, s'ériger en « ange gardien de la stabilité actuelle de l'Afrique » avec des moyens limités et des alliés réticents. Le rôle de « Cubains de l'Occident » ne convient ni à sa vocation ni à ses ambitions à long terme. Les accents de croisade contre la mainmise « communiste » sur le continent que l'on entend parfois à Paris simplifient jusqu'à la caricature une réalité africaine que M. Mitterrand s'est appliqué à décrire avec plus de rigueur. Il est vrai que les Etats du continent noir prennent souvent leurs alliés où ils les trouvent, et se voient poussés par l'irrésolution des Occidentaux ou par leur politique ambiguë à l'égard des régimes racistes d'Afrique australe à des alliances qui, on l'a vu récemment en Somalie, sont occasionnelles et révocables. Considérer la Libye comme un « pays communiste » ou tel ou tel chef d'Etat progressiste comme un « agent de Moscou » relève d'une simplification mystificatrice.

Une partie d'une immense importance — puisque son enjeu est le contrôle des matières premières dont son sous-sol regorge — est désormais engagée sur le continent noir. Si nulle réplique convaincante n'est trouvée, l'U.R.S.S., dont la « montée en force » militaire inquiète l'OTAN, continuera à marquer des points. Mais il est tout aussi évident que la France — même si elle est parfois amenée à montrer qu'elle ne recule pas devant la carte de la force — ne saurait en aucun cas jouer les boutefeux et aiguiser les oppositions.

Résumant en une phrase l'attitude qu'il prête au gouvernement, M. Mitterrand a trouvé la formule : « Puisqu'il y a conflit et affrontement, allons-y ! »

Les pays occidentaux vont tenter de renflouer l'économie zaïroise

● **A BRUXELLES**, les représentants de onze pays étudieront, mardi 13 et mercredi 14 juin, les modalités d'une aide financière concertée au gouvernement zaïrois. Les créanciers de Kinshasa exigeront néanmoins de profondes réformes du régime du général Mobutu avant de reconduire une aide à plus long terme, seule capable de renflouer l'économie zaïroise.

● **A WASHINGTON**, selon des sources proches du Sénat américain, M. Fidel Castro aurait informé les Américains, dès le 17 mai, d'un projet d'invasion au Shaba par les ex-gendarmes katangais. Loin de l'encourager, M. Castro aurait vainement tenté de s'opposer à ce projet. Ces révélations ont relancé aux Etats-Unis la polémique sur le rôle exact des Cubains dans les récents événements du Zaïre.

Un mal incurable ?

De notre envoyé spécial

Kinshasa. — Sur l'aéroport de Ngjili, au petit matin, quelques soldats zaïrois tentent mollement d'aligner une centaine d'adolescents. « *Ils vont les envoyer sur la base de Kamina*, nous dit un officier français. *Là-bas, on les fera attendre deux à trois mois. On les nourrira un jour sur deux. Ensuite, on leur apprendra à tenir un fusil. Ils seront alors bons pour le casse-pipe. Avec une paie qui se fera toujours attendre.* »

En quelques minutes, boulevard du 30-Juin, au cœur de la capitale, nous assistons à des « *incidents de routine* ». Une femme se fait arracher une boucle d'oreille par un homme qui réussit à s'enfuir.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

N'est pas Cubain qui veut

Quand M. Mitterrand dit que les Français ne doivent pas être en Afrique les Cubains de l'Occident, il est en retard d'une information. Il semble en effet que les Cubains dans l'affaire du Shaba se soient montrés d'une prudence qui n'a pas toujours été la nôtre, en particulier au Tchad.

Il paraît que Fidel Castro veut en revenir aux sains principes du non-alignement. On ne sait trop si le gouvernement français s'avance, lui, pour s'aligner, ou au contraire pour sortir du rang.

ROBERT ESCARPIT.

L'armée israélienne engage la phase finale de son retrait du Sud-Liban

De nombreuses unités israéliennes stationnées au Sud-Liban ont repassé la frontière lundi 12 juin, à la veille du retrait définitif des forces de Jérusalem, prévu pour mardi. Un « cordon de sécurité » a été mis en place par Jérusalem pour relier les enclaves chrétiennes.

Les représentants de l'ONU à Jérusalem ont attribué à un « malentendu » les critiques adressées à Israël par le général Emmanuel Erskine, commandant de la Force intérimaire des Nations unies au Sud-Liban (FINUL). Celui-ci s'était déclaré « déçu » par l'attitude de l'armée israélienne. Il lui avait reproché de vouloir rétrocéder la plupart de ses positions au Sud-Liban aux « forces libanaises » du capitaine Haddad plutôt qu'aux forces de l'ONU.

Le ministère israélien de la défense a fait savoir que son pays ne pouvait remettre à la FINUL des positions qui ne lui appartiennent pas, étant aux mains des « forces libanaises ». Le vice-ministre de la défense, M. Mordechaï Zipori, a précisé que le rôle des « casques bleus » était de prévenir les infiltrations terroristes et non de s'opposer aux défenseurs des enclaves chrétiennes.

De notre envoyé spécial

Metoula (Haute-Galilée). — Du haut de la butte sur laquelle est situé Metoula, village le plus septentrional d'Israël, le dispositif de sécurité établi au Sud-Liban par l'armée israélienne ces dernières semaines est immédiatement visible. A quelques centaines de mètres de la double rangée de grillage et de fil de fer barbelé qui marquent la frontière, le trait noir d'une route fraîchement asphaltée barre la vallée de l'Ayoun. Cette nouvelle voie de communication relie directement deux lignes de crêtes et évite désormais un long détour. De loin en loin, les flancs des collines sont rayés de sillons blancs qui sont autant de chemins récemment tracés par les bulldozers de l'armée pour permettre l'accès à des fortifications installées sur les principaux sommets.

FRANCIS CORNU.

(Lire la suite page 7.)

LA RÉORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

Une réunion du conseil de l'épiscopat

Le conseil permanent de l'épiscopat français, qui se réunit à Paris du 12 au 14 juin, examine un projet de réorganisation de l'enseignement catholique.

Le texte, qui est en préparation depuis 1973 et a connu au moins quatre versions différentes, prévoit la création, dans chaque diocèse, d'une association de tutelle des établissements catholiques chargée notamment de garantir — sous l'autorité de l'évêque — le maintien du « caractère propre » des établissements.

(Lire page 18 l'article de BRUNO FRAPPAT.)

Les trois morts du XX[e] siècle

par PHILIPPE BOUCHER

Mardi 13 juin, un débat a lieu sur Antenne 2 à 22 heures, sur le thème : « Réglementer la mort ».

La mort. La mort subie, provoquée, ordonnée, inopinée ; la mort qui libère, la mort infligée, la mort qui prévient la possible vie. La mort choisie. Choisie ? Demandée. Demandée ? Voulue. Voulue ? On n'en finit pas d'énumérer toutes les apparences que peut revêtir la mort. On n'en finit pas de reconnaître que la science du vingtième siècle n'a rien apporté de nouveau à cet événement qui se situe très inexactement entre « rien » et « tout », entre la fin absolue et le renouveau sublime. Siècle des lumières par excellence, décharge publique des références intellectuelles, supermarché des connaissances de toute nature, le vingtième siècle considère la mort à peu près comme on le faisait à l'aube des temps, avec le même poids de terreur et d'ignorance.

Comme pour compenser qu'on ne sait rien de plus sur le sujet et peut-être un peu moins relativement, on tente d'en légaliser les abords, de renfermer dans des lois ce qui la prépare et ce qui la précède ; ou de l'exclure du domaine de la loi. Ce fut le cas du suicide, considéré comme un crime tant que l'Eglise régenta l'Etat, en contrôla la pensée, et qui, aujourd'hui, ne suscite plus que réprobation ou commisération. On n'expose plus les cadavres des désespérés sur des claies que l'on traîne dans les rues de la ville. On fait subir aux survivants le poids d'une attention particulière qui s'attache à une mort précisément extraordinaire.

Parce que le suicide est, ainsi que nous le rappelle l'étymologie, le geste individuel par excellence, la loi, en France et dans la plupart des pays, a renoncé à en réglementer les formes. Chacun est, à présent, libre (libre ?) de choisir (choisir ?) sa méthode, son moyen pour passer de vie à trépas s'il veut prévenir l'appel. La suite est l'affaire de ceux qui demeurent, de ceux qui étaient en trop ou, peut-on savoir ? qui manquaient par trop. La mort, qui participe du sacré, parce que le sacré se greffe sur l'inconnu, a libéré l'Etat de l'obligation de réglementer cette forme de passage vers un espace-temps où le mot *vie* n'a plus de sens. Ou bien alors une signification qui ne répond en rien à ce que l'on savait dans la vie.

(Lire la suite page 15.)

LES GRILLES DU TEMPS

Entretien avec Vladimir Jankélévitch

Professeur de philosophie morale à la Sorbonne depuis 1951, Vladimir Jankélévitch échappe à toute catégorisation. Moraliste, auteur d'un monumental « Traité des vertus », il fuit comme la peste tout moralisme et nous dit simplement d'aimer ; métaphysicien, il renonce à dévoiler l'être et à dire ce qu'il est, mais s'étonne encore qu'il y ait de l'être. Déconcertant à la fois par ses références — Plotin, Gracian, Bergson, Schelling, Simmel, Soloviev... — et par la virtuosité de son style, ce penseur solitaire, que les dogmes et les philosophies systématiques font sourire, a poussé la réflexion aussi loin que possible, utilisé toutes les ressources du langage pour dire l'indicible.

Rien d'étonnant donc que toute l'œuvre de Jankélévitch — depuis la « Philosophie première » jusqu'à « la Mort », « l'Irréversible et la Nostalgie » ou « Quelque part dans l'inachevé » — « tourne » — finalement autour de ce problème des problèmes qu'est le temps — l'instant, l'occasion, l'à-peine-perceptible, l'innocence-éclair. Il n'y a cependant chez Jankélévitch aucune nostalgie douloureuse : s'il axe sa réflexion sur le temps et ouvre la philosophie à l'aventure humaine, c'est pour y trouver ces charmes qui apportent chaleur et saveur à l'existence et découvrir, sans optimisme béat, des raisons d'espérer.

Dans l'entretien qu'il a accordé à Robert Maggiori, professeur de philosophie, pour « Les grilles du temps », Vladimir Jankélévitch revient sur quelques-uns de ses thèmes de prédilection et réaffirme encore une fois qu'on peut philosopher sans agir et vivre sans philosopher, « mais pas si bien ».

★ En collaboration avec Béatrice Berlowitz.

I. — L'homme qui se demande « à quoi bon ? » n'est déjà plus un animal, ni un esclave

« Quelques années avant sa mort, György Lukacs, raconte Agnès Heller, fit devant ses étudiants, qui le félicitaient et louaient la valeur de son œuvre philosophique, la remarque suivante : « Et pourtant, la chose la plus importante, je ne l'ai pas comprise ». « Quelle est cette chose ? » lui demanda-t-on. « C'est précisément cela que je ne sais pas ». Feriez-vous, M. Jankélévitch, la même réponse que Lukacs, ou bien avez-vous trouvé la « clef » ?

— Moi non plus, je n'ai pas le passe-partout dans ma poche. Encore moins que Lukacs. Et j'oserai même le dire : cela a plus de sens pour moi que pour lui. Je ne prétends ni dévoiler un secret, ni apporter une solution, ni offrir un remède. Je ne détiens ni la recette ni le nom du mal à guérir. Une solution dogmatique... il n'y en a pas !

» D'ailleurs la vocation de la philosophie n'est pas de nous offrir le trousseau des clefs qui ouvriraient toutes les serrures. La philosophie est, selon le mot de Jeanne Delhomme, une pensée interrogative. La réponse, c'est l'interrogation elle-même, le premier problème, c'est le problème de ce problème.

» Un problème avec exposant : voilà l'objet impalpable de la réflexion philosophique. Les minéraux apportent des réponses aux problèmes de la minéralogie, les plantes aux problèmes de la botanique, chacune ayant son secteur et son domaine assignable. Mais la philosophie ? où est son problème ? quel nom porte son « objet » ?

» A partir du moment où l'on se demande : *faut-il* faire de la minéralogie ? Ce n'est plus la minéralogie elle-même qui peut répondre : la minéralogie s'adresse à ceux qui sont déjà supposés s'y consacrer. Ou bien alors la minéralogie est devenue elle-même une éthique (pourquoi pas ?). De même : vaut-il ou non la peine de se consacrer à la botanique ? Cette question n'intéresse pas le botaniste, à moins que la botanique, devenue métaphysique de la nature, ne fasse de sa propre raison d'être un impératif catégorique. Epictète a dit quelque chose dans ce genre au début de ses *Entretiens*.

Propos recueillis par ROBERT MAGGIORI.

(Lire la suite page 2.)

DE RAMEAU AUX « TROQUEURS »

La vraie naissance de l'opéra-comique

Du jour au lendemain sont présentées dans des œuvres témoignant, en raccourci, un tournant décisif du théâtre lyrique français au dix-huitième siècle : *Hippolyte et Aricie* (1733), de Rameau, au Mai de Versailles, *les Troqueurs* (1753), de Dauvergne, au Festival du sixième arrondissement. Deux chefs-d'œuvre, chacun à sa façon, qui ont conservé assez de puissance d'expression pathétique ou bouffonne pour qu'on n'éprouve pas forcément le besoin de chercher dans les circonstances qui les ont vu naître une raison supplémentaire d'admirer. Mais, de par la concomitance, l'occasion est trop belle, d'autant que, dans un cas comme dans l'autre, on a voulu pousser un peu plus loin que d'habitude la reconstitution historique en tentant de faire revivre l'art gestuel qui, à cette époque, réglait la direction d'acteurs.

Alors, on est tenté d'évoquer la réussite laborieuse d'*Hippolyte et Aricie*, en décembre 1733, devant un public hostile ou qui hésitait à accorder ses faveurs à un tel débordement d'idées neuves : « *Il y a dans cette partition de quoi faire dix opéras comme nous avons l'habitude d'en faire* », aurait dit Campra, vivement impressionné. Sans le suffrage des musiciens et de la critique qui devaient peu à peu décider du succès, Rameau, qui débutait au théâtre à cinquante ans par un demi-échec, aurait abandonné, convaincu de s'être fourvoyé... Venue peu à peu, la gloire du compositeur atteindra son apogée en 1751 : formé à son style, le public, alors, ne manque plus une occasion de lui témoigner son enthousiasme.

GÉRARD CONDÉ.

(Lire la suite page 27.)

PHILOSOPHIE

Entretien avec Vladimir Jankélévitch

(Suite de la première page.)

— La minéralogie, dont vous parlez, amasse cependant un certain nombre de résultats, cumule des connaissances, alors que, de ce point de vue, la philosophie semble ressasser.

— Les sciences répondent précisément à des questions précises. Mais « qu'est-ce que le temps ? » n'est pas une question précise. C'est au contraire une question hautement imprécise, sur un objet impalpable. Or c'est une question philosophique. La philosophie fabrique elle-même le malentendu qui la discrédite et la met en position de faiblesse quand elle se laisse entraîner sur ce terrain et accepte de répondre à de telles questions. Mais cette faiblesse est en même temps sa dignité, si vous me permettez d'utiliser ce vieux terme pascalien, probablement démodé, où s'exprime justement la grandeur de la misère.

» Telle est la philosophie ! L'ambiguïté de son statut la rend vulnérable. La philosophie répond à la question par la question, sans pour autant tourner dans les pétitions de principe. Ou pour employer la terminologie de Schelling : les sciences du concret, celles qui ne posent pas les questions dernières sur l'origine de la pensée, sur l'essence de la vie, sur l'identité et la différence, etc., répondent à la question *quid ?* Quoi ? C'est-à-dire au pronom interrogatif qui les interpelle, mais n'ont rien à dire sur le *quod*, c'est-à-dire sur l'effectivité de la conjonction, sur *le fait que*, le fait qu'il faut faire ou ne pas faire, le fait que quelque chose existe en général plutôt que rien. Les réponses à la question *quid ?* sont infiniment variées, et la science qui les formule a encore de beaux jours devant elle, du pain sur la planche, d'innombrables relations à établir. Mais le vide créé par le *quod*, qui, d'ailleurs, suspend toute interrogation, ne peut guère être bouché par des réponses ; c'est pourquoi la philosophie repousse la question à l'infini et rejette la réponse jusqu'à l'horizon lointain.

« Connaître toutes les doctrines philosophiques passées ne sert à rien »

— En parlant de la philosophie, vous dites que, contrairement aux techniques, elle ne fait pas de progrès, qu'elle ne « sert » à rien, qu'elle est une perpétuelle introduction, qu'elle ne « va » nulle part, n'est pas sûre d'exister, passe son temps à se tâter et à se définir. Ne peut-on pas comprendre alors qu'on veuille l'éliminer ? Comment pouvez-vous dire que le péril qui menace la philosophie est aussi mortel que l'hitlérisme ?

— La philosophie est toujours sur la défensive, parce qu'elle est sans cesse mise en demeure de se justifier devant la bonne conscience des autres sciences qui, elles, n'ont pas besoin de titres spéciaux et se légitiment par leur évidente « utilité » ou par la nature concrète de leur objet. Étant seule dans cette situation, seule comme une orpheline parmi les sarcasmes des esprits forts, seule avec son je-ne-sais-quoi pour tout viatique, la philosophie finit pas éprouver une certaine complaisance pour le statut de nomade qui est le sien.

» On se dit alors : tant mieux ! Marchons sans aller nulle part, comme un promeneur désœuvré. Mais non ! Une telle complaisance est étrangère à l'esprit de la philosophie. La philosophie cherche dans l'intention sincère de trouver et comme si elle allait trouver ; et en fait elle trouve à l'infini. Si elle se mettait à l'œuvre en sachant d'avance qu'elle ne trouvera rien, sa quête passionnée serait pure comédie. Le travail philosophique requiert l'innocence. Mais il est vrai qu'il ne fait pas de progrès. Connaître toutes les doctrines philosophiques passées ne conduit à aucune sagesse, mais, au contraire, augmente notre désarroi. Plutarque, dans un de ses traités, nie l'idée de progrès moral. Et il est vrai qu'au niveau des mœurs, du droit, des peines et de la procédure, un progrès continu est perceptible. Nos mœurs sont de plus en plus douces, notre justice de moins en moins barbare. Tout ce qui est quantifiable, scalaire, est susceptible d'amélioration. Mais un perfectionnement des intentions morales a-t-il un sens ?

» En l'an 3000, beaucoup de pratiques inhumaines auront disparu. La femme ne sera plus utilisée comme joujou et instrument de plaisir, la peine de mort sera abolie depuis longtemps en tous lieux et on se demandera même comment la mort légale a pu être inscrite dans les codes ; peut-être même, les biens étant devenus tellement abondants, qu'on ne sera plus tenté de les dérober à son prochain, le désintéressement sera-t-il la plus banale et la moins méritoire des vertus. L'intérêt propre prendra alors d'autres formes ; il y aura encore des menteurs, des vaniteux et des égoïstes ! Mais l'égoïsme sera plus subtil. Le « surhomme », au retour d'une expédition dans les étoiles, sera vantard et mesquin comme tout un chacun, trompera sa femme, fera souffrir son prochain.

» C'est que la conscience est retorse infiniment ; l'homme, doué de conscience, ne peut pas ne pas prendre conscience de ses pouvoirs clandestins de tromperie, de l'impunité que lui assurent l'anonymat et le secret des intentions.

— Je reprends une partie de ma question. Pourquoi est-ce un si grand danger que d'étrangler la philosophie ?

— Parce qu'on supprime ainsi la possibilité même de penser le problème ; on étouffe à la source la conscience du problème : on ne saura même plus qu'il y a un problème. L'homme, prenant conscience, garde ses distances par rapport à l'objet problématique et maintient ouvertes devant lui des questions comme celles-ci : « *Pourquoi me fait-on faire ceci ou cela ? A quoi ai-je vraiment droit ?* », etc. La mise en question de la philosophie par le philosophe est le premier des problèmes philosophiques. La philosophie s'étonne d'exister et de philosopher ; elle passe son temps à se chercher, à se définir.

» Mais ceux qui ridiculisent cette nécessité philosophique de contester ou de justifier la philosophie et accusent le philosophe de radotage sénile sont en réalité d'une éclatante mauvaise foi : ils mettent la philosophie en demeure de désigner son objet ; ce qu'ils redoutent par-dessus tout, c'est la possibilité même de la mise en question. Cette possibilité est en *fait* la chose la plus précieuse, celle par laquelle l'homme est vraiment digne du nom d'homme. L'homme qui se demande « à quoi bon ? » n'est déjà plus ni un animal ni un esclave. Rien, pour lui, ne *va* de *soi*.

» On nous reproche de défendre non seulement la réflexion philosophique mais l'institution philosophique. Mais c'est la prise de conscience qui justifie l'institution. Les étudiants avaient été bien imprudents en 1968 lorsqu'il dénigrèrent pêle-mêle tout le travail invisible de la réflexion philosophique... La prise de conscience n'est pas « bourgeoise ». La mise en question n'est pas « bourgeoise »...

» Les barons de l'industrie, les caïds du béton et de l'immobilier, n'ont eu qu'à reprendre à leur compte l' « anti-philosophie » de 1968 en la détournant de son vrai sens puis en la retournant contre la réflexion philosophique en général. Ils ont pris les étudiants au mot. La seule chose qui importe est de savoir se servir d'un ordinateur, de connaître le marketing, la gestion des entreprises et les techniques susceptibles d'améliorer la productivité et le rendement. Ainsi on paraissait combler le vœu des étudiants. Vous voulez une université « *ouverte sur le monde moderne* » ? Les patrons vous en offrent une : on n'y parlera pas de Plotin ni de Fénelon ni de Bergson. Soyez contents !

» Hélas ! Ce n'est pas ce que voulaient les étudiants de 1968. Ils voulaient la prise de conscience, la réflexion et la liberté.

Qu'est-ce que le temps ?

— Il y a quelques années, parler de morale, comme vous le faites depuis toujours, c'était s'exposer aux ricanements, aux lazzis, des doctes et des philosophes qui pleuraient de ne point être mathématiciens, économistes ou sociologues. Or, vous affirmez souvent que seule l'indignation morale peut faire passer du « constat » à l' « insurrection ». La morale serait-elle donc subversive ?

— Si la morale est subversive c'est qu'elle est éminemment philosophique. L'objet de la morale n'est pas un *ceci* ou un *cela*, n'est pas non plus *ici* ou *là* ; le problème moral n'est ni assignable ni localisable ; il est omniprésent, comme l'air que nous respirons ; c'est une atmosphère à laquelle on ne peut jamais s'arracher. Nous sommes dedans et il est en nous ; par conséquent, il n'est jamais pour nous un objet ni un problème qu'on puisse projeter devant soi.

» Ici la craie et le tableau noir ne servent à rien. On ne peut ni assigner ni désigner l'objet moral, et d'ailleurs il n'y a pas d' « objet » ! La morale m'enveloppe et me précède à la fois. *Prévenante* et *englobante* : voilà ce qu'elle est, comme la philosophie elle-même. N'est-elle pas la quintessence de la philosophie ? On ne peut prononcer une phrase où les jugements de valeur ne soient déjà impliqués, où une axiologie ne soit présupposée.

» Telle est aussi la temporalité ; et c'est pourquoi la temporalité est l' « objet » philosophique par excellence. Quand on nous demande de définir le temps, on ne peut le faire qu'en termes temporels. Cercle vicieux obligatoire ! Qu'est-ce que le temps ? C'est tout simple : la succession de l'avant et de l'après. Nous voilà bien avancés ! Ce sont autant de mots temporels !

» Qu'est-ce que l' « avant » ? L' « après » ? La succession ? Je suis déjà dans le temps, le temps m'a devancé : il était déjà là. On ne peut pas vraiment parler du temps puisqu'on met du temps à parler et même à penser. Le temps est à la fois dedans et dehors, donc il n'est pas objet. De même pour la morale. Nous sommes immergés en elle de la tête aux pieds. Et, par exemple, le mot *exploitation* n'est pas un simple constat, il implique de lui-même un jugement réprobateur : l'exploiteur perpétue un scandale ; il fait de l'homme, fin en soi, un instrument. Le capitalisme achète la force de travail comme une marchandise : autant de mots qui insultent à la dignité de l'homme ; l'homme est une musculature au service du rendement et du seul profit des employeurs. Seuls l'indignation, émotion irrationnelle, et le refus d'admettre le scandale ont l'énergie drastique nécessaire pour déboucher sur l'acte insurrectionnel, sur la violence révolutionnaire, sur ce « non » que l'on dit parfois les armes à la main. Le désir passionné de chasser l'imposteur se confond ici avec l'analyse lucide des mécanismes de l'imposture.

Propos recueillis par
ROBERT MAGGIORI.

Prochain article :

L'OBLIGATION DE « SE BATTRE » POUR SES IDÉES EST EN ELLE-MÊME UNE MISÈRE ET UNE DÉRISION.

La révolution kantienne

par JEAN LACROIX

L'OUVRAGE collectif consacré à la révolution kantienne offre un particulier intérêt. Des spécialistes analysent cinq philosophes essentiels : Yvon Belaval présente le livre et la droite hégélienne, Herman Jean de Vleeschauwer Kant, Marcel Régnier Hegel, Alexis Philonenko Fichte, Xavier Tilliette Schelling. Mais le but est plutôt d'étudier la « *révolution* » opérée par Kant et son retentissement chez les post-kantiens. Si les débuts de la philosophie *moderne* datent de Descartes, c'est à Kant que l'on doit les débuts de la philosophie *contemporaine*. Il s'agit donc moins de résumer des doctrines que de montrer la révolution qu'elles opèrent.

Si c'est Hume qui a fait sortir Kant de son « sommeil dogmatique », c'est Rousseau qui l'a le plus inspiré. Il a dit et répété que Newton lui avait révélé le monde extérieur, la science et Rousseau, le Newton de l'intériorité morale, le monde intérieur, l'éthique. La révolution kantienne a consisté dans une attitude critique très spéciale, qui exprime son criticisme : pour comprendre la connaissance humaine, il ne faut pas la prendre comme toute donnée, mais d'abord analyser chez l'homme la faculté de connaissance. Cette analyse établit que l'objet à connaître n'est pas directement donné dans l'intuition, qu'il n'est pas davantage constitué par l'entendement seul, mais qu'il suppose l'une et l'autre. Pour connaître, deux conditions sont nécessaires : les intuitions sensibles qui nous mettent en contact direct, mais désordonné, avec le monde ; les concepts fondamentaux *a priori* ou catégories, qui construisent la connaissance en unifiant et en organisant les intuitions. Nous connaissons ainsi les « phénomènes », mais on ignore les choses telles qu'elles sont en elles-mêmes, les choses en soi, que Kant appelle noumènes.

Certes, nous avons d'autres représentations que le savoir scientifique du monde : au-delà de l'entendement, il y a la raison que Kant appelle transcendantale. Elle ne construit pas proprement des concepts, mais des idées, qui ne peuvent s'appliquer à aucune intuition et ne sauraient donc aboutir à une connaissance proprement dite. Notre raison est portée jusqu'à pousser à bout l'unité des représentations. Elle le fait pour trois idées : dans l'ordre de l'expérience interne, le sujet absolu, l'idée du moi, qui ne peut devenir le prédicat d'autre chose — dans l'ordre externe, le monde, — la totalité absolue de ces idées, leur unification, c'est Dieu. Si ces idées n'ont pas de contenu dans le domaine scientifique, elles en ont un dans le domaine moral que Kant appelle pratique. Les choses en soi, les noumènes que l'entendement théorique ne peut connaître, la raison morale, que Kant appelle raison pratique, leur donne un contenu. Le jugement moral est constitutif de l'homme. Sa forme est le devoir, qui est pour tous un « *impératif catégorique* », que la conscience reconnaît toujours, comme l'a si bien montré Rousseau. La loi morale, c'est la raison pratique elle-même.

Ainsi l'homme appartient à deux mondes : le monde de l'entendement, de la science, monde sensible et hétéronome, le monde de la raison pratique, de l'éthique, monde intelligible et autonome. Le monde sensible et le monde intelligible sont souverains dans leurs limites respectives. L'erreur fondamentale de Hume est d'avoir donné des « *bornes* » à la raison. Elle n'a que des « *limites* ». Au-delà de la borne, on est « borné », on ne voit rien ; on ne peut aussi rien connaître au-delà de la limite, on est « limité », mais on peut regarder au-delà, avoir des vues et des idées. La plus grande erreur est de s'en tenir à la science seule. Contrairement à l'opinion commune, Kant n'a pas détruit la métaphysique : il a seulement et justement montré qu'elle n'était pas une science. Son rôle essentiel est de fonder une foi rationnelle dans la morale. L'homme n'est pas pur entendement, mais esprit. « *J'ai dû abréger le savoir pour faire de la place pour la foi* », écrit Kant.

L'histoire, laboratoire du philosophe

Ses successeurs ont voulu à la fois *partir* de la critique et la dépasser. Hegel a tenté de saisir chaque époque dans son concept : l'*histoire* humaine a un sens, elle progresse vers un but. C'est l'esprit se réalisant librement. En 1784, Kant voyait déjà dans l'histoire le développement des facultés de l'homme, annonçant ainsi Hegel. La dialectique hégélienne n'est pas une méthode inspirée pour connaître le réel, mais une véritable lecture de ce réel, de son mouvement intrinsèque. La philosophie c'est *l'histoire* pensée, comprise. La chouette de Minerve prend son vol au crépuscule. J'aime dire plus vulgairement pour ma part que le philosophe se lève tard, mais qu'il se lève tôt en tant qu'homme pour participer à l'histoire humaine. On pourrait interpréter en un sens hégélien la formule de Brunschvicg : l'histoire est le laboratoire du philosophe. La vraie méthode dialectique s'identifie à son contenu : son mouvement n'est que la réalisation du concept. En ce sens, la véritable perspective hégélienne, c'est « l'effort du concept », c'est-à-dire le courage de la vérité, la confiance que l'homme peut atteindre, le sens de ce qu'il est et le penser dans un discours cohérent. « Le fini est la suppression de lui-même. Il inclut en soi sa négation, l'*infini* » (Hegel).

Fichte est un philosophe qui a souvent évolué, peut-être parce qu'il a été en prise avec bien des difficultés, notamment au moment de la querelle de l'athéisme. Cependant il a toujours voulu achever la « *révolution copernicienne* » de Kant, surtout en ce qui concerne son aspect moral, car il est devenu philosophe en lisant la *Critique de la raison pratique*. Il a essentiellement cru que le principe de la raison est la liberté morale : la raison ne peut être théorique que parce qu'elle est pratique. Il a ainsi rejeté la notion de chose en soi. La philosophie est « *engagement* » — et engagement de la totalité de l'homme. L'essence du moi est la liberté, et il a d'abord admis que c'était l'admirable apport de la Révolution française, que Kant lui-même avait admirée. La liberté est projet, qui fonde le temps en ouvrant l'avenir, dans lequel le moi tente de se réaliser par l'action en élevant son existence jusqu'à l'être. La raison ne peut être théorique que parce qu'elle est pratique et que l'en-soi du savoir est la liberté. Plus tard, il insistera sur la religion et modifiera sa conception du temps en montrant son rapport à l'éternité. A la fin de sa vie, il s'est partiellement renié, et dans ses appels à la nation allemande, il a combattu la Révolution française en défendant un machiavélisme intérieur et international.

Tilliette enfin, qui a consacré les deux meilleurs volumes qui soient à Schelling, montre en quel sens, dans sa pensée comme dans sa vie, il a été le philosophe du devenir. On disait de lui qu'il était le « *crieur public* du *moi* » et son premier ouvrage s'intitule *Du moi*. Il a bientôt appliqué aux sciences l'idéalisme issu de Kant et de Fichte et il a conçu dans sa maturité une philosophie de la nature, où le monde devient la représentation et l'histoire de l'esprit. Sa double philosophie de la nature et du moi aboutit alors à cette idée que la nature de l'esprit humain est la clef explicative de la nature tout court. « Il faut que la nature soit l'esprit visible, l'esprit la nature invisible. » Ce parallélisme de la nature et de l'intelligence commande la distinction des deux philosophies autonomes et complémentaires. « Le philosophe de la nature traite la nature comme la philosophie transcendantale traite le moi. » Mais en définitive la philosophie de la nature est sous la dépendance de la philosophie transcendantale. « Dans le moi la philosophie a trouvé son un et tout. » Ce qui devait le conduire, à la fin de sa vie, à une philosophie de la religion où il essaie de ressaisir la signification des mythes, d'expliciter le sens de l'imaginaire et de développer une philosophie de la mythologie qui introduit à celle du christianisme et de la Révélation.

★ *La Révolution kantienne*, par Yvon Belaval, Herman Jean de Vleeschauwer, Marcel Régnier, Alexis Philonenko, Xavier Tilliette, Gallimard, coll. « Idées », 1 vol. de 309 pages.

● *A la suite de la publication* dans « Les grilles du temps » d'un entretien avec Joseph Needham (*le Monde* des 6 et 7 juin), les Éditions du Seuil nous prient de rappeler qu'elles ont publié en 1973, sous le titre *la Science chinoise et l'Occident*, un recueil d'essais de Needham repris en 1977 sous le même titre en livre de poche dans la collection Points-Sciences.

CORRESPONDANCE

Brecht et Prométhée

Nous avons reçu de M. Jean-Marc Lévy-Leblond, professeur à l'université Paris-VII, la lettre suivante :

Le pasteur Vissert't Hoof évoque, à propos du problème nucléaire, le mythe de Prométhée, dont il commente les trois versions de Hésiode, Goethe et Shelley (*le Monde* du 6 juin).

Mais peut-être la plus pertinente est-elle celle, trop méconnue, du Prométhée moderne imaginé par B. Brecht, en réponse, très précisément, à la menace nucléaire. Brecht travaillait à sa mort, en 1956, sur ce projet, qui resta inachevé. Je cite Frédéric Ewen (Bertolt Brecht, le Seuil, 1973, p. 419) :

« *Galilée n'avait pas assouvi l'intérêt de Brecht pour la science et le savant. Il projetait d'écrire, en pensant à la bombe atomique, une pièce sur Prométhée. Sous sa plume, le mythe s'inverserait : Prométhée ne serait plus enchaîné par ceux d'en haut, mais par ceux d'en bas, par les hommes de la terre, pour avoir osé livrer aux dieux le secret du feu, qui les mettait à même de détruire le monde.* »

Le Monde — étranger.

LES PROLONGEMENTS DE LA GUERRE DU ZAIRE

Les créanciers de Kinshasa exigeront une profonde remise en ordre du régime en échange de leur aide économique

« Aide-toi... », le dicton hantera, sans doute, les esprits des participants à la conférence de Bruxelles qui, les 13 et 14 juin, vont chercher les moyens de redonner à l'économie du Zaïre le « tonus » qu'elle a perdu depuis bientôt quatre ans. Une semaine après les entretiens de Paris, consacrés pour l'essentiel aux questions de sécurité, les experts de onze pays (Allemagne fédérale, Belgique, Canada, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie, Pays-Bas, Iran, Arabie Saoudite et Japon) et de trois organisations internationales (Fonds monétaire international, Banque mondiale et Commission de la C.E.E.) examinent l'aspect proprement économique du « mal zaïrois ».

Si vif que soit, pour des raisons stratégiques, le désir de l'Occident de remettre à flot, au plus vite, l'économie du Zaïre et d'accorder, par là-même, un nouveau sursis au régime de Kinshasa, tout porte à croire que le général Mobutu sera cette fois fermement convié à fournir des gages de sa bonne volonté. Il n'est plus question de lui donner un chèque en blanc.

Aboutissement d'une année de contacts, officiels ou informels, la réunion de Bruxelles est programmée de longue date. Mais la « deuxième guerre du Shaba », en mettant en évidence le délabrement de l'économie zaïroise, en accentuant son extrême fragilité, a rendu plus urgente encore, aux yeux de l'Occident, la nécessité d'une aide massive en faveur de Kinshasa. Les négociations en cours prennent appui sur une sorte de « mini-plan Marshall », baptisé « plan Mobutu » et lancé avec fracas en juin 1977, par le chef de l'Etat zaïrois. Il s'agit d'un ambitieux programme qui vise un double objectif : d'une part, assainir les finances du Zaïre, d'autre part, provoquer, grâce à l'injection d'argent frais et à la fourniture d'une assistance technique appropriée, un choc salutaire dans tous les secteurs vitaux de l'économie : relance de l'agriculture, amélioration du système de transports, accroissement de la production industrielle, modernisation de l'exploitation minière. Le succès d'une telle « opération de sauvetage » suppose, en corollaire, que les capitalistes étrangers, pourtant fort échaudés, acceptent enfin l'offre qui leur a été renouvelée à maintes reprises, d'« investir sans arrière-pensées ». Jusqu'à présent, la persistance du désastre économique, provoqué en 1974, par l'effondrement des cours du cuivre, les a plutôt incités à une prudente expectative.

Un plan à long terme

Faut-il rappeler les multiples symptômes de cette crise ? Depuis 1976, le produit national brut a diminué annuellement de 5 %. La production agricole ne cesse de régresser. Le Zaïre, jadis exportateur dans ce domaine, doit consacrer 300 millions de dollars par an à l'achat de produits alimentaires étrangers. Peu à peu, l'économie villageoise a reflué jusqu'à l'autosubsistance, la paysannerie s'est appauvrie. La plupart des unités industrielles « tournent » à peine à la moitié de leur capacité. Le revenu moyen par habitant stagne autour de 130 dollars par an (soit le prix d'un bon repas dans un des restaurants de luxe de Kinshasa). Le taux annuel d'inflation approche 80 %. Le déficit budgétaire s'accroît sans cesse. La dette extérieure dépasse 2,8 milliards de dollars, les trois quarts des emprunts ayant été contractés auprès des gouvernements occidentaux et de la Banque mondiale.

La négociation de Bruxelles, si elle aboutit, devrait produire ses effets en deux temps. Dans l'immédiat, les bailleurs de fonds occidentaux du Zaïre lui offriront, selon toute vraisemblance, un « ballon d'oxygène » (environ 100 millions de dollars) destiné à relancer la production tout en soulageant les plus démunis des Zaïrois. A cet effet, le gouvernement de Kinshasa a dressé une liste de demandes d'aide en matériel : carburant, produits alimentaires, médicaments, pièces détachées.

Indépendamment de cette assistance « ponctuelle », les experts réunis à Bruxelles examineront surtout un plan de soutien à long terme de l'économie zaïroise, plan subordonné à la mise en œuvre d'une profonde réforme administrative et financière. Il s'agit de combattre les maux qui rongent traditionnellement l'Etat « mobutiste » : dégradation des services publics, incurie, corruption, népotisme, spéculation, contrebande.

La renégociation de la dette zaïroise reflète fidèlement les préoccupations et les exigences des Occidentaux. Le service de la dette dépasse 300 millions de dollars par an. Or, depuis plus d'un an, l'Etat zaïrois, au bord de la faillite, quémande vainement, pour se sortir d'affaire, un crédit de 220 millions de dollars auprès d'un syndicat bancaire conduit par la City Bank de New-York. Mais les financiers exigent, au préalable, une remise en ordre de la gestion de l'« économie ». Les demandes du Fonds monétaire international vont dans le même sens. Le Zaïre, ayant épuisé les tranches de crédit auxquels il avait droit, se trouva au pied du mur. Le général Mobutu a, d'ores et déjà, accepté que le « numéro deux » de la Banque centrale du Zaïre soit un expert du F.M.I. Pour Kinshasa, le temps des concessions ne fait, sans doute, que commencer, car le F.M.I. exige, en outre, la présence d'experts internationaux, dans plusieurs administrations (budget, douanes, impôts). Ceux-ci seraient habilités à exercer un contrôle sur les recettes et dépenses de l'Etat.

Evoquant l'avenir économique du Zaïre, M. David Owen, secrétaire au Foreign Office, appelait de ses vœux, le 7 juin, « un plan d'assistance et de réforme permettant de contrôler l'usage des fonds alloués à Kinshasa ». Deux jours plus tard, le président Mobutu assurait : « Je n'accepterai jamais une aide assortie de conditions qui aliènent l'indépendance et la liberté de mon pays. » Ces deux propos sont-il conciliables ? Le président zaïrois, ayant fait fi, après la « première guerre du Shaba », des conseils de ses alliés — notamment marocains, — qui l'incitaient à changer de politique, est-il aujourd'hui en mesure de résister aux exigences de ses puissants protecteurs occidentaux ?

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

M. Fidel Castro aurait tenté d'empêcher l'invasion du Shaba par les «Katangais»

De notre correspondant

Washington. — Parmi les suites de l'affaire du Shaba, la plus discutée ici a été la question de la sûreté des renseignements sur lesquels se fondait la politique américaine. M. Fidel Castro avait-il oui ou non « couvert » l'opération des Katangais ? M. Carter, on le sait, avait tranché nettement en faveur de la culpabilité du dirigeant cubain : « Nous pensons que Cuba a été informé à l'avance du plan d'invasion des Katangais et qu'il n'a à l'évidence rien fait pour les empêcher de franchir la frontière », avait-il dit le 25 mai.

Depuis cette déclaration, les congressistes avaient fait « plancher », à plusieurs reprises, l'amiral Turner, directeur de la C.I.A., pour lui demander d'exhiber ces preuves. En fait, il était un peu naïf d'attendre des preuves absolument irréfutables, s'agissant d'évaluer des éléments aussi subjectifs que l'information et les intentions d'un chef d'Etat étranger. Comme il était à prévoir, les « durs » se sont laissé plus facilement convaincre que les « mous », ces derniers disant par la voix de M. McGovern : « Il y a assez pour inculper, pas assez pour condamner. » Dans l'ensemble cependant, les propos du président n'avaient pas été sérieusement mis en doute.

Or les données du problème viennent d'être sensiblement modifiées par une nouvelle information livrée indirectement par la commission des affaires étrangères du Sénat et que le gouvernement a discrètement confirmée. Le 17 mai, c'est-à-dire une semaine avant la déclaration de M. Carter et deux jours avant le parachutage des légionnaires sur Kolwezi, M. Fidel Castro avait déclaré à M. Lyle Lane, chef de la petite mission qui représente les intérêts américains à La Havane, qu'il avait appris, dès le début du mois d'avril, les plans d'invasion du Shaba par les Katangais.

Le dirigeant cubain aurait ensuite précisé à M. Lane — qui en rendit compte aussitôt par un câble au département d'Etat — qu'il avait essayé d'empêcher cette action en prenant contact avec M. Neto, mais que, celui-ci étant hospitalisé en U.R.S.S., son appel avait été vain. Autrement dit, toute la première partie de la démonstration de l'amiral Turner, visant à prouver que Cuba était au courant, était sans objet, puisque M. Castro lui-même l'admettait. En revanche, cet aveu donnait un ton de plus grande sincérité à la seconde partie de l'argumentation cubaine, à savoir que La Havane avait désapprouvé l'opération.

Curieusement, ni l'amiral Turner ni M. Carter n'avaient soufflé mot de cette communication au cours de leurs briefings. On explique aujourd'hui ce silence par le fait que le président « ne croit pas » à cette assurance et avait décidé pour cette raison de ne pas en faire état. L'embarras n'en est pas moins perceptible : ce nouvel épisode a peu de chances de fléchir les adversaires résolus du rôle de Cuba en Afrique (après tout, expliquent certains dans le privé, M. Castro n'aurait pas ces cas de conscience s'il n'avait pas près de vingt mille soldats en Angola, et il est normal de le considérer comme responsable de ce qui s'y passe), mais il va donner de nouveaux arguments aux « colombes », que le discours de M. Carter à Annapolis n'a nullement découragées.

Ainsi, M. Andrew Young, ambassadeur à l'ONU, que l'on dit très satisfait d'avoir retrouvé dans ce discours nombre de ses idées, en a « rajouté » le 11 juin au cours d'un discours à La Nouvelle-Orléans en comparant l'aide de l'U.R.S.S. à l'Angola à celle que la France a apportée aux Etats-Unis pendant la guerre d'Indépendance. On note aussi que ni M. Carter ni aucun autre officiel n'a relancé ces derniers jours les accusations contre Cuba.

Par ailleurs, les spectacles que donne ces temps-ci à Washington le Ballet national de Cuba montrent que les relations ne sont pas gelées. De même, la R.D.A., prise à partie par M. Brzezinski pour son rôle en Afrique, a pu envoyer la semaine dernière son ministre des affaires étrangères à Washington.

Aussi bien, le seul « signal » un tant soit peu sérieux adressé à Moscou est-il le geste de rapprochement esquissé en direction de Pékin, avec la levée de l'interdiction opposée un mois plus tôt à la fourniture à la Chine d'un matériel « sensible » (autrement dit, ayant des applications militaires) pour les recherches géologiques. Ce n'est pas encore très concluant, et il reste d'ailleurs à voir si la possible livraison d'avions F-4 à Taïwan, dont il est question ces derniers temps, ne risque pas de compromettre les bénéfices du geste.

MICHEL TATU.

Un mal incurable ?

(Suite de la première page.)

Deux adultes sont emmenés par la police pour un contrôle d'identité. Un Zaïrois nous indique le scénario usuel : « Ils vont les obliger à se déchausser. Les gens ici cachent leur argent dans leurs souliers. Ensuite, ils les relâcheront. Tout ce qui les intéresse, c'est le fric. » Une douzaine de gamins, sur le trottoir, guettent la première voiture que son conducteur oubliera de fermer à clé.

De nuit, les barrages de militaires se multiplient. Trois soldats embarquent cinq enfants. « Les parents iront les chercher demain contre rançon. »

Le Zaïre, sous-continent délabré qui n'est pas encore devenu un Etat, est malade de sous-administration, acculé à la banqueroute et incapable de défendre ses frontières. La première guerre du Shaba, il y a un peu plus d'un an, aurait pu être l'occasion d'un début de redressement. Le régime avait alors été sauvé de la catastrophe par l'intervention de troupes marocaines. Rien ou presque n'a été fait pour en prévenir le retour. Bien pis, au Shaba, les forces armées zaïroises (FAZ) se sont conduites en grandes compagnies, pillant et rançonnant. La nouvelle offensive « rebelle » contre Kolwezi, a porté un coup d'arrêt aux rares initiatives de reprise en main de la situation.

Pouvait-il en être autrement ? Sur ce point, les diplomates occidentaux en poste à Kinshasa se divisent en deux écoles. Pour l'une, le général Mobutu n'est jamais que le « moindre mal », mais demeure irremplaçable, car ses adversaires sont irrémédiablement divisés. Dans un pays où les données ethniques sont dominantes, le président est une sorte de plus petit dénominateur commun. « Il est parvenu à prévenir la désintégration du Zaïre », nous dit l'un de ses partisans qui ajoute : « Bien entendu, il en profite et se conduit comme si tout lui était permis. »

Pour l'autre école, le « guide suprême » est à la tête d'un régime que personne ne peut sauver du naufrage : « Quand Mobutu s'entoure de gardes du corps marocains en uniforme de l'armée chérifienne, il avoue n'être maintenu en place, depuis la deuxième guerre du Shaba, que par un jeu de forces internationales », nous dit l'un des représentants de cette deuxième tendance.

En l'espace d'une douzaine d'années, plusieurs puissances ont tenté d'organiser l'armée zaïroise : les Etats-Unis, la Belgique, Israël, la Corée du Nord, la Chine populaire et, plus récemment et à un échelon plus modeste, la France. Toutes ont échoué. Ces dernières années, les tentatives de redressement ont été prises de vitesse par les événements. La division Kamanyola — prétendue « unité d'acier », formée par les Nord-Coréens — s'est désintégrée en Angola face aux Cubains venus prêter main forte, en 1975, au M.P.L.A. dans la région de Caxito. L'indiscipline et le manque de cohésion des FAZ ont du moins pour effet que le régime n'a pas l'allure d'une dictature militaire classique.

Le délabrement de l'économie est tout aussi patent que le désordre de l'armée. Ainsi, aucune route n'a été construite depuis dix-huit ans et le réseau ferré n'est pas entretenu. Le ravitaillement chaotique des villes tient à des importations de vivres. Les mesures prises pour réparer les deux graves erreurs de 1973 (la « zaïrianisation » et 1974 (la « radicalisation »), n'ont eu que des effets limités. Les petits commerçants grecs et turcs sont bien revenus au Zaïre, mais pour retrouver leur capital social dilapidé, leurs stocks épuisés et leurs réseaux de vente et d'approvisionnement disloqués. En outre, ils sont contraints d'abandonner 40 % de leurs parts à des Zaïrois, ce qui les oblige à augmenter sérieusement leurs marges bénéficiaires, principale source d'une inflation galopante.

Alors que la solde « mensuelle » d'un deuxième classe s'élève à 25 zaïres (1), le sac de 60 kilos de farine se vend 90 zaïres au marché noir. A Lubumbashi, une personne arrêtée sans papiers d'identité doit débourser une quarantaine de zaïres pour être libérée, soit le salaire d'un ouvrier. « Il nous faut les Marocains, plus des réformes politiques », nous a dit M. Thomas Tshombe, frère de Moïse Tshombe et commissaire d'Etat (député) du Shaba, qui ajoute : « Le président Mobutu en est conscient. » Tous n'accordent pas la même confiance à un chef d'Etat qui passe pour l'un des hommes les plus riches de la planète. Son entourage et son cabinet comprennent une forte majorité d'Equatoriens, au détriment des autres ethnies. On prête une grande influence à M. Litho, l'un de ses parents, qui passe pour le chef du clan familial. Propriétaire de la fameuse Société générale d'alimentation — une flottille d'avions-cargos, qui monopolise les importations de biens de consommation exonérés de taxes — M. Litho serait également le plus grand propriétaire foncier et immobilier du centre de Kinshasa. Ces abus n'aident pas à « vendre » le Zaïre en Occident, où son image de marque n'est guère reluisante.

De ce fait, l'argument « Mobutu ou le chaos » ne fait plus l'unanimité. La « théorie du moindre mal » perd du terrain. Un homme d'affaires zaïrois, aux opinions modérées, nous dit : « Si, cette fois, Mobutu fait quelques réformes, ça passera encore. Sinon, les gens se retourneront contre vous, les Français. N'oubliez pas que vous l'avez sauvé. »

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(1) 1 zaïre équivaut à 4,20 F.

AFRIQUE

POINTS DE VUE SUR L'INTERVENTION FRANÇAISE AU TCHAD...

L'intensification de la rébellion du Frolinat (Front de libération nationale du Tchad) et l'engagement accru des avions et des soldats français dans des opérations de soutien à l'armée de N'Djamena provoquent de nombreuses réactions en France. Nous publions ci-contre deux « Points de vue » émanant de deux personnalités ayant, à des titres divers, acquis une connaissance personnelle et approfondie des problèmes du Tchad.

Il s'agit, tout d'abord, du témoignage de Pierre Claustre, ancien chef de la mission de réforme administrative à N'Djamena et époux de l'archéologue Françoise Claustre, détenue pendant trente-trois mois par un groupe de rebelles toubous que *commandait* Hissène Habré, aujourd'hui rallié au général Malloum. Il rompt ici un long silence qu'il s'était *délibérément imposé*. Pour sa part, le colonel Jean Chapelle, ancien préfet de Faya-Largeau, dresse un bilan, négatif, des diverses tentatives de « réconciliation nationale ».



Une révolte purement interne

par PIERRE CLAUSTRE (*)

LES dernières informations en provenance du Tchad, et notamment celles faisant état des combats de Djedaa et d'Ati, suscitant un certain nombre d'observations, car les explications qui ont été données par certaines agences sont en grande partie inexactes. Présenter la rébellion au Tchad exclusivement comme une insurrection de Toubous, mercenaires de Kadhafi, relève de la plus haute fantaisie. La révolte qui a embrasé le pays est d'origine purement interne. Elle a débuté en 1966 dans le centre du pays, au Guera, puis s'est étendue progressivement dans les autres régions. Les Toubous ont été parmi les derniers à se joindre au mouvement.

Je suis resté leur prisonnier au Tibesti d'août 1975 à février 1977, dix-sept mois au cours desquels j'ai eu l'occasion d'avoir de longues conversations avec Goukouni. Je peux témoigner qu'il s'est rapproché des Libyens avec beaucoup d'hésitation et de circonspection et qu'il n'a demandé leur aide qu'en raison de l'appui franco-soviétique important dont bénéficiait l'armée du général Malloum, en instructeurs et en armement, les Russes fournissant notamment des véhicules blindés adaptés à la guerre du désert.

Au début de l'année 1976, Goukouni, qui partageait son commandement avec Hissène Habré depuis 1972, ne disposait que d'environ six cents à huit cents hommes, armés essentiellement de Mas 36 pris aux forces gouvernementales et de fusils anglais datant de la dernière guerre, acquis en Libye quelques années auparavant. Il était isolé, car il n'avait pas encore rallié à lui les autres tendances du Frolinat fidèles à Abba-Siddik (Centre-Tchad et Erredi) ou dissidentes (Baghlany dans le Sud-Est). Il contrôlait cependant avec ses maigres forces l'ensemble du Borkou et du Tibesti, à l'exception des cinq points d'appui de Bardaï, de Zouar, de Faya, de Fada et d'Ounianga-Kébir.

Mais il devait également contenir, au nord, la pression des Libyens, ces derniers ayant occupé l'oasis d'Aozou. En juillet 1976, la tension s'aggrava lorsque les Libyens tentèrent de s'emparer du petit village d'Omchi, à une centaine de kilomètres au sud-est d'Aozou. Arrêtés par les combattants du Frolinat, ils durent se replier en abandonnant sur le terrain plusieurs morts, dix-huit prisonniers et deux Land-Rover. Malgré ce succès, il devenait évident que la lutte ne pouvait continuer sur deux fronts sans risquer une catastrophe. Après une tentative de rapprochement avec Malloum, en août 1976, qui n'aboutit pas, Goukouni reprit le commandement de ses troupes, en écartant Hissène Habré, et négocia une trêve avec Kadhafi.

Je suis persuadé qu'il n'a rien cédé à ce dernier, et le fait qu'il ait demandé aux Libyens une aide matérielle n'autorise pas à dire qu'il est devenu le valet de Kadhafi. Les soldats des Forces françaises libres n'étaient pas les mercenaires de Roosevelt parce qu'ils étaient équipés de matériel américain. Le problème du tracé de la frontière entre le Tchad et la Libye a été reporté à plus tard, mais l'intransigeance de Goukouni à ce sujet n'a certainement pas fléchi.

Il est également fallacieux de faire un amalgame entre les événements du Zaïre et ceux d'Ethiopie, d'Angola et du Tchad. Dans ce dernier pays, en 1976, l'intervention étrangère se faisait au profit de Malloum ; elle était franco-soviétique et, si les Russes fournissaient des instructeurs et du matériel militaire, c'était à Malloum et non à Goukouni. Quant aux armes que Goukouni a reçues de la Libye, à partir d'octobre 1976, leur quantité et leur puissance étaient inférieures à celles dont son adversaire avait pu bénéficier de la part de ses alliés.

En fait, les forces armées de Goukouni sont devenues redoutables après la chute des cinq places fortes du nord. Le nombre élevé des prisonniers gouvernementaux tombés entre ses mains laisse supposer qu'il a dû récupérer un matériel militaire considérable. Si les accords de coopération militaire franco-tchadiens ne prévoient pas l'intervention directe des unités françaises, comme le laissent supposer les déclarations faites il y a quelques mois par les responsables des ministères de la coopération et de la défense, l'opération de Djedaa est injustifiable. Le prétexte avancé, selon lequel les instructeurs affectés à Moussoro, Ati et Mongo étaient en danger, alors que ces trois localités sont situées en pleine zone rebelle, donc dans des régions dangereuses par définition, n'est pas sérieusement fondé. Il aurait été préférable de les replier sur N'Djamena plutôt que de tuer plusieurs centaines de personnes.

De même, nous pouvons difficilement arguer de la violation des accords de cessez-le-feu conclus à Benghazi au mois de mars, puisque la France n'a participé ni à leur élaboration ni à leur signature et n'est donc pas garante de leur application. Il est, d'autre part, difficile de déterminer qui les a déchirés le premier puisque, si l'on en croit la presse, le représentant de Malloum a été désavoué à son retour, notamment en ce qui concerne la clause qui prévoyait qu'une commission nigéro-libyenne devait vérifier qu'il n'y avait plus de militaires étrangers sur le sol tchadien. Quant à la ligne de cessez-le-feu, on ne voit pas très bien où elle pourrait passer puisque depuis douze ans les éléments armés de la rébellion parcourent la campagne tchadienne entre la rive droite du Chari et la frontière soudanaise jusqu'à la frontière centrafricaine.

Des conséquences désastreuses

Il est probable que les combats de Djedaa auront des conséquences désastreuses. La reprise des négociations entre les chefs du Frolinat et Malloum semble fortement compromise. Certains éléments modérés, qui avaient ébauché une tentative de rapprochement, vont sans doute prendre discrètement leurs distances avec le régime en place. Il est probable que nous allons assister à une radicalisation politique des opposants, entraînant le Tchad dans la voie que notre intervention est censée avoir voulu lui éviter de prendre. Les sentiments amicaux que notre intervention militaire a fait naître chez une grande partie de la population depuis 1968 vont se transformer en haine, avec toutes les conséquences qu'une telle disposition d'esprit peut entraîner à l'encontre des Français installés au Tchad ou qui servent au titre de la coopération.

N'aurait-il pas été plus utile, pour consolider l'amitié franco-tchadienne, d'utiliser les sommes relativement importantes que nous avons englouties dans cette campagne militaire depuis 1968 à désenclaver le Tchad, en construisant la ligne de chemin de fer qui attend depuis cinquante ans pour s'ouvrir sur la mer ? Il serait resté assez d'argent pour offrir une école et un dispensaire à chaque village tchadien. Ce n'est pas en répétant à l'infini des mots qui ne veulent rien dire (actuellement, celui de « déstabilisation » est à la mode) que l'on empêchera les Russes d'étendre leur influence. Outre qu'il est peut-être inutile de collaborer militairement avec eux, comme à N'Djamena, pour soutenir certains régimes, il serait bon de ne pas oublier que c'est l'injustice et la misère qui poussent les peuples à la révolte.

Notre intervention a eu pour seul résultat de prolonger le conflit et d'exacerber les antagonismes. D'autres pays, comme le Congo, le Mali, le Niger, le Togo, etc., ont connu, après l'indépendance, des crises de régime. Nous avons eu la sagesse de ne pas nous mêler de leurs disputes internes. Les Français qui y sont installés vivent en toute sécurité. Nous, qui n'avons pu supporter les bases américaines à Châteauroux, ou qui nous indignons parce qu'un ministre danois ose exprimer ses préférences parmi nos hommes politiques, devrions comprendre que notre prétention de faire le bonheur des autres peuples, malgré eux, est insupportable, surtout lorsque nous leur exprimons notre sollicitude à coups de canon.

(*) Ancien chef de la mission de réforme administrative (M.R.A.) au Tchad.

« Tenir le pays »

par JEAN CHAPELLE (*)

LA chute de Bardaï, le 4 juillet 1977, après douze jours de siège, sous la pression et les attaques des rebelles toubous de Goukouni Oueddeï, fils du Derdéi, avait démontré la situation précaire de ces garnisons isolées, éloignées, dont la survie ne tient qu'à la proximité d'un terrain d'aviation, à une certaine présence aérienne, à une supériorité locale en moyens automobiles et en armement. Ce dispositif de postes militaires permettait de *« tenir le pays »*, suivant la formule consacrée, à défaut de tenir les hommes, tant que ceux-ci ne disposaient pour se révolter que de couteaux de jet et de sagaies, de carabines vétustes et de quelques pistolets-mitrailleurs.

Et voilà que le poste militaire, cet emblème du pouvoir, devient tout à coup sans valeur, tandis que de vastes pans de désert, de montagne et de plaine, apparaissent comme le terrain de la rébellion et que leurs habitants en sont les acteurs. L'état-major doit retirer les petits drapeaux de ses cartes, mais ce n'étaient depuis longtemps que de petits drapeaux sur des cartes. Le poste de Fada, par exemple, ne permettait plus, depuis des années, de contrôler les populations de l'Ennedi, de leur apporter un support administratif, humanitaire ou social quelconque.

L'armée nationale tchadienne battue, privée de ses unités combattantes aguerries, le moral ruiné, n'apporte plus au C.S.M. qu'un soutien incertain et une protection précaire. Cependant on se trouve au point mort des impuissances réciproques. Si l'armée paraît hors d'état de porter des coups à la rébellion, celle-ci est fragmentée en éléments distincts dont la supériorité ne s'est affirmée jusqu'ici que sur le terrain local. Le moment paraît donc venu, pour les uns et les autres, d'envisager des négociations enfin décisives.

Les événements militaires n'ont été qu'une face, la plus visible, de l'incapacité des officiers à assumer le pouvoir qu'ils avaient reçu par fortune, le 13 avril 1975. Le Conseil supérieur militaire avait à ce moment-là une grande popularité. Des hommes moins marqués par des carrières vécues dans le sillage de Tombalbaye, à l'esprit plus ouvert sur les réalités politiques, auraient pu trouver une issue à la guerre civile. Mais ce fut une caste étroite qui prit le pouvoir avec beaucoup d'illusions. Le général Malloum appelait à la réconciliation nationale en accueillant les rebelles comme *« ses frères en rébellion »*. Lui-même se considérait comme un rebelle envers Tombalbaye, et sa libération personnelle lui paraissait être celle du Tchad tout entier. Ce n'était pas l'avis de ceux qui ne pouvaient oublier les années dures pendant lesquelles il avait dirigé personnellement opérations et ratissages au Guéra et au Ouaddaï, les années où il avait appelé à la rescousse les troupes et l'aviation françaises.

Il ne suffisait pas, pour s'en racheter, de mettre brutalement à la porte la base militaire française, tout en reconstituant par de nouveaux accords un appui militaire « logistique » équivalent au précédent. Dans le camp même de ses propres partisans, dans la capitale, dans le peuple et dans l'administration, le C.S.M. n'a pas satisfait les espoirs qu'il apportait. Ses membres, seuls détenteurs, selon eux, de l'honnêteté, du civisme, du patriotisme, ont entrepris de mener la population et les fonctionnaires comme des recrues. La population a opposé son inertie, comme elle le fait toujours face à ce qui lui paraît absurde. Les fonctionnaires ont regimbé.

Le « soutien logistique »

L'échec de la réconciliation nationale proposée par le général Malloum a eu pour cause l'intransigeance du C.S.M. La réconciliation nationale n'aurait été, selon lui, qu'une reddition pure et simple des mouvements rebelles, sans aucune négociation politique, alors que les objectifs de la rébellion sont politiques. On proposait en quelque sorte une « paix des braves », mais les braves savent ce qu'il en coûte de lâcher le fusil sans autre garantie que des promesses d'absolution. Une autre cause d'échec tient au fait qu'Abba Siddik, comme chef du Frolinat, n'était pas accepté, depuis longtemps, sans de vives réticences, par les différents groupes rebelles. Le cloisonnement de la rébellion ne facilitait pas les pourparlers. Les ralliements effectifs, ceux de Mahamat Moussa et du Derdéi, n'avaient pas été probants et n'avaient eu aucune conséquence sur la situation générale.

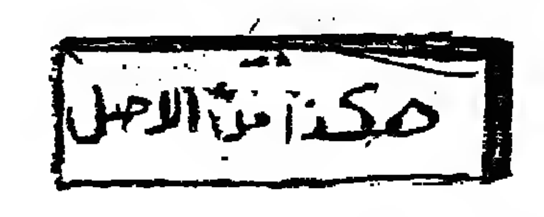
Le Soudan s'était depuis longtemps entremis ; des pourparlers avec Hissène Habré semblent avoir été entamés dès septembre 1977. La pierre d'achoppement restait le fait que le C.S.M. voulait demeurer un organe suprême, tandis que ses interlocuteurs souhaitaient un gouvernement à composantes multiples : « combattants » du Frolinat, civils, C.S.M.

Les succès militaires de la rébellion au B.E.T., en 1977 et 1978, impliquent l'intervention effective de la Libye. Mais il n'est pas nécessaire que des troupes libyennes soient intervenues. La fourniture d'armes et de matériel modernes, la formation des servants, quelques conseillers techniques suffisent. C'est ce qu'on appelle, du côté français, le « soutien logistique », qui peut provoquer un soutien logistique opposé, contre lequel il n'y a guère d'arguments valables.

Sur le plan diplomatique, le lieutenant-colonel Kamougué, ministre des affaires étrangères, a déployé une grande activité dans toutes les directions. Mais, à l'heure de vérité, lorsqu'en juillet 1977, au congrès de l'O.U.A., la question du conflit d'Aozou entre le Tchad et la Libye a été évoquée le Tchad, qui pourtant avait le droit pour lui, n'a trouvé que deux alliés, la France et le Gabon. Puis la Libye a précipité les événements militaires, bousculant ainsi les positions diplomatiques, bousculant l'O.U.A. circonspecte, bousculant le droit international, bousculant l'antipathie qu'elle rencontre au Tchad, même chez les Toubous du Tibesti.

Sur le plan intérieur, la rébellion a gagné, mais comment peut-elle concrétiser ce succès ? Les dangers sont grands, de part et d'autre, de réactions intransigeantes ; pourtant des éléments positifs existent. Les possibilités d'une solution raisonnable ne manquent pas. Les hommes non plus ne manquent pas, aussi bien dans la rébellion que dans le C.S.M., et parmi les civils non compromis. Ils auront, si les circonstances le leur permettent, la lucidité nécessaire pour sauver l'unité fondamentale du Tchad, leur terre, leur patrie.

(*) Ancien préfet du B.E.T., de 1958 à 1961, auteur des *Nomades noirs du Sahara* (Plon, 1957).



AFRIQUE

... ET AU ZAIRE

Le droit d'usage de la force

par J. HUNTZINGER (*)

LA France a-t-elle le droit d'envoyer son armée combattre des forces étrangères sur un sol étranger, alors qu'il n'y a eu ni agression du territoire national ni atteinte des intérêts vitaux ?

Le droit international, tout en condamnant l'emploi de la force, a défini depuis longtemps plusieurs situations dans lesquelles l'usage de la *force armée* reste licite. Les unes font appel au principe de la légitime *défense collective* consacré par l'article 51 de la charte de l'ONU. Tout d'abord, les Etats peuvent s'engager à l'avance à se prêter *main-forte* en cas d'agression armée de l'extérieur ; encore faut-il qu'il y ait un traité d'assistance et que ce dernier ait été ratifié. Mais on sait que dans le cas du Zaïre, le traité conclu avec la France n'a pas encore été soumis à ratification. Mais de toute façon, par simple application du droit de légitime défense, tout gouvernement peut librement faire appel à un Etat tiers pour se défendre contre une agression armée, qu'il existe ou non un accord formel : l'assistance fournie peut prendre *différentes* formes : fourniture d'armes, soutien logistique, envoi de troupes... Telle a été la situation dans l'affaire de Corée ou dans la première intervention française au Zaïre par exemple : tel pourrait être le cas dans l'expédition actuelle, car il y a bien eu intrusion de forces armées étrangères sur le territoire zaïrois et appel pressant du président Mobutu à différents gouvernements dont celui de la France.

Mais le gouvernement français a refusé de se placer sur le terrain de la légitime défense collective. Il faut dire qu'une action de ce type, parfaitement *légale*, serait d'une portée diplomatique et politique considérable : elle exprimerait publiquement une solidarité politique étroite avec le régime zaïrois, alors que le gouvernement français veut afficher une apparente neutralité à son égard : elle légitimerait les actions de même nature entreprises par l'Union soviétique en Ethiopie ou en Angola ; elle contraindrait au stationnement de l'armée française sur un nouveau théâtre extérieur, exposant ainsi le gouvernement à des difficultés politiques internes. En foi de quoi, la France a formellement refusé de prêter assistance militaire au Zaïre.

L'intervention d'humanité

L'action du deuxième R.E.P. a été justifiée par la nécessité de sauver les vies de plusieurs milliers de citoyens européens, dont des Français, physiquement menacés par les troupes katangaises. C'est une hypothèse distincte de la légitime défense collective, car c'est faire appel à une institution traditionnelle du droit des gens, l'intervention d'humanité. Invoquée de multiples fois dans l'histoire, elle a souvent été le paravent d'interventions militaires classiques (expédition de Suez, intervention américaine à Saint-Domingue en 1965...). La société internationale se montre aujourd'hui très rigoureuse sur la licéité de telles actions. *Dans quelles conditions peut-il y avoir intervention d'humanité ?*

Lorsqu'il existe une menace grave et imminente pour la sécurité de nationaux sur un territoire étranger et qu'il y a carence des autorités locales, l'Etat a la possibilité d'agir pour protéger ses citoyens, à condition que l'*intervention se limite à* cet objet précis. L'intervention d'humanité ressort de la protection des droits de la personne et non pas de la défense d'un Etat ou d'un gouvernement. Ces différentes conditions étaient strictement réunies lorsque la Belgique avait envoyé ses parachutistes sur Stanleyville en 1964 : le Conseil de sécurité avait admis le bien-fondé de cette expédition et s'était refusé à l'assimiler à un acte d'agression. Evidemment, il est difficile d'apprécier si telle ou telle intervention remplit de façon *rigoureuse les conditions* nécessaires. Mais dans le cas du Zaïre, il était incontestable que ces dernières étaient réunies : les massacres de populations européennes de Kolwezi avaient commencé sans que les autorités zaïroises aient été capables de réagir d'une façon quelconque.

Dans ces conditions le gouvernement français a beau jeu *d'affirmer* que sa seule préoccupation a été d'ordre humanitaire. Encore faut-il *respecter les principes sur* lesquels on s'appuie de façon rigoureuse. Si la France n'est intervenue qu'au seul titre de l'intervention d'humanité et non pas au titre de l'assistance militaire, les parachutistes français devaient *immédiatement* repartir une fois écarté le risque *immédiat* des massacres et ils ne devraient en aucune façon participer au rétablissement de la sécurité dans la région du Shaba. Plus les jours passent, plus la présence des forces françaises s'assimile donc à une assistance militaire déguisée.

Un autre problème juridique est soulevé par cette affaire : dans quelle mesure le gouvernement français est-il constitutionnellement autorisé à engager des forces armées sur des *théâtres extérieurs* sans l'accord du Parlement ?

S'il s'agit de déclarer la guerre à un autre Etat, l'article 35 de la Constitution oblige les gouvernements à demander l'autorisation parlementaire ; cette autorisation est nécessaire, qu'il y ait déclaration formelle de guerre ou pas. Mais l'assistance militaire sur appel d'un gouvernement étranger ou l'intervention d'humanité sont-elles des « guerres » au sens de l'article 35 ? Formellement *non*. Les règles constitutionnelles laisseraient-elles alors entière liberté de décision à l'exécutif dans toutes les autres hypothèses que la guerre classique, c'est-à-dire les actions *limitées*, les interventions ou les blocus, qui, à l'heure actuelle, sont bien plus probables que la guerre ?

Certes, dans plusieurs cas le gouvernement ne fait que mettre en œuvre des engagements internationaux prévus par des traités de défense ou d'assistance (Djibouti, Tchad), et ces derniers ont été débattus et ratifiés par le Parlement. Mais encore une fois un gouvernement peut intervenir sans s'être auparavant *engagé formellement* à le faire et dans ces conditions le contrôle sur l'exécutif sera inexistant. C'est *bien pourquoi*, à la lumière des événements du Cambodge de 1970, le Congrès américain est venu renforcer les prescriptions constitutionnelles et a voté le War Powers Bill en novembre 1973 : celui-ci établit le double principe de l'autorisation du Congrès pour « toute introduction des forces armées des *U.S.A.* » dans des hostilités ou des situations de crise, et de la consultation régulière durant la phase des opérations armées.

Ne serait-il pas opportun que la France se dote à son tour d'une législation comparable au War Powers *Bill*, afin de limiter le pouvoir implicite de l'exécutif d'engager de façon discrétionnaire les forces armées françaises à l'extérieur ?

Dans une démocratie qui se respecte, il est *normal* que le citoyen sache au nom de quels principes et de quels intérêts un gouvernement souhaite envoyer un corps expéditionnaire sur le territoire d'un Etat étranger, et il est nécessaire que les représentants élus puissent s'interroger sur le bien-fondé d'une action reposant sur l'usage de la force armée. Un tel contrôle freinerait les risques de dérapage et permettrait par exemple d'éviter le camouflage d'une assistance militaire n'osant encore dire son nom.

(*) Professeur à l'université de Besançon.

AFRIQUE

AU « CLUB DE LA PRESSE » D'EUROPE 1

M. Mitterrand : la France ne doit pas se poser en ange gardien de la stabilité du continent

M. François Mitterrand, qui était dimanche soir 11 juin l'invité du « Club de la presse » d'Europe 1, a dénoncé une nouvelle fois la politique africaine du gouvernement. Interrogé sur ce qu'il aurait fait, s'il avait été « *à la place du président de la République* », en prenant connaissance de la situation à Kolwezi, le premier secrétaire du P.S. a déclaré : « *Si j'avais appris qu'il y avait menace sur quatre cents ressortissants français qui se trouvaient là-bas, il me semble que j'aurais réagi plus vite que le gouvernement, qui a perdu quatre jours (...). J'aurais certainement dit que je venais pour servir les intérêts de la France, les intérêts vitaux de ceux qui se trouvaient en otages, non point en ennemi des uns et des autres, mais pour une opération strictement de sauvegarde de nos ressortissants. Mais je ne serais absolument pas intervenu dans le camp du général Mobutu contre les Katangais qui se trouvaient là et qui étaient en mesure d'exercer des sévices contre nos compatriotes.* »

A propos de la présence cubaine en Afrique, M. Mitterrand a indiqué : « *Que les Cubains soient de trop en Afrique, j'en suis convaincu ; qu'ils soient partout, il ne faut pas exagérer. En tout cas, je ne crois pas que ce soit en devenant les Cubains de l'Afrique que la France remplira son meilleur rôle (...). Plutôt que de mettre en cause les Cubains (...) il vaut mieux discuter avec l'Union soviétique de la stabilité en Afrique. Que ne le fait-on ?* »

« *Dans l'affaire* du *Tchad*, a ajouté le leader du P.S., *je* *çaise puisse être intégrée à une* çoise puisse être intégrée à une *armée franco-tchadienne qui est en train de cerner et d'abattre des dizaines ou des centaines de soldats toubous qui ne sont pas nos ennemis, pas le moins du monde. Je trouve insensé que l'on puisse mettre en péril les équilibres de l'Afrique méditerranéenne en ayant jusqu'alors refusé d'examiner les possibilités d'un accord sur cette région du monde avec la Libye. Je souhaite cet accord, il faut le passer, mais pas à n'importe quelle condition ; et pour cela il faut engager le dialogue.* »

M. Mitterrand a également émis des réserves sur les initiatives du gouvernement visant à susciter la création d'une force armée interafricaine : « *Ira-t-on vers une armée dont l'encadrement sera européen, et en particulier français ? Dans ce cas, qui pourrait penser que la France, qui ne dispose, en fait, que de trois ou quatre régiments, pourrait être le fer de lance de la nouvelle stabilité africaine en face de l'Union soviétique ? Automatiquement, elle se trouvera entraînée vers une forme d'« otanisation », même si le terme paraît excessif. Je serai, le cas échéant, avec le parti socialiste, hostile à une intégration de l'armée française dans une offensive eurafricaine ou occidentale en Afrique sous le contrôle des Etats-Unis d'Amérique* », a indiqué le premier secrétaire du P.S.

M. Mitterrand a estimé, en conclusion, que la France ne doit pas se poser « *comme une sorte d'ange gardien de la stabilité actuelle de l'Afrique* », mais que sa politique, en revanche, « *devrait être davantage une position qui incite les grands et les blocs à se rencontrer pour découvrir ensemble les bases d'un accord possible pour une stabilité durable* ».

UN SONDAGE DE L'IFOP

L'hebdomadaire « le Point » daté 12-18 juin publie un sondage IFOP réalisé sur la base d'interviews menées, les 5 et 6 juin, auprès de neuf cent soixante-deux Français âgés de dix-huit ans ou plus. La politique de la France en Afrique et au Zaïre est respectivement approuvée par 45 % et par 50 % des personnes interrogées. Celle qu'elle mène au Tchad et en Mauritanie n'est en revanche approuvée que par 31 % de ces personnes, 37 % étant de l'avis contraire et 32 % ne se prononçant pas ; 40 % pensent que « la France a raison d'envoyer des militaires combattre pour aider des régimes favorables à la France et aux pays occidentaux à résister aux menaces et attaques intérieures et extérieures dont ils sont l'objet », 45 % sont de l'avis contraire et 15 % ne se prononcent pas.

Parmi les personnes interrogées, 54 % pensent que M. Giscard d'Estaing « aurait dû informer les chefs des partis de la majorité et de l'opposition avant de prendre la décision d'intervenir militairement au Zaïre et au Tchad ».

Namibie

LA SWAPO ACCEPTE DE REPRENDRE LES POURPARLERS SUR L'INDÉPENDANCE

Luanda (*A.F.P.*). — L'Organisation du peuple du Sud-Ouest africain (SWAPO) s'est déclarée, dimanche 11 juin, à Luanda, « *prête à reprendre les négociations* » sur l'indépendance de la Namibie avec le « *groupe de contact* » des cinq pays occidentaux membres du Conseil de sécurité de l'ONU.

Dans un communiqué publié à l'issue du sommet des pays africains de première ligne (Angola, Botswana, Mozambique, Tanzanie et Zambie), qui s'est achevé lundi à Luanda, l'organisation précise toutefois qu'elle « *continuera à user de tous les moyens à sa disposition, y compris l'intensification de la lutte armée, pour contraindre l'Afrique du Sud à mettre* un *terme à son occupation illégale de la Namibie* ».

A cet effet, les participants du sommet de Luanda ont mandaté M. Julius Nyerere, président de la Tanzanie, pour discuter avec les cinq occidentaux des problèmes de l'annexion de Walvis-Bay et du stationnement des troupes sud-africaines pendant la période de transition.

Les négociations avaient été suspendues le 5 mai, à la suite du raid sud-africain contre Kassinga, l'un des camps de la SWAPO situé en Angola.

Rhodésie

VINGT-DEUX CIVILS NOIRS TUÉS LORS D'UN AFFRONTEMENT ENTRE L'ARMÉE ET LES NATIONALISTES

Salisbury (*A.F.P.*) — Vingt-deux civils noirs, pour la plupart des femmes et des enfants, ont été tués samedi 10 juin au cours d'un affrontement entre les forces rhodésiennes et des maquisards nationalistes, indique un communiqué officiel publié dimanche à Salisbury.

L'affrontement a eu lieu dans un village situé à une trentaine de kilomètres de la capitale, ajoute le communiqué, sans préciser le nom de ce village. (Selon certaines informations en provenance d'Afrique du Sud, il s'agirait de Mashonganyika.) Le 14 mai, cinquante-deux civils noirs avaient été tués au cours d'un accrochage entre forces rhodésiennes et maquisards dans le sud-est du pays (*le Monde* du 18 mai).

Tunisie

Les conflits au Proche-Orient et en Afrique ont dominé les entretiens entre MM. de Guiringaud et Fitouri

« *La France demeure profondément attachée à l'indépendance et à la sécurité de la Tunisie* », a déclaré, samedi 10 juin, à Tunis, M. Louis de Guiringaud, au cours d'une conférence de presse donnée à l'issue des travaux de la grande commission mixte de coopération. Le ministre des affaires étrangères a rappelé également qu'existait entre les deux pays une coopération technique militaire qui sera poursuivie. « *Cette assistance*, a-t-il dit, *concourt à l'accroissement des moyens militaires de la Tunisie et donc à la sécurité de ce pays.* »

M. de Guiringaud, qui a coprésidé les travaux de la grande commission avec son homologue tunisien, M. Fitouri, s'était entretenu, samedi matin, avec le premier ministre, M. Hédi Nouira, avant de se rendre au palais de Carthage où il avait été reçu par le président Bourguiba, en présence de son fils, M. Habib Bourguiba junior, de M. Fitouri et des ambassadeurs de France à Tunis et de Tunisie à Paris, MM. Philippe Rebeyrol et Hédi Mabrouk.

Dans un communiqué commun publié dimanche, peu avant le départ de M. de Guiringaud pour Paris, les deux délégations ont exprimé leur profonde inquiétude devant les foyers de tension qui mettent en danger la sécurité du continent africain et qui entravent ses efforts de développement. MM. de Guiringaud et Fitouri *ont* porté lors de leurs discussions une attention toute particulière au problème du Proche-Orient. Ils ont réaffirmé leur attachement à la recherche d'un règlement global juste et durable, fondé sur l'évacuation des territoires arabes occupés par Israël, le droit du peuple palestinien à une patrie et le droit pour tous les Etats de la région de vivre en paix dans des frontières efficacement garanties.

Sur le plan bilatéral, la grande commission » dont c'était la sixième session, a examiné de façon approfondie le bilan et les perspectives de la coopération entre la Tunisie et la France dans tous les secteurs, compte tenu de l'évolution et des orientations du cinquième plan de développement tunisien. Relevant la progression satisfaisante de la coopération économique et financière, les deux parties sont convenues de tout mettre en œuvre en vue d'assurer une meilleure complémentarité de leurs intérêts réciproques.

Dans une interview publiée samedi par l'hebdomadaire du parti socialiste destourien *Dialogue*, M. de Guiringaud, évoquant les relations franco-maghrébines, avait déclaré : « *La France a toujours mené une politique fondée sur une amitié qui respecte l'identité et l'originalité de chacun. Chaque fois que des différends ont surgi entre les partenaires maghrébins, la France a adopté une politique de neutralité car elle ne saurait choisir ni établir une hiérarchie entre ses amis. D'ailleurs, s'agissant d'affaires régionales, comme c'est le cas au Sahara occidental, le gouvernement français estime que c'est aux pays concernés de trouver des solutions à leur différend.* » Le ministre avait ajouté : « *Avec l'Algérie, nous souhaitons établir des relations normales* d'*Etat à Etat et poursuivre notre politique de coopération.* » — (*Reuter, A.F.P.*)

Ethiopie

Plusieurs brigades de l'armée d'Addis-Abeba se dirigeraient vers les frontières de l'Érythrée

Correspondance

Khartoum. — Après un mois d'incertitudes, la contre-offensive éthiopienne paraît cette fois avoir démarré en Erythrée. Selon des informations fournies par le Front populaire de libération du Tigré (T.P.L.F.), plusieurs milliers de soldats éthiopiens stationnés dans le nord du Tigré auraient été mis en mouvement au cours des derniers jours. Les trois fronts de libération érythréens et tigréens ont mis au point une action coordonnée pour repousser cette offensive, a annoncé un représentant du T.P.L.F. à Khartoum.

Selon ce porte-parole, plusieurs brigades de l'armée éthiopienne seraient parties, le vendredi 9 juin, de leurs bases d'Adoua et d'Adigrat, en direction de la frontière érythréenne. C'est la plus grande opération militaire montée depuis dix-sept ans contre la guérilla érythréenne. Le Front de libération du Tigré aurait tenté de ralentir cette avance par des actions de sabotage et des embuscades. Cinq camions et trois tanks éthiopiens auraient ainsi été détruits entre Adoua et Adigrat à la fin de la semaine. Une de ces brigades ferait mouvement au nord-ouest du Tigré vers les villes de Semama et Adi-Dazo, tenues par le T.P.L.F. Une autre brigade mécanisée se dirigerait, d'Adigrat à l'est et d'Adoua au centre, vers la ville d'Intechew sur la frontière érythréenne.

Ces mouvements de troupes indiquent que les Ethiopiens pourraient essayer, dans un premier temps, de reprendre la ville de Mendefara tenu par le Front de libération de l'Erythrée (FLE) et de rouvrir la route vers Asmara. Selon certaines sources, l'armée d'Addis-Abeba se contenterait, au contraire d'assurer ses positions au sud de l'Erythrée avant de passer plus avant.

Dans une déclaration radiodiffusée la semaine dernière, le lieutenant-colonel Menguistu Haïlé Mariam, chef d'Etat éthiopien, qui rentrait d'une tournée d'inspection en Erythrée et au Tigré, a déclaré que l'Ethiopie continuerait la guerre en Erythrée « *pendant plusieurs générations s'il le fallait* ». Si elle bénéficie d'une aide matérielle de l'U.R.S.S. et de Cuba, l'armée éthiopienne engagée en Erythrée ne paraît pas compter sur une participation directe des soldats cubains aux opérations actuellement en cours (1).

DAN CONNEL.

(1) Au contraire, le refus des Cubains de participer directement à la contre-offensive en Erythrée paraît se confirmer. Le journal britannique, l'*Observer*, citant des sources diplomatiques éthiopiennes, affirme, dans son numéro du 11 juin, que Cuba a « lâché » l'Ethiopie en Erythrée. De son côté, un représentant des fronts érythréens à Abou Dhabi, a affirmé, samedi 10 juin, que certains pays arabes avaient menacé de rompre leurs relations diplomatiques avec l'U.R.S.S. et Cuba si ces deux pays intervenaient en Erythrée. — (*N.D.L.R.*)

PROCHE-ORIENT

Egypte

La gauche légale demande au président Sadate de suspendre les lois répressives

De notre correspondant

Le Caire. — Les cent trente-deux fondateurs du Rassemblement national progressiste et unioniste (R.N.P.U.), réunis au Caire le dimanche 11 juin, ont lancé un appel au Raïs, lui demandant de « *rester un arbitre* » et de « *suspendre les lois répressives découlant du référendum de mai dernier* ». La gauche légale égyptienne estimant que « *la crise traversée par le pays n'est pas seulement celle de la démocratie, mais une crise globale* », demande au président Sadate d'« *instaurer un dialogue national avec toutes les composantes politiques du pays* », y compris, précise-t-on au R.N.P.U., les néo-wafdistes, qui ont dissous leur parti le 2 juin dernier, pour protester contre les lois dont la gauche demande la suspension.

Aux yeux des dirigeants du R.N.P.U., il est évidemment exclu que le « *dialogue national* » puisse s'engager si les textes sur « *la protection du front intérieur* », qui donnent pratiquement au pouvoir tous les moyens pour bloquer la vie politique, restent en vigueur. Si ces lois sont maintenues, et surtout appliquées, le R.N.P.U. laisse entendre « *que d'ici un mois ou deux* » il réunira de nouveau ses fondateurs pour décider s'il convient de « *geler* », jusqu'à nouvel ordre, toutes les activités du parti ou de prononcer la dissolution pure et simple de celui-ci comme l'a fait le néo-Wafd.

En attendant de prendre une décision définitive quant à son avenir, le R.N.P.U. a confirmé les mesures que son comité exécutif avaient annoncées le 5 juin dernier : « *Suspension de toute activité politique de masse* », « *suspension de la publication de l'hebdomadaire du parti Al Ahali* » (dont le dernier numéro, d'abord saisi par la censure, avait cependant été remis en vente le jour suivant par une décision de justice). Les permanences du R.N.P.U. continueront provisoirement à fonctionner, et elles admettront éventuellement de nouveaux militants, mais tous les membres du parti ont été invités à rester dans le cadre de la neutralité. Selon certains responsables du R.N.P.U. une partie importante de la « *base* » voulait la dissolution immédiate du mouvement et la mise sur pied d'une opposition clandestine ne s'embarrassant pas du cadre légal.

Le parti de gauche ayant choisi d'essayer de coopérer avec le régime plutôt que de l'affronter, un « *dialogue national* » a-t-il quelque chance de s'instaurer ? Il est encore difficile de se prononcer, des éléments contraires continuant d'apparaître chaque jour sur la scène politique égyptienne. Ainsi, le raïs en tournée dans la région du canal de Suez continue de fustiger l'opposition, mais au Caire les nouvelles listes d'intellectuels « *ayant diffamé l'Egypte à l'étranger* » n'ont toujours pas été publiées, et certains dirigeants assurent quasi officiellement à leurs interlocuteurs « *qu'il n'y aura plus rien après les 39 noms publiés* ».

Rappelons que trente-cinq des intellectuels visés sont établis à l'extérieur, ce qui les met à l'abri d'éventuelles poursuites, et que sur les cinq vivant au Caire l'un est en traitement à Londres (l'ancien « *officier libre* » Hamrouche). Parmi les quatre intellectuels sur la sellette actuellement en Egypte, un seul, jusqu'à présent, a été interrogé par le procureur général socialiste. Il s'agit du journaliste marxiste Mohamed Sid-Ahmed. Reçu avec beaucoup de courtoisie par le procureur, M. Sid-Ahmed s'est surtout vu poser des questions sur l'un de ses articles sur l'Egypte et le Proche-Orient, paru dans *le Monde diplomatique* de mai dernier et distribué au Caire après avis favorable de la censure. M. Sid-Ahmed n'a pas été inculpé.

Le pouvoir semble aujourd'hui regretter le « *suicide* » du Wafd et l'effacement de la gauche, car comment maintenir l'image d'une Egypte pluraliste sans véritables partis ? On ne peut en effet considérer le minuscule parti libéral socialiste (deux députés) de M. Moustapha Kamel Mourad comme une formation politique digne de ce nom. Le Wafd comptait vingt-six députés. Le R.N.P.U. n'a que trois parlementaires, mais il cristallise en lui le courant intellectuel marxiste et une partie des courants nassériens et réformiste musulman.

C'est le raïs qui avait lui-même restauré le multipartisme en Egypte en 1976 sous forme de « *tribunes* » au sein du parti unique, puis en 1977 en permettant la création de formations indépendantes. Le tour de vis donné ces dernières semaines par M. Sadate a été si fort qu'il a fait éclater la construction pluraliste encore fragile. « *A celui qui a brisé le vase d'en recoller les morceaux s'il veut encore l'utiliser* », dit-on au Caire.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

● *Dans un rapport publié à Beyrouth* par le quotidien libanais *Al Safir*, le parti communiste égyptien (clandestin) appelle au renversement du régime actuel en Egypte. Le document, qui date d'avril dernier, analyse l'initiative de paix du chef de l'Etat égyptien et la situation politico-sociale en Egypte, et justifie son appel en indiquant que « *le pouvoir de décision est maintenant passé aux mains des forces stipendiées au sein de la classe dirigeante égyptienne* ». Le P.C.E. ajoute que, « *de ce fait, la contradiction entre ce pouvoir et les masses est devenue fondamentale, et ne peut être résolue que par l'anéantissement de l'une des deux parties* ».— (*A.F.P.*)

A TRAVERS LE MONDE

Inde

● QUARANTE-SIX PERSONNES ont été tuées dans des affrontements au cours des élections municipales dans l'Etat du Bihar, au nord-est du pays, a révélé samedi 10 juin l'agence Press Trust of India. — (*Reuter.*)

Maroc

● AUX TERMES D'UN ACCORD DE COOPERATION signé jeudi 8 juin à Rabat, le gouvernement français s'est engagé à assurer aux ouvriers marocains travaillant en France une qualification professionnelle susceptible de faciliter leur insertion dans les différents secteurs de l'économie marocaine. — (*A.F.P.*)

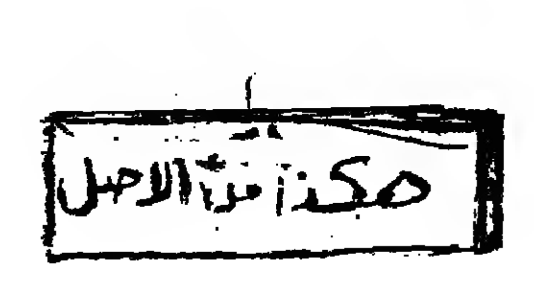
Pays-Bas

● ELISA JANTJE HAHURY (vingt-six ans), l'un des membres du commando sud-moluquois qui s'était emparé d'un train près de Beilen, aux Pays-Bas, en décembre 1975, s'est suicidée samedi 10 juin, dans la prison de Winschoten, dans le nord-est du pays. Elisa Hahury avait été condamnée à quatorze ans de prison. Le commando terroriste dont elle faisait partie avait tué trois personnes et retenu en otages une vingtaine de passagers du 2 au 14 décembre 1975. — (*A.F.P.*)

Turquie

● TROIS PERSONNES ont été tuées et huit autres blessées au cours d'une attaque à l'arme automatique commise dans la nuit de samedi à dimanche 11 juin, contre les clients d'un café à Istanbul. Les victimes sont des étudiants de gauche. Le nombre des tués dans des attentats politiques s'élève à deux cent soixante-dix depuis le début de l'année. — (*A.F.P.*)





هكذا من الأصل



PROCHE-ORIENT

L'armée israélienne engage la phase finale de son retrait du Sud-Liban

(Suite de la première page.)

En prévision de la dernière phase du retrait des forces israéliennes, le mardi 13 juin, les travaux ont redoublé d'intensité et les anciennes routes du secteur, défoncées par les tirs d'artillerie et le passage des blindés, ont été hâtivement réparées.

Un *« cordon de sécurité »* est maintenant solidement établi entre les trois enclaves chrétiennes, contrôlées depuis près de deux ans par les « forces libanaises » du capitaine Saad Haddad. Tout un système de points d'appuis, reliés par un nouveau réseau routier, borde à présent la frontière, sur une profondeur d'une dizaine de kilomètres. Le problème des autorités israéliennes est de faire admettre au gouvernement libanais et au commandement des « casques bleus » de l'ONU que la majeure partie de ce système doit être contrôlée par les quelque deux mille hommes du capitaine Haddad, avec le soutien logistique d'Israël, à travers la « bonne frontière ». Ce fut l'objet de négociations difficiles la semaine dernière — si difficiles que le général Erskine, commandant les forces de l'ONU au Liban, a publiquement critiqué l'attitude israélienne. Toutefois, un compromis semble devoir être trouvé. Certains points d'appui créés par l'armée seront mis à la disposition de la FINUL (Force intérimaire des Nations unies au Liban), et les « casques bleus » pourront circuler entre les enclaves en évitant « autant que possible » les villages chrétiens, où ils sont souvent mal accueillis.

Ao bord de la vallée de l'Ayoun, les soldats norvégiens de la FINUL ont installé leur principal camp. Ils ont la charge de surveiller ce secteur-clé où des éléments palestiniens, revenus de l'Arkoub, sont presque en contact avec les miliciens des « forces libanaises » du capitaine Haddad.

Les soldats norvégiens affirment qu'ils peuvent empêcher les fedayin de passer. « *Mais*, ajoutent-ils, *nous ne pouvons pas et nous ne pourrons pas éviter les tirs par-dessus nos têtes entre les hommes de Haddad et les Palestiniens.* » Les incidents qui se sont produits dimanche paraissent confirmer cette inquiétude. *« Le secteur risque de devenir très chaud après le 13 juin »*, disent certains militaires norvégiens avec une grimace traduisant bien leur crainte d'être pris entre deux feux. Ces derniers jours, ils ont *repéré*, près de Kaukaba, un groupe d'une cinquantaine de Palestiniens armés qui *« se rapprochent chaque jour davantage »*. Selon les Norvégiens, ce groupe serait composé d'éléments *« totalement incontrôlés »*. L'O.L.P. recommande à ses troupes de ne pas s'opposer à la tâche des « casques bleus ».

Pourquoi s'en vont-ils ?

Les anciens soldats de l'armée libanaise et les miliciens enrôlés sous la bannière du capitaine Haddad n'ont que mépris et animosité pour les « casques bleus » scandinaves, ces soldats *« qui ne souhaitent pas se servir* de *leurs armes »* et qui refusent *« de pourchasser les terroristes partout où ils se trouvent »*. Ces sévères critiques n'empêchent pas le petit commerce : des membres des *« forces libanaises »* ont installé une échoppe à la porte du camp norvégien pour y vendre des cigarettes et du whisky de contrebande et même des *keffieh* semblables à ceux que portent les feddayin. A Marjayoun, les *« casques bleus »* sont interdits de séjour ; de grandes inscriptions sur les murs de la ville le signifient très clairement : *« Nu Norway »*.

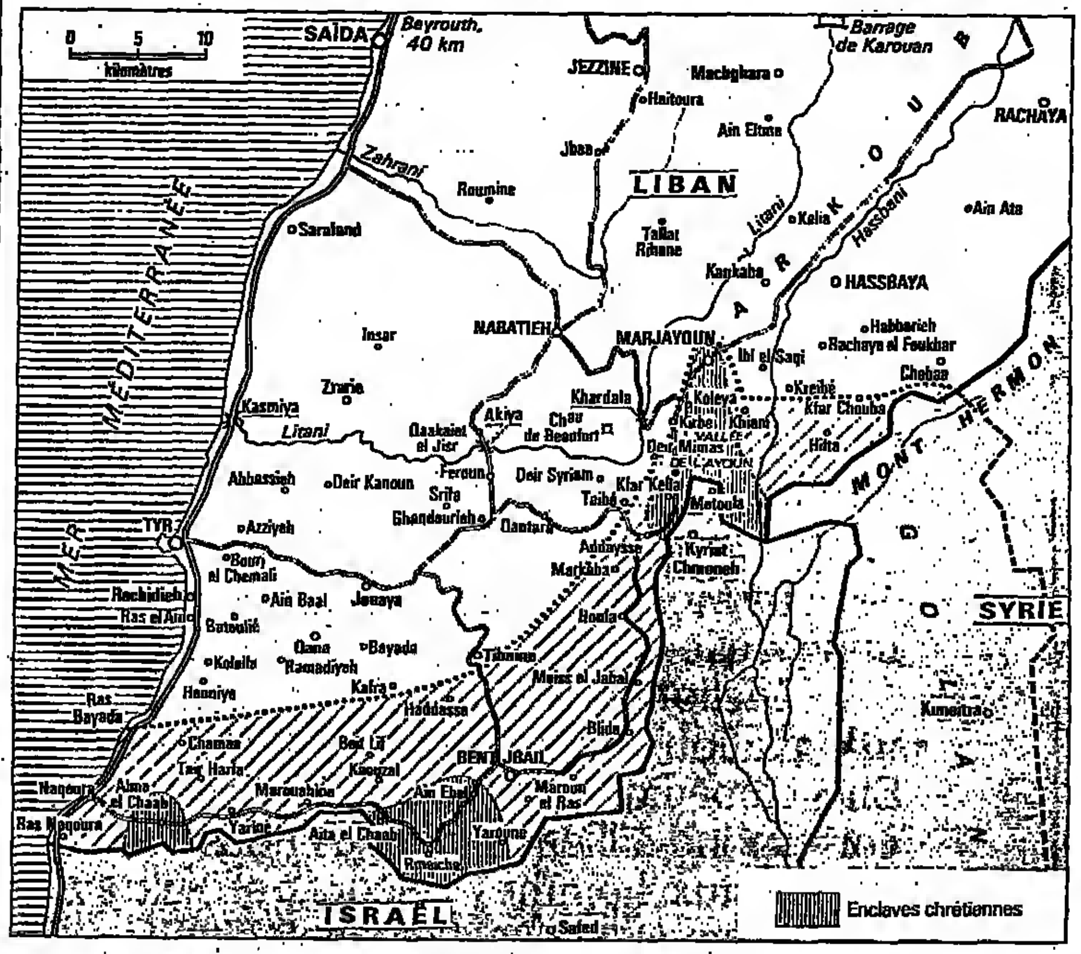
La ville, qui est à demi désertée, compte aujourd'hui environ trois mille cinq cents habitants au lieu de douze mille avant la guerre. Pour la première fois depuis deux ans, quelques échanges ont pu reprendre avec le reste du Liban. Mais la presque totalité du ravitaillement continue de venir d'Israël. Sur la place principale, devenue le forum de toute l'enclave, la même question désabusée devient dans toutes les conversations : *« Pourquoi les soldats israéliens s'en vont-ils ? »* La plupart des habitants de ce camp retranché affirment : *« Il est encore beaucoup trop tôt pour qu'ils s'en aillent. Nous avons besoin d'eux. Sans eux, nous n'avons aucune garantie pour notre sécurité. »*

Il existe cependant des avis quelque peu divergents — ils sont rares, — tel celui du propriétaire d'une petite entreprise locale qui déclare : *« L'armée israélienne ne peut pas rester ici plus longtemps. Elle nous a aidés à nous défendre, mais ce n'est pas sa place. Il faut que nous sortions de notre ghetto. Beaucoup de gens ici travaillent à Beyrouth ou même dans les autres pays arabes. Il faut que cela soit de nouveau possible. Nous devons au moins tenter de revivre comme avant. »*

Quand on évoque le projet du capitaine Haddad de créer une « armée du Liban-Sud » composée des éléments chrétiens renforcés par des groupes de miliciens recrutés dans la population musulmane chiite de la région, un silence gêné précède cette remarque : *« Les musulmans en avaient assez des Palestiniens. C'est vrai, mais un musulman est avant tout un Arabe. Il prendra toujours finalement le parti des Arabes. Quelques chiites se sont joints à nous, mais la plupart des autres ne sont pas des vrais Libanais. Ils n'iront pas jusqu'à libérer le pays des étrangers qui l'ont détruit. »* Ce projet d'installer une force intercommunautaire le long de la frontière, qui a été vivement appuyé par Israël, est un échec. Les Israéliens le confirment et reconnaissent que cela n'est plus envisageable à quelques exceptions près.

L'armée israélienne a organisé la *défense* des enclaves, a assuré l'entraînement des hommes du capitaine Haddad et continue de fournir armes et munitions. Pour l'ensemble de la population des enclaves, tout le ravitaillement en vivres vient d'Israël, même l'eau potable distribuée par camions-citernes. Tout indique que les quatre points de passage à travers la frontière (situés à Rosh-Hanikra, sur la côte, à Dovev, au niveau de l'enclave d'Aïn-Ebel, à Rmeiche et près de Metoula) resteront encore ouverts pendant longtemps.

Il s'agit, en effet, d'une relation vitale pour la population des enclaves. Et c'est le seul moyen pour Israël de garder un contrôle indirect sur cette partie du Sud-Liban. Les contacts seront donc étroitement maintenus. Et c'est précisément la nature de ces contacts qui a aussi fait l'objet de récentes et délicates négociations avec le commandement des forces de l'ONU. L'état-major israélien a besoin des chrétiens libanais pour préserver l'existence d'un « cordon de sécurité » le long de la frontière. Pour justifier cette politique, les militaires israéliens soulignent que près de trois cents fedayin ont dernièrement réussi à traverser les lignes tenues par les « casques bleus ». Même s'il est reconnu que ces éléments sont isolés et dépourvus d'armement lourd, les Israéliens affirment qu'ils représentent un *« danger potentiel »*.



Une attraction touristique

Le système de passage de la frontière est devenu une véritable institution parfaitement organisée. C'est aussi une attraction pour les touristes. A Metoula, des buvettes à l'enseigne de la « bonne frontière » ont été installées à proximité de la porte principale. On y vend des souvenirs, des cartes postales, des tee-shirts marqués à l'emblème du cèdre libanais et de l'étoile de David. Des guides font visiter le dispensaire, le bureau de poste, la station d'essence et le point d'eau spécialement aménagés. Tous les matins, des centaines de Libanais (sept cents à Metoula) viennent travailler dans les villages frontaliers d'Israël. Dans un parking voisin sont rangées plusieurs des voitures qui, dotées d'une immatriculation particulière, servent aux déplacements en Israël des « intermédiaires » libanais. Près de la grille d'accès, une pancarte indique qu'on peut venir en aide à la population libanaise en adressant ses dons au compte n° 119-49 de la banque Leumi, principal établissement bancaire israélien. Invitation et remerciements sont signés du capitaine Saad Haddad.

Les observateurs militaires israéliens ont noté qu'il existe une certaine « réserve » de la part des autorités de Jérusalem à l'égard des « forces libanaises ». Ils rappellent que depuis le début de l'intervention au Sud-Liban, incidents et exactions ont été dénoncés et stoppés par l'état-major israélien. Des limites ont été fixées au déploiement et au rôle des « forces libanaises », mais les craintes persistent. En raison de la tension toujours très vive et au cas où la situation dégénérerait de nouveau, Israël dispose d'un moyen de pression : la fermeture de la « bonne frontière ». En effet, tout passe par Israël, y compris les soldes qui continuent d'être envoyées régulièrement de Beyrouth aux militaires restés sous les ordres du capitaine Haddad.

FRANCIS CORNU.

En Cisjordanie

UN FEDAYIN EST TUÉ AU COURS D'UN RAID CONTRE UNE COLONIE RELIGIEUSE

Un fedayin a été tué dans la nuit du dimanche à lundi 12 juin, au cours d'un raid palestinien contre la colonie religieuse de Mehoulla, en Cisjordanie, située à moins de 1 kilomètre de la frontière jordanienne.

Le commando venu de Jordanie, était composé de quatre fedayin et avait, selon les autorités israéliennes, l'intention d'occuper une maison et de s'emparer d'otages. L'un des attaquants a été tué au cours d'un accrochage avec la garde locale et les trois autres se sont enfuis.

Le dernier incident dans ce secteur remonte au mois d'août 1977, lorsqu'un groupe de fedayins avait tenté de pénétrer à Achdoth Yaakov. La colonie de Mehoulla a été fondée en 1969 par les religieux du Mouvement ouvrier Mizrahi. L'opération a été revendiquée par le Fath dans un communiqué rendu public à Beyrouth. — (U.P.I., Reuter.)

EUROPE

Italie

Fort taux d'abstention le premier jour du double référendum

De notre correspondant

Rome. — Les résultats des référendums sur l'ordre public et le financement des partis par l'Etat devaient être connus ce lundi 12 juin en fin de soirée. Si le « *oui* » l'emporte — ce qui est peu probable. — les lois concernées seraient abrogées.

Le premier jour de vote, dimanche, a enregistré une affluence nettement plus faible que d'habitude. Seuls 61,7 % des électeurs se sont déplacés, contre 73,8 % le 12 mai 1974 pour le référendum sur le divorce et 76,3 % le 20 juin 1976 pour les élections législatives. Les bureaux de vote étaient ouverts jusqu'à lundi 14 heures. On soulignait néanmoins à Rome que les Ita-
Ces heurts se seraient produits
liens n'attendent pas le dernier moment pour voter, le fort taux d'abstention risquait de se confirmer à la clôture des urnes.

C'est surtout l'indifférence des électeurs, déconcertés par ce vote ambigu, qui expliquerait le faible score de la première journée. Les partis politiques ont donc multiplié les appels pour que les électeurs aillent voter ce lundi, et qu'ils votent « *non* ». Commentaire significatif de *l'Unita*, organe officiel du parti communiste : « *Il faut savoir que l'extrême gauche et l'extrême droite s'apprêtent à considérer les abstentions et les vote blancs comme autant de désaveux à la démocratie.* » Le quotidien d'extrême gauche *Lotta Continua* lui a répondu en ces termes : « *Votons oui pour ne pas dire oui tous les jours aux fonctionnaires du régime, pour abroger une loi qui tue et alimente le terrorisme, pour vaincre l'inanité du système des partis.* » — R. S.

R.D.A.

DES HEURTS SE SERAIENT PRODUITS A ERFURT LE 28 MAI

Hambourg (*A.F.P.*). — De nouveaux accrochages entre des jeunes gens et la police se sont produits le 28 mai dernier à Erfurt, en R.D.A., selon l'hebdomadaire ouest-allemand *Der Spiegel*. Ils se seraient produits à l'occasion de la fête de l'organe du parti communiste, *Das Volk*. La police est intervenue pour faire évacuer des jeunes gens. Une jeune photographe aurait été attaquée par un chien policier, selon les informations du *Spiegel*. Les jeunes gens, six cents à sept cents, auraient protesté en lançant des bouteilles vides et des pierres sur la police.

Irlande du Nord

Un rapport d'Amnesty International sur les brutalités policières provoque des remous à Londres et à Belfast

De notre correspondant

Londres. — Avant même sa publication, le rapport d'Amnesty International sur les brutalités policières en Irlande du Nord — dont le contenu a été largement révélé par des fuites publiées dans plusieurs journaux — provoque de vifs remous dans les milieux politiques de Londres et de Belfast. M. Mason, le secrétaire d'Etat à l'Irlande du Nord, a déjà annoncé l'ouverture d'une enquête privée sur les « méthodes et procédures policières », mais sa décision ne semble avoir satisfait personne.

Les divers groupes de défense des droits civiques estiment qu'une enquête privée ne pourra être « indépendante » et ils critiquent surtout les termes de référence de l'enquête qui exclut l'examen des cas individuels en considérant que les victimes de violences peuvent porter plainte auprès des autorités judiciaires appropriées. La police et particulièrement la Royal Ulster Constabulary déplorent que l'enquête projetée apparaisse comme une condamnation de son action qui, dit-elle, a donné des résultats positifs.

Malgré l'engagement pris par M. Mason de rendre publiques les conclusions de l'enquête privée, il apparaît que cette formule pourra difficilement éliminer les doutes sur les méthodes employées par la police. L'internement sans jugement ayant été supprimé, la lutte anti-terroriste en Irlande du Nord repose maintenant sur les aveux des suspects. Entre 70 % et 90 % des condamnations sont fondées sur les aveux complets ou partiels recueillis par la police au cours des interrogatoires.

Les autorités policières affirment qu'un suspect, isolé pour une période de trois jours à une semaine dans un « centre d'interrogation », notamment à la prison de Castlereagh, et confronté à des témoignages irréfutables, finit par « craquer ». Mais, ajoutent-elles, celui qui a avoué est encouragé ensuite à se plaindre d'avoir été victime de brutalités. Il s'inflige, au besoin, des blessures pour éviter des représailles da la part de ses camarades terroristes. Les groupements pro-catholiques estiment cependant que l'obligation, pour les policiers, d'obtenir des aveux des suspects les poussent à commettre des exactions qui sont ensuite couvertes par la traditionnelle solidarité de leurs corps.

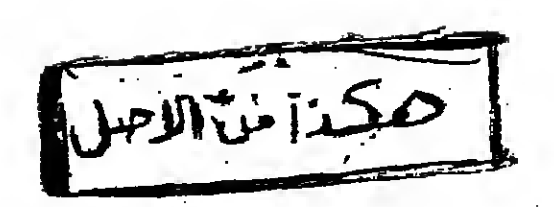
Une enquête publique qui permettrait de citer des témoins à comparaître et d'obtenir la communication de documents administratifs, notamment les rapports des médecins de la police, assurerait une vérification plus sûre des allégations des victimes. Amnesty International ne cite pas le nom des plaignants, et le gouvernement britannique justifie son rejet d'une enquête publique par le refus de l'organisation internationale de communiquer les noms de ses informateurs.

Soixante-dix-huit cas examinés

Les brutalités policières citées par le rapport sont malheureusement de type classique : coups sur tout le corps, notamment sur les organes génitaux, poignets tordus ; certains détenus ont été tirés par les cheveux ou soulevés de terre par les oreilles, obligés de se tenir debout ou accroupis pendant des heures, projetés, la tête la première, contre le mur... Sur les soixante-dix-huit cas examinés par les quatre enquêteurs d'Amnesty International, en coopération avec les autorités, 50 % reposent sur des rapports établis par des médecins indépendants, après les interrogatoires. La police refuse cependant toujours de communiquer les rapports de ses médecins, en prétendant qu'il s'agit d'affaires « sub judice ». Les enquêteurs d'Amnesty International contestent les allégations des autorités selon lesquelles des prisonniers, qui avaient avoué, se seraient infligé des blessures à eux-mêmes.

L'affaire a provoqué une solidarité des médias. L'Indépendant Broadcasting Autority, l'organisme administratif qui « coiffe » le réseau de radio-télévision commerciale, a imposé l'ajournement de la diffusion d'un programme de la société de télévision Thames sur les brutalités policières en Ulster, en estimant qu'il était nécessaire d'attendre la publication officielle et complète du rapport d'Amnesty International. Les producteurs du programme, soulignant que l'essentiel avait été largement révélé par des « fuites », et accusant le gouvernement de faire pression sur l'IBA, décidèrent alors de proposer leur émission à leur principal concurrent, la B.B.C., qui le diffusa intégralement. Commentant favorablement la réaction des médias, le *Sunday Times*, dans un éditorial, écrit : « *L'IBA est une grosse menace à la liberté de l'information dans ce pays.* » Le journal souligne qu'un reportage sur l'Irlande du Nord demande jugement et sensibilité. « *Mais*, conclut-il, *telle est la responsabilité des journalistes, et l'un des risques de la presse libre.* »

HENRI PIERRE.



EUROPE

Grande-Bretagne

APRÈS LA LIBÉRATION DE SES AUTEURS

« L'affaire du train postal » devient une épopée publicitaire

De notre correspondant

Londres. — Bruce Reynolds, un des leaders, et principal « cerveau » de l'audacieuse attaque du train postal Londres-Glasgow, en 1963, vient de sortir de prison. Comme tous ses complices, condamnés à des peines allant de vingt-cinq à trente ans de prison, il a été libéré sur parole après avoir passé dix ans sous les verrous. Finalement, un seul des bandits est encore détenu, qui avait été repris après une « cavale » spectaculaire de trois ans.

Bruce Reynolds est sorti trop tard pour figurer, aux côtés d'une dizaine de ses camarades, dans plusieurs programmes de télévision, projetés à l'occasion de la publication d'un nouveau livre sur ce qui a été considéré comme le « plus grand vol du siècle ». D'autres ouvrages ont retracé, à partir du procès, les diverses étapes de cette odyssée criminelle, depuis la rigoureuse sélection des « spécialistes » du gang jusqu'à l'exécution d'une précision toute militaire d'un plan minutieusement préparé.

L'originalité du livre de M. Read (1) est qu'il s'appuie sur les récits et les témoignages des principaux participants actuellement en liberté surveillée, et qui se sont constitués en société pour protéger leurs intérêts. Malgré la discrétion des éditeurs, chacun d'entre eux aurait reçu 10 000 livres pour prix de sa coopération, sans parler des cachets payés par la radio et la télévision.

Ainsi M. Read a été en mesure d'apporter des indications complémentaires sur la psychologie et les motivations de ces « vilains », les uns étant de vulgaires truands, d'autres étant animés non pas tant par l'appât du gain que par la tentation d'un défi à la société. Beaucoup vivaient dans une sorte de rêve éveillé, d'autres étaient mythomanes, ou atteints de la folie des grandeurs, comme celui qui se considérait comme un « nouveau Pasteur ».

L'attente inquiète dans l'obscurité en attendant l'arrivée du train à l'heure H tandis que les « spécialistes » fixent un faux signal rouge et coupent les fils téléphoniques, précédant l'assaut final sur le mécanicien et les employés des postes, puis l'épuisant chargement des cent vingt sacs postaux contenant 2 500 000 livres, tous les détails de ce film à suspense sont de nouveau évoqués, mais du point de vue des assaillants, qui, au demeurant, ne pèchent pas par excès d'humilité.

Mais le rêve se transforme en cauchemar pour ces hommes rapidement traqués, pourchassés, arrêtés et sévèrement condamnés, malmenés en prison, enragés quand l'énorme butin a été dilapidé par des receleurs indélicats. De temps à autre, des « amis » organisent pour leur compte des opérations punitives afin d'obliger les malhonnêtes à restituer l'argent volé.

Malgré tout, on s'interroge sur l'authenticité de leur récit. On se demande si, pour des raisons commerciales, les assaillants n'ont pas affabulé avec la complicité tacite des éditeurs et de l'auteur. L'ex-colonel SS Otto Skorzeny, le libérateur de Mussolini du Gran Sasso, aurait-il organisé leur raid du train postal ? M. Read, citant deux des [...]ts trahissant leurs camarades, déclare qu'il s'agit là d'une pure invention visant à stimuler l'intérêt des auditeurs et des lecteurs. Pourtant, à la télévision, il a observé à ce sujet un silence complaisant et complice sans doute pour assurer la promotion commerciale du livre.

Un des programmes créa un certain malaise par l'insistance avec laquelle le petit groupe des « détrousseurs de train » était présenté comme de joyeux drilles, engagés dans une grande partie de rigolade et heureux de jouer un bon tour à l'autorité.

Apparemment assez contents d'eux, ces « héros » racontèrent complaisamment leur exploit, déplorant la sévérité des peines puisque, après tout, le raid n'avait fait aucune victime.

Tout de même conscient qu'il était un peu gênant pour l'éducation de la jeunesse de les présenter sous un jour aussi sympathique, le producteur donne la parole aux chefs de la police, qui rappelèrent qu'il s'agissait de repris de justice ayant mené une opération criminelle et anti-sociale.

A noter aussi que le livre consacre quatre lignes seulement au matraquage du mécanicien, frappé alors qu'il tentait de s'interposer. Il ne devait pas se remettre de cette attaque et ne put reprendre son travail avant de mourir d'une grippe quatre ans plus tard.

Les British Railways lui donnèrent un certificat de satisfaction pour son courage, accompagné d'un chèque de 25 livres... — H. P.

(1) *The train robbers. Their story*, éditeurs W.H. Allen.

Portugal

UN MILITANT D'EXTRÊME GAUCHE EST TUÉ LORS D'UNE MANIFESTATION

Lisbonne *(A.F.P., A.P., Reuter.)*. — José Morais, un jeune militant de l'Union démocratique populaire (U.D.P., extrême gauche), a été tué le samedi 10 juin, à Lisbonne, lors d'affrontements entre membres de l'U.D.P. et un groupe de nationalistes d'extrême droite.

A l'occasion de la fête nationale du Portugal, trois cents militants d'extrême droite se sont rassemblés autour de la statue du poète Luis de Camoens en chantant l'hymne national et en faisant le salut fasciste. Aux cris de « *A bas le fascisme !* », des contre-manifestants de l'U.D.P. ont tenté d'interrompre la manifestation. La police est alors intervenue, tirant en l'air pour disperser les manifestants. Des coups de feu sont également partis de la foule. L'U.D.P. a accusé la police d'avoir « assassiné » José Morais. Les Jeunesses socialistes ont également condamné les forces de l'ordre, dont le rôle, disent-elles, est de « *défendre la démocratie* » et non de protéger « *un groupe de fascistes* ».

La police n'a fait aucun commentaire, rappelant que la manifestation d'extrême droite avait été autorisée.

Finlande

Le premier ministre, M. Kalevi Sorsa est réélu président du parti social-démocrate

De notre correspondant

Helsinki. — Le XXXIe congrès du parti social-démocrate finlandais, qui s'est tenu du 8 au 11 juin, a été dominé par les problèmes liés à la crise économique et au chômage. L'unité persistante du parti s'est traduite par la réélection à l'unanimité à la présidence du premier ministre, M. Kalevi Sorsa. Les premier et deuxième vice-présidents, M. Veikko Helle et Mme Pirkko Työtäjärvi, et le secrétaire, M. Ulf Sundqvist, ont également été réélus.

Le document adopté par le congrès trace les grandes lignes de la politique du parti pour les années 80. On y insiste sur le rôle de l'Etat dans la planification de l'économie et des investissements des entreprises. Pour les sociaux-démocrates, le pouvoir des banques (toutes privées) doit être limité ; ils proposent que le gouvernement soit majoritairement représenté dans les conseils d'administration de ces établissements, comme dans les compagnies d'assurance.

La motion reflète aussi les points de vue traditionnels du parti sur une augmentation des pouvoirs du Parlement et du gouvernement, notamment par une diminution des prérogatives du président de la République en matière de politique intérieure. Dans son discours d'ouverture, M. Sorsa s'est prononcé en faveur de la poursuite de la coopération au sein du gouvernement qu'il préside entre centristes, sociaux-démocrates et communistes, seul moyen de « *faire front à la droite* », même « *s'il n'est pas facile de vivre* » avec le parti du centre. Il reproche surtout à celui-ci de manquer de ligne idéologique et de favoriser les interférences de la « réaction » sur la politique gouvernementale.

M. Sorsa s'est ensuite penché vers sa gauche pour constater que « *les communistes sont un cas plus clair que les centristes* » : l'aile majoritaire du P.C. soutient la politique du gouvernement, alors que la minorité reste dans l'opposition. L'entente avec le P.C. comporte toutefois des limites que M. Sundqvist a définies dans un discours qui était une réponse à la proposition d'un programme commun suggéré récemment par M. Saarinen, le président du P.C. M. Sundqvist considère que « *les conditions nécessaires à des négociations entre les deux partis en vue d'un programme commun sont inexistantes* ». M. Sundqvist a surtout mis l'accent sur les différences idéologiques qui séparent les deux partis et qui rendent impossible « *toute coopération sur des objectifs à long terme* ».

Le parti s'est ainsi penché sur lui-même. Le mouvement social-démocrate marque le pas : il compte plus de 100 000 adhérents, qui représentent 15 % de l'électorat social-démocrate. De 1970 à 1976, il avait enregistré 40 000 nouvelles adhésions. Mais, en 1977, le nombre des membres du parti avait baissé pour la première fois depuis 1964. Sa structure sociale est en train de changer. Les travailleurs du bâtiment et de l'industrie, qui constituaient auparavant plus de la moitié des membres du parti, n'en représentent que moins du tiers à présent. La part des « cols blancs » est par contre en augmentation. La moyenne d'âge des adhérents est de quarante-quatre ans. La classe d'âge la plus importante est celle des trente à trente-neuf ans ; 34 % des membres sont des femmes. Rappelons que les sociaux-démocrates occupent actuellement cinquante des deux cents sièges du Parlement et qu'ils contrôlent les plus grandes centrales syndicales. Nombre de leurs membres sont à la direction des conseils d'administration des entreprises d'Etat, mais certains ministères, comme le ministère de la défense et des affaires étrangères, échappent à leur direction.

PAUL PARANT.

Union soviétique

La F.S.M. attaque les « syndicats libres » créés dans les pays de l'Est ainsi que leurs défenseurs en Occident

De notre correspondant

Moscou. — A la veille de la soixante-quatrième session de la Conférence internationale du travail, qui doit se tenir à Genève, le secrétariat de la Fédération syndicale mondiale (F.S.M.) s'en est pris violemment à la création de « *syndicats libres* » dans les pays socialistes, dans une déclaration publiée le dimanche 11 juin par le journal des syndicats soviétiques *Troud*.

Dénonçant « *les attaques calomniatrices contre les syndicats des pays socialistes* », la F.S.M. affirme que leurs organisateurs « *s'ingèrent dans les affaires intérieures d'autres syndicats en tentant de montrer que dans ces pays existent d'autres « forces syndicales ». En réalité, il s'agit de renégats « dissidents » qui n'ont rien de commun avec les travailleurs* ».

Pour la F.S.M., la liberté syndicale n'est nulle part dans le monde mieux garantie que dans les pays socialistes, où, affirme-t-elle, « *90 % des travailleurs prennent une part active à des syndicats totalement démocratiques, disposant ainsi d'une totale liberté pour défendre leurs droits* » (1). Le secrétariat de la F.S.M., dont le siège est à Prague, et qui est largement influencé par les pays du bloc socialiste, considère que les « *nouvelles campagnes vont dans le même sens que les efforts des milieux militaristes de l'impérialisme qui cherchent à gêner le processus de la détente internationale et le développement de la coopération entre les peuples* ». En conclusion, le secrétariat de la F.S.M. appelle les organisations fédérées à se prononcer activement contre ces « *campagnes calomniatrices* » tout en regrettant que d'autres organisations syndicales internationales (notamment la Confédération internationale du travail, dont le siège est à Bruxelles, et la Confédération internationale des syndicats libres se soient « *laissées prendre à cette provocation* ».

Il est permis de penser que la mise en garde de la F.S.M. s'adresse aussi à des organisations syndicales membres de cette fédération et qui, comme la C.G.T., ont exprimé leur préoccupation au sujet des libertés syndicales en U.R.S.S. et soutenu dans une certaine mesure la création de syndicats « *indépendants* de l'*Etat* » dans ce pays.

DANIEL VERNET.

(1) C'est précisément parce qu'ils ne parvenaient pas à se faire défendre par les syndicats officiels que M. Khlebanov et ses amis avaient créé « un syndicat libre ». L'appui des centrales occidentales est dû aux arrestations et internements dont sont l'objet les fondateurs du mouvement tant en U.R.S.S. qu'en Pologne.

Suisse

DEUX EXTRÉMISTES OUEST-ALLEMANDS SONT JUGÉS A PORRENTRUY

De notre correspondant

Berne. — Des mesures de sécurité exceptionnelles ont été prises pour assurer le déroulement normal du procès de deux extrémistes ouest-allemands, Gabriele Kröcher et Christian Möller, qui s'est ouvert ce lundi 12 juin, sous la garde de plus de deux cents policiers dans le château de Porrentruy, ancienne place forte médiévale, où siège la cour d'assises. Par mesure supplémentaire de précaution, les journalistes et les quelques personnes autorisées à assister aux délibérations, de même que l'avocat de la défense, ont été avertis qu'ils seraient minutieusement fouillés avant de pénétrer dans la salle d'audience.

Qualifiée de « *terroriste extrêmement dangereuse* » par les autorités ouest-allemandes, qui ont d'ailleurs demandé son extradition, Gabriele Kröcher et son compagnon doivent répondre des coups de feu tirés le 20 décembre 1977 sur deux douaniers suisses, au poste frontière de Fahy, non loin de Montbéliard.

Au lendemain de l'enlèvement de Hanns Martin Schleyer, l'arrestation en Suisse de ces deux Allemands avait fait grand bruit. Cependant ils appartiendraient, non pas à la Fraction armée rouge, mais à une autre organisation, le Mouvement du 2 juin, qui serait liée à un groupe intitulé Résistance armée contre l'impérialisme.

Durant l'instruction, les deux prévenus se sont refusés à toute déclaration et ont fait une grève de la faim pour protester contre leurs conditions de détention dans les cellules de « haute sécurité » de la prison de Berne. Trois de leurs quatre avocats ont déjà déposé leur mandat pour s'élever contre les entraves qu'ils rencontraient dans la défense de leurs clients. Les inculpés sont passibles d'une peine de vingt ans de réclusion. — J.-C. B.

ASIE

Les pays membres de l'ASEAN dénoncent la politique commerciale « égoïste » du Japon

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. — Le Japon, ou plus exactement sa politique commerciale dans la région, se trouvera une fois de plus sur la sellette lors de la réunion des ministres des affaires étrangères des pays de l'ASEAN (Association des nations de l'Asie du Sud-Est), du 14 au 17 juin, dans la cité balnéaire de Pattaya, en Thaïlande. Ces pays — Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande — attendent depuis onze mois la concrétisation de la « doctrine Fukuda » et des promesses faites par le premier ministre japonais lors de la conférence de Kuala-Lumpur, en août dernier (*le Monde* des 4 et 7-8 août 1977).

Les promesses portaient notamment sur l'aide au développement, le « fair play » commercial et l'assouplissement des barrières douanières, la participation de Tokyo à la création d'un fonds de stabilisation des matières premières et l'avènement de relations « à cœur ouvert », selon l'expression de M. Fukuda. Il s'était également engagé à participer pour 1 milliard de dollars au financement des cinq grands projets industriels qui doivent être les *piliers de l'Association*.

Lassés d'attendre, les cinq pays, dont les économies dépendent à des degrés divers de l'aide japonaise, critiquent de plus en plus souvent, par le biais de leur presse, la *« politique égoïste »* du Japon, qui, disent-ils en substance, achète leurs matières premières et loue leur main-d'œuvre à bas prix, inonde en retour les marchés locaux en produits manufacturés, et refuse les leurs sous prétexte de mauvaise qualité.

Une enquête, réalisée conjointement par l'Institut des sciences indonésien et l'Institut japonais pour les économies en voie de développement, est révélatrice de cette humeur.

L'enquête, publiée récemment par le quotidien indonésien *Kompas*, fait valoir la très faible contribution des investissements privés japonais au développement de l'économie indonésienne et à la réalisation des objectifs du IIe Plan quinquennal (1975-1979). Les secteurs privilégiés par les investisseurs nippons, ici comme ailleurs, sont ceux des industries d'extraction minière, de l'exploitation forestière, des textiles et de la métallurgie. En revanche, seulement 1 % du total a été investi dans le secteur agricole où végètent, en dessous de la ligne de pauvreté absolue, quelque quinze millions de chômeurs et de ruraux sous-employés, ce qui fait dire à la Banque mondiale elle-même que la situation y est *« effrayante »*.

Le rapport souligne qu'au cours des dix dernières années plus de deux cents projets japonais ont fourni des emplois à quarante-cinq mille personnes seulement. Dans le même temps, la force de travail s'est accrue de quatorze millions de personnes... Les investissements ont permis un accroissement du revenu national qui ne reflète en rien la réalité socio-économique du pays dans son ensemble. Ils ont en outre contribué, étant donnés leurs choix, à la destruction de l'artisanat et de petites entreprises, notamment dans le secteur du tissage.

Enfin, l'affaire de la fonderie d'aluminium d'Asahan a fait couler beaucoup d'encre ces derniers temps. De 850 millions de dollars, le coût de cet ambitieux projet nippo-indonésien vient de bondir à 2 milliards de dollars : l'inflation et *« d'autres facteurs économiques »*, dit-on à Djakarta, sont responsables de cette hausse. Le gouvernement voit ainsi sa part (10 %) enfler considérablement. *Mais ce n'est pas tout :* les Japonais veulent lui imposer, pour faire tourner l'usine, l'importation de bauxite d'Australie *alors* que l'Indonésie est non seulement productrice de ce minerai mais encore en exporte.

Compte non tenu des importations de pétrole indonésien, la balance commerciale du Japon avec les pays de l'ASEAN présentait, en 1977, un excédent de 1 700 millions de dollars. La Thaïlande prévoit notamment cette année un déficit de sa balance commerciale de 2 milliards de dollars, soit le double de celui de 1977. Le déficit avec le seul Japon augmentera proportionnellement : il était de plus de 700 millions de dollars en 1977.

Des négociations se poursuivent pour réduire ces inégalités. Mais, de même que pour l'Indonésie, la Thaïlande est en position de traiter avantageusement avec Tokyo alors que son souci prioritaire reste d'attirer le capital étranger, et notamment japonais, et qu'elle compte demander lors de la réunion de Pattaya, de nouveaux crédits au Japon pour d'importants travaux d'infrastructure (1). Tous ces problèmes devraient être abordés lors de la réunion du 14 juin, en présence de M. Sonoda, ministre japonais des affaires étrangères.

Les pays de l'ASEAN restent demandeurs et, de surcroît, dans une conjecture internationale peu favorable aux investissements étrangers. Les gains qu'ils pourraient obtenir de cette rencontre dépendront sans doute bien plus de la bonne volonté du gouvernement et du patronat japonais que d'un rapport de force équilibré.

R.-P. PARINGAUX.

(1) Selon une enquête faite au Japon, les principaux facteurs qui déterminent les industriels nippons à investir à l'étranger sont : la stabilité politique, les privilèges et avantages financiers et les bas salaires de la main-d'œuvre locale.

Chine

M. Hua Kuo-feng dénonce l'ingérence des deux « super-puissances » en Afrique

M. Tolstikov, ambassadeur soviétique en Chine depuis 1970, a quitté définitivement son poste à Pékin samedi 10 juin. Son remplacement n'est pas prévu pour le moment, dit-on à l'ambassade soviétique, et M. A.A. Brejnev fait désormais fonction de chargé d'affaires. M. Leonid Ilyitchev, vice-ministre des affaires étrangères et chef de la délégation soviétique aux négociations frontalières sino-soviétiques, demeure à Pékin où, selon lui, les pourparlers se déroulent *« normalement »*.

M. Ilyitchev a, par ailleurs, qualifié, dimanche, d'*« absurdités »* les déclarations chinoises accusant l'U.R.S.S. d'être à l'origine des mesures prises par Hanoï contre les Chinois du Vietnam (*le Monde* daté 11-12 juin). Au même moment, à Ho-Chi-Minh-Ville, un important dirigeant vietnamien a accusé les Chinois d'être responsables du conflit frontalier khméro-vietnamien. M. Mai Chi Tho, maire adjoint de Ho-Chi-Minh-Ville, membre du comité central du P.C., frère de M. Le Duc Tho et responsable de la sécurité au Sud, a affirmé que Pékin *« avait incité le Cambodge »* à la guerre, lui avait fourni des armes, avant de lever l'épouvantail de la *« persécution et de l'expulsion »* des Chinois résidant au Vietnam.

Dimanche, s'est produit à Pékin un nouvel incident diplomatique sino-soviétique, le second en quatre jours. Au cours du banquet donné en l'honneur du premier ministre des Fidji, Ratu Sir Kamisese Mara, le vice-premier ministre chinois, M. Li Hsien-nien, a dénoncé *« la super-puissance qui se proclame l'« allié naturel » du tiers-monde et se camoufle derrière son « soutien à la libération nationale » et « l'amitié et la coopération »* et *qui tente par tous les moyens de rentrer en force dans la région du Pacifique-Sud »*, ce qui a entraîné le départ des diplomates des pays de l'Est présents.

Samedi, le président Hua Kuo-feng avait reçu à Pékin le chef de l'Etat rwandais, M. Juvénal Habyarimana, en visite officielle en Chine. *« L'hégémonisme et l'impérialisme tentent, de nombreuses façons, de commettre des action de sabotage en Afrique »*, a déclaré à cette occasion le chef du P.C. chinois. *« Les affaires de l'Afrique devraient être dirigées par les peuples africains eux-mêmes (...). Pour les besoins de l'agression et de la concurrence,* ces deux *puissances hégémoniques* (l'U.R.S.S. et les Etats-Unis) *se mêlent des affaires africaines et compromettent l'unité des pays africains »*. Pour sa part, le général Habyarimana a remercié la Chine pour sa coopération *« dynamique, généreuse et efficace »* avec le Rwanda, et pour sa contribution à *« la décolonisation du continent africain et à la libération de tous les peuples encore soumis à la domination sous toutes ses formes (...) »*. *« L'Afrique*, a-t-il conclu, *a pris acte de l'« appui indéfectible » que la Chine a accordé et s'est engagée à accorder aux mouvements de libération. »* Un accord de coopération bilatéral a été conclu. Le chef de l'Etat du Libéria, M. Tolbert, est attendu en visite officielle à Pékin le 19 juin.

Au Proche-Orient, la Chine paraît bénéficier de la crainte suscitée dans les pays du Golfe par le *« danger communiste »*, en l'occurrence soviéto-cubain. Le récent coup d'Etat en Afghanistan, la situation dans la corne de l'Afrique, ont renforcé l'inquiétude des régimes conservateurs, qui voient en Moscou l'*« ennemi principal »*. Des contacts auraient été pris avec Pékin pour l'établissement de relations diplomatiques entre la Chine et plusieurs Etats du Golfe. — *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*

Philippines

L'ANCIEN SÉNATEUR AQUINO POURRAIT BÉNÉFICIER DE L'AMNISTIE

Manille *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*. — Le président Marcos a officiellement pris lundi 12 juin ses fonctions de premier ministre au cours de la session d'ouverture de l'Assemblée nationale consultative élue en avril. Aux termes d'amendements constitutionnels adoptés en 1977, le chef de l'Etat occupe également le poste de chef du gouvernement.

M. Marcos a d'autre part signé dimanche un décret accordant l'amnistie aux détenus politiques *« méritant la compréhension et le pardon de la nation »*. Ces dispositions pourraient permettre la libération de l'ancien sénateur Aquino, principal responsable de l'opposition, détenu depuis la proclamation de la loi martiale, en 1972. Il avait été condamné à mort en novembre par un tribunal militaire, mais le président avait fait rouvrir son procès.

Dans le cadre du nouveau décret présidentiel, six cent trente accusés de subversion, ont été amnistiés et huit autres accusés d'avoir participé en 1972 à un complot visant à assassiner M. Marcos se sont vu accoder la liberté provisoire.

Enfin, sept personnes ont été tuées et deux autres blessées samedi par l'explosion d'une bombe, près d'un poste militaire, dans le sud des Philippines.

LA XIe COUPE DU MONDE DE FOO

Le premier tour

C'est une certitude depuis le dimanche 11 juin. La finale de la onzième Coupe du monde de football prévue le 25 juin au stade de River-Plate à Buenos-Aires n'opposera pas deux équipes sud-américaines. Pour le deuxième tour de l'épreuve disputée les 14, 18 et 21 juin on trouvera dans le groupe A basé à Buenos-Aires (River-Plate) et à Cordoba, quatre sélection européennes : la République fédérale d'Allemagne, l'Autriche, l'Italie et les Pays-Bas. Le groupe B, qui jouera à Rosario et à Mendoza, rassemblera trois sélections sud-américaines : l'Argentine, le Brésil et le Pérou, et une européenne, la Pologne.

Fait rarissime, quatre équipes classées tête de série ont terminé secondes de leur groupe, malgré l'avantage qui leur était accordé de disputer tous leurs matches sur un même terrain. Si la première place de la Pologne, demi-finaliste de la dernière Coupe du monde n'est pas vraiment une surprise dans le groupe II, on peut parler de retour inattendu au premier plan pour l'Italie, et plus encore pour le Pérou, vainqueurs respectivement des groupes I et IV. La plus grande révélation reste pourtant l'Autriche qui n'avait plus participé à la phase finale de l'épreuve depuis 1958 et qui a devancé le Brésil dans le groupe III. Une autre équipe est passée tout près d'une grande sensation : la Tunisie, qui a tenu en échec samedi 10 juin

La France... en maillot rayé

De notre envoyé spécial

Buenos-Aires. — *« C'est ça, le football »*, titrait *El Grafico*, dimanche 11 juin, après la victoire de la France sur la Hongrie (3 à 1) *pour* son troisième et dernier match en Coupe du monde. Ainsi, avant son départ, l'équipe de France a réussi la conquête d'un public qu'elle venait pourtant d'indisposer à sa *négligence*.

Spectateurs de Mar-del-Plata et téléspectateurs ont en effet dû attendre pas moins de quarante minutes avant de voir les Français vêtus des maillots rayés vert et blanc du club local de Kimberley. Le délégué, M. Henri Patrelle, avait omis de lire la dernière circulaire de la Fédération internationale, qui précisait la couleur des tenues pour chaque match. Il avait amené dans la grande station balnéaire argentine un seul jeu de maillots blancs, semblables à ceux des Hongrois.

Cette omission coûtera probablement très cher à la Fédération française, qui devra notamment dédommager les organismes de *télévision*, mais elle n'a pas empêché les joueurs de disputer une partie spectaculaire, fertile en occasions de buts.

En alignant avec bonheur, face à la meilleure équipe de Hongrie, tous les joueurs qui n'étaient pas entrés sur le terrain lors des deux matches précédents, Michel Hidalgo a pu vérifier la richesse de son effectif. Un atout qui aurait pu être déterminant pour la suite de la compétition.

A la lumière des résultats de la troisième journée, il apparaît qu'un score nul contre l'Argentine aurait suffi à la France pour se qualifier.

Alors que la plupart des sélections nationales présentes en Argentine se repliaient sur elles-mêmes pour mieux se concentrer et se préparer à une lutte sans merci, Michel Hidalgo a voulu laisser l'équipe de France dans un environnement plus humain, même si l'importance de la délégation officielle, avec sans doute trop de présidents de clubs ou d'entraîneurs, ne lui a pas toujours facilité la tâche.

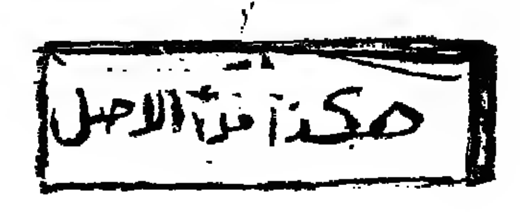
Force est de constater que l'équipe de France a manqué ses deux grands rendez-vous avec l'Italie et l'Argentine avant de se retrouver pleinement pour un match sans influence pour la qualification. G. A.

n'a mis e

Prem

Préparation d'été au CAPA

Chez Flamm



MONDE DE FOOTBALL EN ARGENTINE

n'a mis en vedette aucune équipe

les champions du monde allemands. Auparavant, les Tunisiens avaient dominé les Mexicains et avaient été battus de justesse par les Polonais.

Parmi les grandes déceptions de cette Coupe du monde, on trouve bien sûr les principaux éliminés du premier tour : les Français et surtout les Hongrois qui ont hypothéqué leur chance dès le premier match dans le groupe I, l'Espagne dans le groupe III, et surtout l'Ecosse dans le groupe IV. Malgré une réhabilitation partielle contre les Néerlandais, les Ecossais ont donné l'impression de considérer l'épreuve comme *une fin et* non comme *un commencement*. Leur comportement hors du terrain explique sans doute leur prestation très décevante contre le Pérou et l'Iran.

Après onze jours de compétition et trois matches disputés par chaque équipe, il faut bien convenir que la Coupe du monde 1978 est plus ouverte et plus indécise que jamais. Si cinq sélections sont encore invaincues, l'Italie, la Pologne, la République fédérale d'Allemagne, le Brésil et le Pérou, aucune ne peut en effet prétendre au rôle indiscutable de favori. A des titres divers, les deux grands du football sud-américain ont connu des difficultés. Avant de tomber, face à l'Italie, le 10 juin à River-Plate, *l'Argentine avait peiné pour venir à bout* de la Hongrie et de la France. Son exil à Rosario pour le deuxième *tour* lui permettra-t-il de reprendre sa progression avec plus de sérénité ou accroîtra-t-il ses craintes de ne pas être à la hauteur des espérances de tout un peuple ?

La situation du Brésil paraît plus préoccupante encore. Après les deux premiers matches, l'entraîneur Claudio Cutinho a dû accepter de ne plus avoir l'entière responsabilité de l'équipe. A la veille du match décisif contre l'Autriche, M. Ernest Geisel, président de la République, s'est même entretenu au téléphone avec le responsable de sa délégation à Mar-del-Plata. Face aux Autrichiens, les Brésiliens ont montré un visage beaucoup plus offensif et ont gagné. Leur salut semble résider dans cette voie.

Finalistes de la dernière Coupe du monde, Allemands et Néerlandais ne se sont pas montrés plus impressionnants. Depuis 1974, à Munich, les deux équipes ont perdu leurs joueurs vedettes, et parmi les remplaçants aucun ne semble susceptible de les faire oublier. Dès lors, qui peut aujourd'hui affirmer qu'on ne verra pas, le 25 juin à River-Plate pour la finale, deux équipes venues sans ambition mais non sans atouts, comme l'Italie et l'Autriche, solides en défense et habiles en contre-attaque, le Pérou emmené par le surprenant Teofilo Cubillas, meilleur buteur du premier tour, ou la Pologne, qui a une revanche à prendre sur 1974 ?

L'ARBITRAGE EN QUESTION

(De notre envoyé spécial.)

Buenos-Aires. — Après les critiques formulées contre l'arbitre suisse, M. Jean Dubach, à propos de la rencontre Argentine-France, c'était au tour du Français, M. Robert Wurtz, d'être sur la sellette le 9 juin. Les délégations suédoise et espagnole ont émis des réserves sur sa désignation pour le match Brésil-Autriche du samedi 10 juin.

Si les Autrichiens sont déjà qualifiés pour le deuxième tour, une victoire était nécessaire aux Brésiliens pour devancer Espagnols et Suédois. Ces deux équipes ont fait valoir les excellentes relations qui existent entre la Confédération brésilienne de sport et l'arbitre français. Ce dernier a déjà été invité à plusieurs reprises à Rio, où son arbitrage assez théâtral est apprécié du public et de la presse locale, qui n'a pas hésité à le surnommer le « Nijinsky du sifflet ».

A vrai dire, le problème de l'arbitrage ne s'est vraiment posé jusqu'à présent qu'à l'occasion de la rencontre Argentine-France sur deux actions litigieuses de Marius Trésor sur Luque et de Passarella sur Six. M. Jean Dubach a, incontestablement, influencé le cours du match et peut-être le résultat par ses décisions. Dès le lendemain, l'arbitre suisse reconnaissait d'ailleurs son erreur.

« *C'est vrai,* a-t-il déclaré, après avoir vu plusieurs fois l'action à la télévision, *je me dis aujourd'hui que je ne sifflerais pas penalty contre Marius Trésor. Mais tout va très vite sur le terrain. Il faut prendre une décision en quelques secondes.* »

« *Quant à l'attaque de Six,* ajoute M. Dubach, *j'étais aussi placé très loin et il m'a semblé que le Français s'était laissé tomber volontairement, qu'il recherchait un penalty. C'est pour cela que je n'ai pas sifflé.* »

Comme chaque arbitre, M. Dubach a le droit à l'erreur. Il est parfois délicat d'apprécier en deux ou trois secondes une action répréhensible. Le principal reproche que l'on peut lui adresser, en plus de son mauvais placement sur le terrain, est, chaque fois que le doute était permis, d'avoir tranché en faveur de l'équipe locale. Dans cet esprit, c'est la désignation des arbitres qui est mise en cause à ce Mundial. La toute-puissante commission d'arbitrage a le loisir de choisir celui qui paraît le plus apte à diriger chaque rencontre. Or, celle-ci est supervisée par le docteur Artemio Franchi, président de l'Union européenne de football, les organisateurs argentins y sont des plus influents, ce qui ne manque pas de laisser la porte ouverte à toutes les suppositions.

Première défaite de l'Argentine contre l'Italie

De notre envoyé spécial

Buenos-Aires. — Déconcertante Argentine ! Buenos-Aires a connu sa troisième nuit de liesse après la victoire de l'Italie sur... l'Argentine par 1 à 0, samedi 10 juin à River-Plate. *A en juger par les embouteillages* monstres qui ont paralysé la ville une bonne partie de la nuit, on peut imaginer sans exagération que tout « *porteno* » (habitant de Buenos-Aires) possédant une voiture d'un modèle récent ou même digne de figurer dans un musée de l'automobile, munie surtout d'une batterie bien chargée pour alimenter un klaxon pendant quelques heures, un drapeau argentin et accessoirement un second aux couleurs italiennes, était au rendez-vous du centre ville, afin de fêter une deuxième fois la qualification de ces deux équipes.

Si la première défaite de l'Argentine dans cette Coupe du monde n'a pas été trop durement ressentie ici, c'est bien sûr parce qu'elle était le fait des Italiens, considérés comme des frères restés au pays et surtout parce qu'elle ne remettait pas en cause la qualification pour le deuxième tour.

Dans une savoureuse recette pour fabriquer un Argentin moyen, Tia Vicenta situait déjà l'importance de l'apport italien dans la population locale : « *Prendre dans l'ordre : une femme indienne aux hanches larges, deux cavaliers espagnols, trois gauchos fortement métissés, un voyageur anglais, un demi-berger basque et un soupçon d'esclave noir. Laisser mijoter doucement pendant trois siècles. Avant de servir, ajouter brusquement cinq paysans italiens (du sud), un juif polonais (ou allemand ou russe), un aubergiste galicien, trois quarts de marchand libanais ainsi qu'une prostituée française entière. Ne laisser reposer qu'une cinquantaine d'années puis présenter glacé et gominé.* »

Un recensement effectué en 1960 (1) établissait que, sur vingt et un millions d'Argentins, un million six cent mille étaient venus d'Italie et cinq millions étaient nés en Argentine de parents italiens. Un journaliste de la Péninsule révélait ces derniers jours, dans un article repris par la presse de Buenos-Aires, que, pour éviter un combat fratricide, Cesar Menotti, l'entraîneur argentin, et Enzo Bearzot, son collègue italien, s'étaient mis d'accord, en cas de qualification déjà assurée des deux équipes, pour aligner leurs réservistes à River-Plate.

Il n'en fut rien, samedi 10 juin, où le seul titulaire absent de l'équipe argentine était l'avant-centre Leopoldo Luque, qui souffre toujours d'une luxation au coude droit et avait surtout eu la douleur de perdre dans la journée un jeune frère, mort carbonisé dans un accident de la circulation.

Une victoire était pourtant indispensable aux Argentins pour terminer en tête du groupe I au premier tour et disputer ainsi leurs trois rencontres au second tour à River-Plate devant leurs soixante-quinze mille supporters, sur un terrain qu'ils connaissent bien, et non à Rosario, dont la capacité du stade ne dépasse pas quarante mille places. C'était compter sans l'ambition renaissante des Italiens, qui, arrivés en Argentine sans illusions, se prennent un peu plus chaque jour à croire à une troisième victoire en Coupe du monde après leurs deux premiers succès de 1934 et 1938.

Deux écoles

Il faut rendre hommage aux Italiens pour avoir livré aux Argentins un match sans concessions, alors qu'ils connaissaient déjà la qualification pour le groupe de Buenos-Aires des Allemands de l'Ouest. Mieux, cette rencontre donna lieu à une intéressante opposition de styles entre l'équipe la mieux conçue pour l'attaque et la plus experte en contre-attaque. Ce sont en effet deux écoles fondamentalement différentes qui étaient aux prises à River-Plate. De tout temps le public argentin a eu le culte de la virtuosité balle au pied. Ainsi ses footballeurs ont toujours préféré l'exploit technique à l'efficacité. Au contraire, depuis une vingtaine d'années, le football italien a délibérément choisi de sacrifier le spectacle à l'efficacité.

Si César Menotti a dû lutter depuis deux ans pour développer l'esprit collectif chez ses joueurs, il n'a pas voulu bouleverser toutes leurs habitudes. Ainsi les défenseurs argentins, qui répugnent à un strict marquage individuel, appliquent un système de zone qui leur permet d'être plus disponibles pour la relance du jeu et le soutien de leurs attaquants.

Malgré une domination presque constante, les Argentins ont rarement inquiété le gardien de but italien Dino Zoff. Pour ce dernier, le plus grand danger résidait peut-être dans les simulations de penalty des attaquants argentins, mais l'arbitre israélien, M. Klein, qui n'ignorait plus rien de la bévue de son collègue suisse lors du match précédent avec la France, ne s'est jamais laissé abuser.

« *Les Argentins sont peut-être les rois du « une-deux », mais ils n'ont jamais su aller jusqu'à trois* », ironisait un journaliste italien. De fait, les attaquants et demis sud-américains n'ont jamais pu se défaire du marquage individuel impitoyable de leurs adversaires regroupés à neuf à proximité de leur gardien. Pire ! Les Argentins ont concédé un but à Roberto Bettega, sur passe de Paolo Rossi, lors d'une des deux occasions que se sont créées les deux attaquants italiens en seconde mi-temps (67e minute).

« *Voilà le résultat de quinze à vingt ans de formation de défenseurs,* commentait Michel Hidalgo, le directeur de l'équipe de France, après le match. *Jamais ils ne se sont affolés et leurs défenseurs font preuve d'une abnégation extraordinaire pour suivre pas à pas leurs adversaires durant tout le match. Ce n'est pas comme cela que je conçois le football, mais, comme ils ont des attaquants qui peuvent marquer avec seulement deux occasions de but, il faut tirer son chapeau devant les résultats.* »

GÉRARD ALBOUY.

(1) *Argentine,* collection « Petite planète », par Pierre Kalfon. Editions le Seuil.

UNE MISE AU POINT DE LA COMPAGNIE I.D.T.

A la suite de l'article intitulé « Le monopole violé au Palais des sports ? » (le Monde du 9 juin), la société I.D.T. nous prie d'insérer les précisions suivantes :

1) L'opération « Coupe du monde de football » retransmise sur écran géant au Palais des sports est une coproduction Europe 1-Télécompagnie, SEPS et I.D.T. ;

2) S'il est vrai que la suspension de cette manifestation est intervenue à la suite des conditions de confort visuel insatisfaisantes lors de la soirée inaugurale du 2 juin 1978, il convient de souligner qu'elle n'est pas le fait de la société I.D.T. ;

3) Une expertise judiciaire étant en cours aux fins d'examiner la défectuosité éventuelle des appareils utiles aux retransmissions, il apparaît prématuré de tirer toutes conséquences, quelles qu'elles soient, avant la bonne fin de cette mission d'expertise ;

4) La société I.D.T. souligne le *fait qu'elle a sollicité une* demande de dérogation au monopole de retransmission, conformément au décret n° 78 379 du 20 mars 1978, portant application des dispositions de l'article 3 de la loi n° 72 553 du 3 juillet 1972 et aux accords conclus avec les sociétés de programmes TF 1 et A 2.

En conformité avec ces textes, cette dérogation a été accordée par l'autorité administrative compétente. La société I.D.T. ajoute que T.D.F. a donc tout logiquement apporté *son* assistance technique à la suite de cette autorisation.

CLASSEMENT APRES LE PREMIER TOUR

GROUPE I

	Pts	J	G	N	P	B.p.	Bc.
1. Italie	6	3	3	0	0	6	2
2. Argentine	4	3	2	0	1	4	3
3. France	2	3	1	0	2	5	5
4. Hongrie	0	3	0	0	3	3	8

GROUPE II

	Pts	J	G	N	P	B.p.	Bc.
1. Pologne	5	3	2	1	0	4	1
2. R.F.A.	4	3	1	2	0	6	0
3. Tunisie	3	3	1	1	1	3	2
4. Mexique	0	3	0	0	3	2	12

GROUPE III

	Pts	J	G	N	P	B.p.	Bc.
1. Autriche	4	3	2	0	1	3	2
2. Brésil	4	3	1	2	0	2	1
3. Espagne	3	3	1	1	1	2	2
4. Suède	1	3	0	1	2	1	3

GROUPE IV

	Pts	J	G	N	P	B.p.	Bc.
1. Pérou	5	3	2	1	0	7	2
2. Pays-Bas	3	3	1	1	1	5	3
3. Ecosse	3	3	1	1	1	5	6
4. Iran	1	3	0	1	2	2	8

(Pts : points ; J : nombre de matches ; G : match gagné ; N : match nul ; P : match perdu ; B.p. : but marqué ; B.c. : but encaissé.)

LES GROUPES DU DEUXIEME TOUR

GROUPE A. — Italie, R.F.A., Autriche, Pays-Bas.

GROUPE B. — Pologne, Argentine, Brésil, Pérou.



(Dessin de CHENEZ.)

Un ancien as de la Luftwaffe a rendu visite à l'équipe d'Allemagne

De notre correspondant

Bonn. — Est-ce parce qu'ils sont déçus par les performances de leur équipe nationale ? Ou plus simplement parce qu'une entreprise comme le Mundial ne saurait se dérouler sans controverse ? Toujours est-il que le public ouest-allemand enregistre quelques scandales à propos du championnat de football en Argentine.

La première commotion était survenue dès le jour de l'inauguration. La télévision crut bon, en effet, de mettre cette occasion à profit pour parler assez longtemps des problèmes politiques argentins. *Cette attitude souleva* cependant une vague d'indignation au sein du public, qui attendait « *qu'on lui parle football et non pas de politique* ».

Encore faut-il reconnaître que les téléspectateurs ouest-allemands ont pu voir aussi un reportage « politique » de Buenos-Aires allant plutôt à l'encontre des critiques dont le régime du général Videla est l'objet. Après la première victoire de l'équipe argentine, les caméras ont assez *longuement montré, en effet,* l'immense foule des spectateurs quittant le stade pour se livrer à une manifestation d'enthousiasme délirant devant le palais présidentiel.

Un nouveau choc vient d'être administré au public de la R.F.A. Avec un peu de retard et grâce, semble-t-il, aux indications de la *Frankfurter Rundschau,* on a appris que l'équipe ouest-allemande a reçu dans son camp d'Ascochinga la visite du colonel *Hans Ulrich Rudel, le grand as* de la Luftwaffe, qui a recueilli des mains d'Hitler plus de décorations qu'aucun autre combattant des armées nazies. Il y a quelques années déjà, le colonel, qui ne cache pas ses sympathies pour les mouvements d'extrême droite, avait causé en Allemagne un éclat en prenant part aux festivités d'une escadrille de l'armée de l'air. Cet incident entraîna en fin de compte la mise à la retraite de deux généraux ouest-allemands.

A Ascochinga, où même les journalistes de la R.F.A. ne peuvent pas pénétrer, le colonel Rudel a été, pour autant que l'on sache, introduit par les militaires argentins. Ceux-ci lui sont en effet très reconnaissants de les avoir aidés après la guerre à organiser leur propre force aérienne. Cela n'empêche que des controverses très vives ont été déclenchées à propos de l'attitude des joueurs et de l'entraîneur de l'équipe ouest-allemande, qui se seraient entretenus un peu trop cordialement avec le héros de l'armée nazie.

D'un autre côté cependant, le public de la République fédérale trouve aussi *quelque réconfort* dans les réactions que le Mundial provoque apparemment dans la R.D.A. Les reporters de la télévision ont en tout cas enregistré, avec une satisfaction évidente, ces jours-ci les déclarations de citoyens « d'au-delà du mur » exprimant leur soutien et leur enthousiasme pour l'équipe de la R.F.A. Beaucoup d'entre eux ont même eu l'audace de parler tout simplement de « l'équipe allemande ».

Enfin, s'il est des fanatiques du football qui éprouvent à l'occasion quelque doute sur la légitimité morale de leur passion, ils viennent de lire avec la plus vive satisfaction les propos du cardinal Josef Ratzinger, de Munich. Dans un article publié par le *Welt am Sonntag,* le prélat ne craint pas de célébrer le Mundial comme un événement qui « *par-dessus toutes les frontières* », permettrait aux hommes de se trouver « *dans le même état d'âme* ». Il voit aussi dans cette rencontre une « *aspiration vers la vie paradisiaque* ». Sans préciser s'il pense au peuple argentin, le cardinal croit encore découvrir que la grande foire sportive en Argentine serait une façon de dépasser « *l'esclavage de la vie quotidienne* » et qu'elle manifesterait aux yeux de tous « *un symbole de la vie elle-même* ».

JEAN WETZ.

(Lire pages 20 et 21 nos autres informations sportives)

(PUBLICITE)

"MAINTENANT" rien ne se fera sans vous

Appel à la souscription de 15 000 actions de 300 F pour un nouvel hebdo

Nous n'avions jamais travaillé ensemble.

Communistes, socialistes, PSU, militants d'extrême-gauche, féministes, écologistes, syndicalistes, gens de gauche avec ou sans carte, nous nous sommes trop souvent regardés en chiens de faïence.

Pour la première fois dans l'histoire de ce pays, nous avons décidé de créer quelque chose ensemble.

Ni un club, ni un cartel, ni un parti.

Un journal :

« MAINTENANT »

Pourquoi un journal, un journal-test ?

Parce que nous ne voulons pas rester sur l'échec hâtivement refoulé de mars 1978.

Parce que l'espoir est toujours vivant.

Parce que la gauche, toute la gauche, tout le mouvement ouvrier doivent changer. Au prix d'une critique lucide de nos pratiques, de nos croyances, de nos mots.

Parce qu'enrichis de nos différences, de nos divergences, de nos expériences et de nos sensibilités, nous voulons inventer ensemble une autre manière de parler, de comprendre, de vivre la politique.

Notre défi : un socialisme bien loin des dérives social-démocrates, des goulags staliniens et des carcans technocratiques.

Un journal donc.

Pas un journal de partis. Pas une revue savante. Pas un recueil de sermons, une collection de soliloques.

Ni de discours d'appareils.

Un journal différent.

Pour informer vraiment, autrement, librement.

Pour expérimenter dans notre travail collectif les idées que nous défendons tous : pluralisme, autogestion.

Ce projet rassemble une équipe de journalistes professionnels engagés et libres de leur parole. Ils disposeront d'un réel pouvoir de contrôle sur la rédaction et la gestion.

Notre ambition : un hebdomadaire politique et culturel, nourri d'enquêtes et de reportages.

Un lieu de confrontation où vous retrouverez votre vie, vos doutes, vos désirs et vos combats.

Vos combats. Les nôtres. Ceux de l'existence quotidienne, du travail et des idées. Partout. En France et dans le monde. Et si l'on essayait de parler un autre langage ? Le langage de vous et de nous. Le langage de tout le monde. Ni la langue de bois. Ni le slogan.

Et si nous vous disions, cette fois ensemble : votre participation, votre soutien nous intéressent ? Et aussi votre argent. Et si nous disions... nous vous le dirons, si vous faites vôtre ce projet, si vous nous rejoignez en devenant actionnaires de ce journal.

fondateurs

Claude Bourdet
Claude Boris
Christine Buci-Glucksman
Roger-Dosse
Jean Elleinstein
Jacques Frémontier
Hervé Hamon
Danielle Kaisergrüber
Jack Lang
Albert-Paul Lentin
Didier Motchane
Paul Noirot
Nicos Poulantzas
Nicole Questiaux
Patrick Rotman
François Turquan
Anne Valier

Politique-Hebdo, *partie prenante de cette initiative, a décidé d'arrêter sa parution et de consacrer tous ses efforts à la réussite de ce projet.*

ont signé cet appel

Jean-Paul Aron
Lucien Attoun
Marc Augé
Colette Auger
Seydou Badiou
François-Régis Bastide
Michel Beaud
Général Bécam
Maurice Benassayag
Jacques Berque
Pierre Birnbaum
Roger Blin
Simon Blumenthal
Jean-Louis Bory
Huguette Bouchardeau
Pierre Bourdieu
Pierre Bourgeade
Christian Bourgois
Jean-Marie Brohm
Jean Bruhat
Yves Cachin
Jean Cassou
Louis-Jean Calvet
Manuel Castells
Michel de Certeau
Aimé Césaire
Jean Chesneaux
M.J. et P.H. Chombart de Lauwe
Jean-Paul Clébert
Hubert Dalle
Gérard Delfau
Régis Debray
Henri Deluy
Gérard Desseigne
collectif « Dialectiques »
Bernard Dort
Georges Duby
Olivier Duhamel
René Dumont
Victor Fay
Jean-Pierre Faye
Jean-Jacques de Félice
Marc Ferro
Max-Pol Fouchet
Jacques Fournier
Gérard Fromanger
René Galissot
René Gilson
Maurice Godelier
Josyane Gougis-Moutet
Pierre Guidoni
Louis Guilloux
Philippe Haudiquet
Gilbert Hercet
Françoise Héritier
Raymond Jean
Alain Jouffroy
Edmond Jouve
Alain Joxe
Pierre Joxe
Pierre Kast
Roland Kessous
Georges Kiejman
Yves Lacoste
Simonne Lacouture
Bernard Lambert
Bernard Lavilliers
France Léa
Dominique Lecourt
Henri Lefebvre
Jacques Le Goff
Michel Leiris
Pierre Lenoël
Daniel Lindenberg
Michael Lonsdale
Jacques Madaule
Coopérative des Malassis
Richard Marienstrass
Léo Matarasso
Michèle et Armand Mattelart
Claude Mauriac
Jean-Pierre Michel
Georges Michel
Michel Mitrani
Ariane Mnouchkine
Pierre Merlin
Michel Mousel
Maurice Nadeau
Jean Narboni
Groupe Organon
Claude Otzenberger
Jean-Michel Palmier
Hélène Parmelin
Jacques Perrin
Charles Piaget
Odile Pidoux
Christian Pierret
Edouard Pignon
René-Victor Pilhes
collectif « Pratiques »
Hugues Portelli
Jean-Jacques Porchez
Jean Pronteau
Rancillac
Madeleine Rebérioux
Catherine Ribeiro
Jacques Roubaud
Philippe Robrieux
Elisabeth Roudinesco
Gilles Sandier
Renée Saurel
Catherine Sauvage
Martine Scemama
René Schérer
Sempé
Geneviève Serreau
Haroun Tazieff
Bertrand Tavernier
Frédérick Tristan
Théâtre de l'Aquarium
Jean-Pierre Vernant
Pierre Vidal-Naquet
Jean-Pierre Vigier
Colette Ysmal

Qui, Quand, Comment ?

- **Maintenant** sera écrit et réalisé par des journalistes professionnels recrutés sur le seul critère de leur compétence, sans préoccupation de dosage politique. Ils seront organisés en société de rédacteurs. L'équipe et la rédaction en chef assureront en toute indépendance la conception de chaque numéro.
- **Maintenant** paraîtra au début du mois d'octobre. Dès à présent, journalistes, maquettistes, administrateurs travaillent selon un calendrier précis et serré (d'où l'urgence de votre souscription).
- **Maintenant** comportera 64 pages, refusera l'austérité militante, le discours pontifiant, les articles passés à la moulinette. L'édito mandarinal en sera banni. Une place prépondérante sera donnée aux problèmes de société, aux débats culturels. La vie quotidienne, l'écologie, l'idéologie, la confrontation politique s'y rencontreront. Avec une priorité: le reportage.

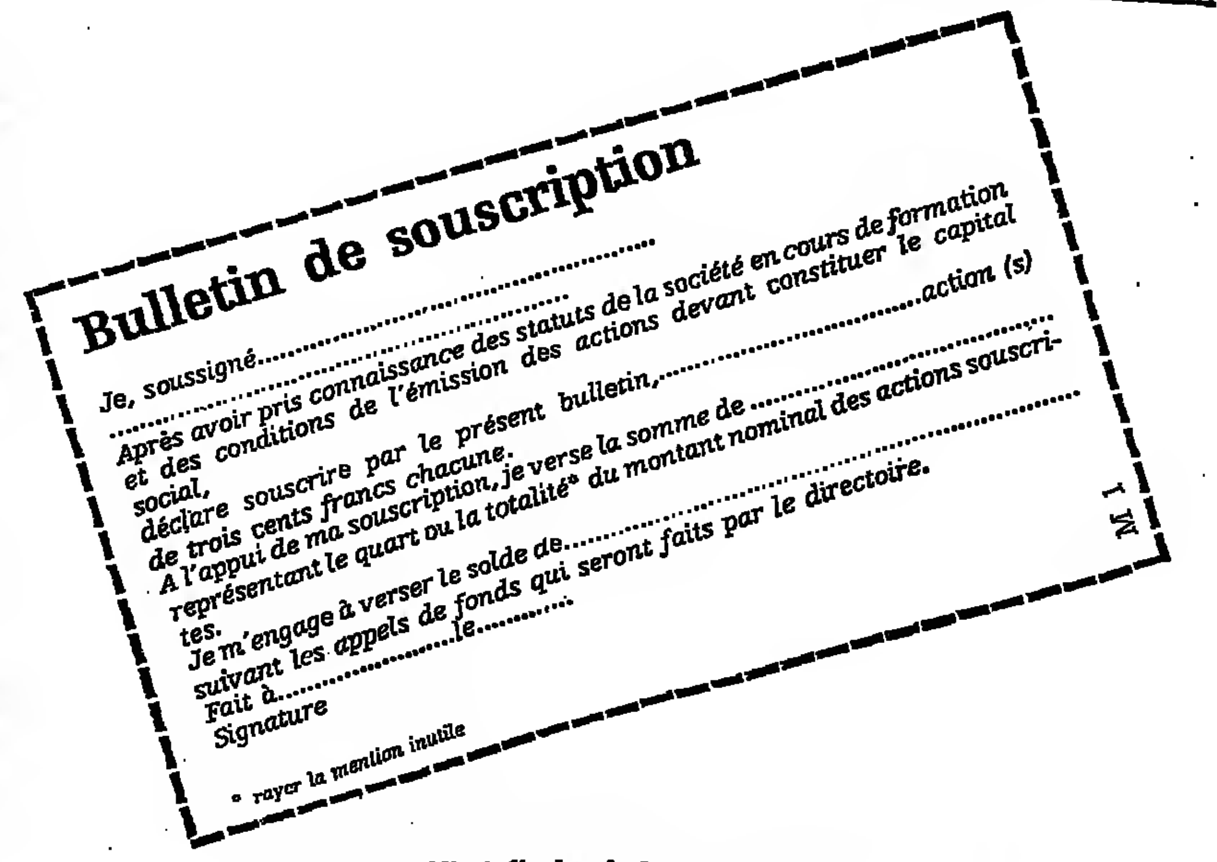
Attention :

- Vous n'êtes pas obligés de régler immédiatement la totalité de la somme, mais éventuellement le quart. Vous devez en revanche vous engager à verser le complément lorsque la société le demandera, dans quelques mois.
- La législation garantit votre souscription : tant que les 15.000 actions n'ont pas été souscrites, l'argent recueilli est bloqué à Banque de l'Entreprise-28, rue Cambacérès – 75008.

Si la totalité des actions n'est pas souscrite, la société ne peut se constituer, et les sommes versées par les souscripteurs leur sont intégralement restituées.

- Une note d'information qui a reçu le visa n° 7944 en date du 18 mai 1978 de la Commision des Opérations de Bourse (C.O.B.) est disponible au siège social.
- La Société de Presse et d'Edition des Petits-Hôtels (S.P.E.P.H.) sera une société anonyme au capital de 4.500.000 F. divisé en 15.000 actions de 300 F chacune.

Elle aura la forme d'une S.A. à conseil de surveillance et à directoire. Son activité sera consacrée à la publication d'un hebdomadaire politique et culturel ayant pour titre : « Maintenant »



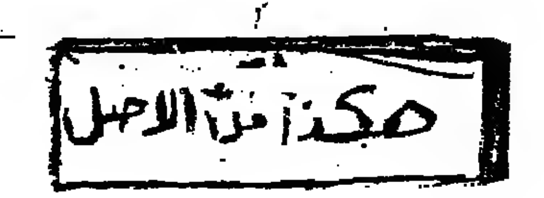
Bulletin de souscription

Je, soussigné...
....
Après avoir pris connaissance des statuts de la société en cours de formation et des conditions de l'émission des actions devant constituer le capital social,
déclare souscrire par le présent bulletin,..............................action (s) de trois cents francs chacune.
A l'appui de ma souscription, je verse la somme de .... représentant le quart ou la totalité* du montant nominal des actions souscrites.
Je m'engage à verser le solde de... suivant les appels de fonds qui seront faits par le directoire.
Fait à.............................le.............
Signature

* rayer la mention inutile

M 1

Chèque à établir à *l'ordre de la S.P.E.P.H.* et à retourner avec le bulletin à S.P.E.P.H., 14/16, rue des Petits-Hôtels, 75010.



Le Monde

politique

LA FÊTE ANNUELLE DU P.S.U.

M. Mousel dénonce la « crispation » des partis de gauche

La septième fête annuelle du P.S.U., qui a rassemblé samedi 10 et dimanche 11 juin, dans le parc paysage de La Courneuve, près de cent mille personnes, a été placée sous le signe du désenchantement. Le décor était certes identique à celui des années précédentes : une immense fête champêtre où les podiums destinés aux artistes de variétés jouxtent les stands des organisations d'extrême gauche les plus diverses, françaises et étrangères. Mais le refus du P.C. et du P.S. de participer aux débats organisés à cette occasion, dans un contexte postélectoral difficile, ne pouvait que susciter la déception des socialistes unifiés.

Ces derniers avaient souhaité mettre l'accent sur la nécessité d'ouvrir le plus largement possible le débat afin de jeter les bases de la reconstruction de la gauche et de son unité. Pour s'y refuser, les communistes ont invoqué les « ingérences » de l'hebdomadaire « Tribune socialiste », organe du P.S.U., dans les affaires internes du P.C. ; de leur côté, les socialistes qui avaient accepté l'invitation (MM. Gilles Martinet et Michel Charzat, Mlle Françoise Gaspard), se sont vu interdire toute participation au nom de l'unité du parti socialiste (« le Monde » du 9 juin). Enfin, M. Jean Elleinstein n'a pu se rendre à la fête du P.S.U. « en raison de considérations d'opportunité politique ». Seuls MM. Jean Rony et Georges Labica, militants communistes critiques à l'égard de la direction de leur parti, ont participé au débat consacré à l'unité de la gauche.

Dans ces conditions, M. Michel Mousel, membre du secrétariat national du P.S.U., a paru fondé à dénoncer « la crispation des partis de gauche et la volonté de reprise en main manifestée par leurs directions », aux dépens de la réflexion et de la discussion souhaitée par le P.S.U. pour que surgisse enfin une « nouvelle gauche ». Celle-ci devrait, aux yeux du P.S.U., comporter trois courants : l'un communiste, l'autre socialiste, le troisième rassemblant, sous l'égide du Front autogestionnaire, les nouvelles formes de lutte (femmes, écologistes, etc.). A cet égard, les résultats de l'action entreprise par le P.S.U. sont encore « loin de ce que l'on pouvait espérer », de l'aveu même de M. Pascal Gallet, membre du secrétariat national.

Le premier débat organisé samedi 10 juin à l'occasion de la fête du P.S.U. a été consacré aux perspectives du Front autogestionnaire. Il s'agit de rassembler, autour d'une perspective socialiste et autogestionnaire, ceux qui, tels les écologistes, les féministes ou les régionalistes, militent pour la satisfaction de revendications ponctuelles sans pour autant s'être donné les moyens d'une critique globale de la société. Deux tendances sont apparues au cours de la discussion. La première est favorable à une « structuration » du Front autogestionnaire pour aboutir rapidement à la constitution d'une force politique organisée. La seconde vise à limiter le Front autogestionnaire à un « carrefour » destiné à faciliter le débat avec les militants des nouvelles formes de lutte. Une « convergence autogestionnaire » sera réunie au mois de novembre prochain pour décider du sort du Front autogestionnaire.

Le second débat a porté sur le thème suivant : « Communiste malgré tout ». Les participants ont demandé aux orateurs présents (Mme Maria-Antonietta Macciochi, et MM. Jorge Semprun, Roger Pannequin et Philippe Robrieux) les raisons de leur départ du P.C. Tous ont incriminé le divorce entre la pratique des partis auxquels ils appartenaient et la théorie mise en avant par ces partis. Ils ont souligné que l'exclusion d'un parti communiste est, en dernière analyse, un choix personnel, car, ont-ils expliqué, un militant qui conteste la direction peut toujours être absous pour peu qu'il consente à faire son autocritique. Enfin, à la question : « *Un parti communiste peut-il changer ?* », les orateurs ont répondu que rien ne permet aujourd'hui de penser qu'un changement soit possible, sans exclure cette possibilité pour l'avenir.

Dimanche, les discussions ont été centrées sur le P.S.U. et sur l'unité de la gauche. M. Michel Mousel a qualifié de « *prétextes* » les raisons invoquées par le P.C. et par le P.S. pour interdire à leurs représentants de participer à ce dialogue avec des membres du P.S.U. et des militants de la Ligue communiste révolutionnaire. Puis il a indiqué : « *Cette crispation des partis, cette volonté de reprise en main manifestée par leurs directions, elle est directement liée à la question de l'unité telle que nous la posons. Parce que les rapports dits unitaires n'ont cessé d'être vécus depuis 1972 qu'en termes de rapports de forteresse à forteresse, et, chaque forteresse se croyant assiégée par l'autre, il fallait faire régner à l'intérieur des règles d'état de siège. Cela n'a rien à voir avec l'unité. L'unité, la vraie, celle qui permet à chacun de réfléchir, de débattre, d'agir avec ses camarades d'autres partis ou syndicats, dans son entreprise ou son quartier, elle n'a jamais existé. Son existence suppose que les organisations acceptent* de se *frotter réellement, à travers leurs militants, à la discussion. Cela suppose donc qu'elles ne craignent pas le débat.*

» *Craindre le débat, c'est le plus criant des aveux de faiblesse. C'est la faiblesse de la gauche. C'est ce qui l'a entraînée sur la pente de la défaite, chacun accroché à des lambeaux de programme commun dont, précisément, jamais il n'avait été vraiment débattu. C'est pourquoi nous ne pensons pas qu'il y aurait dans les organisations, d'une part, des problèmes internes — de démocratie interne, — et, d'autre part, des problèmes externes — de tactique* ou de *stratégie. C'est la même question, celle finalement de la nature de la « politique » pour des organisations qui se disent démocratiques et en appellent volontiers au peuple.* »

Plusieurs questions ont ensuite été posées sur la « crédibilité » du P.S.U., auxquelles il a été répondu que cette crédibilité ne se mesure pas seulement aux résultats électoraux d'un parti, mais aussi et surtout à la façon dont il répond ou non par ses propositions aux aspirations des travailleurs. Les orateurs ont enfin insisté sur la spécificité du P.S.U.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

LES RESPONSABLES FÉMININES DU P.C.F. AFFIRMENT LEUR « PROFOND ACCORD » AVEC LA POLITIQUE DE LEUR PARTI

Les responsables fédérales du P.C.F. chargées du « *travail parmi les femmes* » et les élues communistes se sont réunies, samedi 10 et dimanche 11 juin, à Argenteuil (Val-d'Oise), pour « *faire le point de leur activité et s'enrichir* ». Mme Madeleine Vincent, membre du bureau politique, responsable de l'action du parti en direction des femmes, et M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., ont participé à cette réunion, au cours de laquelle a été adopté un texte répondant à la lettre ouverte d'un groupe de femmes communistes intitulée : « Le parti communiste mis à nu par ses femmes » (*le Monde* daté 11-12 juin).

Ce texte déclare :

« *La discussion des journées d'études des 10 et 11 juin, rassemblant les responsables fédérales du P.C.F. au travail parmi les femmes et des élues communistes, a montré le profond accord des femmes communistes avec la politique de leur parti et, notamment, avec ses positions et propositions pour la promotion, l'égalité, la liberté des femmes dans le travail, la famille et la société.*

» *Elle a montré également l'enrichissement constant de ces positions et propositions et de l'activité du parti pour faire participer toujours plus les femmes à leur élaboration.*

» *Elle a mis en lumière la combativité des femmes pour faire face aux obstacles mis par le pouvoir de la grande bourgeoisie sur le chemin de la libération des femmes.*

» *Les participantes à ces deux journées s'étonnent de la publicité faite par la presse parlée et écrite au texte signé par cinq femmes communistes paru dans* le Monde *du 11 juin.*

» *Elles demandent que les mass media donnent au plan national et local la place qui convient aux initiatives des organisations du P.C.F. sur tous les problèmes de la condition féminine, sur lesquelles ils font en général le silence.* »

● *Mme Yvette Roudy*, membre du secrétariat national du parti socialiste, chargée de l'action féminine, a dénoncé, samedi 10 juin, au cours d'une réunion extraordinaire des femmes occupant des postes de responsabilité au P.S., le « *danger* » que peut représenter l'organisation, au sein du parti, d'un courant féminin autonome. Elle a déclaré : « *Féminisme et socialisme doivent être, pour tous les socialistes, un seul et même combat.* »

L'élection sénatoriale partielle de la Haute-Loire

M. Gouteyron (R.P.R.) l'emporte au second tour sur le candidat du P.S.

PREMIER TOUR. — Inscr., 674 ; vot., 673 ; suffr. expr., 669.
MM. Adrien Gouteyron, maj. prés.-R.P.R., cons. gén., 281 voix ; Jean Pradel, P.S., 173 ; Jean Salque, centriste, m. de Sainte-Sigolène, 127 ; Mme Geneviève Pubellier, C.D.S., cons. gén., 53 ; M. René Filiol, P.C., m. de Lempdes, 35.

DEUXIEME TOUR. — Inscr., 674 ; vot., 674 ; suffr. expr., 642.
MM. Gouteyron, 380 voix, ELU ; Pradel, 262.

L'élection sénatoriale partielle qui a eu lieu dimanche 11 juin en Haute-Loire était destinée à pourvoir au remplacement de l'un des deux sénateurs du département, M. Jean Proriol, P.R., élu député aux élections législatives de mars 1978.

La majorité, qui était divisée au premier tour, n'avait plus qu'un seul candidat au second, M. Gouteyron. Ce dernier, membre du comité central du R.P.R., et qui avait choisi un suppléant P.R., M. Jean Boyer, maire de Blanzac, avait pris l'étiquette d'« Union pour la majorité présidentielle ». Il a bénéficié au second tour du désistement de Mme Pubellier, C.D.S., laquelle n'a obtenu que 53 voix alors qu'elle en avait recueilli 127 en 1974, ainsi que d'un appel commun signé de MM. Jacques Barrot, ministre du commerce et de l'artisanat, vice-président du C.D.S., Roger Fourneyron, C.D.S., député U.D.F., maire du Puy, et Jean Proriol, député P.R. De son côté, M. Jean Salque s'est retiré purement et simplement après le premier tour. M. Gouteyron n'a toutefois pas réuni, au second tour, sur son nom, l'ensemble des voix qui au premier s'étaient portées sur les trois candidats de la majorité. L'écart est de quatre-vingt-un suffrages.

Conseiller municipal de Vals, M. Jean Pradel, P.S., a gagné 54 voix sur le total des suffrages obtenus au premier tour par lui-même et M. Filiol, P.C. Le total représentait 31,09 % des suffrages exprimés ; M. Pradal, en faveur de qui M. Filiol s'était désisté, en a recueilli 40,80 % au second tour. Le score de M. Pradel n'en est pas moins inférieur à celui réalisé par M. René Chazelle, P.S., tant au premier qu'au second tour de septembre 1974. M. Chazelle l'avait emporté avec 52,61 % des voix, au second tour, pour le deuxième siège.

Les résultats avaient été les suivants :
Inscrits, 678. *Premier tour* : vot., 678 ; suffr. expr., 667. — Maj. : MM. Jean Proriol, R.I., 335, ELU ; Joseph Jamon, cent., 197. — Isolés : MM. René Chazelle, P.S., anc. dép., 292 ; Régis Vidal, sans étiq., 144 ; Mme Geneviève Pubellier, cent. dém., 127 ; MM. François Morison, R.I., 94 ; Jean-Paul Riocreux, U.D.R., 60. — P.C. : MM. René Filiol, 33 ; Jean Pignol, 17. — *Deuxième tour* : vot., 678 ; suffr. expr., 669. — MM. Chazelle, 352, ELU ; Jamon, 317.

[Né le 13 mai 1933 à Rosières (Haute-Loire), M. Adrien Gouteyron, agrégé de lettres, a enseigné aux lycées de Roanne et du Puy. Inspecteur pédagogique régional à Nantes de 1966 à 1968 puis inspecteur d'académie de 1968 à 1970, il entre au ministère de l'éducation nationale d'abord comme chargé de mission auprès du directeur chargé des établissements d'enseignement élémentaire et secondaire (1970-1971), puis comme membre du cabinet du ministre, M. Olivier Guichard. Avant d'être nommé directeur des collèges en 1975, M. Gouteyron a exercé les fonctions de conseiller technique aux cabinets de MM. Guichard, Joseph Fontanet et René Haby. Conseiller général depuis 1976 du canton de Vorey, il est conseiller municipal de Rosières après avoir détenu le même mandat au Puy de 1965 à 1971.]

UNE ÉLECTION CANTONALE

LOT : canton de Cajarc (1er tour).

Inscr., 2 522 ; vot., 1 953 ; suffr. expr., 1 922. MM. Guy Mirabel, M.R.G., 898 voix ; Romain Masbou, maj., 881 ; Paul Estrabol, P.C., 143. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de M. Bernard Pons, R.P.R., qui, élu député de la deuxième circonscription de l'Essonne en mars dernier, avait donné sa démission. M. Pons avait été réélu au premier tour des élections cantonales de septembre 1973 avec 1 102 voix contre 484 à M. André Boissy, U.G.S.D., et 140 à M. André Fréjaville, P.C.

Par rapport au scrutin de 1973, la majorité perd 18,76 points en pourcentage (64,59 % pour M. Pons en 1973, 45,83 % pour M. Masbou à cette élection partielle). De même, le P.C. régresse et passe de 8,20 % à 7,44 %. Ces reculs se font au profit du candidat du M.R.G., soutenu par le P.S., qui gagne 19,53 points par rapport au représentant de l'U.G.S.D. en 1973, M. Boissy, qui était P.S.]

DES ÉCOLOGISTES PRÉPARENT LES PROCHAINES ÉCHÉANCES ÉLECTORALES

Le comité de liaison transports-écologie, réuni samedi 10 juin à Paris, a décidé de prendre les contacts nécessaires en vue de créer un front écologique européen des transports. Cette nouvelle structure pourrait s'insérer dans une organisation plus large destinée à regrouper les candidats écologistes aux prochaines élections européennes.

Le comité de liaison transports-écologie a été créé le 13 mai dernier à Mulhouse, à l'initiative d'anciens animateurs du collectif Ecologie 78, mis en place à l'occasion du scrutin législatif de mars 1978. Ces derniers ont, en effet, décidé la création de tels comités pour des questions précises afin, d'une part, de coordonner l'activité des associations qui s'en préoccupent avec celle des militants écologistes et, d'autre part, de faciliter les regroupements en vue des élections au Parlement européen.

Les représentants des coordinations régionales présents (Languedoc-Roussillon, Poitou-Charente, Lorraine, Nord, Centre, Limousin et Champagne) ont également évoqué la possibilité de présenter des candidats aux élections cantonales de 1979. Enfin le comité de liaison transports-écologie a adopté le principe d'une grève du paiement des transports en commun, à compter du 2 juillet prochain.

LE P.S. VA PRÉSENTER UN « PROJET EUROPÉEN »

M. François Mitterrand a annoncé, dimanche soir 11 juin, au micro d'Europe 1, que le P.S. présentera prochainement un « *projet européen* », qui constituera la plate-forme électorale des quatre-vingt-un candidats socialistes aux élections européennes de juin 1979. « *Dès le mois de juillet, toute une campagne sera lancée*, a déclaré le premier secrétaire du P.S., *et c'est Jacques Lang, conseiller de Paris, qui en prendra la responsabilité. J'attends que le parti socialiste fasse la démonstration que, à partir des 23 % de 1978, il n'est pas interdit de dépasser le quart des suffrages de l'électorat français.* »

M. Mitterrand sera-t-il candidat à la présidence de la République en 1981 ? Interrogé à ce sujet le leader du P.S. a répondu :

« *C'est un problème qui ne me préoccupe pas du tout (...). On verra bien. Ne dit-on pas que c'est la troisième fois qui est la bonne ?* »

M. Mitterrand s'est empressé d'ajouter toutefois que ce « *mot plaisant* » n'avait « *aucune signification politique* ».

● *Le Mouvement européen* a adressé au président de la République une lettre dans laquelle il demande que la campagne en vue des élections européennes de juin 1979 bénéficie « *de l'information objective la plus large possible, notamment par la radio et la télévision* ». M. Louis Leprince-Ringuet, qui dirige la section française du Mouvement, a participé, le samedi 10 juin, place de l'Opéra à Paris, à une distribution de tracts en faveur d'une participation massive aux élections européennes.

● *M. Alain Poher*, président du Sénat, a déclaré, samedi 10 juin à Melun, devant le congrès des maires et élus de Seine-et-Marne que la loi-cadre sur la réforme des collectivités locales doit être votée. Il a affirmé : « *Il ne faut pas donner la seule priorité à la réforme des structures la décision ne peut plus, cette fois, être reportée, la loi-cadre doit être votée.* »

● *Les radicaux de gauche des Côtes-du-Nord, du Finistère-Sud et Finistère-Nord, du Morbihan et de la Loire-Atlantique* ont décidé dimanche 11 juin de soumettre à leur parti un projet de « *création d'un gouvernement régional* ». Ils se sont déclarés hostiles à toute forme de séparatisme, mais désireux de réhabiliter le mot « *autonomie* ».

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES DES 18 ET 25 JUIN

Trois listes s'affronteront à Aix-en-Provence

De notre correspondant régional

Marseille. — Après la clôture des inscriptions, trois listes seront en présence aux prochaines élections municipales, les 18 et 25 juin à Aix-en-Provence. La liste du maire sortant, M. Félix Ciccolini, sénateur socialiste, intitulée Union pour la démocratie aixoise, est composée de vingt et un socialistes, six radicaux et quatorze « personnalités de progrès », dont au total dix femmes. Celle de la majorité, Union pour le renouveau du pays d'Aix, conduite par Me Alain Joissains (radical), avocat au barreau d'Aix-en-Provence, comprend sept P.R., cinq R.P.R., cinq C.D.S., cinq radicaux valoisiens, quatre radicaux de gauche, un « démocratie chrétienne » et quatorze personnalités sans étiquette.

Le parti communiste, enfin, soutient une liste pour l'union de la gauche avec une majorité de militants du P.C. ainsi que des « sans parti » et des syndicalistes, dont les têtes de liste sont M. Edmond Toucas, militant syndicaliste, M. Luc Foulquier, candidat du P.C. aux dernières élections législatives dans la 9e circonscription (Aix ville et campagne) et Mme Denise Tardy, ouvrière à la Sescosem, membre du comité fédéral du P.C. des Bouches-du-Rhône.

Le P.C. avait proposé au P.S. de constituer une liste d'union de la gauche dans laquelle il aurait pu disposer de seize sièges sur quarante et un, mais sa démarche a été repoussée par les socialistes.

La fédération du M.R.G. des Bouches-du-Rhône, présidée par Me Marcel Paoli, adjoint au maire de Marseille, a annoncé qu'une procédure d'exclusion était entamée à l'égard des quatre radicaux présents sur la liste de la majorité, dont deux élus de la municipalité sortante d'Aix-en-Provence, MM. Marcel Moutet, adjoint spécial de Milles, vice-président départemental du M.R.G., et Michel Saint-Martin, conseiller municipal, délégué à l'artisanat.

NOMINATIONS DE SOUS-PRÉFETS

Le *Journal officiel* du 8 juin publie le mouvement sous-préfectoral suivant :

— M. Yves Bonnet, sous-préfet de Cherbourg, est nommé sous-préfet de Dunkerque ;

— M. Jean Pélissier, sous-préfet en service détaché, est nommé sous-préfet de Cherbourg ;

— M. Jean-Marie Diemer, sous-préfet du Havre, est réintégré dans le corps des administrateurs civils ;

— M. Bernard Monginet, administrateur civil, est nommé sous-préfet du Havre ;

— M. Didier Petetin, administrateur civil, directeur du cabinet du préfet de l'Ain, est nommé sous-préfet d'Ambert (Puy-de-Dôme) ;

— M. Didier Chabrol, directeur du cabinet du préfet de l'Ain, est nommé secrétaire général de l'Aveyron.

Le *Journal officiel* du 10 juin a publié le mouvement de sous-préfets suivant :

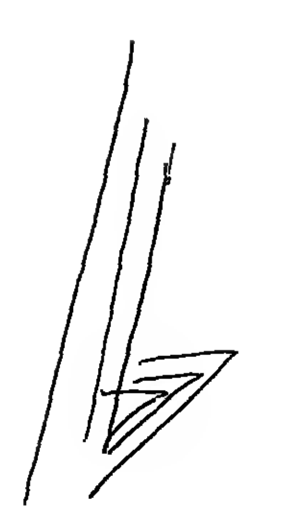
— *M. Michel Festy*, administrateur civil, est nommé sous-préfet chargé de mission auprès du préfet de la région Nord-Pas-de-Calais, en vue d'exercer les fonctions de chef de la mission régionale.

— *M. Jean Cuvelier*, secrétaire général de la Haute-Vienne, est nommé sous-préfet chargé de mission auprès du préfet de la région Pays de Loire, en vue d'exercer les fonctions de chef de la mission régionale.

— *M. Georges Fragny*, sous-préfet, est nommé secrétaire général de la Haute-Vienne.

— *M. Michel Lhuillier*, sous-préfet de Meaux (Seine-et-Marne) est réintégré dans le corps des administrateurs civils.

— *M. François Leblond*, administrateur civil, est nommé sous-préfet de Meaux.



HISTOIRE

UN TÉMOIGNAGE DU GÉNÉRAL JOUHAUD

L'opération Résurrection en mai 1958

Le général Edmond Jouhaud, qui commandait les forces aériennes françaises en Afrique du Nord en 1958, nous a adressé le témoignage suivant :

L'anniversaire du 13 mai 1958 a donné l'occasion d'organiser un débat télévisé sur les événements qui ont amené le général de Gaulle au pouvoir. De nombreux journaux se sont aussi intéressés à ces journées historiques. Je ne désire ajouter qu'un commentaire aux déclarations ou analyses : il s'agit de l'opération Résurrection, dont certains acteurs paraissent aujourd'hui n'avoir conservé qu'un souvenir très imprécis. Ils hésitent à s'engager sur la position de de Gaulle et à répondre nettement aux questions suivantes : le général a-t-il été tenu au courant de la préparation de cette opération, l'approuvait-il et aurait-il envisagé de la déclencher ?

L'opération Résurrection, sait-on généralement, devait voir les parachutistes d'Alger et du sud-ouest de la France converger sur Paris pour s'assurer des points névralgiques de la capitale. Cette opération a été mise sur pied par les militaires, qui ont constamment tenu au courant de leurs travaux l'état-major gaulliste de la rue de Solférino (1). J'ai donné dans mon dernier ouvrage (2) la chronologie des événements, car j'ai participé à Alger à la mise au point de Résurrection et j'ai eu le privilège d'avoir en main le journal de marche du chef de bataillon Vitasse, chargé par le commandant en Algérie d'organiser l'opération en métropole. J'ai aussi disposé du témoignage précieux du général de Rancourt, commandant le Transport aérien militaire. Cet officier général, qui avait servi avec éclat dans les rangs de la France libre, avait été chef de cabinet du général de Gaulle. Aussi je me permets de préciser quelques points.

Si le général de Gaulle n'avait pas, selon ses fidèles admirateurs, approuvé le principe de l'opération Résurrection, son entourage, en revanche, qui formait « l'antenne » de la rue de Solférino, prenait parti sans ambiguïté. Je n'en veux qu'un exemple. Lorsque, le 20 mai, le commandant Vitasse rencontre le général de Rancourt, pour solliciter son concours, ce dernier n'accepte qu'à une condition formelle : l'accord du général de Gaulle, qui sera effectivement obtenu par l'intermédiaire de « l'antenne » de la rue de Solférino. Certains persistent à penser que les familiers de de Gaulle auraient abusé de son nom, en l'occurrence, ce qui serait étonnant, étant donnée la gravité de l'aval qu'ils donnaient.

• •

Le général désapprouvait-il le principe de Résurrection ? Il ne le semble guère quand on relit le compte rendu du chef d'état-major du général Salan, le général Dulac, reçu à la Boisserie le 28 mai. De Gaulle se fait préciser les modalités d'exécution de Résurrection. Juge-t-il le plan avec sévérité comme pouvant menacer l'ordre républicain? Non, il estime simplement les moyens insuffisants. L'entretien terminé, le général Dulac conclut, comme il l'a écrit : « Ainsi, le général Salan a le feu vert pour déclencher l'opération Résurrection ou ne pas la déclencher »

Deux messages

L'entourage du général de Gaulle suit, de son côté, avec beaucoup d'attention, les démarches effectuées par le commandant Vitasse pour rallier le maximum d'autorités responsables de l'ordre public. L'antenne est même consultée lorsque se produisent certains différends. Ainsi, le 27 mai, Michel Debré sera choisi comme arbitre, assisté de MM. Foccart, Guichard, Lefranc La Malène, pour concilier les points de vue du général Nicot (3) et du commandant Vitasse. Mais, pourra-t-on objecter, tout ce qui précède n'exclut pas le fait que Résurrection avait pour seul objectif l'intoxication des milieux politiques. On peut opposer à cette affirmation un certain scepticisme, car l'opération Résurrection a eu un début d'exécution.

En effet, le 29 mai, vers 9 heures, le général Salan recevait une communication de M. Olivier Guichard : « Nos affaires se présentent mal ! A vous de jouer maintenant. Tenez-vous prêt ! » (4).

Ce ne fut donc pas avec une totale surprise que ce même jour, à 15 heures, je recevais du général Gelée, chef d'état-major de l'armée de l'air, une communication téléphonique, confirmée par un télégramme, dont j'extrais deux phrases : « Dites au général commandant en chef et à général Massu que général de Gaulle complètement d'accord, stop. Nous attendons votre arrivée échelonnée à partir de 2 h. 30 le 30 mai 1958, stop... ». Quand on a connu le général Gelée, sa prudence, son esprit méthodique et la rigueur de son raisonnement, on peut être assuré qu'il ne s'est pas engagé sans être certain de l'accord de de Gaulle. Tandis que nous recevions donc à Alger le feu vert pour l'opération, le général Gelée donnait, parallèlement, au général de Rancourt l'ordre de faire décoller deux escadres, en alerte renforcée depuis vingt-quatre heures, pour embarquer les parachutistes du Sud-Ouest. Le contrordre (5) arrivera environ une heure après, sans pour autant empêcher le début d'exécution. En effet, déjà, six avions de transport militaire avaient pris l'air, les autres devant suivre à intervalles réguliers du Bourget et d'Orléans. Les six avions pourront être « déroutés en vol » par le colonel Gueguen et revenir à leur base. *L'opération Résurrection avait donc connu un début d'exécution.* Le général Gelée ne saurait avoir pris sur lui l'initiative de déclencher une opération qui engageait la vie du pays. Il n'a pu qu'exécuter des ordres précis. Qui les a donnés ? Tous les témoignages à cet égard seront précieux, en particulier ceux des familiers du général de Gaulle qui devraient pouvoir, aujourd'hui où les passions sont moins vives, apporter des éclaircissements, non seulement sur Résurrection, mais aussi sur les raisons qui les ont poussés à se servir du désarroi du peuple d'Algérie pour amener de Gaulle au pouvoir. Tous les Français ont le droit de savoir.

(1) Rue de Solferino se réunissaient les principaux lieutenants du général de Gaulle : Michel Debré, Olivier Guichard, Jacques Foccart, Christian de La Malène, Pierre Lefranc... Cet état-major formait ce que l'on appelle l'« antenne » du général.

(2) *Ce que je n'ai pas dit* (pages 90 à 110), Fayard.

(3) Le général Nicot appartenait à l'état-major de la défense nationale. La réunion eut lieu rue de Solferino, à 10 heures.

(4) *Fin d'un empire*, général Salan (page 354). Presses de la Cité.

(5) Le contrordre fut donné dès que fut connue la nouvelle de l'entretien qu'accordait en fin de soirée le président Coty au général de Gaulle.

LE 24 MAI A AJACCIO

Une lettre de M. Roger Mouret

ancien secrétaire général de la Corse

Secrétaire général de la préfecture de la Corse en mai 1958, M. Roger Mouret nous adresse une version des événements du 24 mai assez différente, tout au moins en ce qui concerne son attitude personnelle, de celle que relate M. Marcel Savreux dans son livre.

1. — Le corps préfectoral resté en place ne s'est jamais rallié aux insurgés. J'ai personnellement, en engageant mes collègues, refusé ce ralliement à trois reprises :

a) Le matin du 24 mai, à 9 h. 15, lorsque M. Louisgrand, commissaire de police en révolte, est venu m'offrir le poste de préfet, si j'acceptais de rejoindre les insurgés ;

b) Lorsque M. Pascal Arrighi m'a demandé, vers 19 h. 30, d'accepter d'administrer le département aux lieu et place du préfet évincé ;

c) Lorsque M. de Sérigny m'a proposé, le 26 mai, au nom d'une délégation d'Alger comprenant MM. Roger Frey, Delbecque et le colonel Thomazo, de me joindre au mouvement et de le manifester en accompagnant la délégation et le Comité de salut public au monument aux morts.

2. — Les administrateurs de l'île n'ont accepté de rester en place qu'après que M. Jules Moch, ministre de l'intérieur, m'eut intimé par téléphone, le 24 mai à 19 h. 45, l'ordre de ne pas abandonner mon poste, de conserver mes fonctions et de maintenir la légalité en m'appuyant sur la compagnie républicaine de sécurité envoyée en renfort dans l'île. Cette communication eut pour témoins MM. Arrighi, Serafini-Belgodere et le commandant Bauer.

3. — Les insurgés ayant accepté ma présence à la tête de l'administration sans condition et sans ralliement, j'ai, cependant, dès le lendemain 25 mai, en accord avec mes collègues : Jacques Faugeron, Marcel Dufay, Jean-Jacques Roulot et Louis Almeras ainsi qu'avec l'aide du colonel Prigent, gouverneur militaire de l'île, tenté d'évincer les paras de la préfecture, ce qui aurait permis le retour à une situation normale.

Les paras refusèrent d'obéir et le colonel Prigent fut prié de regagner Marseille.

4. — A la suite de cet incident un *modus vivendi* nous fut proposé par M. Pascal Arrighi sur les bases suivantes :

L'administration légale restera en place en attendant l'arrivée au pouvoir, dans la légalité, du général de Gaulle.

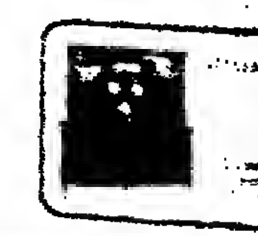
Le Comité de salut public ne s'immiscera pas dans l'administration et il ne sera pas demandé à l'administration de se rallier. Les militaires et le Comité de salut public s'abstiendront de toute illégalité et de toute pression. Enfin, les membres de l'administration pourront quitter librement la Corse, s'ils estiment que cette convention n'est pas respectée.

5. — Le courrier préfectoral a toujours été ouvert, traité et expédié par le personnel de la préfecture. Il a toujours été signé par le secrétaire général au nom du préfet et non en celui du gouverneur civil et militaire.

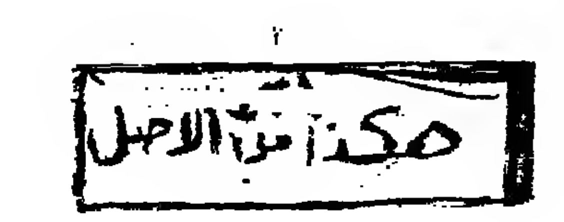
6. — Aussitôt après la désignation du général de Gaulle, Jacques Faugeron et moi avons œuvré ouvertement auprès du ministre de l'intérieur pour qu'un préfet soit nommé, en incitant notamment les maires à demander par télégramme au général un retour rapide à la normale et en adressant au gouvernement un rapport demandant l'éviction du colonel Thomazo et la désignation d'un successeur à M. Marcel Savreux.

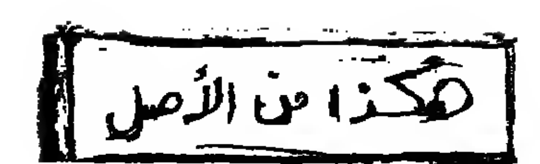
7. — Dans un contexte national chaotique, alors que le gouvernement avait perdu tout crédit et toute autorité, notre attitude a permis dans des conditions particulièrement inconfortables de maintenir ce qui pouvait l'être et de préserver la Corse de toute illégalité et de tout arbitraire.

Les partisans du tout ou rien peuvent ne pas y trouver leur compte, mais j'estime que mes collègues et moi-même n'avons pas à rougir d'avoir fait en sorte, dans un climat insurrectionnel, que les Corses aient pu franchir sans dommage la période transitoire entre la IV[e] et la V[e] République.









HISTOIRE

L'AFFAIRE DREYFUS AU PETIT ÉCRAN

Toujours le dîner chez Zola

Dans un article intitulé : « Leur portrait, une caricature », publié dans le Monde du 23 mai, M. Jean-Louis Lévy, petit-fils d'Alfred Dreyfus, contestait l'image donnée de son grand-père dans la série télévisée « Emile Zola ou la conscience humaine ». Les deux auteurs, Armand Lanoux et Stellio Lorenzi, répondaient, en ce qui concerne « la scène dramatique du dîner chez Zola », ils indiquaient qu'il s'agissait d'un dialogue synthétique et citaient le livre du compositeur Alfred Bruneau, A l'ombre d'un grand cœur.

On trouvera ci-dessous la réplique de M. Jean-Louis Lévy et le commentaire qu'en fait Armand Lanoux. Ils mettent, pour ce qui nous concerne, fin à la controverse.

Eh bien ! retournons aux sources puisqu'on nous y convie. Tout commentaire affaiblirait le rapprochement, la mise en parallèle de deux textes : celui d'Alfred Bruneau, témoin en personne, convive bouleversé du dîner chez Zola. Il en fit le récit dans *A l'ombre d'un grand cœur*. Celui d'Armand Lanoux, de l'Académie Goncourt, dans sa biographie de Zola, parue en 1954 et refondue vingt ans après, il « reconstitue », à sa façon déjà, la scène du dîner... Avant d'inspirer, dès août 1975, la grande fresque de Lorenzi.

Voici le texte d'Alfred Bruneau (1) : *« Dès que nous fûmes rentrés de la campagne, nous dînâmes rue de Bruxelles avec le ménage Dreyfus. Quelle extraordinaire émotion nous saisit, nous secoua lorsque s'ouvrit brusquement la porte du salon où nous attendions, oppressés, défaillants, l'arrivée du couple douloureux ! A travers le flot de nos larmes tout à coup jaillissantes, nous l'aperçûmes sortant de l'ombre qui enveloppait le vestibule, semblant venir, apparition fantasmagorique, d'un pays fabuleux... Je retrouvai exactement le Dreyfus du portrait en question. Sa taille était cependant plus voûtée. Son teint rouge brique, sa voix sourde, ses gestes courts me frappèrent. A côté de lui, Mme Alfred Dreyfus, grande, droite, calme, auguste dans sa simplicité souveraine, sa pitié, sa foi, son courage invincible, s'avançait. En nous présentant, ma femme et moi, Zola leur dit : « Ceux-là sont de ma famille. » Durant cette inoubliable et pathétique soirée, Dreyfus nous parla de son séjour à l'île du Diable avec une sorte d'austère détachement. Il évoqua de façon tranquille les combats qu'il livra là-bas aux monstrueuses araignées-crabes et autres bêtes immondes. Nulle colère n'accompagna la narration effrayante de ses tortures physiques et morales. Il comprenait à merveille que son « affaire » dépassait sa propre personnalité, qu'une idée supérieure à lui-même, idée splendide, immense, de portée incalculable, nous avait tous entraînés hors de nos paisibles demeures. C'est ce sentiment si élevé, si pénétrant, si digne de notre admiration, qui dérouta certaines gens empressés à blâmer sa prétendue ingratitude envers ses défenseurs. Un tel reproche est faux. J'aurai l'occasion de donner plus loin la preuve éclatante du soin qu'il eut toujours de remplir son devoir. »*

De ce témoignage direct, M. Armand Lanoux (2) nous offre la « transposition » suivante :

« La porte du salon s'ouvre. La femme passe la première, dans son strict ensemble noir, le visage attendri d'un sourire. Il entre. Il est en civil. Il marche d'un pas saccadé. Zola écarquille les yeux. Bruneau s'étrangle. Il est sorti de l'ombre du vestibule aux colonnes baroques. Le hâle brique des coloniaux a laissé place à une lividité jaune. Lui aussi porte des binocles. Il est encore plus modeste, plus citoyen moyen, plus anonyme, auprès de Lucie. Il est terrible. Il est si plat, banal, si bien tiré à des centaines de milliers d'exemplaires, si physiquement dépourvu de personnalité que l'on comprend qu'il n'existe pas, individuellement. Zola voudrait embrasser ces deux êtres. Il ne peut pas. Il vient comme un froid du proscrit. Bruneau et sa femme sont restés en retrait. Alors, Zola se retourne vers eux et, avec ampleur, la voix traversée de deux notes aiguës, les mains agitées, il lance : « Ceux-là « sont de ma famille. » L'homme se casse en deux. « Clemenceau « a raison, songe Zola. Il a l'air « d'un marchand de crayons. »... Dreyfus, fort peu démocrate, partisan de l'autorité, Dreyfus qui aurait peut-être condamné un autre Dreyfus au nom du principe militaire qui veut que la fin justifie les moyens, Dreyfus, qui aurait donné son obole au monument pour Henry, Dreyfus revanchard et chauvin, Dreyfus que Clemenceau qualifiera d'antidreyfusard, Dreyfus va se trouver atterré par ses défenseurs. Et eux par lui. »

Entre le récit du témoin et celui de l'homme de lettres, entre la source et le marécage, le lecteur tranchera. De M. Lanoux ou du petit-fils de Dreyfus, qui est aveuglé ? Et par quoi ?

JEAN-LOUIS LÉVY.

(1) *A l'ombre d'un grand cœur*, Fasquelle, 1931, pages 164-166.
(2) *Bonjour monsieur Zola*, Grasset, 1978, pages 358 et 359.

● *Les Nouveaux cahiers*, revue publiée sous les auspices de l'Alliance israélite universelle, publie dans son numéro 52 le texte d'une communication de Lazare Landau : « Jules Isaac, Charles Péguy et l'affaire Dreyfus », présentée au colloque Jules-Isaac de l'université de Haute-Bretagne, à Rennes, en 1977.

★ 45, rue La Bruyère, 75009 Paris. Tél. : 280-35-00. Prix de la revue : 15 F.

La réponse de M. Lanoux

M. Armand Lanoux, de l'Académie Goncourt, à qui nous avons communiqué le texte du docteur Jean-Louis Lévy, nous a répondu :

M. Jean-Louis Lévy confond trois genres : l'*histoire scientifique*, méticuleuse, qui n'a pas la *vie* pour objet, la *biographie*, art essentiellement *littéraire* où l'imagination a sa part, la *dramaturgie* où doit intervenir le *grossissement* vers le type. C'est un droit, schillérien, shakespearien, brechtien. *Bonjour monsieur Zola* comme *Emile Zola ou la conscience humaine* appartiennent au second et au troisième genre. En tout cas, même si cela contrarie un héritier, je maintiens que notre Dreyfus est conforme à *l'opinion générale des témoins du temps*. J'ai tout de même le droit de préférer Clemenceau, Picquart, Labori, etc.

Le Monde

société

A PARIS

Un attentat contre le siège du club Méditerranée est revendiqué par un mouvement antisémite

Le siège parisien du Club Méditerranée, situé 1, rue du 4-Septembre, à Paris (2e), a été gravement endommagé, dimanche matin 11 juin, vers 4 heures, par trois explosions, dont deux de forte puissance. L'attentat a été revendiqué par un mouvement antisémite, le Front de libération national français.

Les deux explosions les plus fortes étaient dues à des engins placés près de la façade du Club située, rue des Filles-Saint-Thomas, du côté de la salle du service informatique et de celle des réservations, au rez-de-chaussée de l'immeuble. Les derniers employés ayant quitté les locaux vers 3 h. 30, une seule personne était présente au moment de l'explosion : le gardien de nuit, M. Roger Salinja, qui a été légèrement blessé à la jambe. Dans deux halls du bâtiment ainsi que dans des bureaux, les dégâts sont très importants, pratiquement toutes les vitres ont été soufflées, ainsi que celles des immeubles voisins.

Un début d'incendie a été rapidement maîtrisé par les soixante-dix pompiers de deux casernes parisiennes qui s'étaient immédiatement rendus sur place.

M. Gilbert Trigano, président-directeur général du Club, avant que l'attentat ne fût revendiqué, le jugeait « *incompréhensible, à moins que l'on fasse un rapprochement avec le hold-up de Corfou. Un des agresseurs est toujours en fuite* ». Il se disait « *persuadé que cet attentat n'avait rien de politique. Ne me parlez pas de la Corse. Jamais un responsable autonomiste n'aurait risqué la vie d'un homme. Or tout le monde sait qu'un gardien se trouve chaque nuit au Club* ».

« *Lundi*, a ajouté M. Trigano, *nous serons ouverts pour assurer les vacances de nos adhérents.* »

Le Front de libération national français, revendiquant cet attentat dans un appel téléphonique à l'Agence France-Presse, vers 5 h 45, a tenu à souligner le lien entre cet acte et d'autres, exécutés précédemment contre des stations du Club : « *Nos attaques successives contre le Club Méditerranée ne sont qu'un acte de résistance à l'occupation juive. De trois cent cinquante mille en 1939, ils sont maintenant, après les « camps de la mort », un million. Grâce au racisme juif et à ses dons de pourrissement, il y a actuellement des millions de Nègres et d'Arabes en France. Nous n'avons pas lutté contre l'occupation allemande pour subir sept millions de juifs, d'Arabes et de nègres.* » Signé : « *Front de libération national français (F.L.N.F.).* »

Le préfet de police a cependant souligné que « *pour l'instant toute piste était ouverte* ». L'enquête a été confiée à la brigade criminelle. L'affirmation du gardien, selon laquelle les charges étaient placées à l'intérieur du bâtiment, a été contestée par certains experts qui estiment que, en raison des dégâts survenus aux immeubles voisins, les explosifs pourraient avoir été placés à l'extérieur.

Les enquêteurs affirmaient ne pas connaître le mouvement qui revendiquait l'attentat. Cependant, « *le Front de libération national français est déjà connu* », devait déclarer M. Jean-Pierre Bloch, président de la Ligue internationale contre l'antisémitisme (LICA) sur Europe 1, dimanche 11 juin. Selon M. Bloch, ce mouvement a notamment distribué des tracts à Lille et à Lyon.

LE PREMIER TOUR-OPÉRATEUR

Avec soixante-seize villages, onze installations diverses (bateaux, villages annexes, hôtels archéologiques) et un hôtel « classique » à Neuilly, totalisant ensemble 43 501 lits, le Club Méditerranée se place très avantageusement à la première place parmi les tour-opérateurs français.

Durant l'exercice 1976-1977, le Club a reçu 527 200 personnes et réalisé 5 266 400 journées-vacances augmentant son chiffre d'affaires de 17 % par rapport au bilan précédent.

De nombreux projets à court et moyen terme sont en cours de réalisation.

GILBERT TRIGANO : un fascisme qui cherche à s'affirmer.

« *Avec cet attentat, dont la lâcheté et le caractère particulièrement odieux doivent être à nouveau soulignés, nous nous trouvons placés dans une situation nouvelle*, nous a indiqué, ce lundi, M. Gilbert Trigano. *Les vols dont nous avons été victimes, notamment l'été dernier, dont l'un, hélas ! s'est tragiquement soldé par un meurtre, sont à mettre au seul compte de la crapulerie et du banditisme « classiques », si j'ose dire. Les attentats commis contre nos villages de Corse se placent dans un « contexte corse » sur lequel il est inutile de revenir. Mais le plasticage de nos installations de la place de la Bourse doit être perçu différemment : à mes yeux, c'est là l'une des premières manifestations d'un racisme profond, l'exutoire excessivement dangereux d'un fascisme qui cherche à s'affirmer par tous les moyens...* »

S'il reconnaît avoir été — « *comme tout responsable d'une organisation qui gêne, parce qu'elle réussit et qu'elle a su inventer des méthodes différentes* » — l'objet à maintes reprises de menaces, exprimées le plus communément par la voie de lettres anonymes, M. Trigano nous a affirmé n'avoir jamais reçu d'avertissements ni d'intimidations précis émanant de mouvements qui osent dire leur nom. « *Cependant*, a ajouté M. Trigano, *je reste persuadé qu'un Club Méditerranée dont le patron ne serait pas, comme moi*, né *juif ferait l'objet des mêmes menaces : c'est notre a-racisme qui gêne, au-delà de notre réussite...* »

Interrogé, enfin, sur les rumeurs fréquentes voulant que le Club soit la victime de racketteurs bien décidés à obtenir gain de cause, M. Trigano nous a apporté le plus formel démenti : « *Jamais*, a-t-il dit, *la moindre tentative de racket ne s'est exercée contre nous.* »

En dépit des dégâts importants subis par les installations administratives, le Club fonctionne normalement dès ce lundi 12 juin, tandis que les experts s'affairent à évaluer le montant des dommages. — J.-M. D.-S.

HOLD-UP ET ATTENTATS

Le Club Méditerranée avait déjà été victime à plusieurs reprises d'actes criminels ou d'attentats, surtout durant l'été 1977 :

— Le 16 juillet, un organisateur du Club de Corfou (Grèce) est tué au cours d'un hold-up qui a rapporté 2 millions de francs à ses auteurs. Deux des malfaiteurs ont été arrêtés (*le Monde* du 21 juillet 1977) ;

— Le 1er août, à Vittel, des hommes armés s'emparent du contenu du coffre du Club (300 000 francs). Trois jours plus tard, la même opération est réalisée à Nicotera, en Calabre (Italie) ;

— Le 16 août, deux malfaiteurs se font remettre 90 000 francs par le caissier du camp de Playa-Blanca (Mexique). Enfin, en avril 1978, l'hôtel du Club de Saint-Moritz (Suisse) est cambriolé. Les voleurs emportent de l'argent et des bijoux.

Avant les explosions du dernier week-end au siège parisien, le Club Méditerranée avait surtout été victime d'attentats en Corse. L'incident le plus important remonte à la nuit du 21 au 22 avril 1977 : deux charges explosives de forte puissance avaient détruit huit studios du village de vacances de Cargèse, entre Porto-Vecchio et Ajaccio. Le Front national de libération de la Corse (F.N.L.C.) avait revendiqué cet attentat.

● *Selon le Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix* (M.R.A.P.), « *l'attentat représente un nouveau degré dans l'escalade de la violence néo-nazie en France. (...) Les plastiqueurs et tueurs racistes montrent qu'ils sont prêts aux crimes les plus monstrueux pour instaurer un climat de terreur sanglante à l'instar de leurs maîtres hitlériens (...). Alors que notre pays, selon les termes du président de la République, possède « l'une des meilleures polices* du *monde* », *il ne peut pas la croire incapable de découvrir les auteurs d'attentats, pour peu que les mesures nécessaires soient mises en œuvre et qu'existe la volonté politique* d'arrêter *ces activités funestes* ».

● *Un accusé tente de se suicider devant les assises des Bouches-du-Rhône.* — M. Jean-Paul Janik, trente ans, qui comparaissait, samedi 10 juin, devant la cour d'assises des Bouches-du-Rhône pour le meurtre de son amie, Mme Jacqueline Autissier, a tenté de mettre fin à ses jours en se tailladant la gorge avec une lame de rasoir. Transporté inanimé à l'hôpital, il doit comparaître à nouveau mardi 13 juin si son état le lui permet.

Un colloque du M.R.A.P.

Le GRECE est dénoncé comme le support d'une idéologie néo-nazie

L'émergence d'un fort courant néo-nazi, l'impunité dont jouissent les divers groupes et partis qui s'en réclament et surtout les dangers que présente l'action du GRECE (Groupe de recherches et d'études pour la civilisation européenne) ont été les principaux sujets débattus au cours d'un colloque organisé samedi 10 juin à Paris par le M.R.A.P. (Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix) sur le thème « Antisémitisme et néo-nazisme aujourd'hui ». L'objectif du M.R.A.P. était, à l'occasion de cette journée, de souligner que le nazisme renaît en France, et que la diffusion des idées néo-nazies doit plus au GRECE qu'à l'action de diverses formations d'extrême droite.

Le colloque du M.R.A.P. s'est ouvert par une intervention de M. Léon Poliakov. Historien, auteur de nombreux ouvrages consacrés au nazisme et à l'antisémitisme, l'orateur s'est attaché à décrire les prolongements actuels du nazisme. Il a toutefois regretté que le débat n'ait pas été centré sur « *le foyer le plus puissant de l'antisémitisme contemporain, c'est-à-dire l'U.R.S.S.* »

De son côté, M. Pierre Krausz, chargé des relations avec la presse, a consacré son exposé à l'énumération des moyens de propagande dont disposent les mouvements qui, ouvertement ou non, se réclament d'idées néo-nazies. Il a, notamment, mis en cause les journaux *Aspects de la France* et *l'Anti youtre*, ainsi que les ouvrages publiés à Paris par la Nouvelle Librairie française. Il a souligné que, le plus souvent, l'antisémitisme est un élément parmi d'autres du racisme ordinaire, entretenu notamment par les campagnes dirigées contre les travailleurs immigrés.

L'essentiel du débat a ensuite été consacré aux activités du GRECE, dénoncé comme étant le principal instrument de la propagation des idées néo-nazies en France.

Cette thèse, défendue notamment par M. de Guibert, s'appuie sur une analyse des principaux thèmes développés par le GRECE et sa revue *Nouvelle Ecole*, à savoir « *l'antiégalitarisme, le racisme biologique et la biopolitique* ».

Dans la presse

Les animateurs de ce groupe ne font pas mystère de leur hostilité à l'idée d'égalité (*le Monde* du 7 décembre 1977). De plus, ils développent une idéologie qui, à partir d'éléments puisés dans la biologie moderne, vise à accélérer l'émergence d'une nouvelle aristocratie, fondée sur une hiérarchisation raciale.

M. de Guibert a précisé : « *Pour le GRECE, il s'agit de faciliter la mise en place d'une hiérarchie biologique, en préconisant notamment l'eugénisme, et de trier la classe dirigeante. (...) De plus, cette doctrine rappelle certaines conceptions hitlériennes de l'évolution des races.* »

L'orateur a également souligné que la plupart des animateurs de cette école de pensée sont issus de groupes d'extrême droite, aujourd'hui dissous, tels que Jeune Nation, Europe-Action ou la Fédération des étudiants nationalistes.

La plupart des participants au débat ont ensuite relevé que le GRECE dispose de deux supports de presse avec l'hebdomadaire *Valeurs actuelles*, grâce notamment à M. François d'Orcival, et avec le *Figaro-Dimanche*, sous l'impulsion de MM. Louis Pauwels et Alain de Benoist. Ils ont estimé que, face à une entreprise qui cherche, en adoptant un vocabulaire à la fois prudent et scientifique, à « *conquérir le pouvoir culturel* », il faut développer « *un contre-combat culturel* ». Ils se sont alarmés de l'importance prise en quelques années par le GRECE et de son implantation dans la presse, dans l'armée, dans la haute fonction publique, ainsi qu'à travers l'Association nationale pour les enfants surdoués.

Si, selon le M.R.A.P., le courant néo-nazi dispose désormais d'une influence culturelle réelle, il a aussi un « *bras armé* » constitué par un « *véritable orchestre noir* » dont les ramifications s'étendent non seulement à l'Europe occidentale, mais aussi à l'*Amérique* latine et à l'Afrique. Tel a été le thème développé par M. Frédéric Laurent, journaliste à *Libération*, auteur d'un ouvrage publié chez Stock, intitulé précisément *l'Orchestre noir*.

Pour sa part, M. Yves Charbit a commenté diverses statistiques qui permettent d'établir que, entre 1966 et 1978, l'antisémitisme en France a tendance à reculer. M. Albert Memmi, sociologue, a mis l'accent sur le lien qui existe, selon lui, entre le développement de l'antisémitisme dans le monde et les périodes de crise économique. Enfin, M. Albert Lévy, secrétaire général du M.R.A.P., a décrit l'action de cette organisation contre la résurgence du nazisme et insisté sur la nécessité d'une prise de conscience de l'opinion publique.

Tous les participants se sont inquiétés de l'impunité dont jouissent, apparemment, les auteurs de multiples attentats récents perpétrés contre les locaux d'anciens résistants ou de militants de la lutte contre l'antisémitisme. Ils ont une nouvelle fois critiqué la décision du chef de l'État de ne plus fêter « *la victoire du 8 mai 1945 contre la barbarie nazie* ». — J.-M. C.

Le « Mémorial de la déportation des juifs de France »

L'ouvrage a la grosseur d'un annuaire du téléphone. Mais c'est d'un annuaire de la mort qu'il s'agit, d'un annuaire dont les quatre-vingt mille abonnés ne répondront jamais plus. Ce Mémorial de la déportation des juifs de France, patiemment mis au point par Me Serge Klarsfeld, établit pour la première fois la liste des juifs de France (deux tiers environ étaient étrangers) déportés en plus de quatre-vingts convois ferroviaires entre le 27 mars 1942 et le 22 août 1944 : tous les noms sont là, avec les prénoms, les dates et lieux de naissance. N'en citons qu'un, celui de la « doyenne » de France des victimes du nazisme : Berthe Wahl, née le 23 mai 1849 à Soultz, déportée à l'âge de quatre-vingt-quinze ans le 20 mai 1944, en compagnie de 631 autres femmes et de 565 hommes. Ce convoi pour Auschwitz comprenait 191 enfants de moins de dix-huit ans. Sur ces 1 200 personnes, Me Klarsfeld a recensé 157 survivants en 1945.

L'énorme travail de Me Klarsfeld, mené à bien en deux ans avec une petite équipe de volontaires, repose pour l'essentiel sur les listes de déportés dressées par la section anti-juive de la Gestapo et dont un exemplaire était conservé au camp de Drancy et un autre envoyé à l'Union générale des Israélites de France. Depuis longtemps, ces pelures d'oignon étaient conservées au Centre de documentation juive contemporaine ; elles devenaient de plus en plus difficiles à consulter, vu leur état.

Me Klarsfeld et ses amis ont décrypté chaque nom, chaque prénom, vérifié tous les renseignements et complété ce martyrologe par deux autres listes : celle des juifs morts dans les camps d'internement en France et celle des juifs fusillés ou exécutés sommairement en France. Une notice sur les principaux responsables de la « solution finale » en France complète ce sinistre monument aux morts. Des Français parmi eux, dont un se porte aujourd'hui fort bien...

Dans son introduction, Me Klarsfeld remarque que ce « mémorial » comble « une immense et douloureuse lacune ». C'est une litote. Combien de parents de déportés auront dû attendre cette publication pour avoir enfin une trace écrite de la disparition des leurs ? Pour savoir qu'ils ont été exterminés dans tel camp et non dans tel autre ? Qu'ils ont fait partie de tel convoi et non de tel autre ? Regrettons que cet « oubli » ait dû être réparé « à compte d'auteur » et que, contrairement au gouvernement néerlandais, par exemple, nos dirigeants n'aient pas eu à cœur de combler ce vide.

L'ouvrage réveillera de vieilles blessures, fera couler de nouvelles larmes. Mais au moins les victimes, toutes les victimes, ont-elles un nom. C'est un ami qui nous faisait remarquer, après avoir retrouvé enfin la trace de ses parents dans ces abominables documents comptables : « Maintenant, je comprends à quoi pouvaient bien servir les monuments aux morts des villages français... »

JACQUES AMALRIC.

★ *Le Mémorial de la déportation des juifs de France*, par Serge Klarsfeld, édité et publié par Beate et Serge Klarsfeld, 120 F. B.P. 137-16, 75763 Paris Cedex 16. L'ouvrage peut être acheté également à l'adresse suivante à Paris : 104, boulevard de Sébastopol.

● *Un mort et un blessé dans un bal de Savoie* — Une bagarre au couteau s'est achevée tragiquement, le samedi 10 juin à Yenne (Savoie). La police appelée sur les lieux a trouvé deux blessés : M. Gérard Bouvet, et M. Bernard Michellier, âgé de vingt et un ans. Ce dernier devait succomber à ses blessures pendant son transfert à l'hôpital.

● *Trois jeunes gens, dont un mineur, ont été écroués à Rennes*, vendredi 9 juin 1978, pour vol et recel de médicaments et usage de stupéfiants, après le décès, dans cette ville, d'un jeune homme de vingt ans, mort d'une overdose le 6 juin (*le Monde* du 9 juin).

Les trois morts du XXe siècle

(Suite de la première page.)

La société du vingtième siècle n'a plus que trois morts à se mettre sous la *dent* : celle qui intervient avant que la vie fasse entendre sa voix, celle qui est exécutée par ordre de la loi ; celle qui serait le produit d'une générosité, que cette générosité soit demandée ou infligée. Autrement dit : l'avortement, la peine de mort et l'euthanasie.

Un problème à peu près réglé

L'avortement est, du moins pour ce qui concerne la France, un problème à peu près réglé. A peu près, en ce sens que la loi — votée pour cinq *ans* — reste encore perfectible au niveau de son application quotidienne. Il suffirait au fond d'un petit scandale — puisque c'est encore malheureusement ainsi que l'on voit les esprits et les choses progresser — pour que quelques modifications fussent apportées qui feraient de ce texte presque une loi *modèle*.

Mais, quelque jugement que l'on porte sur le texte actuel, les philosophes seuls sauront expliquer pourquoi on a tant tardé à faire voter une loi aussi simple. Simple puisqu'elle ne contraint pas ses adversaires à l'observer. Car il est vrai qu'il y a deux sortes de lois : celles qui augmentent le domaine des libertés et celles qui le restreignent. La loi ancienne applicable à l'avortement donnait satisfaction à ceux qui s'y opposaient mais contrariait ceux qui souhaitaient qu'il fût possible. La loi actuelle, à l'inverse, est dans son principe une loi de qualité puisqu'elle n'oblige pas ses adversaires à s'y conformer alors qu'elle permet à ses partisans d'en faire usage. En d'autres termes, autrefois les partisans de l'avortement ne pouvaient pas, théoriquement, y recourir, alors qu'aujourd'hui les adversaires de l'avortement ne sont pas obligés de le pratiquer. Cela peut paraître stupide mais c'est pourtant aussi simple que cela. Aujourd'hui, partisans et adversaires de l'avortement peuvent en toute quiétude, ou presque, choisir la voie qu'ils jugent bonne sans encourir les foudres de la loi.

La peine de mort, il n'y a plus rien à en dire en France. Tout a été promis, en même temps qu'il a été juré qu'on ne ferait rien. Tout a été reconnu, en même temps qu'il était rappelé que, de ces reconnaissances, on ne tirerait nulle conclusion nouvelle. Il a été officiellement reconnu, par la bouche du garde des sceaux, par la bouche du chef de l'État, que la peine de mort était haïssable, contraire à l'humanité, objet d'aversion. Il a, presque dans le même souffle, été, oh, très clairement ! précisé que la loi devait demeurer ce qu'elle était ; que la guillotine, fût-ce deux fois par an, devait continuer de fonctionner, et la France disposer à elle seule d'une particularité juridique qui la met en quelque sorte au ban de l'Europe. Puisque, entre les pays qui l'ont formellement abolie et ceux qui depuis des décennies refusent systématiquement de l'appliquer, la République française est l'unique État de cette partie du monde qui prévoit ce supplice dans ses codes et l'exécute dans la cour de ses prisons.

Aucune de ces questions touchant à la mort, qui est peut-être moins qu'on ne le croit un symétrique détestable de la vie, n'est propre à une nation, à un État, à un régime ou à une religion. Il n'est pas de groupe politique qui à leur propos ne se prononce dans la division. Ainsi voit-on une fois de plus que, dès lors qu'il s'agit de l'homme et de la société, les clivages politiques sont dérisoires et inopérants.

Ainsi en va-t-il de l'euthanasie, dont il est encore débattu à l'occasion d'un « dossier de l'écran ». Jusqu'où peuvent conduire ces débats répétés ? On peut toujours espérer ou craindre que la répétition des discussions ne conduise à résoudre un problème avant qu'il n'ait été élucidé. Par référence aux vertus de l'usure.

Parce que quelques cas flagrants frappent l'opinion, d'aucuns s'expriment déjà en termes de loi, c'est-à-dire d'une norme qui, à l'inverse de ce qui se passe pour l'avortement, peut être imposable à tous. Parce qu'une jeune Américaine n'est plus guère qu'une plante de serre, on envisage que le traitement des plantes — que l'on coupe — puisse s'appliquer à l'homme. Dans la riche imagination que permet la bonne santé, on élabore des lois qui permettront, assez facilement somme toute, de se faire juge de la santé de son voisin.

La devise des hommes

Marcel Aymé, dans *la Jument verte*, décrivait un village où l'on s'ennuyait tellement, où il se passait si peu d'événements, que l'on avait oublié d'y mourir. Les centenaires y étaient considérés comme une chose très ordinaire et se multipliaient. Jusqu'au moment où, Napoléon III régnant, naquit dans une écurie une jument qui était verte. L'émoi fut tel que les plus âgés des ancêtres n'y purent résister et beaucoup en perdirent la vie. Une frénésie saisit le village. On ne sait trop si elle se rattachait à l'extravagance de l'événement ou au fait que la mort de nouveau consentait à visiter le village. Mais, comme si on avait jugé que la mort était lente à se remettre à la tâche, c'est à coups de pied dans le ventre qu'on achevait ceux des vieillards qui se montraient trop insensibles aux remous de la société villageoise et ne se rendaient pas, si l'on ose dire, à l'événement.

Aucun de ceux, bien sûr, qui voudraient que l'on réglementât la mise à mort des souffrants ne saurait accepter une telle comparaison. Tel n'est pas leur but, et on veut bien les croire. Ils s'appuient à juste titre sur des mots qui se prononcent « souffrance intolérable », « mort douloureuse prochaine », « générosité », « geste de charité », « perte irrémédiable des facultés conscientes »... Aucune de ces raisons ne peut, dans l'absolu, être récusée. Mais il est vrai aussi que la mort ne saurait susciter la moindre recette.

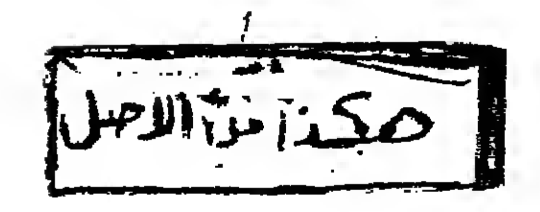
Certains suggèrent le suicide infligé, sous la forme d'une déclaration que l'on signerait pour permettre, sinon ordonner, qu'on nous donne la mort en cas de souffrance intolérable et incurable. On s'en voudrait de rappeler *le Mort et le Bûcheron*. « *Un pauvre bûcheron*, raconte La Fontaine, *n'en pouvant plus d'effort et de douleur, appelle la mort. Elle vient sans tarder* ». Mais notre homme se borne à le prier de recharger du bois... La métaphore vaut ce que vaut la littérature, mais la morale de l'histoire vaut d'être méditée :

« Le trépas vient tout guérir ;
Mais ne bougeons d'où nous sommes :
Plutôt souffrir que mourir,
C'est la devise des hommes. »

Il ne faut pas non plus se voiler la face et feindre d'oublier que des greniers d'hôpitaux sont bondés de grabataires que rien jamais ne sortira de l'état où on les voit. C'est d'ailleurs trop dire. Qui va les voir et veut savoir ? Passons. Il ne s'agit pas non plus d'ignorer que des établissements sont remplis d'êtres qui n'ont quelquefois d'humain que l'état civil. Mais c'est bien là où le bât blesse.

Car quelle faille n'ouvrirait-on pas en permettant que la mort fût infligée par d'autres que par soi, et tant est qu'on le souhaite ? Quel risque ne court-on pas de passer de la souffrance à l'inconscience, de l'inconscience à l'inutilité, de l'inutilité au nuisible et de revenir ainsi à des époques, point si anciennes, que l'on aurait cru définitivement condamnées.

PHILIPPE BOUCHER.



هكذا من الأصل

L'ASSASSINAT D'HENRI CURIEL

Le rideau de la rumeur et le brouillard des hypothèses

Une seule ou deux énigmes ? Ou encore deux énigmes en une seule ? Un peu plus d'un mois après l'assassinat, le 4 mai à Paris, d'Henri Curiel, tout ramène à cette double question. Revenir sur deux ou trois épisodes de la biographie du militant révolutionnaire d'origine égyptienne paraît de rigueur pour suggérer le « pourquoi » de cette fin. Mais il n'est pas sûr non plus que cette esquisse serve le propos de ce qui cherche à connaître le nom, le motif ou l'intention des tueurs de la rue Rollin.

Ces derniers ont-ils seulement cherché à tuer pour tuer ? Qui sont-ils, ou au nom de quelle lubie ou de quelle idéologie ont-ils ainsi voulu supprimer un homme et frapper les esprits, demeurent alors les seules questions. Savaient-ils simplement leur victime vulnérable aux spéculations et aux hypothèses basardeuses du public autant qu'à leurs balles ? Il faut alors se demander si cette connaissance leur venait de renseignements de première main (fournis par qui ?) ou de la rumeur entretenue, et quel rôle a pu jouer cette dernière.

Enfin, par hypothèse, mais au désespoir de ne pouvoir jamais l'établir, on peut aussi se demander si telle circonstance précise et inconnue de la vie d'Henri Curiel pouvait appeler une telle extrémité.

Une seule certitude : telles qu'elles viennent d'être posées, et dans cet ordre, ces questions s'éloignent progressivement du vraisemblable, aux yeux de Mme Rosette Curiel, sa veuve, et du noyau de ses plus proches amis. Plus encore, elles provoquent à la fin colère et mépris, tant il leur semble impossible de mettre en doute l'évidence : rien dans la vie d'Henri Curiel n'a jamais appelé le moindre soupçon ; il était une forte personnalité politique, un militant révolutionnaire voué, depuis plus de quarante ans, par une sorte de sacerdoce, à la cause des peuples du tiers-monde opprimés et au rapprochement entre Israël et les autres pays du Proche-Orient.

Ces certitudes, presque unanimement reprises par ceux qui ont tant soit peu fréquenté, ou parfois seulement approché Henri Curiel, amplifiées par quantité de témoignages au moment de son assignation à résidence à Digne, en octobre 1977, et surtout après son assassinat, sont de peu de secours pour des enquêteurs à la recherche de coupables. En va-t-il de même de cette rumeur insidieuse (l'« homme de Moscou », puis le maître du « sanctuaire » français d'aide aux réseaux terroristes de tout acabit) qui a accompagné Henri Curiel pendant les quinze dernières années de sa vie ?

La conviction des familiers de la victime, pour qui cette rumeur sporadique est la véritable toile de fond de l'assassinat, amène à poser la question : cette rumeur fut-elle — puisque seule une partie de la presse la véhicula — œuvre de journalistes plus ou moins bien inspirés, ou bien leur fut-elle, justement, inspirée — mais alors par qui et dans quel but ?

Ces bruits trouvent leur origine dans le pays natal d'Henri Curiel, l'Egypte. Il était presque normal que, là où il avait organisé le mouvement communiste et ouvert la première librairie pourvue en classiques du marxisme, sa réputation d'« homme de Moscou » se forge dans les milieux politiques ou policiers (c'était l'époque du règne de Farouk et de la domination anglaise).

Expulsé d'Egypte en 1950, privé arbitrairement de la nationalité égyptienne pour laquelle il avait opté à sa majorité, Henri Curiel entre clandestinement en France en 1951 après un bref séjour en Italie. D'abord tourné vers son pays d'origine, attentif à l'évolution du nassérisme et aux difficultés des amis restés sur place, Henri Curiel ne fait pas, pendant près de dix ans, parler de lui. Après la découverte d'un réseau de soutien au F.L.N. aux activités duquel il participait, il est arrêté le 20 octobre 1960, rue de Grenelle. Il sera incarcéré pendant dix-huit mois à Fresnes. En 1961, dans une « *lettre* » confidentielle éditée par Pierre de Villemarest, en association avec M. Claude Jacquemart, Henri Curiel est mis en cause en même temps que son frère, alors directeur-adjoint des musées de France (1).

M. X...

M. de Villemarest, lui-même, le rappelle dans une autre lettre d'information, celle du Centre européen d'information, qu'il édite, seul cette fois (n° 6 du 11 mai 1978). Situer Henri Curiel, y lit-on, c'est « *éclairer les méthodes et la permanence d'un certain appareil soviétique en Europe* ». Des indices ? Henri Curiel aurait agi en Egypte « *en liaison avec Khaled Mohiedinne, l'un des officiers et agents de l'U.R.S.S. placés derrière Nasser...* » ; il aurait ensuite, en Italie, « *travaillé dans l'appareil méditerranéen de l'U.R.S.S. (...) auprès des communistes Léon Fetz et Velio Spano* ».

En 1972, des articles parus dans l'hebdomadaire *Spécial*, sous la même signature, rangeaient « *le groupe animé par Henri Curiel* » au nombre des soutiens français de l'organisation Septembre noir. Ou encore on faisait un M. X..., « *dont on a tout lieu de croire qu'il appartient au K.G.B. soviétique* », et qui se voit alors accusé d'avoir porté assistance à des révolutionnaires dominicains compromis dans les sanglants règlements de comptes de Bruxelles, à la fin de 1971.

Ces affirmations n'avaient guère retenu l'attention. Tel ne fut pas le cas du « dossier », dû à Georges Suffert, publié par *le Point*, au mois de juin 1976. Reprenant certaines des accusations précédentes, bien que l'auteur affirme avoir tout ignoré, à l'époque, de semblables sources, enrichi par le récit de plusieurs faits divers, qui, tous, mettaient en cause des personnes censées avoir, ou avoir eu, des contacts avec Henri Curiel, ce dossier le présentait comme le « *patron des réseaux d'aide au terrorisme* ». A tort ou à raison, Mme Curiel et quelques autres lui attribuent le premier rôle dans l'« intoxication » qui aurait pu amener soit à l'assassinat d'Henri Curiel, soit à la fabrication du « vraisemblable » de cet assassinat.

Cette rumeur ancienne, et épisodiquement reprise, a trouvé sa conclusion, à ce jour, et peut-être sa moralité, avec la publication, dans le magazine allemand *Der Spiegel*, le 24 octobre 1977, d'un article intitulé : « Un nouveau type de terreur. » Hâtivement concocté à Hambourg à partir des coupures de presse, ce texte reprenait à son compte la plupart des soupçons ou affirmations contenues dans *le Point*, et affirmait (peu de temps après la découverte du cadavre de Hanns-Martin Schleyer) : « *Paris est aujourd'hui le centre du terrorisme international. Sous la direction d'un Egyptien, des guérilleros latino-américains, des fanatiques palestiniens et des membres de la Fraction armée rouge allemande se sont regroupés.* »

Menacé d'un procès par Henri Curiel, l'hebdomadaire allemand avait préféré éviter le débat judiciaire et entrepris, avant le 4 mai, une transaction amiable. Dans un numéro récent, il « *regrette publiquement d'avoir porté contre Henri Curiel des accusations qui se sont, par la suite, révélées sans fondement* ».

Doutes et suspicions

Sans fondement connu. Des milieux proches du SDECE en furent-ils les artisans, comme Henri Curiel en émettait l'hypothèse ? Cela reste à démontrer. On ne peut toutefois passer sous silence la défiance dont faisaient preuve à l'égard d'Henri Curiel quelques-uns de ceux qui l'approchèrent pendant la guerre d'Algérie et, plus tard, à l'époque du mouvement Solidarité d'aide aux militants du tiers-monde. Tel d'entre eux fait part de la « volonté suspecte » d'Henri Curiel d'unifier les divers mouvements d'aide au F.L.N. et se dit convaincu qu'il voulait tout contrôler dans l'intention probable de renseigner d'autres personnes. Tel autre le soupçonne d'avoir laissé négligemment partir vers sa perte, après l'avoir encouragé, le poète sud-africain Breyten Breytenbach, jugé depuis et aujourd'hui emprisonné dans son pays.

D'autres, enfin, brossent d'Henri Curiel le portrait d'un théoricien idéaliste peu doué pour les choses pratiques et qui n'aurait eu de la clandestinité à l'époque du F.L.N., et de la discrétion réelle plus tard, qu'une pratique approximative, pleine d'imprudences pour lui et pour ceux qui l'entouraient. Sans doute, cette transparence involontaire aurait pu faciliter la tâche de la police. Or celle-ci n'eut jamais de grief précis et important à formuler contre Henri Curiel ou son organisation. Sa clairvoyance et sa conscience politique le mettaient à l'abri de tels risques, affirment ses amis. Mais qui peut jurer que l'une et l'autre n'ont jamais été prises en défaut et que son assassinat n'est pas lié à des intrusions, dans son activité, d'hommes poursuivant des buts politiques opposés aux siens ?

(1) Cette « lettre » fut interdite à la fin de juin 1961.

(2) Il semble, sur ce point, y avoir confusion avec une réunion d'une tout autre nature : celle qui, en décembre 1977, vit naître une association d'anciens parachutistes, en présence de M. Jacques Romain-Desfossé, président de l'Union nationale des parachutistes.

Delta ?

Le rideau de la rumeur ouvre sur des paysages vastes et par trop incertains. Du côté des indices, l'horizon est vite borné. Un « commando Delta » a revendiqué l'assassinat. Affirmant avoir tué un « *agent du K.G.B.* », un « *militant de la cause arabe* » et un « *traître à la France* », les auteurs ou les commanditaires possibles de l'assassinat font référence en même temps à la rumeur et à l'épisode précis de la guerre d'Algérie pour expliquer leur geste. Peut-il exister un rapport autre qu'analogique entre les « commandos Delta » de la guerre d'Algérie, que dirigea Roger Degueldre, et les attentats et assassinats récents recouverts par le même sigle ? Tout le monde, policiers, anciens responsables de l'O.A.S., semble en douter.

Le fil qui pourrait mener à ces « commandos Delta », s'ils existent, est, pour le moment, bien ténu. Seuls les deux responsables d'un attentat commis dans la région de Toulon ont été jusqu'à présent arrêtés, puis remis en liberté. Militants d'extrême droite, ils semblaient avoir, par pure déférence, mais aussi par hasard, dissimulé sous ce sigle un acte au demeurant isolé.

Une même arme, un pistolet de calibre 11,43, a servi à assassiner Henri Curiel et Laïd Sebaï, le gardien de nuit de l'Amicale des Algériens en Europe tué à Paris le 2 décembre 1977, lui aussi dans un ascenseur. L'organisation Delta s'était aussi « appropriée » la paternité de ce meurtre. Indice ou moyen de brouillage ? Indice, si l'on a affaire à une organisation pauvre en armement ou qui ne craint pas de tels recoupements, sûre qu'elle est de son impunité. Moyen de brouillage, si la certitude de ce recoupement et de sa révélation a servi à dissimuler une autre origine, un autre but, sans rapport avec le premier épisode. Laïd Sebaï n'aurait alors été que le malheureux cobaye destiné à brouiller les pistes cinq mois plus tard.

Les enquêteurs reconnaissaient récemment s'être trouvés « *dans le brouillard* » quant au premier crime lorsque le second fut commis. On affirmait en même temps au Quai des Orfèvres avoir encore de « *nombreuses pistes à explorer du côté d'Henri Curiel* ». Est-ce à dire qu'il n'y a plus, pour la police, de milieux d'extrême droite activistes ou de noyaux de nostalgiques dignes d'intérêt, ou bien en a-t-elle déjà fait le tour ? L'usage de leur phraséologie aura en tout cas précédé de peu la mort d'Henri Curiel. « *Jusqu'à quand ?* », s'interrogeait une carte postale anonyme envoyée le 22 février de Paris à l'employeur d'Henri Curiel et adressée à la « *Société européenne de naufrageurs* ».

Les informations diffusées par le magazine du parti communiste français *l'Humanité-Dimanche* (n° 120) sur l'existence d'un « escadron de la mort » issu d'une association d'officiers et de sous-officiers de réserve qui se seraient constituée à Tarbes au mois de septembre 1977 sous la direction d'un « *ancien lieutenant-colonel du SDECE* » n'ont, pour le moment, trouvé aucun écho (2). Il faut se contenter de l'assurance que donnent les enquêteurs de la brigade criminelle : si, par hypothèse, ces rumeurs — ou toute autre — mettant en cause un ou plusieurs services officiels étaient avérées, les pistes seraient suivies jusqu'au bout.

Mort pour la paix ?

La faible moisson des hypothèses est incomplète si l'on n'évoque pas l'inlassable activité déployée au cours des dernières années de sa vie par Henri Curiel pour mettre en contact de possibles artisans israéliens et palestiniens de la paix au Proche-Orient. En tant que juif, il avait eu ce souci, presque cette obsession selon ses proches, dès la naissance de l'Etat d'Israël. Avant l'intervention conjointe de Suez, en 1956, il avait déjà préparé des rencontres entre l'Egypte et Israël, dont ces événements ruinèrent le projet. Plus récemment, il avait organisé les entretiens d'abord secrètes, à Paris, entre Israéliens et Palestiniens partisans de la paix.

L'un des interlocuteurs, M. Arie Lova Eliav, ancien secrétaire général du MAPAI (parti travailliste israélien), aujourd'hui député de l'extrême gauche sioniste en témoigne : « *J'ai rencontré, pour la première fois, Henri Curiel au mois d'août 1976, avec le général « Matti » Peled. Nous rejoignons alors le Dr Issam Sartaoui, qui représentait l'O.L.P. Curiel était l'intermédiaire indispensable. Il arrangea tout, mais savait être discret lorsque les discussions s'engageaient. Grâce à lui, nous avons pu avoir la présence de Pierre Mendès France, en qualité d'observateur, à certaines de nos rencontres. En 1976 et 1977, nous avons eu douze rencontres de ce genre.* »

L'écrivain et journaliste israélien fait remonter à 1963 ses premières entrevues ménagées par Henri Curiel, avec des Egyptiens. Le physicien Daniel Amit, professeur à l'université hébraïque de Jérusalem, put rencontrer à Londres, grâce à l'entremise d'Henri Curiel, Saïd Hammami, représentant de l'O.L.P. à Londres et proche du chef du département politique de cette organisation, Farouk Kaddoumi. Saïd Hammami a, depuis, été assassiné à Londres. Les rencontres ont pris fin en 1977 lorsque se confirma la relative disgrâce du Dr Issam Sartaoui, représentant de l'O.L.P. à Paris. Enfin, Henri Curiel était notoirement l'indispensable organisateur de ces réunions au point qu'elles ne pouvaient, au dire de plusieurs participants, avoir lieu sans son concours.

Des milieux extrémistes palestiniens ont-ils souhaité détruire à jamais cette menace de paix qu'aurait constitué le dialogue dont Henri Curiel tenait les fils ? On peut croire alors, au regard d'une préméditation aussi longue et d'une mise en scène aussi cynique, à l'existence d'une « base » bien implantée et depuis plusieurs mois.

Mais si l'on retient l'une de ces deux hypothèses, la personne d'Henri Curiel ne pouvait être le seul but d'un meurtre aussi organisé. Il faudrait craindre alors que d'autres assassinats ne viennent administrer la preuve de leur vraisemblance.

MICHEL KAJMAN.

ÉDUCATION

La réorganisation de l'enseignement catholique

Une tutelle contre les « déviations »

Depuis vingt ans, l'enseignement catholique n'a cessé de s'organiser et de se structurer, à la fois pour assurer sa survie et pour maintenir le « caractère propre » sur lequel la loi française fonde la légitimité des établissements privés. La nouvelle étape qui va être franchie avec la création des associations de tutelle a été qualifiée par l'abbé Gérard Foiret, secrétaire général de l'enseignement catholique, *d'« événement important qui comptera dans l'histoire de l'enseignement catholique »*. Ainsi s'explique le soin qui a été mis à préparer ce texte et la longueur des consultations qui durent maintenant depuis cinq ans.

Le texte, qui est examiné cette semaine par le conseil permanent de l'épiscopat, avait été approuvé, en octobre 1977, par le comité national de l'enseignement catholique, sorte de parlement des écoles privées. Le projet deviendra une décision quand il aura été soumis à tous les évêques de France. Deux procédures sont possibles pour cette consultation : une consultation écrite de tous les évêques dans les prochaines semaines, une discussion — suivie d'un vote — à l'assemblé plénière de l'épiscopat, à Lourdes, à la fin du mois d'octobre. La première permettrait une mise en place plus rapide — dès la prochaine rentrée scolaire — des nouvelles associations de tutelle, tandis que la seconde la reporterait d'un an.

L'enseignement catholique n'a pas d'existence juridique au niveau diocésain. La loi française ne reconnait, en principe, que des établissements et c'est avec chacun d'eux que, depuis 1959, l'Etat passe des contrats. Il s'agit pourtant, de plus en plus, d'une fiction. L'enseignement catholique dispose de plusieurs organismes centralisateurs et prestataires de services. Au niveau national, on a vu notamment se constituer ces dernières années la Fédération nationale des œuvres de gestion de l'enseignement catholique (FNOGEC) qui tient les cordons de la bourse et d'autre part, un organisme national chargé de centraliser les crédits de la formation permanente des personnels (20 millions de francs en 1978). Le secrétariat général de l'enseignement catholique, a, pour sa part, joué au cours des dernières années un rôle de plus en plus grand. On l'a constaté avant les élections alors que la possibilité d'une victoire de la gauche — et la perspective d'une nationalisation — nécessitait que l'enseignement catholique parlât d'une même voix face aux menaces extérieures ou du moins s'efforçât de le faire.

Les dangers extérieurs écartés, restait à conjurer un péril tout aussi sérieux, mais plus insidieux, celui d'un éparpillement des responsabilités entre les innombrables partenaires de cet enseignement qui, comme toute institution, est traversé de conflits de pouvoirs : épiscopat, congrégations, parents d'élèves, maîtres, chefs d'établissements gestionnaires bénévoles, secrétariat général. A mesure que grandissait la place prise par les laïcs dans l'enseignement catholique (90 % des 150 000 personnes qui y travaillent aujourd'hui), le risque s'accroissait de voir se diluer le « caractère propre », c'est-à-dire chrétien, des établissements, et se multiplier les « déviations ». Il fallait éviter qu'un groupe — de parents, de gestionnaires ou de professeurs — ne s'approprie un établissement.

Il fallait donc codifier et rééquilibrer la place des divers partenaires, en tenant compte de ce principe unanimement admis et que les évêques français avaient, en 1969, à Lourdes, ainsi résumé : *« L'épiscopat demeure, vis-à-vis des familles, le garant du caractère chrétien des écoles. »* Suffisait-il d'affirmer juridiquement le pouvoir des évêques ? Non, car dès 1969, les évêques français déclaraient aussi : *« L'enseignement catholique doit avoir dans l'Eglise son organisation propre sous la responsabilité conjointe des laïcs, des supérieurs religieux et de la hiérarchie. »*

La nomination des chefs d'établissement

On avait pu, à l'époque, interpréter ces déclarations comme un début de « lâchage » de l'enseignement catholique par les évêques. Cette interprétation serait, aujourd'hui, erronée, et la création des associations de tutelle — placées sous l'autorité supérieure de l'évêque — atteste que les pasteurs de l'Eglise de France ne veulent pas perdre le contact avec une école qu'ils considèrent comme un lieu de rencontre privilégié entre les jeunes et la foi. Beaucoup sont prêts, au nom de leurs soucis pastoraux, à oublier l'irritation qu'a provoquée chez eux l'engagement de l'enseignement catholique aux côtés de la majorité lors des dernières élections.

L'un des aspects essentiels de la réforme en cours concerne la nomination des chefs d'établissement, qui — rappelons-le, — échappent actuellement au système des contrats et sont, à la base, les garants du caractère propre des établissements. Actuellement, les directeurs d'école du primaire sont nommés par le directeur diocésain de l'enseignement catholique, lui-même désigné par l'évêque. Dans le secondaire et le technique, en revanche, on rencontre deux situation. Pour les établissements dépendant de congrégations religieuses, c'est la congrégation qui décide. Pour les établissements diocésains, le directeur est nommé — et licencié, le cas échéant, — par l'organisme de gestion où siègent des laïcs bénévoles, qui sont souvent des notables locaux. En principe, l'évêque n'a pas son mot à dire ni les enseignants.

La création de l'association de tutelle vise à éviter une emprise grandissante des gestionnaires sur la vie des écoles. Deux conflits ont illustré ce danger. En 1972, à l'école de La Salle, à Rennes, le directeur avait été licencié contre l'avis de l'évêque, des enseignants et des parents, par un organisme de gestion qui jugeait ses méthodes pédagogiques trop avancées. En désespoir de cause, l'évêque avait retiré le « label » catholique à l'établissement. Plus récemment (*le Monde* du 6 avril), le président de la Fédération nationale des œuvres de gestion de l'enseignement catholique avait démissionné, les dirigeants de l'enseignement catholique ayant jugé ses méthodes excessivement « patronales ».

Si les évêques approuvent le projet qui leur est soumis, la nomination des chefs d'établissement — du primaire et du secondaire — sera désormais soumise à un agrément du comité diocésain de l'enseignement catholique (CODIEC) transformé en association régie par la loi de 1901. Aucun licenciement ne pourra être décidé sans son accord préalable. Pour les établissements relevant de congrégations, des conventions seront passées avec le CODIEC. Elles pourront porter aussi bien sur les problèmes de carte scolaire que sur la procédure de nomination des chefs d'établissement. Le comité sera composé de représentants des instances canoniques ou religieuses, des enseignants, des parents, des chefs d'établissement et des organismes de gestion. Le directeur diocésain — qui est nommé par l'évêque — sera secrétaire général de droit de l'association. La formule retenue prévoit que les décisions sont prises à la majorité et qu'en cas de litige mettant en cause le *« caractère propre »* c'est l'évêque qui tranchera. Il s'agira donc d'une cogestion ordinaire pouvant donner lieu — exceptionnellement — à des décisions d'un seul quand le besoin s'en fera sentir.

Le projet de réforme a été approuvé à l'unanimité des membres du Comité national de l'enseignement catholique (et une abstention). Les représentants des gestionnaires l'ont approuvé mais certains ne cachaient pas qu'ils le faisaient du bout des lèvres. Le statut des futures associations diocésaines prévoit que les organismes de gestion devront modifier leurs propres statuts pour y introduire l'engagement de reconnaître la tutelle des nouveaux CODIEC. Si des oppositions devaient se manifester, c'est à l'occasion de cette modification des statuts dans une perspective d'« abandon de souveraineté » qu'on le constaterait. Mais les dirigeants de l'enseignement catholique ne le redoutent guère.

La création des associations de tutelle représentera pour l'enseignement catholique, selon les termes du Frère Kerdoncuf, secrétaire général de l'Union des Frères enseignants, *« le passage d'une structure ecclésiastique à une structure ecclésiale »*. Elle associera tous les partenaires au niveau d'un diocèse, mais permettra aussi — sous la houlette vigilante des évêques — de mettre un frein aux forces centrifuges qu'exercent localement des groupes de pression au nom du « caractère propre », chacun mettant derrière cette formule des notions pédagogiques ou idéologiques variables.

BRUNO FRAPPAT.

EN CONGRÈS A LIMOGES

L'éducation doit devenir l'investissement prioritaire

estiment les délégués départementaux

De notre correspondant

Limoges. — *Il y a actuellement en France quarante-cinq mille délégués départementaux de l'éducation nationale, dont les quatre cent cinquante représentants viennent de tenir du 9 au 12 juin, à Limoges, sous la présidence de M. Jean Vanrullen, le soixante-quatrième congrès de leur fédération. Les délégués, tous bénévoles, sont nommés par le conseil départemental de l'enseignement primaire, sur proposition des inspecteurs départementaux de l'éducation. Dans son rapport moral, la secrétaire générale, Mme Anne-Marie Franchi, a mis l'accent sur le rôle de « parrain » de l'école publique qui est celui du délégué départemental et qui doit s'exercer d'abord en faveur des écoles les plus démunies. Le délégué est en définitive « au service de l'enfant pour affirmer la dignité de l'éducation ». Auparavant, Mme Anne-Marie Franchi avait évoqué l'ampleur et la violence de l'offensive antilaïque au cours de la dernière campagne électorale.*

« Il faut dénoncer l'exploitation politique de la question scolaire, a déclaré Mme Anne-Marie Franchi. *Ce qui restera dans les mémoires, c'est l'alliance entre le ministre ayant charge de l'école publique — M. Haby — et un porte-parole au Parlement de l'enseignement privé — M. Guermeur. Cette alliance n'était que la partie visible d'un ensemble de complicités nées d'intérêts communs puissants et jugés prioritaires. »* Pour Mme Franchi, si la querelle scolaire a été une fois de plus utilisée pour jeter le trouble, c'est sans doute parce que le sujet n'était pas si mauvais pour ceux qui l'avaient remis au goût du jour. *« Mais*, a-t-elle interrogé, *sommes-nous sûrs que dans nos rangs tout a été tenté pour établir la vérité ? »*

Dans sa résolution générale, le congrès déclare notamment : *« Le premier devoir de toute société envers sa jeunesse est bien de consentir à l'enfant et aux jeunes leur vraie place : ni consommateur passif, ni enjeu de querelles d'adultes, ni victime du progrès technique. Ils doivent être, non pas confirmés mais formés afin de les préparer à assumer eux-mêmes un avenir que nul ne peut prévoir. Il est donc grand temps de reconnaître aussi sa vraie place à l'école. Le service de l'éducation nationale doit devenir l'investissement prioritaire de la République. C'est une grande et légitime ambition à la mesure de notre temps que de chercher obstinément à réduire les injustices, à épanouir chacun au maximum en respectant sa personnalité. Tôt ou tard s'imposera l'idée que seule l'école publique et laïque peut y prétendre si tous les moyens lui sont donnés. C'est pourquoi il est urgent que soit reconnue l'importance du rôle du maître. (...) C'est à l'effort consenti en faveur de la formation des maîtres, de leurs conditions de vie et de travail, que se mesure la valeur réellement accordée à l'éducation, à l'enfant.* — M.S.

MÉDECINE

En France

Trois milliards de repas sont consommés chaque année en restauration collective

Trop d'erreurs alimentaires quotidiennes

Marseille. — *Sur les 4,4 milliards de repas consommés annuellement par les Français hors du foyer familial, 3 milliards le sont en restauration collective. C'est dire que chaque jour dix millions de Français mangent ailleurs que chez eux : dans des cantines, libres-services, restaurants d'entreprise et d'administration (32 %), restaurants universitaires ou cantines scolaires (49 %) ou encore restaurants commerciaux proches du lieu de travail, hôpitaux ou cliniques (19 %). Cette forme de restauration est un véritable phénomène de société, et il est intéressant de profiter de ce « passage obligé » que constitue la pause-repas pour tenter une action d'éducation nutritionnelle.*

Cette constatation a poussé la Compagnie méditerranéenne de restauration et d'hôtellerie, filiale de la Générale de restauration (groupe Jacques Borel International), qui se flatte d'être « le numéro un de la restauration de collectivités en Europe » et de fournir quelque cinq cent mille repas chaque jour en France, dont cinquante mille dans trente hôpitaux et soixante-douze mille dans quatre-vingt-dix restaurants scolaires, à organiser conjointement avec le Syndicat national professionnel des diététiciens une journée d'étude placée sous le thème : « La diététique, l'équilibre alimentaire et l'éducation nutritionnelle en restauration collective », qui a eu lieu à Marseille le 9 juin.

De notre correspondant

Au cours d'une « table ronde » sur le thème « La diététique à l'école et l'éducation nutritionnelle », réunissant professionnels de la restauration collective et spécialistes de diététique, il est apparu que deux actions sont à mener par priorité : lutter contre les mauvaises habitudes des Français à table et favoriser plus largement le rôle éducatif que peuvent jouer les diététiciens, notamment en augmentant leur nombre et leur pouvoir. Mme Yvonne Mary, présidente du Syndicat national, a évoqué ces *« quelque vingt-cinq années de traversée du désert »* qu'a connues la profession avant sa reconnaissance officielle et son confinement quasi exclusif en milieu hospitalier. Le mot diététique sort aujourd'hui de son ghetto thérapeutique pour devenir la science de l'ensemble des problèmes alimentaires, et l'éducation nutritionnelle devient affaire des techniciens de l'alimentation.

C'est ce qu'ont compris les professionnels de la restauration, qui font de plus en plus appel aux conseils et aux compétences des diététiciens dont ils s'attachent les services. Les efforts d'éducation visent particulièrement les enfants d'âge scolaire.

D'où cette expérience tentée depuis deux ans dans une trentaine d'écoles primaires de la région parisienne, sur l'initiative de la Générale de restauration, qui a institué le « Système Popeye ». Ce système fait appel au populaire personnage de dessins animés, qui sert de guide aux enfants en leur proposant un certain nombre de disques colorés placés sur les présentoirs devant lesquels ils passent munis de leur plateau. Les catégories d'aliments sont classées par couleur : vert pour les fruits, légumes, crudités; rouge pour les œufs, la viande, le poisson ; blanc pour les féculents ; bleu pour les produits laitiers ; jaune pour les charcuteries et les desserts. Le « jeu » consiste à obtenir sur son plateau un élément de chaque couleur en évitant les doubles emplois (excepté pour le vert). Ainsi se réalisent peu à peu des automatismes.

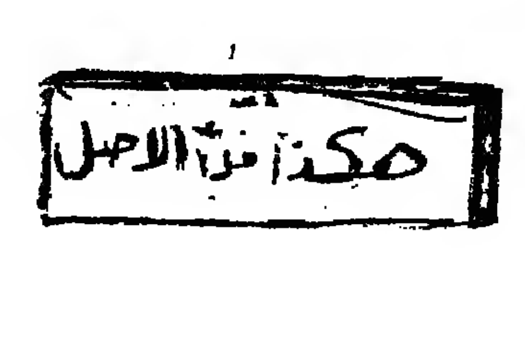
Il a été également fait état, au cours de cette journée d'étude, de l'existence d'un nouvel ensemble pédagogique concernant l'éducation nutritionnelle dans le cadre des activités « d'éveil ». Edité par la société Multimédia, il est constitué par des tableaux muraux, séries de diapositives, guides, jeux, bandes dessinées, thèmes d'enquête destinés à favoriser une prise de conscience et une sensibilisation des enfants à l'hygiène alimentaire.

Ces formules restent pourtant trop souvent du domaine de l'initiative privée. Il a été constaté une carence des pouvoirs publics en matière d'éducation nutritionnelle, ou au moins un retard considérable dû à un manque de moyens budgétaires. Il aura fallu plusieurs années et onze signatures ministérielles pour que soit publiée la circulaire d'application prévoyant la création d'un poste de conseiller technique alimentaire par département. Comme l'a souligné le docteur Claude Jaujou, médecin inspecteur principal, les médecins scolaires regrettent de ne pouvoir intervenir qu'au moment du bilan de santé de l'enfant et de n'avoir pas les moyens de tenter une action d'envergure.

Enfin, on a évoqué l'extrême misère de la restauration collective universitaire dont résulte la pratique néfaste et généralisée du « complément-sandwich ».

Tout cela est affaire de crédits et d'éducation dès l'enfance. Il y faut surtout une prise de conscience collective débouchant sur les moyens éducatifs. Les *« mange-lentement »* et *« mâche-bien »* ne suffisent plus...

JEAN CONTRUCCI.



هكذا من الأصل

ÉDUCATION

TÉMOIGNAGE

Le lointain trottoir d'en face

Mme Blachier, de Paris, nous a adressé le témoignage suivant sur les démarches qu'elle a dû faire pour inscrire son fils à l'école du trottoir d'en face :

La limite des troisième et onzième arrondissements de Paris passe sur la chaussée du boulevard des Filles-du-Calvaire. Comme nous habitons sur le trottoir qui est du côté du troisième, mon fils devrait, à la rentrée prochaine, fréquenter l'école primaire de cet arrondissement qui est à dix minutes de chez nous (soit une heure vingt minutes pour les huit trajets quotidiens). Or, juste de l'autre côté du boulevard — mais c'est le onzième ! — se trouve une école qui, de surcroît, est sur le trajet de mon lieu de travail.

La directrice de la maternelle du troisième arrondissement où se trouve actuellement mon fils m'indique gentiment la marche à suivre. Je vais chercher à la mairie du onzième le formulaire de dérogation. J'attends vingt minutes. Munie du précieux papier, je me dirige vers l'école primaire dont il semble que nous dépendions. Il semble..., car le directeur me renvoie à une autre école du troisième. Dix minutes de marche, un quart d'heure d'attente, et me voici dans le bureau du « bon » directeur qui appose son tampon « avis favorable ». Il faut encore rencontrer la directrice de l'école du onzième arrondissement. Je la vois au bout d'une demi-heure et elle donne, elle aussi, un avis favorable. Il ne reste plus, en principe, qu'à obtenir l'autorisation de l'inspecteur de la circonscription.

Malheureusement, lorsque, au bout d'un quart d'heure de marche, je me retrouve à l'inspection du onzième, l'inspecteur m'explique que sa seule signature ne suffit pas et qu'il me faut aller voir également l'inspecteur du troisième... Un trajet en métro (avec changement), une nouvelle atteinte, et je m'entends dire par le « bras droit » de l'inspecteur que celui-ci est absent pour la journée et qu'il me faut revenir le lendemain !

Après une nuit réparatrice, je me retrouve de nouveau à l'inspection du troisième. Enfin, plus d'obstacle, j'accours à la mairie du onzième avec tous mes sceaux. Une file d'attente de dix-sept personnes s'allonge devant moi. Au bout de trente-cinq minutes, je reçois la carte d'inscription, qu'il me reste à porter à la directrice de l'école du onzième pour y inscrire mon fils, ce que je fais — enfin ! — le samedi suivant.

La seule chose qui m'ait accompagnée au cours de mes pérégrinations, c'est — en plus de ma patience — le sourire aimable de toutes les personnes impliquées dans l'affaire.

PRESSE

POINT DE VUE

Fin d'une époque à l'A.F.P.

par JEAN LAGRANGE (*)

UNE nouvelle page vient d'être tournée dans l'histoire de l'Agence France-Presse. L'éviction de Claude Roussel de son poste de président-directeur général de l'Agence — au moment du renouvellement de son mandat et dans des circonstances pour le moins douteuses — marque, en effet, pour ceux qui ont participé depuis 1945 à la naissance puis au développement de l'A.F.P., la fin d'une grande époque.

On serait même tenté de parler de véritable épopée car, née de l'enthousiasme professionnel d'un certain nombre de journalistes, de leur profonde conviction de la nécessité de donner à la France, après la tourmente, une grande agence libre et indépendante, ces journalistes étaient parvenus à placer l'Agence dans le « groupe de tête », celui des quatre grandes agences mondiales.

⁂

Le statut voté au Parlement, en 1957, leur avait fourni les assises indispensables à une action efficace pour prendre sur le marché mondial de l'information une place de choix. A partir de ce statut, qui garantit l'indépendance de l'A.F.P., ce fut le grand épanouissement de l'information diffusée par l'Agence dans le monde entier. Aux yeux des médias internationaux, l'A.F.P. avait conquis ses galons et le droit de figurer parmi les agences indépendantes de toute pression extérieure politique, économique, sociale ou autre. Elle n'était plus « agence gouvernementale » à dater du jour historique du vote de son statut.

Sur le plan professionnel, ce ne fut qu'une lutte de chaque instant pour imposer l'image de marque de l'A.F.P. Sur un marché mondial où la concurrence est parfois impitoyable, il fallut l'énorme effort de tous, l'esprit d'équipe qui régnait alors depuis le siège de la place de la Bourse jusque dans les bureaux les plus lointains pour atteindre le résultat recherché.

⁂

Aujourd'hui, l'Agence dans son rayonnement mondial diffuse ses informations en sept langues dans plus de cent soixante pays ou territoires. La qualité de son service, marqué de l'objectivité la plus rigoureuse, est appréciée autour du globe où elle fait jeu égal — sinon parfois meilleur — avec ses grands concurrents américains (A.P. et U.P.I.) et britannique (Reuter).

Les développements techniques intervenus au cours des ans ont permis à l'A.F.P. d'utiliser les transmissions internationales par satellites, de développer l'informatique dans ses rédactions et de servir sa clientèle de province sur un réseau à grande vitesse.

Tournée, certes, vers sa clientèle nationale (de quatre-vingts à quatre-vingt-dix clients contre plus de douze mille dans le monde), l'A.F.P. est à ce jour un fleuron dont la France souveraine ne peut qu'être fière.

Qu'en sera-t-il demain ? Jusqu'à présent, les présidents-directeurs généraux, élus conformément au statut de 1957 par le conseil d'administration, — Jean Marin pendant vingt ans et Claude Roussel pendant trois ans — furent les éléments moteur de tous ces développements. Ils avaient une connaissance profonde des grands marchés de l'information à travers le monde. Ils étaient des techniciens de l'Agence : on ne s'improvise pas, aussi bon journaliste que l'on puisse être, pour diriger un complexe aussi vaste qu'une agence mondiale moderne. Ils maintenaient un contact étroit indispensable avec le monde de l'information sur tous les continents. Contre vents et marées, ces hommes avaient su surmonter avec courage les intrigues ou affronter les critiques émanant de l'intérieur de l'Hexagone. Ils avaient su défendre et maintenir les grands principes de l'éthique professionnelle. C'est à ce prix et à ce prix seul que l'A.F.P. est devenue ce qu'elle est.

⁂

Il faudra beaucoup de ténacité et de volonté à ceux qui vont prendre le relai pour maintenir ce qui existe, pour faire face aux interprétations qui seront données au départ de Claude Roussel. Il est le dernier de l'équipe de la clandestinité qui, avec celle de l'A.F.I. (Agence française indépendante), venue de Londres et de France-Afrique, venue d'Alger, avait en 1944 fondé l'A.F.P. Tous ces hommes avaient fait un rêve qui est devenu réalité. Puisse celle-ci rester intégralement ce qu'elle est avec l'aide de ceux qui, à l'intérieur de l'Agence, croient aussi et encore à la liberté de l'information et s'opposent aux ingérences externes ou internes, afin que l'A.F.P. survive et que l'idéal que Claude Roussel leur lègue, en notre nom à tous, reste total.

(*) Ancien directeur de l'information de l'A.F.P. ; ancien directeur de l'A.F.P. aux Etats-Unis et en Amérique latine ; membre de l'agence clandestine A.I.D.

● *En Allemagne fédérale*, le groupe de presse Gruner und Jahr (qui édite l'hebdomadaire *Stern*, les magazines *Brigitte* et *Géo*, ainsi que le mensuel *Capital*), vient de prendre le contrôle, à 100 %, de la société d'édition américaine Parents magazine Enterprises.

Le groupe de Hambourg a annoncé son intention d'investir « des sommes importantes » dans la maison d'édition spécialisée américaine, notamment pour développer la revue *Parents* (tirage 1 500 000 exemplaires). La société édite six autres revues et contrôle également une maison d'édition de livres pour enfants et une société de production de films éducatifs.

SCIENCES

UN COLLOQUE A MULHOUSE

Comment redresser l'image de la chimie ?

De notre envoyé spécial

Mulhouse. — « Science des transformations de la matière », *la chimie a mauvaise presse. Et le public voit souvent en elle une des sources principales de ce qui est aujourd'hui une de préoccupations principales, la pollution.*

Comme toutes les sciences exactes, la chimie n'est pourtant ni bonne ni mauvaise. Seules ses utilisations peuvent être perverses. Pour essayer de rectifier cette opinion négative que se fait généralement le public, l'Ecole nationale supérieure de chimie de Mulhouse, l'université de Haute-Alsace et le Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.), avaient organisé, les 9 et 10 juin à Mulhouse, un colloque intitulé « Images de la chimie ».

Les chimistes, ou du moins ceux qui travaillent dans l'industrie chimique, souffrent à l'évidence d'un complexe de culpabilité. A force de se l'entendre dire, ils finissent sans doute par se croire responsables de la plus grande partie de la pollution de l'environnement, alors que, selon M. Parenteau, sous-directeur au ministère de l'environnement et du cadre de vie, cette branche d'activité n'est directement responsable que de 15 à 20 % de la pollution chimique des eaux.

Est-ce trop, si l'on considère tout ce que la chimie a apporté et apporte encore à notre société ? Comme l'a souligné un des participants, « la chimie, c'est la vie ». *On lui doit, après tout, un arsenal thérapeutique qui a aidé la durée de vie moyenne à augmenter d'environ 50 % en un siècle ; notre alimentation — et, demain, celle de la dizaine de milliards d'individus qui peupleront notre globe — en dépend étroitement, comme l'a rappelé M. Donnet, président de l'université de Haute-Alsace. Elle contribuera sans doute largement à la solution des problèmes de l'énergie. Sans compter tout ce qu'elle apporte à notre vie quotidienne (habillement, loisirs...).*

Cela n'autorise pas pour autant l'industrie chimique à se croire tout permis. Elle en a d'ailleurs largement pris conscience. Il reste, comme devaient le souligner plusieurs participants, que les obstacles à une lutte efficace contre la pollution sont autant économiques (cette lutte coûte cher) que techniques. Quand on n'en arrive pas à des situations paradoxales, comme celle qu'a décrite un directeur d'usine : dans son établissement, tout neuf, le fonctionnement des unités de traitement des eaux représente la moitié de la consommation totale d'électricité et la lutte contre la pollution va à l'encontre des efforts d'économie d'énergie.

La toute première partie du colloque a été une suite de critiques et d'autocritiques : les chimistes ne savent pas se faire comprendre du public, la chimie est une spécialité « qui s'est trop longtemps retranchée derrière l'écran opaque de son savoir » *et de son écriture incompréhensible au profane...*

Il n'est certes pas facile d'intéresser l'homme de la rue à la science, et les organisateurs de ce colloque avaient pris une initiative méritoire. Il reste que les « non-spécialistes », *venus nombreux au débat de vendredi soir sur* « chimie et écologie », *auront finalement peu appris sur la chimie. Le choix des participants, et les tendances habituelles à ce genre de confrontations, ont finalement fait qu'il fut plutôt question de... l'industrie chimique et de la pollution. La chimie se réduit-elle à cela ?*

XAVIER WEEGER.

LE LABORATOIRE SPATIAL SKYLAB A ÉTÉ ORIENTÉ PARALLÈLEMENT A LA TERRE

Houston (*A.F.P.*). — La NASA a réussi, dimanche 11 juin, à faire basculer sur lui-même le laboratoire spatial *Skylab* ; il a été orienté parallèlement à la Terre : depuis son lancement en 1973 *Skylab* était resté en position verticale par rapport à notre planète.

Dans cette nouvelle position, le laboratoire, de 35 mètres de long et de près de 7 mètres de diamètre, offrira moins de résistance à l'atmosphère raréfiée dans laquelle il évolue à 390 kilomètres d'altitude. La NASA estime ainsi pouvoir prolonger son séjour en orbite de six à douze mois.

Si rien n'avait été tenté, la station se serait désintégrée dans la basse atmosphère dans le courant de l'année prochaine. La NASA espère pouvoir garder le laboratoire en orbite jusqu'à ce qu'on puisse lui adjoindre, en automne 1979, une fusée auxiliaire qui serait emmenée par une navette spatiale.

Grâce à cette fusée la NASA pourra, soit propulser *Skylab* à une altitude supérieure et s'en resservir éventuellement, soit le détruire en le faisant plonger dans l'atmosphère au-dessus d'une zone inhabitée pour éviter que des fragments ne causent des accidents. *Skylab* pèse 80 tonnes, et il est en effet presque certain que des morceaux assez lourds résisteront à l'échauffement atmosphérique et atteindront la surface du globe.

SPORTS

TENNIS

AUX INTERNATIONAUX DE FRANCE

Borg, champion de Roland-Garros pour la troisième fois

La finale du Cinquantenaire fut celle qu'on attendait au stade Roland-Garros, dimanche 11 juin, favorisée par le même temps exceptionnellement radieux dont avait bénéficié la quinzaine des Internationaux de France. Finale au sommet entre le Suédois Bjorn Borg et l'Argentin Guillermo Vilas, respectivement têtes de série numéro un et numéro deux, gagnée en trois sets secs par le premier, finale tonique, sinon très belle finale, sans le suspense du Borg-Orantès de 1974 ni du Panatta-Solomon de 1976, tennis d'athlètes et même tennis de « malabars » où Borg, avec sa prodigieuse accélération, montra une infaillibilité qu'atteste le score (6-1, 6-1, 6-3), et où Vilas, bien qu'il ait marqué quatre jeux de moins que lors de la finale 1975 contre le même Borg, fit front sans accuser la moindre défaillance morale, mieux en suscitant la sympathie du public.

Le spectacle de ces deux purs produits de la jeunesse triomphante (Borg a vingt-deux ans, Vilas a vingt-cinq ans), aux antipodes géographiques l'un de l'autre, se livrant à une bataille sous tous les angles dans la plénitude de leurs moyens athlétiques, était aussi ragaillardissant que la présentation des anciens champions qui avaient connu leur gloire sur ce même central et qui, pour un jour, étaient venus jouer les grands juges dans la tribune d'honneur. Car il n'y a décidément rien de tel qu'un championnat de deux semaines au « meilleur des cinq sets », disputé par cent vingt-huit participants, qui a en plus le prestige de porter le nom légendaire de Roland Garros, pour faire pâlir les tournois professionnels à la petite semaine. Encore que ce championnat ait fait tombé dans l'escarcelle déjà bien garnie du vainqueur la coquette bourse de 210 000 F et que le vaincu se soit consolé avec un prix en espèces de 105 000 F.

Dès le début du match, qui avait commencé à 14 h. 56, les échanges bourrés de « lift » de part et d'autre furent sans pitié et l'on s'aperçut que les adversaires, naguère amis inséparables, ne se feraient pas de cadeaux. La différence technique consistait en ce que Borg, avec son énorme cavalerie sous le pied, passait la vitesse supérieure quand il le voulait, que ses balles restaient dans le court et qu'il pouvait à tout moment venir les terminer, même gauchement à la volée, tandis que Vilas, à la différence de sa finale de l'an passé contre Gottfried où il avait fait cavalier seul, à la différence aussi de sa victoire fracassante devant Ashe, devait réussir 5 points gagnants dans le même échange pour le point. A 6-1 et 1-0 pour Borg, ce genre d'échange vit repasser la balle quatre-vingt-sept fois par-dessus le filet. Le Suédois termina le jeu par une volée.

« C'est à 2-0 dans le second set que j'entrevis la victoire », devait déclarer Borg de sa voix « cool » à la conférence de presse qui suivit la finale. De fait, il ne tarda pas à remporter ce deuxième set sur le même score que le premier. Cependant, Vilas, qui était constamment contraint à l'erreur et dont le service jusque-là était d'une faiblesse insigne, entamait la troisième manche avec une agressivité renouvelée. Il montait délibérément au filet, prenait même d'entrée — performance extraordinaire ! — le service adverse.

« Le plus terrible avec Borg, dit Raul Ramirez, *c'est qu'il se fout complètement de perdre un point ou un jeu. »* Borg, en effet, reprenait le commandement sans ciller et Vilas ne marquait plus que trois points en quatre jeux. C'est alors que le gaucher argentin, toujours un peu empêtré dans son grand *lift* conçut qu'il n'avait décidément sa chance qu'à la volée. Au prix d'un énorme effort, mais, il parvint ainsi à marquer encore deux jeux. Mais, à 5-3, Borg était au service et ce service, invariablement percuté sur le revers de Vilas, ne lui avait jamais fait défaut depuis le début du match.

En cinq points, il courait au poteau et, levant les bras au ciel dans un geste enfin humain, remportait la victoire.

Bjorn Borg, qui par ce troisième triomphe égale le record de Cochet, n'aura été poussé aux avantages de jeux que par Roscoe Tanner dans tout ce tournoi où il réalisa le score le plus écrasant en demi-finale samedi contre l'Italien Corrado Barazzutti (6-0, 6-1, 6-0), l'autre demi-finale ayant été enlevée également avec facilité par Vilas devant l'Américain Dick Stockton, en état de totale inhibition.

Reste deux mystères. Qu'aurait fait Borg contre Connors ? Mais il l'a battu l'an dernier en finale de Wimbledon. Vilas est-il à l'image de *« l'Arnaqueur »*, ce que les Américains appellent un « born loser » (un perdant né) ? Mais il a battu lui aussi Connors l'an dernier en finale de Forrest-Hills. O impondérables du tennis...

OLIVIER MERLIN.

La cérémonie du Cinquantenaire

Cérémonie extrêmement touchante, émouvante même, à cause de la familiarité chaleureuse des grands anciens entre eux, que la cérémonie du Cinquantenaire, où l'on fête ceux et celles qui avaient contribué à la gloire du stade dédié à Roland-Garros. Dès 10 heures, les gradins de la tribune D et toutes les travées supérieures des tribunes A, B et C étaient envahies par la grande foule. Sur le rectangle de brique pilée, dont on avait retiré le filet et sur lequel des tapis rouges avaient été déroulés, un orchestre militaire s'était installé pour jouer des marches militaires et tromper l'attente du public, tandis que des jeunes porte-drapeaux étaient venus s'aligner au centre du terrain.

A 14 heures enfin, précédés d'une fanfare martiale, les anciens vainqueurs des Internationaux apparurent l'un après l'autre dans la tribune présidentielle, où M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, avait pris place au premier rang. Ce fut à Henri Cochet, le premier triomphateur de ces lieux, à jamais populaire, qu'allèrent les premières ovations. Très digne, droit comme une épée, l'ancien charmeur de balles, répondant à la foule par des saluts d'une belle prestance, descendit sur le court qui avait vu ses victoires. Puis lui succédèrent les deux autres Mousquetaires, Lacoste et Borotra, puis tous les grands qui avaient tenu à marquer de leur présence, comme leurs sœurs championnes emmenées par Simone Mathieu, leur attachement à Roland-Garros : Fred Perry, Donald Budge, Patty, Drobny, puis Lewis Hoad, Tony Trabert, Manuel Santana, Pietrangeli. Les plus applaudis parmi les champions en activité étant Kodès et Panatta, sans parler des deux vedettes « américaines », Borg et Vilas. Le passé réuni au présent et la fraternité du sport illustrée par la grande famille du tennis : il y eut là quelques minutes roboratives...

VICTOIRE DE VIRGINIA RUZICI CHEZ LES DAMES

Les surprises du tennis, c'est à sa manière la belle Roumaine Virginia Ruzici, vingt-trois ans, qui en a été l'héroïne dans la finale des dames, qu'elle a enlevée en deux sets (6-2, 6-2) sur la tenante du titre, Mima Jausovec. Les deux joueuses s'entraînent constamment ensemble et c'est invariablement la Yougoslave qui gagne dès qu'elles se rencontrent en tournoi. Mais ce dimanche, comme la veille devant Brigitte Simon, Virginia Ruzici attaquait sur toutes les balles et se précipitait au filet. Une tactique toute masculine en somme...

Le palmarès

SIMPLES MESSIEURS. — Demi-finales : Borg (Suède) b. Barazzutti (It.), 6-0, 6-1, 6-0 ; Vilas (Arg.) b. Stockton (E.-U.), 6-3, 6-3, 6-2. — Finale : Borg b. Vilas, 6-1, 6-1, 6-3.

SIMPLE DAMES. — Finale : Mlle Ruzici (Roum.) b. Mlle Jausovec (Youg.), 6-2, 6-2.

DOUBLE DAMES. — Finale : Mlles Jausovec (Youg.) et Ruzici (Roum.) b. Mrs. Bowrey (Austr.) et Mme Lovera, 6-4, 8-6.

DOUBLE MIXTE. — Finale : Mlle Tomanova et Slozil (Tch.) b. Mlle Ruzici (Roum.) et Dominguez, 7-6 ; abandon pour blessure de Dominguez.

Les entrées

Les entrées à Roland-Garros, dimanche 11 juin : 12 575 ; total des deux semaines : 163 298 (1977 : 162 002).

La recette totale de la quinzaine : 5 193 660 F (1977 : 4 300 000 F).

AUTOMOBILISME

LES 24 HEURES DU MANS

La revanche de Renault sur Porsche

Si Renault a pris sa revanche, dimanche 11 juin, sur Porsche, vainqueur au Mans en 1976 et 1977, le classement — dans l'ordre : une Renault, deux Porsche et une Renault — montre que les deux adversaires se sont battus jusqu'au bout, et la forte avance — cinq tours — de l'équipe victorieuse conduite par Jean-Pierre Jaussaud et Didier Pironi traduit mal l'inquiétude de toute l'équipe Renault jusqu'à ce que sonne la vingt-quatrième heure. Comme l'avait annoncé (« le Monde » du 10 juin) M. Bernard Hanon, directeur général adjoint, Renault ne reviendra pas au Mans dans les prochaines années, et il ne semble pas que les nombreuses pressions exercées sur lui pendant le week-end le fassent changer d'avis.

Le retrait de Renault est à coup sûr une mauvaise affaire pour l'organisateur, l'Automobile club de l'Ouest, certain de faire recette avec un grand constructeur français, candidat à la victoire. Mais on sait que l'objectif de Renault n'est plus Le Mans. Les interventions personnelles de M. Jean-Pierre Soisson, ministre des sports, et de M. Joël Le Theule, ministre des transports, n'ont pas pour l'instant été plus efficaces que celle de l'Automobile club de l'Ouest. Renault a gagné Le Mans. Une page est tournée : tous les efforts financiers et humains porteront maintenant sur la formule I.

Le Mans. — C'est en fin de compte une faiblesse inattendue des boîtes de vitesses qui a, pour l'essentiel, causé la défaite de Porsche. Les deux prototypes allemands les plus rapides, confiés initialement à Ickx-Pescarolo et à Wollek-Barth, ont été contraints d'observer de longs arrêts à leur stand pour remplacer la même pièce, le pignon de cinquième vitesse. La première, la voiture de Ickx-Pescarolo, est restée immobilisée quarante-cinq minutes, la deuxième un peu moins longtemps, trente-sept minutes. Sans ces incidents, il est probable que Porsche aurait rendu encore plus difficile la victoire de Renault qui, il est vrai, a connu de son côté un certain nombre d'ennuis qui ont aussi pénalisé ses voitures les mieux placées au fur et à mesure que les heures passaient au Mans.

Si l'arrêt prolongé des Porsche, pour cette raison mécanique, a surpris, c'est qu'en principe les

De notre envoyé spécial

Il aurait peut-être réussi si, une deuxième fois, comme on l'a dit, sa deuxième voiture n'avait été frappée du même mal. Avec trente-sept minutes de handicap, il n'était plus question de viser la première place, à moins bien sûr qu'à leur tour, les Renault ne soient retardées, et longuement, par des problèmes sérieux. Le prototype de Jaussaud-Pironi (A 442 B) a tenu jusqu'au bout et c'est en définitive la deuxième place qui est revenue à Jacky Ickx et à Bob Wollek, distancés de cinq tours.

En tête de bout en bout

Pour sa première victoire au Mans, Renault a bien fait les choses. Jamais une Porsche n'a été en tête de la course, mais les deux Renault qui se sont relayées à la première place, celle de Jabouille-Depailler, puis celle de Jaussaud-Pironi, ont été longtemps menacées. C'est ainsi qu'à la dixième heures la Porsche de Ickx-Wollek était dans le même tour que la Renault de Jabouille-Depailler. Ces deux pilotes qui avaient dominé les premières heures de l'épreuve allaient beaucoup plus tard être éliminés par la casse de leur moteur, au bout de la longue ligne droite des Hunaudières dont les contraintes avaient déjà provoqué l'année dernière l'abandon de toutes les Renault.

(Dessin de KONK.)

boîtes de vitesses étaient censées être l'un des points forts des voitures allemandes. Développé pour équiper il y a déjà plusieurs années les fameuses Porsche 917 turbocompressées (1100 CV) engagées dans les épreuves Canada-Amérique (Canam), ce type de boîte de vitesses semblait assez robuste pour supporter les contraintes imposées par les prototypes 936 du Mans, d'une bien moindre puissance (600 CV). Sans doute pourrait-on considérer que ces boîtes de vitesses, conçues pour plus de 1 000 CV, mais aussi pour des épreuves d'une plus courte durée que les Vingt-Quatre Heures, n'ont pas résisté à cause de la longueur de la course du Mans si la première faiblesse, sur la voiture de Ickx-Pescarolo, n'était apparue très vite.

Pendant la réparation, alors que les pignons étaient bien rangés par terre, devant le stand, Jacky Ickx devait assurément penser au déroulement des Vingt-Quatre Heure du Mans de l'année dernière, au cours desquelles, après l'abandon de sa voiture, il avait été « transféré » sur un autre prototype qu'il avait fini, après une étonnante course-poursuite, par conduire au succès. Aussi, samedi 10 juin, la réparation se prolongeant et sa désignation comme pilote suppléant sur la voiture de Wollek-Barth, mieux placée, étant rendue officielle, on se prit à imaginer que le pilote belge, quatre fois vainqueur au Mans, allait tenter de rééditer son exploit.

C'est peut-être la rupture de la transmission (couple conique) de la voiture de Jarier et de Bell qui a été, indirectement, à l'origine de l'abandon de Jabouille et de Depailler. On savait que le point faible des Renault risquait d'être la fragilité des boîtes de vitesses. Dès que Jabouille fut informé de la raison qui avait stoppé la voiture de Jarier et de Bell, il demanda l'accord de son stand pour que l'on diminue (de 200 grammes) la pression du turbo compresseur. C'était facile sur sa voiture, il suffisait de pousser un bouton placé dans le cockpit. Un seul geste du doigt. Son intention était naturellement de moins solliciter sa voiture et de réduire ainsi les efforts de transmission.

Après réflexion, les responsables de la Régie se rangèrent à l'avis de Jabouille, en émettant cependant la réserve qu'il était peut-être imprudent de modifier, dans le feu de la course, les contraintes du moteur. Seul le démontage pourra ultérieurement démontrer si cette initiative n'a pas été la cause de la casse du moteur, survenue peu après la diminution de la pression.

Une des deux Mirage en panne de batterie sur le circuit, deux Renault hors course, il ne restait à la Régie que la moitié de son effectif, trois voitures sur six. Porsche, de son côté, allait perdre un de ses prototypes (Pescarolo-Mass) à la suite d'une violente sortie de route de Jochem Mass, de sorte que les deux adversaires au nombre de voitures en course, étaient désormais à égalité, trois contre trois.

Souvent à la première place pendant les six premières heures, puis successivement pointée deuxième, quatrième, troisième et deuxième, avec un retard maximum de cinq tours, la voiture des vainqueurs devait reprendre la première place, pour ne plus la quitter, à la dix-neuvième heure, après l'élimination de Jabouille et Depailler. Tout juste Jaussaud et Pironi avaient-ils été retardés par un piston de frein grippé, et c'est vers la fin de course qu'ils allaient connaître leur plus grave alerte.

Jean-Pierre Jaussaud, presque quarante et un ans, pilote expérimenté, pondéré, peu chanceux jusqu'à présent, se rendit compte qu'il éprouvait de plus en plus de difficulté à passer ses vitesses, du moins sans les faire « craquer », c'est-à-dire d'une manière qu'il jugea suspecte. Comme Didier Pironi, son cadet de quinze ans, échappait à cette difficulté, il fut convenu que Pironi conduirait la voiture jusqu'à l'arrivée. Menacé par les deux prototypes Porsche placés à ce moment-là aux deuxième et troisième places, distancées de plusieurs tours mais à l'affût, il devenait évident que le moindre arrêt prolongé coûterait la victoire au Mans à Renault. Pironi eut donc la responsabilité de conserver à la Régie sa dernière chance et il le fit avec l'efficacité et la compétence qui, en quelques mois, lui ont déjà valu une très bonne réputation dans les grands prix de formule 1, bien qu'il soit novice.

Il franchit la ligne d'arrivée tellement exténué, qu'à la vingt-cinquième heure du Mans il n'avait toujours pas récupéré. Il n'est pas impossible que le coupe-vent aérodynamique dont était dotée sa voiture, aux fins d'augmenter la vitesse de pointe dans la ligne droite des Hunaudières (Jabouille et Depailler avaient, au cours des essais, choisi de s'en débarrasser) ait, à la longue, par l'éventuelle mauvaise aération du cockpit qui en est la conséquence, excessivement fatigué Didier Pironi. Jamais un pilote n'a sans doute ressenti autant de soulagement d'en terminer avec les Vingt-Quatre Heures du Mans. En vainqueur et, surtout, encore conscient.

FRANÇOIS JANIN.

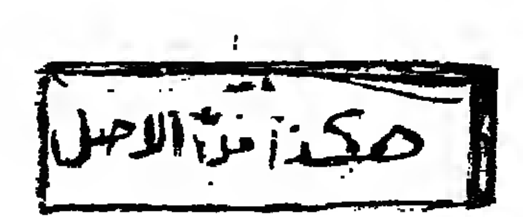
CLASSEMENT DES VINGT-QUATRE HEURES DU MANS

1. Pironi-Jaussaud, Renault A 442 (369 tours, 5 033,160 kilomètres parcourus, moyenne 210,401 km-h.) ; 2. Ickx-Wollek-Barth, Porsche 936-78, (364 t.) ; 3. Gregg-Haywood, Porsche 936-77 (362 t.) ; 4. Fréquelin-Ragnotti-Jabouille, Renault A 442 (358 t.) ; 5. Barbour-Paul-Redman, Porsche 935 (337 t.) ; 6. Busby-Cord-Knoop, Porsche 935 (336 t.) ; 7. Guarana-Gomes-Amaral, Porsche 935 (329 t.) ; 8. Stommelen-Schurti, Porsche 935-78 (326 t.) ; 9. Rondeau-Darniche, Rondeau M 378 (294 t.) ; 10. Schuppan-Lafitte, Mirage Renault (293 t.), etc.

● *Le pilote français Christian Debias* a été victime d'un grave accident dimanche 11 juin aux Vingt-Quatre Heures du Mans. Sa voiture, une WMP 78, est passée, pour une raison inconnue, par dessus le rail de sécurité et a été complètement détruite. Christian Debias souffre d'un traumatisme crânien.

PIRONI : permis de conduire suspendu

L'un des vainqueurs des Vingt-Quatre Heures du Mans n'a plus de permis de conduire. Il a été frappé d'une suspension de quinze jours « pour dépassement de vitesse autorisée » par le préfet de la Nièvre. Didier Pironi, qui a poussé des pointes « autorisées » au Mans de 350 kilomètres-heure pendant vingt-quatre heures, est membre du mouvement Auto-Défense, dont la philosophie peut se résumer ainsi : « le système actuel de répression ne pénalise pas ceux qui conduisent mal, mais ceux qui conduisent beaucoup et souvent très bien ». Nul doute que Didier Pironi conduise beaucoup, vite et bien.



هكذا من الأصل

SPORTS

GYMNASTIQUE

UNE CHINOISE A ANTIBES

L'humilité de « Pureté de l'orchidée »

De notre correspondant régional

Antibes. — Sa présence constituait l'événement régional du septième Tournoi mondial féminin de gymnastique d'Antibes-Juan-les-Pins, disputé les 9 et 10 juin : pour la première fois, dans une compétition européenne individuelle, la République populaire de Chine alignait l'une de ses meilleures représentantes, Mlle Liang Lan-zheng, « Pureté de l'orchidée ». Dix-neuf ans, étudiante à l'institut des sports de Canton, championne de Chine 1974. Elle faisait partie la même année de l'équipe nationale de son pays qui surclassa la France en rencontre amicale à Coubertin. Aussi jolie et gracieuse que son nom est poétique, elle a reçu du public antibois un accueil chaleureux. Face à un lot très relevé de concurrentes — dont la médaille d'argent olympique de Montréal, Steffi Kraeker, — Mlle Liang n'est pas parvenue cependant à monter sur le podium, puisqu'elle n'a terminé que quatrième au concours général.

Si les difficultés originales n'étaient pas nombreuses dans ses exercices, la jeune Chinoise a fait étalage en revanche de qualités d'expression, de rigueur d'exécution et de rythme qui témoignaient de sa valeur et de celle de la gymnastique de son pays. Au sol, elle eût sans doute obtenu une médaille pour la grâce à ses attitudes, son aisance dans le port et la démarche, le dessin élégant de ses mains dans l'espace, mais une sortie du praticable à la réception d'un salto arrière l'en a privée.

Travailler encore

Selon l'entraîneur qui accompagnait Mlle Liang, M. Chiu Ming, de nombreuses jeunes gymnastes sont actuellement capables aujourd'hui en Chine d'exécuter les plus grandes difficultés mondiales. Les équipes de France féminine et masculine pourront en juger sur place dès cette semaine, puisqu'elles se sont envolées ce lundi 12 juin pour Changhai, où elles doivent prendre part à un tournoi qui réunit les sélections de dix pays.

La Chine populaire ne fait cependant pas partie de la Fédération internationale de gymnastique ni du Comité international olympique (C.I.O.) et ne peut donc se mesurer avec les autres nations aux championnats du monde ou aux Jeux olympiques. L'obstacle qui empêche sa participation — la présence dans les instances internationales de la Chine nationaliste — pourrait néanmoins être surmonté d'ici les Jeux olympiques de Moscou, en 1980. « *Nous nous préparons activement à jouer notre rôle*, a déclaré M. Chiu Ming, *dès que la clique de Taiwan aura été exclue.* »

Mlle Liang Lan-zheng, elle, a accepté avec humilité sa quatrième place en concours général du tournoi, dont les deux triomphatrices ont été une Américaine de Changhai, athlétique et très complète à tous les agrès, Mlle Christa Camary, seize ans, et une petite Soviétique de moins de quatorze ans, Tatiani Arjanikova, dont le culot a étonné le public connaisseur d'Antibes. « *Mes résultats*, a sagement expliqué Mlle Liang, *montrent que je dois encore travailler.* » Avec gentillesse, elle a également souligné la prestation de notre nouvelle championne de France, Mlle Martine Pidoux, seize ans. A quatre mois des championnats du monde de Strasbourg, celle-ci a fait preuve, il est vrai, d'excellentes dispositions en remportant la finale des exercices au sol grâce à un double salto arrière tenté et réussi.

Le Tournoi d'Antibes, auquel participaient cette année vingt et une gymnastes représentant treize nations, a d'ailleurs atteint désormais un très haut niveau qui en fait l'une des plus grandes manifestations du genre dans le monde. Son succès d'affluence (plus de six mille personnes) atteste également que le travail pédagogique d'Arthur Magakian — installé à Antibes — a porté ses fruits. Deux gymnastes antibois, MM. Touchais et Bockuel, devraient d'autre part être sélectionnés pour les prochains championnats du monde.

GUY PORTE.

BIBLIOGRAPHIE

LA MER VUE DES GLÉNANS

On le savait : le Centre nautique des Glénans n'emprunte pas les sentiers battus. Ainsi sa flotte consiste surtout en bateaux de contre-plaqué, généralement remarquables et d'autant plus remarqués que la plupart des plaisanciers ne jurent que par le plastique.

Aujourd'hui, pour marquer le trentième anniversaire de sa fondation, le C.N.G. présente un livre qui ne veut pas être « *un mausolée destiné à l'édification des générations futures* ». Nous en sommes très loin ! En particulier le lecteur n'y trouvera, sans doute à sa grande surprise, pas un seul nom propre, pas même celui de Pierre et Hélène Viannay qui ont créé le centre ni celui de J.-J. Herbulot, qui a conçu à l'intention du C.N.G. le Vaurien, la *Caravelle*, le Corsaire, le Mousquetaire, et tant de bateaux auxquels beaucoup doivent leurs premières et leurs plus vives joies sur la mer.

Pas de noms propres donc mais un ton peu commun... Des évocations comme celle des trois thoniers, vieux témoins en sursis, que le centre avait armés en ses débuts, dès 1948. Ce détail un peu oublié illustre la grande relève de la voile qui allait mourir. Trente chapitres éclairent les aspects les plus divers de l'activité du C.N.G., de son passé, de ses projets, de ses méthodes, des lieux où il s'est implanté.

Ce qui frappe, ce qui ressort au contact de ce faisceau de souvenirs, d'images et d'idées, c'est, d'une part, la continuité d'un enseignement qui a touché soixante mille jeunes et moins jeunes (le « cours des Glénans » a été diffusé à plus de cent cinquante mille exemplaires) en évoluant, certes, mais en restant amarré à quelques principes de bon sens. C'est, d'autre part, autour de ce fil conducteur, le foisonnement des bateaux et des bases. Des cotres de 1950 aux goélettes de 1978, que de voiliers très différents lancés au centre et adoptés par le public ! Et si l'archipel reste le cœur de ce grand corps, la Corse, l'Irlande, le Canada accueillent un nombre croissant de stagiaires.

Le Centre nautique des Glénans : un centre émetteur dont les ondes se propagent très loin à partir de quelques îlots de Bretagne.

YVES ANDRÉ.

★ Editions du Seuil, 200 pages, 48 F.

LES RÉSULTATS

Athlétisme

Le Kenyan Henry Rono a battu, dimanche 11 juin à Vienne, le record du monde du 10 000 mètres en 27 min. 22 sec. 47/100. Le précédent record était détenu par son compatriote Sam Kimobwa, en 27 min. 30 sec. 5/100.

A Furth, en Bavière, la Polonaise Grazyna Rabsztyn a établi le record du monde du 100 mètres haies en 12 sec. 48. Elle a amélioré de 11/100 de seconde ce record qui appartenait à Annelise Ehrardt (R.D.A.).

Cyclisme

Quatre mille spectateurs assistaient, dimanche 11 juin, au vélodrome municipal du bois de Vincennes, à la traditionnelle réunion du Grand Prix de Paris, une épreuve créée en 1894, qui a survécu malgré la profonde désaffection dont souffre la piste. Considéré comme un véritable championnat du monde « open », ce tournoi réunissait les représentants de quinze nations. L'attraction en était Nakano, premier Japonais détenteur d'un titre mondial chez les sprinters professionnels. Mais la nouvelle vedette qui règne désormais sur la spécialité s'est inclinée en finale devant deux amateurs de la R.D.A., Hesslich (premier) et Raasch : résultat qui confirme la supériorité du sprint amateur sur le sprint professionnel au niveau international.

Hippisme

Le prix Diane de Revlon, disputé dimanche 11 juin à Chantilly et réservé aux paris couplé et tiercé, a été remporté par Reine de Saba (415), suivi de Cistus (412) et de Calderina (407). La combinaison gagnante est donc 15, 12, 7.

DÉFENSE

Plus de 5 % des militaires américains sont des femmes

De notre correspondant

Washington. — Les diverses campagnes pour les droits des femmes aux Etats-Unis — notamment pour la ratification de l'amendement sur l'égalité des droits, à laquelle plusieurs Etats se refusent encore, — ne doivent pas faire oublier que le sexe faible est en train de faire sa place dans un secteur inattendu de la société américaine : les forces armées.

Selon une récente enquête du magazine *U.S. News and world report*, on compte aujourd'hui 105 000 femmes parmi les militaires américains, soit plus de 5 % d'un total de 2 000 000, auxquelles s'ajoutent 15 000 officiers de sexe féminin. Ces chiffres n'ont été dépassés que pendant la dernière guerre mondiale, avec 266 000 femmes, mais cela ne représentait alors que 2,2 % du total. Aucune autre armée au monde n'atteint cette proportion, pas même celle d'Israël, et surtout pas l'armée rouge, qui ne compte que 10 000 femmes sur 4 millions de militaires.

Encore ne s'agit-il que d'une étape entre l'armée presque exclusivement mâle du début de cette décennie (30 000 femmes, soit 1,5 % du total en 1971) et celle que prépare le Pentagone pour 1983 : 200 000 femmes, soit 11,5 %. Une étude dont fait état *U.S. News* avance la possibilité d'aller jusqu'à 22 % (400 000 femmes) « *sans s'écarter radicalement des pratiques en cours* ».

Pas d'emploi en première ligne

Ce n'est pas par pur esprit féministe que les généraux du Pentagone se sont engagés dans cette voie : la chute de la natalité des années 60 se fait sentir dans le recrutement et, depuis la suppression du service militaire obligatoire décidée par la précédente administration républicaine, les forces armées des Etats-Unis ont de plus en plus de mal à trouver les 235 000 recrues qui leur sont nécessaires chaque année. Seules, les femmes peuvent combler les vides et l'on n'hésite pas, pour cela, à faire sauter une par une les barrières qui freinaient leur progression.

Les premières femmes pilotes sont déjà aux commandes d'avions-cargos ou de ravitailleurs en vol, d'autres servent dans les équipages des missiles nucléaires Minuteman et le Congrès s'apprête à abolir la loi qui leur interdisait le service embarqué dans la marine. Les seules restrictions que l'on n'envisage pas de lever pour le moment concernent l'emploi en première ligne : pas de femmes parmi les équipages de chars dans l'infanterie au contact direct de l'ennemi. Ni à bord des bombardiers et des chasseurs. Mais cela ne veut pas dire que des femmes, en cas de guerre, ne seront pas exposées au feu.

M. Harold Brown, secrétaire à la défense, a de son côté pratiqué un féminisme « politique » en confiant une série de postes de responsabilité à des « *dames de la côte est* » dont beaucoup s'étaient distinguées dans la campagne électorale de M. Carter. Un sous-secrétaire à l'aviation, deux des adjoints du secrétaire à la marine et deux sous-chefs de grandes directions sont des femmes.

Cette « *invasion* » de la vie militaire par les femmes n'est évidemment pas pour plaire à tout le monde. Les psychologues s'inquiètent des réactions des femmes sur les champs de bataille de l'avenir et se demandent si l'ennemi n'aura pas tendance à sous-estimer une force ainsi composée.

Jusqu'à présent, le seul officier de haut rang qui se soit opposé publiquement à la féminisation des troupes est le général Singlaub, ancien commandant des forces américaines en Corée, déjà sanctionné deux fois pour avoir critiqué M. Carter. A peine avait-il quitté l'armée à la fin de mai — et retrouvé du même coup le droit à la parole — que le général a opposé à cette politique un nouvel argument : selon lui, les officiers et hommes de troupes servant aux côtés de femmes penseront surtout, à l'heure du danger, à mettre à l'abri leurs compagnes, ce qui risque de les distraire du combat contre l'ennemi...

MICHEL TATU.

[En France, on compte environ onze mille officiers et sous-officiers féminins et quatre cents volontaires féminines acceptant de faire un service militaire d'un an. Si l'on compare cette évaluation au nombre des cadres de métier dans les armées, leurs services et la gendarmerie, on compte environ 3,5 % de femmes militaires en France.]

CARNET

Réceptions

— L'ambassadeur du Portugal a donné une réception vendredi à l'occasion de la fête nationale.

Naissances

— M. et Mme Christian PAUVET et Laure ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille et petite sœur

Camille,

le 11 juin 1978.
12, rue Fallempin,
75015 Paris.

Décès

PIERRE HORAY

— Le docteur et Mme Pascal Horay et leurs enfants,
Mlle Sophie Horay,
Mme Hahoutoff-Horay,
vous font part du décès de

M. Pierre HORAY,

survenu le 7 juin 1978.
Les obsèques ont eu lieu le 9 juin 1978, au Plan-de-la-Tour (Var), dans la plus stricte intimité.

— Mlle Sophie Horay,
Les Editions Pierre Horay
Et leurs proches collaborateurs :
Mlle Marcelle Duplessis,
Mme Colette Haro-Desternes,
M. Jean Paoli,
Mme Marie-Louise Delettre,
M. François Caradec,
vous font part du décès de

M. Pierre HORAY,

président-directeur général des Editions Pierre Horay,
survenu le 7 juin 1978.

[Né le 1er février 1910 à Beaugency (Loiret), Pierre Horay dirigeait les Editions de Flore qu'il avait fondées en 1946. Il avait édité notamment les ouvrages de Laurence Pernoud, des albums consacrés à l'art contemporain (Tinguely, Arman, Jenkins, etc.), des bandes dessinées (Topffer, Little Nemo, Buster Brown), une collection d'humour allant d'Alphonse Allais à Caradec, ainsi que des ouvrages de documents (« Canards du siècle passé », par J.-P. Seguin, « les Années 30 », par Nino Frank, etc.)]

— Le président de l'Association internationale des Maisons familiales rurales d'éducation et d'orientation,
Le président de l'Union nationale,
La direction et les membres du personnel,
ont la douleur de faire part du décès en mission à Nouméa, le 5 juin 1978, de

Mlle Antoinette de la BASSETIERE

responsable du service d'inspection des Maisons familiales chargée du secrétariat de l'Association internationale.
La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation, aura lieu le vendredi 16 juin 1978, à 15 heures, en l'église de Saint-Avaugourd des Landes (Vendée).
(*Le Monde* du 9 juin.)

— Mme Yves Boillot,
Muriel et Yves Marchadour,
Emmanuel et Josiane Boillot,
Denys et Solange Boillot,
Francis Boillot,
Mariannick et Philippe Mackiewicz,
Shirinn Boillot,
Merri Dejou,
ont la douleur de faire part du décès à Paris, le 7 juin 1978, de

M. Yves BOILLOT,

victime d'un infarctus.
53, boulevard Victor-Hugo, Neuilly.
58, boulevard du Roi-René, Aix-en-Provence.

— Mme René Bonnot,
M. et Mme François Matheron et leur fils,
Mme Léon Dagain,
ont la douleur de faire part du décès de

M. René BONNOT,

agrégé de l'Université,

survenu le 4 juin, dans sa cinquante-septième année.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

159, boulevard Murat, 75016 Paris.
197, rue de Lourmel, 75015 Paris.

— Mme Roger Bourg-Broc, sa belle-fille,
M. et Mme Alain Bourg-Broc et leurs enfants,
M. Bruno Bourg-Broc,
Mme Béatrice Clère et Ludovic,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme Jeanne Jahan, sa nièce,
Et les familles Jobet-Geffroy, Bourg, Thiébaut, Conlon, Broc,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Augustin BROC,

née Juliette Guyonnet,
survenu à Orvault (Loire-Atlantique), le 7 juin 1978.
Conformément à ses volontés, l'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale, le 10 juin, à Nantes.
78, rue Hector-Berlioz,
44300 Nantes.
19, avenue Charles-de-Gaulle,
51000 Châlons-sur-Marne.
21 bis, avenue d'Epernay,
51100 Reims.

— Le Père provincial et les Pères dominicains de la Province de France,
font part du décès du

Père Marie-Joseph (René) CADART

survenu à Paris, le 8 juin 1978, dans la soixante-treizième année de son âge et la cinquante-quatrième de sa profession religieuse.
Ses funérailles auront lieu le mercredi 14 juin, à 10 h. 30, en l'église conventuelle de l'Annonciation, 222, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris.

— Mme Henri Delattre,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri DELATTRE,

ancien élève de l'Ecole polytechnique,
président de direction des établissements Deffe,
président de la Chambre de commerce et d'industrie de Bordeaux,
chevalier de la Légion d'honneur,
rappelé à Dieu le 10 juin 1978.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 13 juin, à 8 h. 30, en la basilique Saint-Seurin de Bordeaux.
Ni fleurs ni couronnes selon la volonté du défunt.

— Les membres de la Chambre de commerce et d'industrie de Bordeaux ont la grande peine de faire part du décès de

Henri DELATTRE

chevalier de la Légion d'honneur,
président de la Chambre de commerce et d'industrie de Bordeaux,
survenu le 10 juin 1978.

Les obsèques auront lieu le mardi 13 juin 1978, à 8 h. 30, en la basilique Saint-Seurin de Bordeaux.

[Né le 28 mars 1921 à Paris, Henri Delattre est ancien élève de l'Ecole polytechnique. Ingénieur des ponts et chaussées à Besançon en 1944, il entre en 1951 comme directeur général de l'entreprise Desse frères, une firme de Floirac-Bordeaux, spécialisée dans le bâtiment et les constructions métalliques. P.-D. G. en 1966, il est nommé président du directoire en 1972. Henri Delattre était également P.-D. G. de la société Blairon et Cie, président honoraire de l'Union patronale girondine et vice-président de la Chambre de commerce et d'industrie de Bordeaux.]

— On nous prie d'annoncer le décès survenu à Paris le 31 mai 1978, de

Mme veuve DE MARCELINO DOMINGO,

Filomèna Save Mestres.
L'inhumation a eu lieu à Toulouse, au cimetière Salonique, le samedi 3 juin 1978.

— Mme Nora Rubio fait part du décès de

Jean DORCY,

survenu à Paris le 9 juin 1978.
La levée du corps aura lieu à l'hôpital Laënnec, impasse Oudinot (53, rue Vaneau, 75007 Paris), à 10 h. 15, le mercredi 14 juin 1978.
2, rue Beethoven,
75016 Paris.

— Mme Jean-Claude Fevret et ses enfants,
Mme Elisabeth Renie-Fevret,
M. et Mme Maurice Fevret,
M. et Mme Kapil Bhagat et leurs enfants,
M. Jean-Marc Fevret,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Claude FEVRET,

survenu le 5 juin 1978.
Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité, le 8 juin, à Etretat.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Jeanne Gellert, sa femme,
Ses fils Antoine et Michel,
Ses belles-filles et ses quatre petits-enfants,
Sa sœur Catherine Barsang,
Toute sa famille et tous ceux qui l'aimaient
ont le très grand chagrin de faire part de la mort accidentelle, dans sa soixante-neuvième année, du

docteur Etienne GELLERT.

Pendant quarante-quatre ans il exerça une médecine simple et humaine.

— Mme Michèle Bonneau,
M. et Mme Bernard Vinay,
M. et Mme Claude Bancon (fille du docteur Albert Bouland, décédé) et leurs enfants
ont la douleur de faire part du décès, le 6 juin 1978, de

Mme veuve LAURENT,

née Marguerite Pasquet,
leur mère, belle-mère et grand-mère,
rappelée à Dieu dans sa quatre-vingt-neuvième année.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le 9 juin 1978.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

— Mme Claude Bellanger,
Pierre, François et Christiane, ses enfants,
profondément touchés par les innombrables marques de sympathie qui leur ont été manifestées à l'occasion du décès de

M. Claude BELLANGER,

président du conseil d'administration, directeur général du « Parisien libéré »,

expriment leur infinie gratitude à toutes celles et à tous ceux qui se sont ainsi associés à leur chagrin.

— Mme René Vassel,
Mlle Fabienne Vassel,
Mme veuve Laurence Vassel,
très touchées des nombreuses marques de sympathie reçues lors du décès de

M. René VASSEL

adressent leurs plus vifs remerciements à tous ceux qui se sont associés à leur peine par leur présence et envois de fleurs.

Anniversaires

— En ce troisième anniversaire, ses amis auront une pensée fidèle à la mémoire de

Françoise PÉPIN LEHALLEUR,

née Encassé,
et y joindront le souvenir de

Pascal

disparu quelques mois plus tard.

— Une pensée est demandée à tous ceux qui ont connu

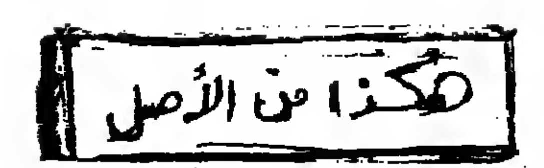
André SAURET

en ce neuvième anniversaire de sa mort.
De la part de Danièle et Raymond Lévy.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Université de Paris-VIII, mardi 13 juin 1978, à 14 h. 30, M. Jean Zeitoun : « Essai sur l'instrumentation en conception architecturale ».





Premier constat d'échec de la politique libérale d'Israël

De notre correspondant

JERUSALEM. — Assainir et reconstruire l'économie israélienne. Tel était le thème principal de la campagne du Likoud avant les élections de mai 1977, qui allaient porter au pouvoir la coalition de droite pour la première fois dans l'histoire du pays. Toute la propagande du mouvement, dirigé par M. Begin, était essentiellement concentrée sur l'idée de « maapakh » qui signifie, en hébreu, « bouleversement », voire « révolution ». Au mois d'octobre, fidèle à ses promesses, le nouveau gouvernement présentait un plan de réformes spectaculaires qui marquait, pour Israël, un passage brutal au libéralisme économique, après vingt-neuf ans de politique dirigiste menée par les différents gouvernements travaillistes. Ce plan se traduisait par la suppression du contrôle des changes, le flottement de la livre israélienne et d'importantes hausses des prix.

Ces mesures draconiennes ont notamment provoqué une dévaluation qui s'élève aujourd'hui à près de 50 %. Elles devaient, selon le gouvernement Likoud, permettre d'atteindre un double objectif : combattre l'inflation tout en transformant les structures de l'économie.

Mais, un an après l'entrée en fonctions de M. Begin, sept mois après l'entrée en vigueur du « maapakh », le premier bilan est un constat d'échec. Une grande partie de la réforme reste lettre morte et l'inflation, au lieu d'être réduite, s'est encore accrue.

L'augmentation de l'indice officiel des prix, pour le seul mois d'avril, a été de 5,5 % et sera vraisemblablement de plus de 3 % pour le mois de mai. Les prévisions les plus pessimistes sont largement dépassées. Le gouverneur de la Banque d'Israël, M. Arnon Gasny, a publié à ce sujet, le 1er juin, un rapport aussi critique qu'alarmant en exigeant des coupes claires dans le budget. Il vient d'annoncer que le taux d'inflation sera certainement supérieur à 40 % pour l'ensemble de l'année 1978.

Le gouvernement ne cherche plus à dissimuler cet échec. Il revendique seulement des excuses. « *Nous payons la note des travaillistes* », dit-on aujourd'hui au Likoud. « *C'est vrai* », reconnaissent la plupart des économistes. Mais ces derniers objectent qu'un tel argument n'explique pas tout. Le Likoud commence à comprendre que ses ambitions sont irréalisables avant longtemps. L'un des seuls éléments positifs du bilan est une reprise assez nette de la croissance. L'augmentation du produit national brut pourrait être de 5 % à 6 % en 1978, mais cette reprise n'est même pas une consolation car, ainsi que le révèlent les dernières analyses, elle est fondée sur un facteur inquiétant : l'accroissement de la consommation que l'on voulait réduire à tout prix.

« Dénationaliser » l'industrie

Usé par vingt-neuf ans de pouvoir, marqué par une série de scandales financiers au cours des dernières années, le régime travailliste est tombé, en 1977, principalement parce qu'il se révélait, aux yeux de l'opinion publique, incapable d'endiguer la crise économique apparue en 1973 avec le choc de la guerre du Kippour qui avait sonné le glas du « boom économique » et du « miracle israélien ».

En faisant du libéralisme son cheval de bataille, la coalition conservatrice visait plusieurs objectifs. Fini l'interventionnisme excessif d'un Etat à l'appareil tentaculaire : on allait « dénationaliser » l'économie. Numéro deux du Likoud, M. Ezer Weizman, aujourd'hui ministre de la défense, déclarait au cours de la campagne électorale : « *La principale cause de l'inflation et de la hausse du coût de la vie est l'emprise de l'Etat sur l'économie.* » Toute la philosophie du futur gouvernement tenait dans cette affirmation. Inspiré par l'un des maîtres du libéralisme, le professeur américain Milton Friedmann, le plan de réforme, ou « maapakh », allait traduire cette préoccupation.

La décision la plus spectaculaire de ce plan présenté le 28 octobre dernier était la suppression du contrôle des changes. La circulation et le commerce des devises devenaient libres, et la livre qui, jusqu'alors, perdait environ 2 % de sa valeur chaque mois, se trouvait soudainement dévaluée d'environ 30 % en quelques heures. Par l'abolition du contrôle des changes, le ministre des finances souhaitait attirer les capitaux étrangers, permettre le retour des capitaux israéliens placés au-dehors et faire de son pays la « Suisse du Proche-Orient ». Créer une relance des investissements étrangers en Israël, accroître les exportations et diminuer la consommation intérieure étaient au nombre des priorités. D'autre part, le gouvernement réduisait les subventions sur plusieurs produits, les denrées alimentaires notamment. Le coût de la vie augmentait aussitôt de près de 10 %.

Maintien de l'inflation

Par cette politique qui se voulait sévère, le ministre des finances, M. Erlich, entendait libérer Israël de sa dépendance économique, de la « mendicité », selon son propre terme, et réduire l'influence et l'aide étrangères, l'un des aspects déterminants de l'économie israélienne. Dernière caractéristique de la réforme : le gouvernement, pour prendre ces mesures, n'avait pas consulté le patronat et encore moins la Histadrout, la toute-puissante centrale syndicale israélienne (qui contrôle près de 25 % des entreprises du pays, l'Etat lui-même en contrôlant environ 25 %).

Sept mois après la mise en route du « maapakh » l'inflation n'a pas été réduite, bien au contraire : 50 % en onze mois, alors qu'en octobre, M. Erlich avait eu l'imprudence de déclarer qu'elle pouvait être ramenée à 12 %. En 1977, elle avait été de 42,5 %, en 1976 de 38 % et en 1975 de 23,5 %. Pour l'année 1977, le gouvernement pouvait à bon droit faire allusion à l'« héritage désastreux » de la politique travailliste. Pour 1978, l'excuse paraît moins valable. Afin de lutter contre la poussée des prix, M. Erlich comptait sur un strict contrôle de l'augmentation des salaires. Le budget 1977-1978 prévoyait, dans ce domaine, une limitation à 44 %. En juin 1978, cette limite est largement dépassée ; les augmentations atteindraient déjà près de 60 %.

M. Erlich n'a pu résister, comme il en avait la ferme intention, aux revendications syndicales, et ce, notamment, au moment du renouvellement des conventions collectives en avril dernier. Alors que ces conventions ne sont toujours pas négociées, l'accord signé avec la Histadrout le 20 avril pour éviter une vague de grèves, est désormais considéré comme un « recul » du gouvernement. La Histadrout a en effet obtenu une hausse des salaires de 15 % et un blocage des prix sur de nombreux articles jusqu'en octobre prochain — ce qui contraint le gouvernement à intervenir par de nouvelles subventions, contrairement à ses principes. M. Erlich a été accusé par ses propres collègues au sein du gouvernement d'avoir « cédé » devant la Histadrout.

D'autre part, le nombre des emplois improductifs, dans le secteur public et nationalisé n'a pas été réduit selon les vœux du Likoud. Dans ces conditions, les dépenses de l'Etat ne cessent de croître et le gouvernement doit prévoir maintenant une rallonge budgétaire de 22 milliards de livres (1). Pour financer ces dépenses, le gouvernement prévoyait de mettre en circulation en 1978 6 milliards de livres. Mais aujourd'hui on parle de 30 milliards. La « planche à billets » continue de fonctionner à l'excès. M. Rabinovitch, dernier ministre des finances travailliste, était surnommé « l'imprimeur ». Désormais, M. Erlich a acquis la même réputation. Par ailleurs, le ministre des finances est pressé par le patronat de reprendre, par un moyen ou un autre, le système de subventions aux exportations, celles-ci n'augmentant pas autant que la dévaluation aurait dû le permettre.

Le gouverneur de la Banque d'Israël a constaté avec inquiétude, le 1er juin, au cours d'une conférence de presse, que la reprise de la croissance observée au cours des derniers mois n'est pas fondée sur la nette augmentation des exportations qui était attendue, mais sur une forte poussée de la consommation intérieure. Si le produit national brut doit progresser en 1978 de 5 à 6 %, cela sera principalement dû à une augmentation de la consommation de 4 %. Pour certains économistes ce chiffre explique que l'opinion publique, déjà habituée à la crise, paraît ne pas mesurer vraiment la gravité de la situation et semble n'en tirer, pour le moment, aucune conséquence notable sur le plan politique.

Une partie importante de l'opinion, celle qui a fait la décision en 1977, maintient apparemment sa confiance — les derniers sondages le prouvent (2) — en un gouvernement qui déclarait vouloir assainir l'économie, mais qui est obligé de reprendre les méthodes de ses prédécesseurs.

FRANCIS CORNU.

(1) 1 franc = 3,75 livres.

(2) Selon un sondage réalisé par l'université hébraïque de Jérusalem, à la fin du mois de mai, le Likoud aurait obtenu, en mai 1978, la majorité absolue à la Knesset.

(Lire la suite page 26.)

AUSTÉRITÉ A L'ANGLAISE

CEDANT aux pressions de la City et pour sauver sa stratégie budgétaire menacée par la crise de confiance dans les milieux financiers et par la réduction supplémentaire d'impôt — évaluée à 500 millions de livres — imposée par des amendements votés aux Communes, le gouvernement vient d'annoncer un ensemble de mesures monétaires restrictives ainsi qu'une augmentation de 25 % à partir d'octobre prochain de la contribution patronale à la sécurité sociale. Le nouveau programme a provoqué une tempête politique aux Communes où les conservateurs présenteront une motion de censure à l'issue du débat qu'ils ont obtenu pour cette semaine. Mais, malgré les critiques de leur leader, M. Steel, incitant le chancelier de l'Echiquier à « *trouver un autre emploi* », les libéraux soutiendront le gouvernement.

M. Callaghan, qui n'a pas manqué de dénoncer, une fois de plus, l'« irresponsabilité » financière des conservateurs, n'est pas vraiment menacé. Mais les mesures prises huit semaines après la présentation du budget, sous la menace d'une crise monétaire et de sévères pressions sur la livre, assombrissent les perspectives électorales des travaillistes dont le thème majeur était centré sur une amélioration continue et planifiée de la situation. Le gouvernement pourra cependant faire valoir que son souci de contrôler l'accroissement de la masse monétaire et de maintenir l'impasse budgétaire dans les limites de 8 milliards 500 millions de livres fixée par le Fonds monétaire international a prévalu sur toute autre considération. Bref, M. Callaghan peut se présenter comme un bon gérant orthodoxe des finances et de l'économie du pays, même si les mesures projetées ont des répercussions défavorables pour son parti.

En fait, l'ensemble de ces décisions — prises à chaud sous la pression de la Banque d'Angleterre et des milieux financiers inquiets de ce que la masse monétaire se soit gonflée bien au-delà des prévisions (environ 18 % au lieu de 8 % à 12 % envisagés primitivement) — représente un frein sérieux à la croissance. Le relèvement du taux de prêt minimum (M.L.R.) entraînant une hausse générale des taux d'intérêt bancaires notamment sur les découverts et les prêts hypothécaires, ainsi que sur les limitations des prêts aux particuliers par application du « corset », affectera sensiblement la demande. D'autre part, la surcharge de 2,5 % (représentant un prélèvement de 1,5 milliard de livres sur les ressources de l'industrie) engendrera, selon la grande fédération patronale C.B.I., une augmentation des prix de 1,5 % et découragera les investissements, avec pour effet un accroissement du nombre des chômeurs (cent mille environ). Mais l'essentiel pour M. Callaghan n'est-il pas que les répercussions de ces mesures ne se fassent sentir qu'après les élections générales, qui, comme on le pense généralement, devraient avoir lieu en octobre ?

Plus-values, un nouveau monstre

Le nouveau projet de loi sur la taxation des plus-values mobilières va être examiné le 13 juin par l'Assemblée, après que la Commission des finances l'aura assez profondément modifié dans le sens d'une moindre sévérité dans l'imposition. M. Pierre Uri critique vivement ce projet, qu'il juge peu équitable.

par PIERRE URI

L'IMPOSITION généralisée des plus-values avait été l'une des grandes pensées du règne, elle devait symboliser la volonté de réforme et de justice. On sait ce qu'il en est advenu. Ce qui reste de la loi de 1976, c'est d'avoir exonéré graduellement, et totalement au bout de trente ans, les gains sur les terrains qui, auparavant, étaient taxés sans limite de durée. C'est d'avoir rendu plus explicite, et étendu à une résidence secondaire, l'exonération de l'habitation occupée par son propriétaire, même s'il s'agit d'un château, même s'il s'agit d'un hôtel particulier revendu pour en faire une ambassade. C'est d'avoir en revanche frappé lourdement les propriétaires d'immeubles mis en location : s'ils sont obligés de vendre, la valeur d'achat n'est indexée que de 3 % à 5 % par an. Quant aux plus-values sur titres, on avait bien tenté de leur donner un régime particulièrement favorable : exonération au bout de dix ans, imposition sur la moitié seulement du montant ou exemption en cas de remploi. La révolte de la Bourse, la complication des modalités introduites ont amené à renvoyer l'application. Un texte entièrement nouveau est présenté aujourd'hui.

Le gouvernement a si peur de tout rapprochement avec ce qui avait été si mal construit il y a deux ans qu'il se raccroche à deux textes figurant depuis longtemps dans le code des impôts, aussi peu appliqués l'un que l'autre. L'un traite comme bénéfices non commerciaux les gains sur opérations habituelles, l'autre taxe à 15 % les plus-values sur cessions par un actionnaire détenant plus du quart du capital d'une société. Moyennant quelques contorsions, tel est l'habillage. Ce qui est imposé sera baptisé « opération habituelle » ou « cession importante ». On se donne l'apparence d'exempter les épargnants modestes. On invoque la simplicité pour instaurer des taux forfaitaires et pour se refuser à tenir compte des effets de l'érosion monétaire.

Il faut regarder le texte de plus près. Dans le fait il prévoit trois catégories d'assujettis, trois seuils d'exonération, trois taux ou modes d'imposition. La simplicité est déjà mise à mal.

Pour bien comprendre le projet, il faut le prendre à l'inverse de la présentation gouvernementale.

En net, le régime général prévoit que les plus-values ne sont imposées que si les cessions dépassent 100 000 francs dans l'année. Pas d'option pour le barème de l'impôt sur le revenu, même si, d'aventure, il était plus bas. Le taux est de 15 %.

L'affaire se complique si la somme des achats et des ventes de l'année est supérieure de moitié à la valeur du capital en début d'exercice. Si les cessions dépassent 50 000 francs, l'impôt sur le revenu s'applique, mais il est plafonné à 30 %.

Même régime si, au lieu d'opérations fermes d'achats et de ventes, qu'elles soient au comptant ou à terme, il s'agit d'opérations à crédit, découvert, prorogations, marchés à option ou à prime. Elles sont taxées dès le premier franc.

Mais, à supposer que cette rotation des capitaux ou ces opérations à crédit procurent des plus-values supérieures aux autres revenus, le plafond de 30 % saute.

Ainsi on a multiplié les effets de seuil. A 1 franc près, on ne paiera sur rien ou sur le tout suivant que les ventes ont atteint les 50 000 francs ou les 100 000 francs requis. A 1 franc près, la somme des achats et des ventes sera au-dessus ou au-dessous du coefficient appliqué au portefeuille initial : on deviendra ou on cessera d'être imposable. A 1 franc près, les gains en Bourse seront supérieurs ou inférieurs aux autres revenus : on paiera 30 % ou jusqu'à 60 %.

(Lire la suite page 24.)

Politique contractuelle, politique actuelle

par LIONEL STOLERU (*)

TOUTE vie organisée est, plus ou moins, contractuelle. Même la vie biologique n'est, à tout prendre, qu'une sorte de contrat entre l'homme et sa machine organique interne. Mais le contrat peut être, selon les cas, selon les sociétés, plus ou moins explicite : c'est alors un code social écrit, précis, qui vient se substituer aux rapports implicites dont l'ambiguïté n'est souvent qu'un prétexte pour esquiver les vrais problèmes. Je me souviens de la négociation à laquelle j'ai pris part, sous la direction de Valéry Giscard d'Estaing, dans la ligne du rapport Nora, sur le premier contrat de programme E.D.F. ; il aura fallu attendre ce jour-là pour aborder et trancher la question : E.D.F., producteur d'électricité, a-t-il vocation *commerciale* à vendre de l'électricité ? Le gouvernement a répondu oui. Cela m'a paru une évidence. Il paraît que c'était une petite révolution.

Voici maintenant, depuis les élections, la politique contractuelle à la mode. Un peu trop à mon goût, tant j'ai peur qu'on la dévalorise en la mettant à toutes les sauces. Je le dis avec d'autant plus de liberté que j'en avais, avant les élections, prédit l'essor au moment où d'autres prédisaient le chaos. La C.F.D.T. ne pouvait pas courir au suicide en se faisant grignoter d'un côté par la C.G.T., plus politisée et, de l'autre, par F.O., moins politisée. Le grand courage d'Edmond Maire aura été de prendre ce visage pas forcément agréable pour tous, sans attendre. A législature nouvelle, analyse nouvelle, il faut être réaliste. Et qui plus qu'un syndicaliste a les qualités requises pour être réaliste ? Encore serait-il de bon ton que l'accueil normalement ouvert qui est réservé à cette stratégie nouvelle de la C.F.D.T. ne se fasse pas au détriment de ceux qui, comme la C.G.C., C.F.T.C. et F.O. ont été les premiers à prendre le risque de jouer cette carte. Tout nouveau, tout beau ? Non, de grâce, pas en politique contractuelle, domaine où la continuité est la qualité majeure.

Nous avons donc eu deux mois de grandes manœuvres, en avril et mai : les partenaires sociaux à l'Elysée, puis à Matignon, puis chez M. Boulin, puis la lettre sociale de R. Barre du 27 avril, puis les rencontres bilatérales C.N.P.F.-C.G.T. et toutes autres formes, puis le 25 mai, la lettre de F. Ceyrac aux syndicats et aux branches patronales, de sorte que, à partir du 1er juin, « il n'y a plus qu'à... ». Et tous de s'observer timidement pour savoir qui commence. Et chacun de regarder du côté de l'Etat pour deviner l'attitude qu'il adoptera.

Une nouvelle logique : le libéralisme contractuel

Cette attitude est en effet nouvelle : nous avons tiré de la campagne électorale la conviction que les Français ont, en refusant le programme commun, rejeté le centralisme et demandé plus de libertés (et donc de responsabilités) à tous les niveaux. La liberté de fixation des prix sera donc rendue aux entreprises et la fixation des salaires ne fera pas l'objet de mesures centralisées.

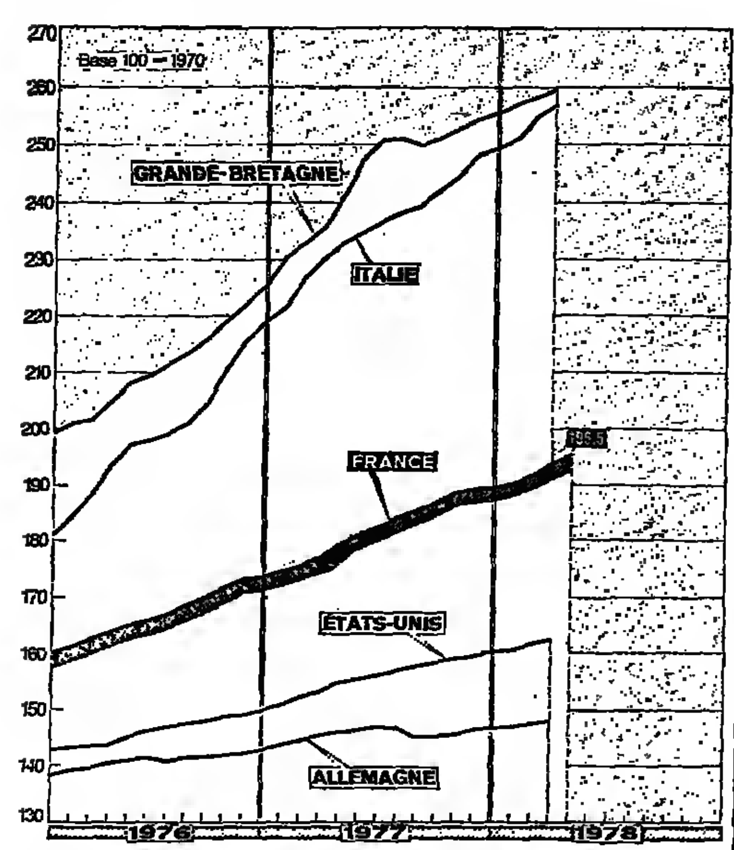
Nous passons donc d'une logique où l'Etat tenait en main les rênes des prix, d'un côté, et des salaires, de l'autre, à une nouvelle logique. Mais, contrairement à ce que certains pensent, cette nouvelle logique n'est pas, pour reprendre une expression de R. Barre, le « paléo-libéralisme », c'est-à-dire la liberté de la jungle. Cette nouvelle logique est intermédiaire : c'est celle du libéralisme contractuel où le gouvernement relâche la contrainte qu'il faisait porter individuellement sur les prix et sur les salaires pour concentrer son attention sur la négociation contractuelle qui les détermine tous deux ensemble. Ainsi un pilote d'avion peut-il quitter des yeux la plupart de ses cadrans lorsqu'il concentre son attention sur les instructions qu'il transmet au pilote automatique : il agit au niveau du mécanisme et non au niveau des résultats du fonctionnement du mécanisme. Et chacun sait qu'il est plus efficace d'agir au niveau d'un système global qu'au niveau de ses diverses composantes. Le libéralisme contractuel peut être ce nouveau type de pilotage de l'économie française si le mécanisme contractuel se révèle suffisamment fiable.

Au temps où M. Giscard d'Estaing avait dû préciser la politique de la France vis-à-vis du Québec, après les paroles célèbres du général de Gaulle, il avait utilisé la formule « ni ingérence ni indifférence ». Ces mêmes termes définissent fort bien l'attitude de l'Etat dans cette période de libéralisme contractuel.

(*) Secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail et de la participation.

(Lire la suite page 24.)

Prix : forte accélération en France et aux États-Unis



La hausse des prix de détail continue de s'accélérer en France : 0,5 % en janvier, 0,7 % en février, 0,9 % en mars, 1,1 % en avril. Les prochains indices (mai, juin, juillet) devraient être encore plus mauvais, portant aux environs de 6 % la hausse des prix au cours du premier semestre. Le problème qui se pose en France est de savoir si le rythme de ces hausses — en partie voulues par le gouvernement, qui a, par exemple, fortement relevé les tarifs publics — se modérera nettement au second semestre. De la réponse qui sera apportée à cette question dépendra en grande partie, à la rentrée, l'acceptation ou le rejet par les salariés du plan Barre nouvelle manière.

Aux Etats-Unis, la hausse des prix de détail s'accélère aussi : en avril, l'indice des prix a augmenté de 0,9 %, taux le plus élevé depuis quatorze mois. Cette accélération a été une fois encore dû aux prix alimentaires. M. Carter a dû prendre la décision de procéder à des importations massives de viande de bœuf pour peser sur les prix. Toujours est-il qu'en rythme annuel l'inflation a retrouvé, pour la première fois depuis février 1977, un taux à deux chiffres avec 10,8 %.

En revanche, la Suisse et l'Allemagne fédérale restent, en matière d'inflation, les champions de la stabilité avec des rythmes annuels d'inflation de 1,3 % et 3,1 %.

Foire aux affaires à Montreux

De notre envoyée spéciale

MONTREUX. — Il y a bien longtemps, les marchands lombards rencontraient les commerçants des villes libres d'Allemagne dans les grandes foires de la vallée du Rhône, points de rencontre du monde méditerranéen avec l'Europe du Nord. On ne peut s'empêcher d'y penser en voyant comment se retrouvent aujourd'hui en Suisse les marchands arabes et les commerçants européens, sous les auspices des grandes banques internationales, dans une ambiance quasi hystérique de « contacts » et de « contrats » qui rappelle les grands échanges d'autrefois. Le second symposium arabo-européen vient ainsi de se tenir, au bord du lac Léman, à l'invitation de soixante-dix grandes banques.

Sur trois étages du Palais des congrès de Montreux, où l'on voit plutôt d'habitude les bêtes de spectacle des festivals, se sont déroulées, entre lundi 29 et mercredi 31 mai, conférences savamment organisées, réunions improvisées, négociations inachevées, palabres de couloire se terminant en confidences dans des petites alcôves aménagées à cet effet.

Pendant ce temps, se succédaient indifféremment aux tribunes le prince Hassan de Jordanie, le ministre de l'industrie du Soudan, M. Gaith Pharaon, le puissant président de la Saudi Research and Development Corporation, le ministre saoudien des ports, des Algériens, des Egyptiens, des Libanais, des Koweïtiens, ministres, industriels, hauts fonctionnaires, intermédiaires, le tout assaisonné d'un cocktail européen plus ou moins de même nature. Bien entendu, cette foire d'un millier de personnes n'alla pas sans prendre des allures d'auberge espagnole, chacun y trouvant surtout ce qu'il apporta.

Heureusement, la rencontre avait commencé sous de meilleurs auspices que l'année dernière, quand d'entrée de jeu un ministre irakien s'était offert le luxe, en séance plénière, d'infliger aux Européens présents une harangue politique peu propice à l'amorce d'idylles commerciales. Cette fois-ci, c'est le prince Hassan de Jordanie qui a donné le ton en montrant une sérieuse connaissance des problèmes de développement, et en faisant preuve d'un esprit constructif. Soulignant la nécessité pour les pays arabes producteurs et non producteurs de pétrole de travailler dans le même sens pour parvenir à un développement régional équilibré, les uns devant saisir les occasions qui leur sont offertes par les autres, il allait reconnaître les difficultés auxquelles se heurtent les projets les plus ambitieux, notamment du fait des goulets d'étranglement humains, et déplorer la manière encore peu satisfaisante dont s'opère le transfert de technologie entre les pays les plus industrialisés et les autres, proposant pour améliorer cette situation la création d'un centre euro-arabe pour une technologie adaptée (Euro-Arab Center for appropriate Technology) qui pourrait être basé à Amman.

Tous les orateurs ont souligné le caractère vital des échanges entre l'Europe et les pays arabes, la Communauté européenne étant le premier partenaire commercial — et de loin — de la Ligue arabe. La communauté d'intérêts entre les deux régions n'a pas cessé d'être évoquée, certains employant même une expression communautaire qui peut ne pas plaire mais pourrait faire fortune : celle d'« Eurabie ». Une troisième puissance ? Au moins économique pensait-on.

En tout cas, les banquiers suisses paraissent tout à fait satisfaits des relations engagées et exploitées sur place. Des intermédiaires arabes et européens de toute sorte s'affairaient avec, disaient-ils, efficacité. Peut-être la représentation européenne, et française en particulier, était-elle sensiblement inférieure à celle des pays arabes. Mais cela constituait plutôt un avantage pour ceux qui étaient là, et ne présume pas de ce qui se passera l'année prochaine. Surtout, une firme américaine d'informatique avait mis à la disposition de ces hommes qui ne cessent de se chercher les uns et les autres les ressources nouvelles de la technologie moderne. Chacun, avant de venir, avait adressé la liste des ventes, des achats, ou des opérations pour lesquels il souhaitait rencontrer un ou plusieurs partenaires. L'ensemble, traité sur ordinateur, devait fournir plusieurs centaines de réponses donnant lieu à des suggestions de rencontres. Un système que la firme en question souhaiterait généraliser pour que les contractants du monde entier se rencontrent en temps réel à volonté, sans se chercher dans le vague. Les Lombards n'en avaient pas autant, mais il est vrai qu'à leur époque tout allait moins vite.

JACQUELINE GRAPIN.

Plus-values, un nouveau monstre

(Suite de la page 23.)

Il est difficile de juger des exonérations : elles ne sont pas définies par le montant de la plus-value, qui peut être faible sur des cessions importantes, et même négative en termes réels sous l'effet de l'érosion monétaire.

Quelques cas de figure feront apparaître les effets singuliers des critères retenus.

Un homme débute dans la vie, il a un portefeuille très moyen, par exemple 100 000 francs. Il gagne de l'argent, il achète des actions pour 100 000 francs, mais il en a revendu pour 50 000 francs. Vous penseriez que c'est un épargnant, et même il répond à l'appel du gouvernement en se portant sur les actions qui doivent accroître les fonds propres des entreprises. Pas du tout ; c'est un spéculateur : la somme de ses opérations dépasse de moitié son capital initial, ses ventes sont soumises à l'impôt.

Voici, au contraire, un homme puissant, qui possède un très gros portefeuille. S'il ne procède qu'à des opérations fermes, ce sera le diable s'il ne reste pas en deçà du coefficient 1,5 applicable à son patrimoine initial. Il s'en tirera normalement au taux de 15 % sur les profits de ses ventes.

Si, en outre, il possède des revenus très considérables par ailleurs, il peut s'offrir tous les modes de spéculation : les plus-values resteront inférieures à ses autres ressources. Son impôt sera plafonné à 30 %.

On voit bien, en revanche, qui risque d'être le plus lourdement frappé. Voici un cadre qui prend sa retraite. Il a besoin de revenus complémentaires réguliers. Il change les actions qu'il détenait pour acquérir des obligations. Portefeuille initial modeste, autres revenus faibles, montant des opérations relativement élevé : toutes les conditions sont réunies pour reprendre des gains apparents jusqu'à concurrence de 60 %.

Conclusion : il faut être ou bien maladroit ou acculé à vendre pour payer des impôts comparables à ceux des revenus du travail. Plus vous êtes riche au départ, plus vous bénéficiez de rentrées abondantes, plus il vous reste de marge pour jouer sur les titres sans rien devoir au fisc ou au prix d'une imposition privilégiée. Il fallait y penser : chacun s'attendait que l'imposition fût progressive, à la fois avec l'importance des gains et celle du revenu du contribuable ; le gouvernement a inventé une taxation inversement proportionnelle à la fortune et au revenu.

La Bourse a-t-elle au moins des raisons de se réjouir ? Connaissait-elle le texte le jour où les cours ont monté ? La baisse du taux d'intérêt de la Banque de France, et peut-être quelques interventions sur le marché, ont été bien calculées pour que le gouvernement puisse se prévaloir d'un accueil favorable. Elle ne tardera pas à déchanter. Si l'on veut désigner à la vindicte publique les marchés à terme, à option ou à prime, qu'on les réglemente ou qu'on les interdise : c'est un singulier détour de les soumettre à un traitement fiscal à part, en fonction de leur nature juridique et indépendamment des gains qu'ils procurent. Les plus-values sont taxées sans tenir compte de la durée de détention ni de l'érosion monétaire : les opérateurs sont donc incités à réaliser leurs bénéfices au plus vite, sans attendre d'être imposés sur un gain nominal que l'inflation peut voir changer en perte de pouvoir d'achat.

Mais du coup ils risqueraient de retomber sur l'autre critère : une rotation trop rapide du capital. Les voilà coincés entre [illegible] risques. Les moins-values sont tout aussi bien calculées en valeur nominale ; elles ne sont déductibles que des plus-values réalisées au même moment ou dans les années suivantes. Tant pis pour ceux qui auront gagné d'abord et perdu ensuite. L'exonération des actions non cotées retardera les introductions en Bourse et contribuera à entretenir des entreprises branlantes, faute de capitaux propres suffisants. Au surplus, la Bourse continuera de subir la concurrence d'un marché immobilier sur lequel règne un régime fiscal diamétralement opposé, exonérations massives, indexation, réduction des plus-values taxables avec les années ; celle aussi de l'or ou des œuvres d'art ; et le gouvernement continue d'ignorer superbement les spéculations sur le sucre, le cacao ou le café en Bourse de commerce : les gains quelquefois énormes qu'elles permettent ne sont touchés par aucun impôt. Une distorsion fondamentale est introduite au cœur du système.

Quant au rendement, la loi votée il y a deux ans, en limitant l'imposition des terrains, l'a réduit de moitié par rapport à la législation antérieure. La nouvelle loi ne rapportera presque rien. L'objet d'une taxation bien conduite n'était pas d'en obtenir des rentrées directes considérables, mais des recoupements pour l'assiette des autres impôts, droits sur les mutations ou les successions, que l'acheteur ou l'héritier n'auraient plus eu avantage à sous-évaluer, mais surtout sur les ressources des contribuables qui, malgré leur train de vie, tentent d'échapper à l'impôt sur le revenu. Un mode d'imposition au petit bonheur, comme celui qui vient d'être inventé, restera à cet égard de nul effet.

Tout dans le domaine des plus-values est à reprendre à la base. Le système de taxation doit être unique quelle que soit la nature des actifs. Il ne doit taxer que des plus-values réelles et nettes, c'est-à-dire compte tenu de l'inflation et de ses répercussions sur le montant apparent des gains et des pertes. Il doit être [illegible]ogressif avec l'importance du [illegible]n et des autres ressources du contribuable. Il majorerait les [illegible] d'entrée avec le temps, ce [illegible] pénaliserait les spéculations [illegible], gommerait progressivement les [illegible] plus-values, mais non les plus considérables. Il doit [illegible] scrupuleusement en compte les moins-values, [illegible] permettre la déduction sur les plus-values réalisées aussi bien avant qu'après, et directement sur les revenus pour les ménages les plus modestes. Des abattements à la base, y compris une exonération généreuse, mais plafonnée à un montant raisonnable, pour une résidence par famille, sont la méthode normale pour exempter les petits épargnants. Limiter les gains, mais aussi les pertes, tel est le moyen de concilier l'équité et le fonctionnement des marchés.

Au nom de la petite épargne, le gouvernement offre toutes les échappatoires aux grosses fortunes et aux gros revenus pour jouer pratiquement en franchise d'impôt. Bévue, ou tour de passe-passe ? Le nouveau texte qui sort sur les achats d'actions, et qui aboutit à un remboursement par l'Etat compris entre 0 et 3 000 F, suivant qu'on a moins de revenus ou davantage, lève le doute : des faveurs fiscales progressives avec la richesse sont, pour la Ve République, devenues une seconde nature.

PIERRE URI.

Le nouveau droit de licenciement : un constat de faillite ?

LA nouvelle législation sur le droit de licenciement a-t-elle d'ores et déjà fait faillite ? On est conduit à le penser à la lecture du dernier numéro spécial de la revue *Droit social*, qui analyse longuement les ambiguïtés et les contradictions des lois de 1973 sur les licenciements individuels et de 1975 sur les licenciements pour cause économique. Ambiguïtés et contradictions que la jurisprudence est loin d'avoir levées (voir les articles de J.-J. Dupeyroux dans *le Monde* daté 11 avril et 9 mai 1978).

A lire les spécialistes de droit du travail, deux grands types de problèmes restent sans solution satisfaisante. S'agissant des licenciements pour cause économique soumis à autorisation préalable de l'inspection du travail, quel est le champ d'intervention des tribunaux judiciaires ou des conseils des prud'hommes ? Bien faible si l'on suit l'analyse rigoureuse des arrêts récents de la chambre sociale de la Cour de cassation fait par M. Jean Savatier, professeur à la faculté de droit et des sciences sociales de Poitiers.

Dès le moment où l'inspection du travail a explicitement autorisé un licenciement pour cause économique, les tribunaux judiciaires ainsi que les prud'hommes sont *dépossédés* de leur droit d'apprécier le « *caractère réel et sérieux* » des motifs invoqués par l'employeur ; le salarié doit s'adresser aux tribunaux administratifs. Si après de nombreux mois, voire plusieurs années, il obtient l'annulation de l'autorisation donnée par l'inspecteur du travail, rien ne lui garantit pour autant qu'il recevra des dommages-intérêts pour licenciement abusif, et encore moins sa réintégration, car l'employeur qui a respecté les procédures légales n'a pas à réparer la faute commise par... l'administration.

C'est, une fois l'autorisation administrative annulée, aux juges du fond à reprendre le dossier pour rechercher si les motifs économiques invoqués par l'employeur étaient réels et sérieux. On imagine aisément la complexité et la lenteur de cette double procédure et toutes les contestations auxquelles elle peut donner lieu. Et que dire des difficultés rencontrées par les salariés d'entreprises en faillite ou en liquidation, le droit du travail cédant souvent le pas au droit commercial (questions longuement examinées dans le précédent numéro spécial de *Droit social* de février 1978).

Deuxième type de problèmes posés par l'application de la nouvelle législation : celui de l'interprétation donnée à la loi de 1973 sur le licenciement non économique. Ce texte, qui a instauré notamment l'« *entretien préalable* » de l'employeur avec le salarié qu'il veut licencier, a surtout prévu des indemnités correspondant, au minimum, aux six derniers mois de salaires pour le salarié dont le licenciement serait « *sans cause réelle et sérieuse* ». Mais à qui incombe la charge de la preuve ? Est-ce, comme par le passé, au salarié à prouver que son employeur a commis une faute en le licenciant, ou à l'employeur à démontrer qu'il avait de réels motifs à procéder au licenciement.

La loi s'est arrêtée sur une voie moyenne qui place les parties sur pied d'égalité : « *Le juge établit sa conviction au vu des documents fournis par les parties et, au besoin, après toutes mesures d'instruction qu'il estime utiles.* » Analysant la jurisprudence récente, Mme Hélène Sinay, professeur à la faculté de droit de Strasbourg, estime que, en réalité, on en est revenu à la situation d'avant 1973 : c'est toujours au salarié de prouver l'absence de motif sérieux à son licenciement. Ce que conteste vivement M. Jean Laroque, président de la chambre sociale de la Cour de cassation.

Au total, on a le sentiment que cette nouvelle législation de 1973-1975, qui a suscité et suscite encore des toiles de protestation parmi les employeurs — « *c'est une atteinte grave à notre liberté de gestion, on ne peut plus licencier* » — n'a pas radicalement modifié la situation du salarié. S'il conteste un licenciement pour cause économique, on le renvoie vers les tribunaux administratifs, ce qui l'oblige à d'interminables procédures sans la moindre garantie de réparation, même en cas de succès ; s'il discute le bien-fondé d'un licenciement ordinaire, il reste quasiment contraint de faire la preuve du caractère injustifié de la décision patronale pour être sûr d'obtenir réparations. A croire que, à force de subtilités et de contradictions, le nouveau droit de licenciement n'a fait que compliquer l'ancien, sans profondément le changer. — J.-M. D.

★ *Droit social*, n° 4, avril 1978, Librairie sociale et économique, 3, rue Soufflot, 75005 Paris.

Politique contractuelle, politique actuelle

(Suite de la page 23.)

Pas *d'ingérence*, bien sûr, car l'Etat n'a pas à négocier à la place des syndicats. Ce n'est pas qu'il n'ait aucune idée sur les résultats souhaitables, mais il doit prendre garde et ne pas chercher à faire le bonheur des partenaires sociaux malgré eux. Nous aurions pu rédiger la loi sur la mensualisation : nous pensons que nul ne pouvait mieux le faire que les partenaires sociaux, et c'est pourquoi le gouvernement s'est borné à apporter au Parlement, en décembre 1977, sans y changer une virgule, le texte signé par les partenaires sociaux quelques jours auparavant.

Certains députés s'en sont émus : comment ? Pas d'amendements possibles ? Le gouvernement ne faisait-il pas preuve de sans-gêne à leur égard ? Non, le gouvernement faisait preuve de respect envers les partenaires sociaux, car c'eût été les gruger que de les laisser négocier un accord qui aurait été remodelé par derrière. Et, plus grave, c'eût été démolir à l'avenir les négociations de ce type. De la même manière, l'Etat ne doit pas enserrer les négociations dans un calendrier trop précis : si l'un des partenaires sait que, au cas où la négociation n'aboutit pas à telle date, le gouvernement agira, il ne négocie plus de la même manière, il fait traîner, ou il accélère, selon le cas.

Pas d'ingérence donc, mais pas non plus d'*indifférence*. Tout d'abord parce que, en passant de la logique des prix et salaires à la logique du libéralisme contractuel, le consommateur disparaît de la scène où se prennent les décisions : syndicats et patronat ne risquent-ils pas de se mettre d'accord sur le dos du consommateur, surtout dans les secteurs peu concurrencés ? Ensuite parce que chacun sait que tel accord signé dans une branche « dérape » vers les autres : c'est même un élément moteur de la lutte syndicale que de faire grimper les enchères en zigzag, d'une branche à l'autre. Enfin, et surtout, parce que le gouvernement a le devoir d'avoir lui aussi ses objectifs politiques.

Pour n'en citer qu'un qui m'est cher, la revalorisation des salaires des travailleurs manuels est un objectif donné par le gouvernement à la politique contractuelle de 1978 à 1985, avec six branches prioritaires en 1978 : bâtiment-travaux publics, industries agricoles et alimentaires, ameublement, habillement, nettoiement et réparation automobile. En consultant les partenaires sociaux de ces six branches la semaine dernière, pour leur confirmer le feu vert des négociations et en préciser les objectifs, je n'ai surpris aucun de mes interlocuteurs en rappelant que le gouvernement n'attendrait pas le 31 décembre 1984 pour regarder l'évolution de la feuille de paie des travailleurs manuels.

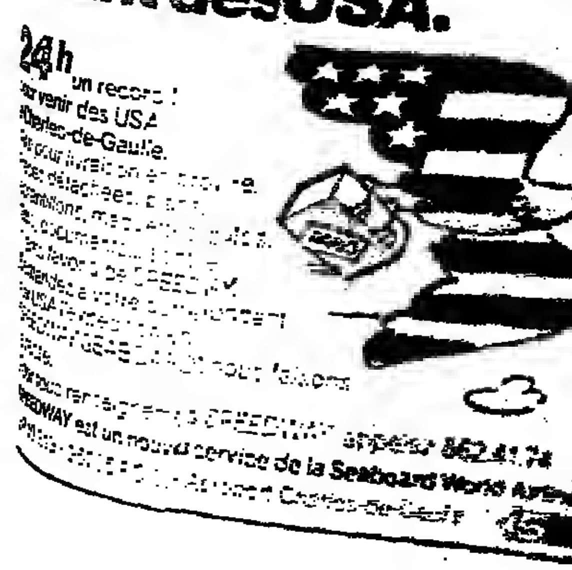
Du contrat de branche au contrat d'atelier

Voilà donc la politique contractuelle en train de se mettre en place au niveau national et au niveau de la branche, c'est-à-dire des conventions collectives. Est-ce là l'aboutissement du processus ?

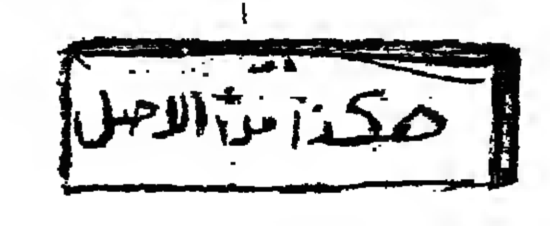
Certainement pas : l'aboutissement logique est au niveau de *l'entreprise*, où se négocient les salaires réels et non plus les minima. L'entreprise doit être solidaire de sa branche, comme de sa région, mais doit pouvoir garder certains degrés de liberté pour savoir traverser à la fois les périodes de vaches grasses et de vaches maigres. Ce faisant, on passe aussi du niveau global de l'entreprise au niveau de décision de base, celui de l'atelier. Dans les thèses de Hyacinthe Dubreuil sur l'organisation en équipes autonomes, on trouve déjà l'idée de contrats d'atelier et on peut imaginer un jour où une politique contractuelle se négocierait aussi entre l'équipe d'atelier et le reste de l'entreprise. Certains diront qu'on change de sujet et qu'il ne s'agit plus là de politique contractuelle mais de *participation* sur laquelle notre ministère, sous la conduite de M. Boulin, sera bientôt amené à faire des propositions. Mais est-ce vraiment un autre sujet ?

LIONEL STOLÉRU.









هكذا من الأصل

Quelles actions préférentielles ?

Le gouvernement a annoncé son intention d'autoriser prochainement l'émission d'actions préférentielles. Cette décision, que les milieux industriels et financiers semblent avoir bien accueillie, suscite deux questions importantes : de quelles actions préférentielles s'agira-t-il, puisque les variantes existant dans les pays anglo-saxons sont nombreuses ? Quel est l'intérêt réel de ces valeurs mobilières pour les entreprises et les investisseurs ?

ON peut définir les actions préférentielles comme des valeurs mobilières dont les droits sont intermédiaires entre ceux des actions ordinaires et ceux des obligations. Les droits qui les différencient des actions ordinaires peuvent se rapporter soit au bénéfice, lorsque la société est tenue de servir à leurs détenteurs des dividendes en priorité aux actionnaires ordinaires, soit aux actifs par un droit préférentiel sur ceux-ci en cas de liquidation. En règle générale, les actions préférentielles jouissent des deux types de priorité.

En vertu du droit de préférence sur les bénéfices, l'entreprise s'engage à verser un montant déterminé de dividendes aux actions préférentielles avant tout versement aux actions ordinaires. Ce versement est limité et exprimé le plus souvent en pourcentage de la valeur nominale ou en unités monétaires par action (X francs par action). Voilà ce qui rapproche l'action préférentielle de l'obligation. Cependant, s'il n'y a pas de bénéfices, la société peut passer les dividendes préférentiels. Cette caractéristique rapproche l'action préférentielle de l'action ordinaire.

En vertu du droit de préférence sur les actifs, qui est subordonné aux droits préférentiels de tous les autres créanciers prioritaires, les actionnaires préférentiels, en cas de liquidation, sont dédommagés en priorité par rapport aux actionnaires ordinaires.

A partir de ces propriétés fondamentales communes, il existe dans les pays anglo-saxons une très grande variété d'actions préférentielles, et on peut se demander si la législation française doit être souple pour permettre une large différenciation ou, au contraire, rigide pour n'autoriser qu'un type précis d'actions préférentielles. La souplesse favorise l'adaptation de ces valeurs aux cas particuliers des entreprises, aux évolutions économiques et aux souhaits des investisseurs. La rigidité empêche la multiplication des clauses spécifiques qui peuvent être économiquement peu intéressantes et défavorables pour l'actionnaire. Souplesse ou rigidité seront fonction de l'autorisation donnée ou non aux sociétés d'émettre des actions préférentielles portant des clauses spécifiques dans les domaines qui suivent :

● LA PROTECTION DES DROITS PREFERENTIELS. — Les actions préférentielles permettent de limiter le risque des actionnaires. Aussi, dans le but de renforcer davantage cette protection contre le risque, la législation peut exiger le respect de l'une ou l'autre des conditions suivantes :

— La mise en réserve au-delà des réserves statutaires d'une part des bénéfices avant qu'il soit possible de verser les dividendes aux actionnaires ordinaires.

— L'accord des détenteurs d'actions préférentielles pour l'émission de nouvelles actions préférentielles.

— Le respect d'un ratio de trésorerie minimum afin d'assurer l'existence d'actifs liquides permettant le versement de dividendes.

Ces clauses sont normales si l'on veut protéger les actionnaires préférentiels ; cependant elles limitent l'intérêt des actions ordinaires en diminuant les bénéfices distribuables et en restreignant le champ des décisions financières. En France, où les émissions d'actions ordinaires se sont raréfiées, ces clauses protectrices rendraient les actions ordinaires relativement moins attrayantes. Elles ne paraissent donc pas souhaitables.

● LE VERSEMENT DU DIVIDENDE. — Très souvent les dividendes préférentiels sont cumulatifs, ce qui signifie que tous les dividendes passés que l'entreprise n'aura pas versés seront dus avant que les actionnaires puissent eux-mêmes à nouveau prétendre à des dividendes. Cette obligation faite à l'entreprise est très utile à l'actionnaire préférentiel parce qu'elle empêche ses dirigeants de pouvoir passer les dividendes, pendant deux ou trois ans par exemple, puis de verser un fort dividende à ses actionnaires ordinaires tout en ne versant que le dividende annuel prévu à l'actionnaire privilégié. En contrepartie, cette obligation rend l'action ordinaire peu intéressante pour les sociétés faiblement bénéficiaires ou sujettes à des cycles. Un cumul à durée déterminée peut être une solution de compromis. Il semble souhaitable de laisser le choix aux sociétés d'introduire ou non cette clause et de ne pas la rendre obligatoire, parce qu'elle dépend trop de la structure des bénéfices de chacune d'elles.

● LE DROIT DE VOTE. — Les actions préférentielles n'ont généralement pas le droit de vote. Cependant, dans certains cas, un droit de vote limité est prévu. Il peut être accordé aux actionnaires préférentiels, lorsque les dividendes n'auront pas été versés durant plusieurs périodes. Cette clause paraît normale, puisqu'elle leur donne un droit de contrôle, à partir du moment où la société est en difficulté. Le droit de vote peut également être limité à des décisions précises telles que la nomination d'administrateurs, l'émission d'un emprunt obligataire, etc. La réglementation devrait clairement prévoir les exceptions à la règle de l'absence du droit de vote, exceptions qui se justifient dans un souci de protection de l'actionnaire préférentiel.

● LA CONVERTIBILITE. — Le droit à la convertibilité de l'action préférentielle offre à l'actionnaire l'option de convertir en actions ordinaires une action préférentielle à un taux d'échange prédéterminé. Le mécanisme est le même que celui de l'obligation convertible et, aux Etats-Unis, 40 % des actions préférentielles émises sont convertibles. La convertibilité permet à l'entreprise :

— Le versement d'un dividende préférentiel plus faible qu'en cas de non-conversion.

— L'émission de l'action à un prix plus élevé.

— Un financement temporaire par l'action préférentielle.

— Une participation plus importante aux bénéfices et au capital, si les résultats de l'entreprise sont favorables.

La convertibilité permet en fait à terme un renforcement des vrais fonds propres de l'entreprise, ce qui est important en France. Il serait donc dommage de ne pas prévoir dès le départ la possibilité d'émission d'actions préférentielles convertibles.

● L'AMORTISSEMENT ET LE RACHAT EN BOURSE. — Certaines législations prévoient l'amortissement des actions préférentielles. Dans ce cas, il s'effectue selon les mêmes modalités que celles des obligations. D'autres octroient le droit au rachat en Bourse. La faculté d'amortissement rapproche l'action préférentielle de l'obligation. Elle ne paraît donc pas essentielle si l'on veut différencier celle-là de celle-ci. Les clauses de rachat en Bourse qui favorisent généralement l'entreprise au détriment de l'actionnaire sont à déconseiller dans la situation particulière de la France. Il faudrait cependant la prévoir dans les cas particuliers déjà autorisés pour les actions ordinaires (rachat au titre de la participation par exemple).

● LES REGLES FISCALES. — Très importantes, elles détermineront en grande partie le succès de l'opération. Seront-elles proches de celles des obligations (avec faculté de prélèvement libératoire) ou proches des actions, avoir fiscal à 50 %, voire 100 % ? Elles dépendront du choix politique, et les avantages qui seront octroyés à cette occasion seront très révélateurs de la politique du gouvernement à l'égard des actionnaires.

Les objectifs à atteindre

Les réponses qui seront données aux questions précédentes permettront de juger de l'intérêt réel des nouvelles actions préférentielles. En attendant, on peut essayer de voir si elles peuvent répondre aux objectifs qui semblent devoir leur être assignés.

Le premier semble être un objectif de renforcement des fonds propres des entreprises qui ont vu leur structure de financement se dégrader par un excès d'endettement. Ce qui signifie que, faute de pouvoir émettre des actions ordinaires en quantité suffisante, on donne aux entreprises la possibilité d'émettre une valeur mobilière moins risquée que les actions ordinaires. On améliore ainsi, en cas de succès, les structures de financement, mais il est probable que l'on va amplifier le problème de l'insuffisance des émissions d'actions ordinaires. Il faudra donc trouver des mesures spécifiques pour favoriser l'émission de celles-ci.

Cependant, les actions préférentielles peuvent favoriser les actionnaires ordinaires de sociétés en expansion qui en émettraient. En effet, une telle entreprise qui aurait un bon bénéfice mais un besoin en capitaux important pourrait obtenir pour le futur un meilleur bénéfice par action ordinaire en vendant des actions préférentielles à dividendes limités à la place d'actions ordinaires. Les actionnaires ordinaires seraient alors d'autant plus satisfaits que la croissance pourrait être poursuivie sans changement du contrôle, puisque les nouvelles actions ne jouiraient pas du droit de vote. Il résulterait une amélioration du cours des actions ordinaires de ces entreprises.

Il faut bien néanmoins noter, à ce propos, l'inconvénient majeur des actions préférentielles comparées aux obligations. Elles seront plus coûteuses pour l'entreprise que celles-ci, parce que les dividendes ne sont pas déductibles. Et l'on a constaté aux Etats-Unis que de nombreuses entreprises ont remboursé leurs actions préférentielles quand cela était possible pour les remplacer par des obligations.

Le deuxième objectif qui semble être assigné aux actions préférentielles est un objectif d'animation du marché. En offrant aux actionnaires des valeurs plus diversifiées répondant mieux à leurs besoins, on peut effectivement élargir le marché. Et si les titres préférentiels étaient convertibles, ils attireraient sûrement un certain nombre d'investisseurs anciens et nouveaux. En effet, ils donneraient à l'actionnaire des revenus plus stables en limitant le risque tout en permettant la participation au gain de capital s'il a lieu.

Cependant, on peut se demander si pour les petits actionnaires elles ne seront pas une source de difficultés supplémentaires, parce qu'en diversifiant les actifs et les opérations d'un marché on le rend plus complexe et plus inabordable aux non-initiés.

En conclusion, on peut dire qu'il ne faut pas trop attendre des actions préférentielles, qui ont le grand inconvénient d'entrer en concurrence avec les actions ordinaires, dont les émissions sont déjà difficiles, mais le grand avantage d'enrichir le marché financier de valeurs nouvelles qui peuvent répondre aux besoins réels d'un certain nombre d'investisseurs et rendre ainsi le marché plus efficient.

RICHARD ZISWILLER,
professeur de finance au centre d'enseignement supérieur des affaires.

Les intégristes de la monnaie

NON, nos oreilles ne nous trompent pas. Nombreux sont encore les Français qui, tout naturellement, parlent en « anciens francs », font valser les millions au lieu des dizaines de milliers de francs. Or cela fait... dix-huit ans que sont nés les nouveaux francs et quinze ans que le sigle N.F. a disparu pour céder la place au F tout court, avec sa signification d'aujourd'hui.

Ces intégristes de la monnaie frisent maintenant le ridicule. Surtout auprès des jeunes qui n'ont eu aucun mal à s'adapter à la computation d'aujourd'hui... puisqu'ils n'avaient pas pris d'autres habitudes. Faudra-t-il, comme les instituteurs de Quimper et autres lieux au début du siècle, qui ne voulaient pas entendre parler breton dans leur classe, pendre un sabot au cou des récalcitrants ?

Que diraient les sociologues sur cet acharnement à préserver les « anciens francs » ? Désir refoulé de conserver en même temps que la vieille dénomination la valeur de ce qui fuit hélas entre les doigts ? Passage de la monnaie dans la zone du sacré, de l'intouchable ? Inadaptation de l'individu d'un certain âge à la représentation de grosses sommes par de petits nombres ? Ou tout simplement paresse ?...

Bien sûr, le refus de certains Français d'abandonner leur vieille façon de compter a des conséquences moins graves que si nombre de Suédois, il y a quelques années, s'étaient abstenus de passer à la conduite automobile à droite.

Tout de même, que la loi d'inertie combatte celle du peuple fait réfléchir sur la volonté — et les capacités — de « changement » dans d'autres domaines... — P.D.

LES NOTES DE LECTURE
d'Alfred Sauvy

● L'ESPACE RURAL FRANÇAIS

Roger Calmes, Aliette Delamarre, François Durand Dastes, Jacques Gras et Jean-Pierre Peyon

Le groupe de recherche de Paris-VII sur l'espace rural français nous donne ici les résultats de ses intéressants travaux, comportant la soumission de soixante-dix-neuf variables à l'analyse factorielle. Redoutable par sa diversité, ce sujet a demandé attention continue et courage.

Après la description de la méthode, viennent deux chapitres peu différenciés sur l'espace rural et son organisation, suivis d'un chapitre sur l'inévitable agriculture.

Bien mesuré d'un recensement à l'autre, l'exode rural s'accompagne, depuis 1962, d'une certaine intensité des retours, lesquels, contrairement à une opinion assez répandue, ne concernent que pour une faible part des vieux. Les renseignements chiffrés ont malheureusement fait défaut pour les personnes dites « en rupture culturelle ». Sur un plan plus général, les travaux sur les migrations auraient gagné à utiliser les travaux de M. D. Courgeau.

Les discontinuités de l'espace rural français séparent nettement la France des autres pays industriels européens ; le rappel historique est ici le bienvenu.

La population active fait l'objet d'observations générales, notamment sur la corrélation quelque peu inattendue entre le taux général d'activité et la proportion des ouvriers et cadres moyens, alors que celle des employés reste moins touchée.

Nous pénétrons peu à peu dans les redoutables problèmes concrets, ce qui nous donna des pages bienvenues et des données en partie inédites sur le tourisme, libre ou captif, sur les commerces, sur l'enseignement. Les difficultés des familles des régions de très faible densité, le handicap important des enfants de ces régions devant l'instruction sont signalés, mais auraient mérité plus d'attention encore, au besoin avec des exemples « hors statistiques ». Le lecteur même bien portant sera par ailleurs un peu surpris de ne pas trouver quelques pages consacrées à la santé, dont l'appareil est victime, lui aussi, de trop faibles densités.

Sur l'activité agricole, quelques vues intéressantes, notamment sur le marché foncier.

Regrettons seulement de ne pas trouver, en fin de parcours, de vues prospectives, notamment du fait de l'effondrement de la natalité, qui aura d'importantes répercussions sur les inégalités de peuplement elles-mêmes.

Bibliographie. Nombreuses cartes et planches.

★ Masson. Paris 1978. 24 cm, 175 pages non compris les planches, 64 F.

● LE SECTEUR DES TRANSPORTS

Maurice Bernadet et Gilles Joly

Que cette branche, si importante, de l'économie se prête particulièrement, comme le dit le préfacier, à la grande réconciliation entre praticiens et enseignants est peut-être un peu optimiste, mais que son étude ait besoin du robuste concours de l'esprit scientifique n'est, en tout cas, pas douteux, l'excellente étude des deux enseignants de Lyon II suffirait à la prouver.

La part des transports dans le PIB (3,6 % en 1974) diminue légèrement dans le temps, en raison, notamment, de la forte croissance des services et du déclin des matières pondéreuses, dans l'économie. Il en serait peut-être autrement si, dans le PIB non marchand, étaient comptés ce que l'on pourrait appeler, sans jeu de mots, les « autotransports » (conduite non rémunérée des voitures par leur propriétaire ou par quelque ami), mais cette évaluation n'est pas tentée ici. Ces vues générales sont complétées par une description claire, fidèle, des divers moyens de transport en France, terrestres, maritimes, aériens, y compris les conduites, mais non les télétranscriptions.

Le point le plus délicat est évidemment la recherche de la rentabilité nationale et la comparaison des divers transports, de ce point de vue. Sans aller aussi loin que M. G. Guyon, qui, en 1975, avait vivement réagi contre les bilans complaisants largement répandus par l'Union routière, les auteurs montrent que la fiscalité de l'automobile n'est pas excessive. Complétant même les si discrets bilans de la Commission des comptes des transports de la nation, ils estiment, sans proposer toutefois de chiffres, que les routiers sont, dans l'ensemble, bénéficiaires. Si les évaluations du coût social des transports dans la région parisienne par M. J. M. Beauvais avaient été connues des auteurs, leur jugement eût pu être poussé plus loin encore. Mais ces résultats, sensationnels et éclairants, ont fait l'objet d'un boycottage préjudiciable à la science et à l'économie, si bien que l'ouvrage ne figure même pas en bibliographie.

Par ailleurs, « *n'ayant pas de prix* », selon l'expression consacrée, les vies humaines sont exclues des bilans, donc tenues pour nulles.

L'infériorité du système autoroutier par rapport à l'Allemagne et à l'Italie est bien soulignée, mais ce jugement classique aurait gagné à être complété par des comparaisons avec d'autres pays et à tenir compte des densités.

Si abondante, consistante est la matière, si consciencieuse est l'étude, que quelques aspects importants ont dû être laissés de côté, comme les transports urbains et la consommation d'énergie. Ce premier pas vers la lumière en appelle d'autres.

★ *Préface de Michel Frybourg, directeur de l'Institut de recherche des transports. Economica et Presses universitaires de Lyon. Paris et Lyon 1977, 24 cm, 336 pages, 60 F.*

● LES ÉCHANGES INTERNATIONAUX

Michel Godet et Olivier Ruyssen

Jadis propre aux pays développés, colonisateurs ou non, la question des échanges entre nations est devenue, en quelque sorte, un théâtre d'opérations. Entre pays industriels et pays en développement, les échanges de marchandises s'accompagnent d'échanges, non moins intenses, d'arguments et d'invectives. Deux spécialistes de la prospective ont, un moment, abandonné les « conduites » mathématiques pour la description d'un ensemble complexe, complétée par des jugements critiques.

Dans ses trois parties : Mutation de l'économie mondiale, Bilan des échanges internationaux, Enjeux du nouvel ordre économique international, ce petit ouvrage consciencieux renseigne si fidèlement sur les litiges, quasi permanents, entre deux mondes inégaux qu'il accepte et transcrit des jugements quelque peu hâtifs, voire des sophismes courants.

Que les croyances en l'intervention sur le prix d'un *marché*, sans action appropriée sur les quantités, si solides depuis Sumer, ne soient pas dénoncées avec la vigueur nécessaire, que les *mirages* du *Fonds commun* international ne soient pas dissipés, est déjà regrettable, mais, à tout le moins, les données de base mériteraient-elles quelque examen : l'occasion se présentait, notamment, de vérifier comment est calculée la hausse des produits manufacturés et de constater que le calcul usuel donne des chiffres supérieurs à la réalité, ce qui fausse les conclusions classiques. Le paradoxe de Leontief avait apporté, sur ce point, quelque curieuse lumière, mais n'a pas été utilisé.

Et sur un plan différent, le rapport, si important, du même Leontief, aux Nations unies, qui trace des scénarios volontaristes jusqu'en 1999, aurait mérité ici quelque examen.

Un réaliste pourrait juger peut-être que les querelles sur le bien-fondé de telles ou telles pratiques n'ont qu'une importance secondaire puisque les diverses explications convergent vers le même résultat, à savoir la nécessité d'augmenter l'aide publique, au moins jusqu'à 0,7 % du P.N.B., objectif encore éloigné.

En fin d'ouvrage est posée une série de questions troublantes et formulée une mise en garde contre le protectionnisme menaçant.

★ P.U.F. Collection Que sais-je ? Paris 1978, 17,5 cm, 126 pages, 9,60 F.

● L'ÉQUILIBRE ET LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE, GÉRER LA CROISSANCE DOUCE

Lionel Stoléru

Nouvelle édition de ce semi-classique, dont le sous-titre reflète bien les préoccupations du moment. La mise à jour a porté essentiellement sur les chiffres, de sorte que le fond des choses reste parfois à toucher, par exemple pour les indices de prix et de dépenses, pour la notion d'élasticité en matière de production, ou, bien entendu, pour la vue, si classiquement incomplète, de la « substitution capital travail ».

★ Dunod. Modules économiques. Quatrième édition refondue. Paris 1978, 24 cm, 549 pages, 98 F.

● ÉCONOMIE ET POLITIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

Jean-Philippe Barde et Emilio Gerelli

Depuis la bombe que fut, il y a quelques années, la découverte de l'« environnement », des problèmes nouveaux sont posés à l'économie. Certes, divers classiques, comme Stuart Mill, nous est-il rappelé, avaient déjà envisagé l'« état stationnaire », mais il s'agissait de saturation, non de dégradation. Et la conférence réunie par Théodore Roosevelt, en 1908, se limitait encore aux mêmes préoccupations.

Après quelques hors-d'œuvre sur le rapport des dépenses d'environnement au PIB en divers pays et le sourire habituel sur le « bonheur national brut », le couple franco-italien nous présente des prévisions à long terme (pétrole, population) de façon assez sommaire. Beaucoup d'honneur est fait, cependant, aux deux premiers rapports au Club de Rome, critiqués avec indulgence ; en revanche, les grands risques à longue échéance, comme le gaz carbonique, ne sont pas évoqués.

La lutte contre la pollution va-t-elle bénéficier aux pauvres ou aux riches, personnes ou pays ? Posée de façon trop générale, la question se prête à toutes les complaisances. Du reste, dans tout l'ouvrage, d'importantes divergences entre experts, même sur les points les plus vitaux comme le cancer ou la bronchite, attestent la pauvreté de la connaissance.

Toujours flegmatiques, les deux spécialistes nous donnent alors du plus troublant : y a-t-il antinomie entre économie et écologie ? Ou bien s'agit-il seulement comme le pense W. Beckermann, d'introduire dans les calculs, un facteur jusqu'ici oublié ? L'aspect socio-politique, si préoccupant, est simplement évoqué et nous passons aux débats concrets et actuels autour du thème pollueur-payeur.

Comme s'il fallait laisser souffler le lecteur, après cette course plutôt précipitée, sans gîte d'étape reposant, les deux spécialistes donnent quelque peu dans le pittoresque, rappelant que la croissance zéro n'arrêterait pas certaines dégradations, évoquant le coût du bruit, les « droits de pollution » et la possibilité de vente de ces droits, etc.

Si les problèmes mondiaux sont quelque peu délaissés c'est qu'ils se traduisent difficilement en termes économiques.

Intéressant parcours sans passion, ni équations, mais comportant un utile inventaire.

★ P.U.F. Collection « L'économiste ». Paris 1977. 21 cm, 210 pages, 49 F.

Premier constat d'échec de la politique libérale d'Israël

(Suite de la page 23.)

Il est vrai que l'indexation sur la hausse des prix de tous revenus est systématique et très perfectionné (salaires, pensions, indemnités, remboursements des emprunts d'Etat), ce qui dissimule souvent aux yeux des Israéliens les effets de l'inflation. Il est à remarquer à ce propos que ce système d'indexation est si efficace qu'il aggrave beaucoup les dettes de l'Etat après les dernières hausses de prix.

Le poids des dépenses militaires

Le gouverneur de la Banque d'Israël a, d'autre part, indiqué que si le déficit de la balance des paiements avait été réduit ces derniers mois, ce succès était trompeur. Les importations ont diminué, mais pour les deux tiers cette diminution est due à une limitation des importations de matériel de guerre, qui n'est que conjoncturelle. En effet, la part des importations militaires devrait s'accroître considérablement dans un proche avenir, le gouvernement ayant tout récemment décidé de renforcer très nettement le potentiel de défense d'Israël après la décision prise par les Etats-Unis de vendre des avions de combat à l'Arabie Saoudite et à l'Egypte.

Après la publication du rapport de la Banque d'Israël, l'opposition travailliste a évidemment souligné avec ironie que « *rien n'avait changé* », contrairement aux promesses faites par le Likoud à ses électeurs. Un membre de la majorité gouvernementale, député du Likoud, a lui-même déclaré le 2 juin à la Knesset : « *Le gouvernement poursuit la même politique que les travaillistes* », tandis qu'un député de l'opposition travailliste constatait avec amertume : « *Notre dépendance économique est plus grande que jamais.* »

Cette incapacité à sortir de la crise et à changer les mécanismes économiques rend toujours aussi importante l'influence de l'aide extérieure. Les premiers gouvernements travaillistes avaient dû, après l'indépendance, faire un choix douloureux et abandonner leurs principes selon lesquels Israël devait être économiquement autonome au prix d'une expansion lente et du maintien d'un niveau de vie très bas. Le développement considérable du pays dans les années 50 s'est finalement fondé sur l'aide apportée tant par les communautés juives de la Diaspora que par le gouvernement américain, les diverses institutions internationales et les « réparations » versées par l'Allemagne. Le versement de ces réparations a pratiquement cessé, mais la part de l'aide américaine s'est accrue au cours des années 60 (dons privés et publics, prêts et crédits en matière d'armements) (3).

Un excès d'optimisme

A ces signes distinctifs s'en ajoutent deux autres : la part considérable des dépenses militaires (près de 60 % du budget certaines années) et le très faible taux de chômage (le nombre de demandeurs d'emploi continue de baisser ; il n'est que de onze mille huit cent cinquante en juin 1978 pour une population de trois millions d'habitants). Mais, pour des raisons évidentes, le gouvernement n'a pu jouer sur ces facteurs, comme dans d'autres pays. Il n'est pas question actuellement de réduire, en Israël, de manière significative le budget de la défense, et un Etat qui a pour mission essentielle de favoriser l'immigration — et en ce moment de limiter une émigration inquiétante — ne peut tabler sur des mesures qui entraîneraient un accroissement du chômage. Pour toutes ces raisons, la marge de manœuvre du gouvernement de M. Begin est très étroite.

Pour de nombreux économistes, le nouveau gouvernement a péché par optimisme et n'a pas suffisamment mesuré les conséquences de sa politique. A ce sujet, certains mettent en doute le niveau de compétence de l'équipe gouvernementale et l'aptitude de celle-ci à contrôler sa propre réforme. La dévaluation a été trop brutale, plus importante que prévu, et de ce fait, cause d'inflation en elle-même. Le gouvernement ne pouvait à la fois combattre l'inflation et promouvoir un changement de structures en instaurant subitement un système libéral après tant d'années de dirigisme. L'Etat n'a pas réduit ses dépenses, ne parvenant pas notamment à limiter les augmentations de salaires.

Aujourd'hui, l'attitude du gouvernement surprend : le Likoud voulait fermement résister à la pression syndicale, son hostilité à l'égard de la Histadrout était connue, mais il s'est surtout manifesté par sa timidité, selon ses propres partisans. A présent, cette constatation donne lieu à Jérusalem à cette boutade : les précédents gouvernements se montraient intransigeants la première année après les élections, puis, au fur et à mesure que se rapprochait l'échéance du scrutin suivant, faisaient preuve d'une plus grande générosité. Cette fois, le gouvernement s'est montré généreux dès le début de son mandat. Que se passera-t-il au cours des prochaines années ?

FRANCIS CORNU.

(3) Ces dernières années, l'aide officielle américaine a sensiblement diminué. En 1975, les prêts américains s'élevaient à 1 195 millions de dollars, l'aide (non remboursable) à 842 millions de dollars. En 1976, les prêts étaient de 675 millions de dollars, l'aide de 1 135 millions. En 1977, prêts : 405 millions de dollars ; aide : 976 millions de dollars. Les sommes collectées chaque année par les organisations juives s'élèvent à environ 500 millions de dollars auxquels il faut ajouter 100 millions d'emprunts faits par l'Etat d'Israël auprès de la Diaspora.

Le Monde

culture

LE JOUR DE LA MUSIQUE

Berlioz tous les jours.

Berlioz qui s'excuse de ne pas avoir le temps d'écrire des lettres et écrit tout de même pour le dire, qui s'occupe de faire jouer ses œuvres, recommande des artistes, envoie des billets de faveur ou des bulletins de victoire : près de six cents lettres dans ce troisième tome (1842 à 1850) de sa correspondance générale, souvent de simples mots griffonnés à la hâte — « je n'ai point de liberté, point de loisir, point d'aisance, toujours sur la brèche », dit-il pour résumer — qui nous renseignent sur ses projets, l'activité inlassable qu'il déploie à Paris, en province et à l'étranger, voyages à préparer, protections dont il faut s'assurer, remerciements.

Pour ses sœurs, Adèle et Nanci, il commente l'actualité et se raconte volontiers ; elles n'en semblent pourtant pas préoccupées outre mesure, il le sait ; c'est tout juste si elles vont à Lyon entendre pour la première fois la musique d'Hector. Leur père n'a même pas songé à les accompagner. Berlioz est seul, ne supportant plus sa femme et pas davantage sa maîtresse, il se lance à corps perdu dans tout ce qui se présente et toujours se persuade que « ça ira ».

Comme dans les volumes précédents, la qualité des notes, les résumés chronologiques et les index rendent chaque consultation fructueuse.

★ Flammarion éditeur, 835 p., 125 F.

Ce soir on improvise.

L'idée est bonne, les intentions louables mais le résultat impossible à accepter… Choisie pour thème d'une des séances de la Semaine de l'improvisation organisée par l'IRCAM au centre Georges-Pompidou, l'improvisation 'dirigée, qu'on appelle aussi la musique intuitive, est un sujet sérieux et, qu'on le veuille ou non, un « concert commenté » est un concert où le public reçoit aussi des informations précises sur ce qu'il entend. Quand le groupe d'Alan Silva vient jouer ce qui lui passe par la tête et absolument pas Foyer, de Stockhausen, on devrait tout de même le dire après ; quand les mêmes musiciens font semblant d'exécuter Prima vista, *de Kagel, il faudrait, sinon dénoncer l'imposture, du moins l'expliquer…*

S'agissant de l'interprétation de ces deux œuvres, à titre de comparaison, par l'ensemble de synthétiseurs de Vincennes, il aurait été intéressant de montrer que l'improvisation exige d'abord la maîtrise de l'instrument et que sans elle la bonne volonté ne suffit pas. Alors les auditeurs quittent la salle peu à peu, et, quand le groupe d'improvisation de l'Ensemble intercontemporain vient donner une idée assez précise des intentions du compositeur dans ces mêmes partitions, il n'e reste plus qu'une poignée de fidèles indéfectibles et désabusés : ils savent bien que malheureusement, à l'IRCAM comme ailleurs, la plupart des concerts commentés se passent de commentaires. — G. C.

Découvrir Alkan ?

Certains l'ont surnommé « le Berlioz du piano », c'est une extrapolation hâtive, mais elle n'est pas dangereuse : presque personne ne connaît Charles Valentin Morhange, né à Paris en 1813, qui se faisait appeler Alkan et mourut accidentellement en 1888 en voulant attraper un volume dans sa bibliothèque… Sans un caractère farouchement indépendant, il serait certainement devenu un virtuose international au lieu d'être un grand pianiste qui donne des leçons et écrit une musique à laquelle personne ne fait attention. La postérité ne pourrait pas même le considérer comme un génial précurseur : tour à tour virtuose ou d'un dépouillement singulier, son œuvre pour piano qui se souvient de Bach à une époque où on aimait mieux l'oublier, qui parfois rappelle Schumann ou Chopin, va du fantastique au sévère en passant par « l'Incendie au village voisin », est plus personnelle que nouvelle.

Certaines pièces ont été récemment éditées chez Heugel, la plupart d'entre elles ont fait l'objet d'un enregistrement (Harmonia Mundi HM 927.18 F) et Pierre Reach doit jouer sa Grande Sonate *jeudi soir au Festival du Marais. Pour les curieux, c'est peut-être l'occasion de faire connaissance.*

Musique

La vraie naissance de l'opéra-comique

(Suite de la première page.)

Mais comme il faut aussi du nouveau, les représentations, à la Comédie italienne, de la *Serva Padrona*, de Pergolèse, en 1752, vont servir de prétexte à une querelle esthétique, la querelle des bouffons, entre les tenants de l'*opera buffa* italien, et les adeptes du grand opéra français, dont Rameau, puisqu'il est le plus en vue, fera les frais. Le petit ouvrage de Pergolèse n'était pourtant pas absolument nouveau : composé en 1733, l'année même d'*Hippolyte et Aricie*, il avait déjà été joué à Paris en 1746 sans faire grand bruit, mais, depuis, les choses avaient changé : l'opéra-comique de la foire, qui avait été fermé autoritairement en 1745 sous la pression des directeurs de l'Opéra et comédiens-français, jaloux du succès, venait de rouvrir ses portes, il demandait la parole… L'occasion était toute trouvée ; Rameau avec tout son génie de musicien, au chevet du « grand opéra » hérité de Lully et qu'il avait pourtant complètement renouvelé, n'était pas un obstacle bien solide : par la force des choses, il incarnait l'art officiel face aux manifestations contestataires d'une forme d'expression moins chargée d'histoire et qui s'adressait à un public populaire (on voit déjà poindre, dans la noblesse, le goût des bergeries…)

En fait, l'opéra-comique existait déjà, il n'attendait que de devenir à la mode. Dès sa naissance dans les foires, au début du dix-huitième siècle, il s'était d'autant plus affirmé en réaction contre le grand opéra dont il moquait les travers et les excès que les privilèges accordés à ce dernier mettaient sans cesse son existence en péril ; il fallait tourner adroitement les interdictions de chanter sur scène, d'avoir un véritable orchestre, de jouer la comédie, d'être plus de trois acteurs, toutes conditions invraisemblables qui allaient contribuer à façonner un style et un genre : comédie mêlée d'ariettes qui, le plus souvent, étaient des airs connus avec d'autres paroles. Rameau, en 1723, avait d'ailleurs composé l'*Endriague* pour la foire, mais personne ne s'en souvenait, et il s'agissait, pour le moment, de faire profiter les compositeurs français de l'engouement du public pour Pergolèse. C'est ainsi que les *Troqueurs*, de Dauvergne, ont d'abord été présentés comme d'un auteur italien… L'opéra-comique français s'imposait à la faveur d'un pastiche.

Avec le *Jaloux corrigé* (1753), de Blavet, le *Peintre et son modèle* (1757), de Duni, *Blaise et le savetier* (1759), de Philidor, *Rose et Colas*, de Monsigny — les titres parlent d'eux-mêmes, — un genre radicalement nouveau était né, qui se voulait « naturel » et en ce sens préparait la réforme de Gluck, qui réexaminera l'héritage de Lully et de Rameau à la lumière de l'opéra-comique. Dans ces conditions, le rapide déclin des ouvrages lyriques de Rameau s'explique facilement : au milieu du dix-huitième siècle, les choses ont évolué très vite, mais aujourd'hui c'est à peine si l'on s'en aperçoit, et on peut aimer à la fois Rameau et Dauvergne.

L'esprit du dix-huitième siècle

Avec une distribution différente, à l'exception de Ian Caley (Hippolyte) et de Carolyn Watkinson (Phèdre), tous deux excellents, *Hippolyte et Aricie* avait été donné, en mars dernier à Radio-France en oratorio, sous la direction de Jean-Claude Malgoire (*le Monde* du 4 avril) ; cette fois, l'œuvre a été encore sensiblement abrégée puisque, outre la première scène du cinquième acte, le prologue a disparu. Aux membres de la Grande Ecurie et la Chambre du Roy, s'adjoignait l'English Bach Festival Baroque Orchestra, tandis que sur scène les English Bach Festival Dancers assuraient la partie chorégraphique dans le style de l'époque. La direction d'acteurs, elle aussi, se voulait authentique, et s'il est vrai que la codification des gestes résout bien des problèmes de maintien, voire d'expression (dans l'opéra classique certains airs, souvent, ne paraissent trop longs que parce que le chanteur ne sait pas quelle attitude adopter), si le symbolisme des figures ajoute à la fusion entre le texte et la musique, on risque toujours un certain aspect « administratif » : on faisait ainsi dans telle circonstance, les gravures et les traités en témoignent, il faut donc s'y tenir quoi qu'il arrive… Cela ne va pas sans une certaine raideur, bien contradictoire avec l'esprit du dix-huitième siècle.

Les ornements posent aux chanteurs des problèmes comparables : s'ils ne sont pas faits « naturellement », c'est-à-dire aisément, s'ils ne rendent pas la ligne vocale plus intéressante et surtout plus « touchante », ils gênent l'expression. Comme pour les coups d'archets et l'articulation à l'ancienne, comme pour les notes inégales, il faudra encore quelques dizaines d'années avant de retrouver le naturel par la pratique. A cette époque, on éclairera aussi aux bougies, et non plus à pleins feux, ce qui ajoutera du mystère, et on parlera le français avec la prononciation reconstituée, la seule qui permet de chanter avec une accentuation juste… Et puis, un jour, peut-être, on se libérera de tout cela.

Cette production d'*Hippolyte et Aricie*, remarquable surtout par les costumes, copiés, pour la plupart, sur les originaux, la *Thésée*, de Ian Caddy, et la direction raffinée de Jean-Claude Malgoire, suscite donc des réserves, à la mesure de ses ambitions, mais comme on n'a pas si souvent l'occasion de voir un ouvrage de Rameau à la scène, on aurait tort de laisser entamer le plaisir qu'on y prend.

Tiré par Jean-Jacques Vadé d'une fable de La Fontaine, l'argument des *Troqueurs* ne prétend pas à la profondeur : Lubin et Lucas, après réflexion, décident d'échanger leurs fiancées ; les jeunes filles, qui ne l'entendent pas de cette façon, font mine d'accepter mais se montrent si difficiles à vivre que leurs amoureux doivent les supplier de faire machine arrière…

Musicalement, ce n'est pas tout à fait un opéra-comique, puisque, comme dans *le Devin du village* (1752) de Rousseau, il n'y a pas de dialogue, mais des récitatifs ; pourtant la verve y est déjà, et on s'amuse d'un bout à l'autre, sans arrière-pensée.

Les représentations, dans le cadre idéal du passage du Commerce (130, boulevard Saint-Germain), et qui visent également à reconstituer la direction d'acteurs de l'époque, suscitant les mêmes réserves, sont d'une qualité honnête, sans être exceptionnelles. Le meilleur élément de la distribution, Michel Laplénie, ne chante malheureusement que deux soirs, les autres — Susan Falk, Arlène Thiel et Graham Routley — sont un peu en deçà de ce qu'on attendrait. Mais il y passe tout de même un parfum ancien et, surtout, on redécouvre que l'opéra-comique française posséda encore une actualité. A beaucoup de points de vues, il est d'ailleurs l'ancêtre direct du théâtre musical, né dans des circonstances assez comparables.

GÉRARD CONDÉ.

A PARIS

LES MARCHANDS DU PONT-NEUF

Il soufflait, samedi soir, un petit vent aigre, vraiment frisquet. En cherchant où Christian Taguet avait choisi de tendre son fil de funambule pour traverser la rivière Seine, on a essayé de trouver la fête. On a suivi le flot des badauds lécheurs de vitrines, car le Pont-Neuf, interdit à la circulation automobile, était rendu aux marchands.

Il y a trois siècles, on faisait là ses emplettes, on trouvait là le rétameur et le cordonnier. Pour le souvenir, la Ville de Paris a donc aménagé des stands rayés vert et blanc — de bon goût — et accueilli antiquaires du marché Paul-Bert, revendeurs de vieux livres, fleuristes talentueux et fournisseurs de belles images. Des « artisans » ont été invités : l'un d'eux frappait sur une enclume, pour le bruit et la couleur du fer chaud, en mémoire du forgeron. En guise d'odeur de souk, on s'est contenté des effluves de barbe à papa. Les gendarmes mobiles déambulaient par groupes de trois ou quatre, proposant gentiment des autocollants « France-Inter ». Plus tard, il y aurait d'ailleurs un grand bal retransmis en direct. Derrière la place Dauphine étaient stationnés des cars bleus. Un escadron pour garder la paix.

Les gens étaient bien sages, massés sous les marronniers, essayant de saisir des bribes du dialogue hurlé par les deux acteurs chargés d'interpréter *la Farce de maître Pathelin*. Le théâtre en pleine brise avec les conversations et les déplacements des spectateurs, cela peut se faire avec beaucoup de talent. Là c'était impossible à suivre. Et l'idée des ballets et autres « danseries » donnés l'après-midi était meilleure. Enfin, les enfants aiment toujours les jongleurs et les cracheurs de feu.

Le dimanche à midi, les réjouissances de la veille ont repris avec les comédiens du Puits aux images : les « artistes » étaient dans la rue selon les vœux du directeur des affaires culturelles de la capitale, M. Marcel Landowski. Ainsi vient d'être inaugurée la série promise d'opérations « Théâtre, musique, danse, dans la ville » qui ponctuera l'été parisien.

Si un petit Molière se trouvait à cette commémoration des quatre cents ans du solide Pont-Neuf, les tréteaux organisés ne lui auraient pas inculqué la passion de la comédie. Comme les enfants, et certaines grandes personnes qui aiment ça, il serait tout de même resté pour regarder, la bouche ouverte, le feu d'artifice offert pour clôturer ce week-end dans les jolis quartiers. Les belles bleues, belles blanches et belles rouges, reflétées dans l'eau… Coule la Seine.

MATHILDE LA BARDONNIE.

Danse

Jeunes compagnies aux Bouffes-du-Nord

Trois compagnies de danse se produisent actuellement au Théâtre des Bouffes du Nord : les Ballets de la Cité, le Four solaire et Moebius. Ils se sont associés pour partager le même équipement scénique mais la programmation met en relief leur différence. Dans un lieu aussi singulier, les Ballets de la Cité ont choisi de présenter un spectacle en demi-teintes, petites scènes toutes simples de la vie, poétisées par le regard naïf des funambules. Il n'y a pas vraiment de chorégraphie mais plutôt, selon la formule du moment, une mise en espace de mots et de choses visant à créer une atmosphère irréelle à partir du quotidien. Un jeu théâtral s'instaure. Très ouvert sur le public, il donne une idée de l'excellent travail d'animation mené par la troupe dans la région de Rouen, auprès des enfants notamment. Ses « Dialogues pour une messe et un orgue de Barbarie » pourraient paraître d'une écriture gestuelle sommaire — le mouvement chez Chaterine Atlani manque toujours de vibration intérieure, — sans la présence de Dominique Boivin. On l'a découvert au dernier concours de Bagnolet où il reçut le prix de l'humour. Danseur, mime, poète, il n'a qu'à paraître pour attirer les regards. Il bouge et l'on ne voit plus que lui. Son art tient de Chaplin et de Marceau avec un zeste de Mirabelles et en plus le charme d'Ariel. On va entendre sûrement beaucoup parler de lui.

Le Four solaire a été fondé par deux danseuses de la compagnie de Carolyn Carlson, Anne-Marie Reynaud et Odile Azagury, et ce titre convient bien à la jeune troupe qui irradie d'énergie. Son ballat, « Allecquere », est une forte fresque développant une imagerie fantastique inspirée du Mexique : vol de l'aigle et rituels magiques. Anne-Marie Reynaud, le maître d'œuvre, a jeté là tout le poids de trois années d'expérience carlsonienne. C'est presque un exorcisme. On est submergé de lumières, emporté dans d'amples vagues de mouvements. « Soli », danses de groupes, enchaînements et contrepoints se développent selon une chorégraphie variée, un véritable tissage aux fils brillants, au dessin net et rigoureux. Les deux garçons, Picov Artur et Jean-Christophe Bioton, un peu dépassés par le rythme, paraissent cependant à l'aise dans ce matriarcat. Quant à la jeune Bernadette Doneux, elle est comme une copie de Carolyn Carlson dont elle reproduit, avec un corps plus dodu, les oscillations répétitives.

Dire qu'Anne-Marie Reynaud et Odile Azagury sont encore sous influence n'est pas leur faire un reproche, car elles ont compris que ce qu'il fallait avant tout préserver c'est la qualité de la danse et la leur est superbe. Elles vont, sans doute, évoluer peu à peu selon leur forte personnalité et l'on attend avec intérêt une nouvelle création, « On le raconte à Piloko », présentée à partir du 15 juin. On pourra voir par la même occasion Moebius, un autre groupe, animé par Quentin Rouillier, où l'influence de Carolyn Carlson a pris d'autres cheminements.

MARCELLE MICHEL.

★ Bouffes-du-Nord, Ballets de la Cité, jusqu'au 14 juin, 22 heures ; Four solaire, du 15 au 20 juin, 20 heures ; Moebius, jusqu'au 14, 20 heures, et du 15 au 20 juin, 22 heures.

■ Un spectacle de théâtre et de danse entièrement conçu pour l'espace architectural de la chapelle de la Salpêtrière est présenté le lundi 12 juin avec des chorégraphies de Stéphane Fléchet, Daria Fain, Caroline Dudan, Frédérique Merlet, Christine Gérard, et une comédie de Jean-Claude Buchard, « le Dégorgeoir » (47, boulevard de l'Hôpital, Paris-13e, à 20 h. 30).

Rock

Meat Loaf

Meat Loaf, le chanteur, et Jim Steinman, le compositeur-parolier et pianiste, se sont rencontrés à New-York, il y a plus de dix ans, quand ils étaient tous les deux comédiens dans une troupe régulière de théâtre où ils jouaient régulièrement des pièces de Shakespeare. Texan élevé dans une famille de chanteurs de gospels, le physique de Falstaff à trente ans, Meat Loaf avait auparavant chanté avec Ted Nugent. Jim Steinman explorait déjà dans ses textes les possibilités du désir humain, les rêves amoureux et les fantasmes. Tous deux se sont associés pour offrir un beau spectacle rock qui a sa logique, sa continuité, qui est formé de longues chansons dites, jouées, mimées, chantées avec beaucoup de force, de violence, de tension, avec une manière hargneuse de rouler les mots par saccades.

Depuis plusieurs mois, Meat Loaf, Jim Steinman et ses amis ont pris la route et parcourent le monde en présentant un spectacle très nerveux, original dans sa forme, dans une théâtralisation qui emprunte, certes, au rock « méchant » et carré des premiers temps, au mime, au théâtre shakespearien mais pour aboutir à un style personnel très vigoureux et non dépourvu d'un humour assez fin.

Un mouchoir rouge à la main, mimant des images données un instant par un récitant puis chantant avec cette union du cœur, du ventre et de la tête qui est la marque distinctive des grands interprètes de la musique populaire, Meat Loaf a fait sensation jeudi soir à Mogador. Il est cependant dommage que l'orchestre sans les voix, sans la gestuelle, ne résiste pas longtemps à l'écoute. Il y a là un long et important travail sur lequel Jim Steinman doit se pencher. — C. F.

■ Le Carnaval des carnavals, organisé par Europe 1 en collaboration avec la mairie de Paris, aura lieu le samedi 17 juin. De 9 h. 30 à 12 h. 30, animation des quartiers de la capitale ; de 12 h. 30 à 13 h. 30, rassemblement des groupes devant l'Hôtel de Ville ; de 15 heures à 17 heures, « grande cavalcade » de la place de l'Hôtel-de-Ville à la place de la Concorde ; de 22 heures à minuit, défilé de chars navals sur la Seine. Une quinzaine de pays d'Europe, d'Afrique et d'Asie seront représentés.

Notes

Cinéma

« Caresses bourgeoises » d'Eriprando Visconti

Sous ce titre racoleur se cache un feuilleton mondain qui a l'ambition (plutôt la prétention) d'être un réquisitoire contre le mariage. Il n'y a pas de mariages heureux, et ce sont ceux qui paraissent le plus réussis qui sont le plus suspects. Impuissance virile, soucis d'intérêts ou de respectabilité : le ver, comme on dit, est toujours dans le fruit.

Eriprando Visconti (aucune confusion possible avec Luchino) illustre ce thème en nous révélant les secrets de trois ou quatre couples de la bourgeoisie italienne. Morcelée en une suite de flash-back, l'intrigue tourne, pour l'essentiel, autour de la mort d'une jeune femme dont on ne sait trop si elle a été tuée par son mari, si elle s'est suicidée, ou si elle a été victime d'un accident de chasse. Tandis que l'enquête policière suit son cours, le réalisateur dénonce avec ardeur les préjugés, les petites ignominies et les mensonges de ses personnages. Il lui arrive également, quand il se trouve en panne d'inspiration, de filmer d'innocents débats amoureux. Comme les comédiennes (Claude Jade, Carole Chauvet, Martine Brochard) sont charmantes, le temps passe. Mais il faut bien convenir que c'est du temps perdu.

J. B.

★ Mercury, Paramount-Galaxie, Paramount-Montparnasse, Convention-Saint-Charles, Paramount-Maillot (v.f.).

« Papa en a deux » de Jim Clark

Nul n'aurait sans doute songé à sauver de l'oubli ce film anglais vieux de trois ans s'il n'était interprété par Marty Feldman, cet étrange comédien aux yeux de batracien que nous a révélé le « Frankenstein Junior » de Mel Brooks et qui, depuis, s'est mis en scène avec succès dans « Mon beau légionnaire ».

En fait, ce n'est que sur Feldman que repose le film de Jim Clark. Il y joue le rôle d'un agent de publicité à qui échoit la tâche de promouvoir une marque de porridge en recourant à l'érotisme. Comme il est l'époux d'une femme très collet monté, l'imagination lui manquerait s'il ne rencontrait une belle Suédoise… Les effarements de Feldman découvrant les obsessions sexuelles de ses contemporains et les fantasmes de sa propre libido sont amusants. Deux ou trois répliques mettent à mal les vestiges du puritanisme britannique. Mais ces moments d'humour sont rares. Le plus souvent, c'est la vulgarité qui l'emporte et les pitreries du comédien ne peuvent alors masquer la désolante platitude de la réalisation.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

Musique

Le bûcher de Jeanne à la Madeleine

Pour comprendre « Jeanne au bûcher », il faudrait avoir été une petite fille lorraine, il faudrait avoir chanté « Trimazo »… Il en est de l'oratorio de Honegger et de Claudel comme de l'histoire de la Pucelle d'Orléans « libératrice de la France » selon une tradition pieusement mise au goût du jour après la défaite de 1870 : on n'est pas obligé d'y croire, mais le fait d'accepter l'œuvre comme elle est n'implique pas pour autant qu'on soit aveugle, encore qu'il soit permis d'aimer aussi les aspects les plus discutables du poème et de la musique comme on admet les libertés prises avec la vérité historique. Une naïveté un peu fabriquée parfois ? Une limite mal définie entre l'émotion et la sensiblerie ? Un patriotisme cocardier et la foi du charbonnier ? Pardon d'aimer quand même.

Avec ses rôles parlés d'un effet dramatique si puissant, la partition demande une acoustique qui permette des dosages subtils pour que l'orchestre ne couvre pas la voix des comédiens. A l'église de la Madeleine, déjà peu propice, on avait cru résoudre le problème en mettant des micros qui, faute de précautions élémentaires, amplifiaient aussi les instruments, doublant ainsi le volume sonore. C'est dommage, la distribution avec, entre autres, Jocelyne Chamonin, Lyne Dourian, Gérard Friedmann, Dominique Levend et, surtout, Anne Fournet, inoubliable Jeanne, méritait mieux ; l'orchestre et les chœurs de l'Ile-de-France dirigés par Jean Fournet également, mais comme ça n'a pas empêché l'héroïne de brûler sur son bûcher, cela a paru acceptable. Les mélomanes sont sans pitié.

Rock

Talking Heads

C'est avec des groupes tels que Talking Heads que l'on mesure l'importance du mouvement de la « new wave », son rayonnement, son ouverture aux résonances nouvelles. Bien sûr, ce groupe new-yorkais utilise les instruments conventionnels du rock pour traduire une émotion différente, fraîche, qui n'a pas encore été affectée par la routine. L'univers est à la fois souple et rigide, tendre et rude, à l'image des personnages, qui ressemblent à des étudiants sages sans autre couleur que celle de leur talent musical et lyrique. Talking Heads, que l'on vient d'entendre il y a quelques jours à Paris, introduit l'auditeur dans son espace sonore avec tact, sans jamais le heurter.

Le groupe garde ses distances, refuse les artifices qui facilitent l'écoute. Les compositions en demi-teintes s'insinuent discrètement, l'évidence des harmonies, les subtilités de l'interprétation apparaissent lentement, irrésistiblement. Et l'on se laisse prendre au charme acidulé de ces chansons qui coulent avec une aisance incroyable, aux pulsations stimulantes de ces rythmes à contretemps, à « contredanse ».

A. W.

★ Discographie « 77 ». Phonogram 9 103 328.

Cinéma

MORT D'EMMY LYNN VEDETTE DU MUET

Nous apprenons la mort de Emmy Lynn, survenue à Paris le 8 juin.

[Née en 1888 à Paris, Emmy Lynn commence sa carrière de comédienne au théâtre en 1909, puis elle aborde le cinéma en 1913. Elle joue dans cinq films, puis, sous la direction d'Abel Gance interprète les rôles principaux de *Mater Dolorosa* (1917) et *la Dixième Symphonie* (1918). Les mises en scène de Gance mettent en lumière ses jeux de physionomie, sa force intérieure de grande tragédienne. Dans *la Dixième Symphonie* elle s'impose comme une vision blanche, au geste ample et majestueux.

Marcel L'Herbier lui donne son premier rôle parlant en 1930, dans *l'Enfant et l'amour*. En 1932, elle tourne son dernier film, *les Deux Orphelines*, de Maurice Tourneur. On ne la verra plus ni au théâtre ni au cinéma.]



SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Comédie-Française, 20 h. 30 : le Renard et la Grenouille ; Doit-on le dire ?

Les salles municipales

Nouveau Carré, 20 h. 30 : Arts et techniques du cinéma et de la télévision (Papin).

Les théâtres de banlieue

Choisy-le-Roi, 21 h. : l'Epreuve.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 21 h. : les Caprices de Marianne.

Les autres salles

Antoine, 20 h. 30 : Raymond Devos.
Atelier, 21 h. : la Plus Gentille.
Cartoucherie, Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : Dom Juan.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Espace Cardin, 21 h. : Ceux qui font les clowns.
Essaïon, 18 h. 30 : les Lettres de la religieuse portugaise ; 21 h. : la Cigale.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : Louise la Pétroleuse ; 22 h. : le Bluff.
Lucernaire, I, 18 h. 30 : la Belle Vie ; 20 h. 30 : Punk et Punk et Colegram.
Œuvre, 20 h. 30 : Gotcha ; 22 h. : le Brise-l'âme.
Orsay, 21 h. : les Mille et Une Nuits.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
Théâtre du Marais, 20 h. : les Chaises ; 22 h. : Jeanne d'Arc et ses copines.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 30 : Trois p'tites vieilles... et puis s'en vont ; 22 h. 30 : Fragments d'un discours amoureux.

Les concerts

Salle Rossini, 19 h. : H. Puig-Roget, C. Portanier et J.-C. Benoit (Caby, Nicolaou).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Claudio Arrau (Liszt, Beethoven).
Théâtre 13, 20 h. 30 : Récitals par les pianistes étudiants en maîtrise de l'UMIP.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Lundi 12 juin

Radio-France, 20 h. 30 : Quatuor Via Nova (Milhaud, Brahms, Ravel, Szymanowsky).
Hôtel Saint-Aignan, 20 h. 30 : C. Alcover, J.-M. Humily et C. Tuxeo-Bang (Ballade avec Prévert-Kosma).
Théâtre de la Plaine, 20 h. 30 : E. Salmas et J.-P. Heisser (Brahms, Schoenberg, Mozart).
Sainte-Chapelle, 21 h. : M. Larrieu et Ensemble des archets français, dir. G. Varga (Vivaldi).
Théâtre de l'Athénée, 21 h. : J. King, ténor.
Eglise Notre-Dame-des-Blancs-Manteaux, 20 h. 45 : P. Rousseau, orgue ; A. Meurant, ténor (Alain, Britten, F. Bayer, Cavanos, Kremer).
Centre Mandapa, 21 h. : C. Valeix, l'art du troubadour (chants du douzième siècle, gemshorn, ocarina).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

Centre Georges-Pompidou

Cinémathèque, Les classiques du muet (France) (15 h. : la Zone, de G. Lacombe ; 17 h. : la Passion de Jeanne d'Arc, de T. Dreyer) ; 20 h., Avant-première Cannes 1978 : Mort de Sebastian Arache et son pauvre enterrement, de N. Sarquis. — Petite salle, Semaine Perspectives du cinéma français ; 21 h. : Eclipse sur un ancien chemin vers Compostelle, de B. Farié.

La Cinémathèque

Chaillot, relâche.

Les exclusivités

ADIEU, JE RESTE (A., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
A LA RECHERCHE DE M. GOODBAR (A., v.o.) (**) : Balzac, 8e (359-52-70) ; Olympic, 14e (542-67-42). Ma., V., G. Ma.
ALLO ! MADAME (It., v.f.) (**) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71).
L'AMOUR VIOLE (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
ANNIE HALL (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Murat, 16e (288-99-75).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
ATTENTION LES ENFANTS REGARDENT (Fr.) : Calypso, 17e (754-10-68).
LE BAL DES VAURIENS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (542-67-42). J., S., L.
LES BATISSEURS (Fr.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
LE BEAUJOLAIS NOUVEAU EST ARRIVE (Fr.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LES BIDASSES AU PENSIONNAT (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32). Rex, 2e (236-83-93). Ermitage, 8e (359-15-71). U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19). Miramar, 14e (320-89-52), Secrétan, 19e (206-71-33).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
BORN TO BOOGIE (A., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
CARMEN (Fr.) : Vendôme, 2e (073-97-52). U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62).
LA CHAMBRE VERTE (Fr., s.-tit. angl.) : Cujas, 5e (033-89-22).
COMBIEN CA VA ? (Fr.) : Le Seine, (325-95-99).
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
LE CROCODILE DE LA MORT (A., v.f.) (**) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
L'ETAT SAUVAGE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Colisée, 8e (359-29-46), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13). Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA FEMME LIBRE (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59). Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36). Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). George-V, 8e (225-41-46). Marignan, 8e (359-92-82). PLM-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70). Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48). Nations, 12e (343-04-67). Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Helder, 9e (770-11-24), Miramar, 14e (320-89-52).
LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).
L'HORRIBLE INVASION (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59). Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenüe, 15e (544-25-02). Murat, 16e (288-99-75). Secrétan, 19e (206-71-33).
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86). Quintette, 5e (033-35-40). Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
IPHIGENIE (Grec, v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
JAMAIS JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
JESUS DE NAZARETH (It., v.f., 1re et 2e parties) : Madeleine, 8e (073-56-03).
MAI 68 PAR LUI-MEME (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
MAIS, QU'EST-CE QU'ELLES VEULENT ? (Fr.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
NOS HEROS REUSSIRONT-ILS (It., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LE NOUVEAU CARTOON A HOLLYWOOD (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
OUTRAGEOUS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
LA PETITE (A., v.o.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

Les films nouveaux

HITLER, UN FILM D'ALLEMAGNE (film en quatre parties), film allemand de H.J. Syberberg (v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
L'ANTENNE EST A L'ACCUSE : RADIO 93, film collectif français : Vidéostone, 6e (325-60-34).
UN ESPION DE TROP, film américain de Don Siegel ; (v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gambetta, 20e (797-02-74).
PAPA EN A DEUX, film américain de M. Feldman ; (v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Gaumont Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gambetta, 20e (797-02-74).
LA GRANDE BATAILLE, film italien de U. Lenzi ; (v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Danton, 6e (329-42-62) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (288-99-75).
LE RAYON BLEU, film américain de J. Lieberman (**) (v.o.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
CARESSES BOURGEOISES, film italien de E. Visconti (*) ; (v.f.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

POURQUOI PAS (Fr.) (**) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LA RAISON D'ETAT (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Ternes, 17e (380-10-41).
RENCONTRES DU TROISIEME TYPE (A., v.o.) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).
RETOUR (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Gobelins, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Passy, 16e (288-62-34).
[illegible] DE SINGE (It., v. angl.) (**) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic, 14e (542-67-42). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE ROTI DE SATAN (All., v.o.) (*) : Olympic, 14e (542-67-42) à 18 h. en sem.
LES ROUTES DU SUD (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
RUBY (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91).
SI VOUS N'AIMEZ PAS ÇA, N'EN DEGOUTEZ PAS LES AUTRES (Fr.) (**) : Calypso, 17e (754-10-68).
SOLEIL DES HYENES (Tun., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Racine, 6e (633-43-71).
LE TOURNANT DE LA VIE (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
UN FLIC AUX TROUSSES (A., v.f.) (*) : Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
UN PAPILLON SUR L'EPAULE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA VIE T'EN AS QU'UNE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.
VIOLETTE NOZIERE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Studio Logos, 5e (033-26-42) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
VOYAGE A TOKYO (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).



SPECTACLES

Les grandes reprises

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (034-83) : Lucernaire, 6e (544-...) : France-Elysées, 8e (723-...) : Théâtre Présent, 19e (203-...). (V.f.) Impérial, 2e (742-...) : Montparnasse 83, 6e (544-...) : Gaumont-Convention, 15e (...-42-27).
... N'EST PLUS ICI (A., v.o.) : ...ré Bazin, 13e (337-74-39), du ...an 10.
...RICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), ...sées-Point-Show, 8e (225-67-29).
...FIL DO TEMPS (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
...BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : ...lypso, 17e (754-10-68) : Cluny-...lace, 5e (033-07-76).
... CLOWNS (It., v.o.) : Action-...hampo, 5e (033-51-60).
...RLES, MORT OU VIF (Suis.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-...8-18).
...S CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
...A DENTELLIERE (Fr.), Panthéon, 5e (033-15-04).
...ES DAMNES (It., v.o.) (*) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
2001, L'ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
EASY RIDER (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), h. sp.
FELLINI ROMA (It., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
FAMILY LIFE (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
HIROSHIMA, MON AMOUR (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
HOTEL DE LA PLAGE (Fr.) : Bosquet, 7e (551-44-11) : Paris, 8e (359-53-99).
LE JARDIN DES FINZI-CONTINI (It., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
JOUR DE FETE : Publicis-Elysées, 8e (720-76-23).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LE LOCATAIRE (A., v.o.) (**) : Escurial, 13e (707-28-04).
LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
MON NOM EST PERSONNE (It., v.o.) : O.G.C. Odéon, 6e (325-71-08). (V.f.) : Rex, 2e (236-83-93) : O.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) : U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) : Mistral, 14e (539-52-43) : Magic-Convention, 15e (828-20-64) : Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
NETWORK (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
PANIQUE A NEEDLE PARK (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
PHARAON (Pol., v.o./v.f.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50) : v.o. : Biarritz, 8e (723-69-23).
LE RETOUR DE LA PANTHERE ROSE (A., v.f.) : Nations, 12e (343-04-67) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
SALO (It., v.o.) (**) : Olympic, 14e (542-67-42).
LE SHERIFF EST EN PRISON (A., v.o.) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) : v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) : Capri, 2e (508-11-69) : Boul'Mich' 5e (033-48-29) : Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) : Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) : Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) : Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
TAXI DRIVER (A., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39), du 11 au 13.
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Les Templiers, 3e (v.f. : sam. et dim.).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE (A., v.o.) (**) : J.-Cocteau, 5e (033-47-62) : v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) : Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34).
UN APRES-MIDI DE CHIEN (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
Un ETE 42 (A., v.o.) : O.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) : Biarritz, 8e (723-69-23) : v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) : Bonaparte, 6e (326-12-12) : U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) : Mistral, 14e (539-52-43) : Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
VIOLENCE ET PASSION (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).

« L'ANTENNE EST A L'ACCUSÉ : RADIO-93 »

Que se passait-il derrière les ondes, pendant que s'élevait les conversations de Radio-93 ? D'où venaient ces voix clandestines naturelles, messages bruts sans le filtre des médias normaux ? Il y avait un créneau pour chacun, ou pour tout le monde. A présent, « l'antenne est à l'accusé : Radio-93 ».

Ce titre retenu par le collectif de réalisation vidéo de Radio-93 propose la version en images de ce qui a été créé en sons : l'antenne, l'écran, sont livrés sans code à ceux qui livraient la parole sans censure. Le film est divisé en trois parties : le procès du 23 mai, les émissions courantes, et celle qui a réuni le 2 mai des personnalités publiques, pour que, publiquement, elles expliquent leur soutien à Radio-93, et leur conception de la liberté d'expression.

« *L'antenne est à l'accusé...* » prend bien sûr valeur de document, de témoignage d'autant plus précieux qu'une époque est bien terminée, où l'on a pu raconter en riant une perquisition, ou une poursuite des agents de T.D.F., où l'on a pu fabriquer les émissions dans la jubilation la plus bruyante. C'est ce que l'on retient du film de ces émissions en direct : une liesse, un fouillis de gens, de récits, de matériel.

Les femmes s'y font entendre sur une manifestation détournée par des éléments masculins, Yvonne Huriez parle de la librairie (10 000 francs d'amende pour tapage nocturne), un accordéoniste chante, les auditeurs téléphonent sans désemparer. Et des avis gagnent leur poids d'histoire : « *Pourquoi n'y aurait-il pas une liberté des ondes, alors qu'il y a la liberté de la presse et de l'édition ?* » ; « *Nous ne sommes pas des radio pirates, nous sommes prêts à aller en justice pour en débattre.* » — Cl. D.

★ Vidéostone.

APRÈS LE VOTE DE LA LOI SUR LE MONOPOLE

● Le bureau de liaison des radios locales et indépendantes réuni dimanche 11 juin à Avignon, a décidé d'intensifier les émissions-pirates en mettant en place, des structures radios sur la Côte d'Azur. Il veut multiplier les interventions auprès des sénateurs avant le débat au Palais du Luxembourg et préparer un recours devant le Conseil constitutionnel. Le 18 juin, il organisera de Londres un « Appel-Radio à la liberté ».

● La Fédération nationale des radios libres a déclaré que ses membres continueront à « émettre à tout va en attendant de voir la répression ». Elle propose un moratoire d'un à deux ans, sous les conditions suivantes : posséder un émetteur d'une puissance inférieure à 200 Watts, ne pas recevoir de publicité commerciale et se soumettre à un cahier des charges techniques, afin d'établir une bonne répartition des fréquences. Elle prévoit d'ici une quinzaine de jours une distribution à l'ensemble des radios de formulaires de plainte contre le brouillage d'une part, contre la SOFIRAD et Radio Monte-Carlo d'autre part.

● Radio 25, de Besançon et Radio Onde Rouge, de Belfort, membres de la Fédération nationale des radios libres, ont décidé « face au durcissement de la répression » de se coordonner pour s'opposer « plus efficacement » au monopole des ondes.

R.-M.-C. : M. PÉLISSIER DEVIENT CONSEILLER DE LA DIRECTION

La restructuration du secteur des informations se poursuit à Radio-Monte-Carlo : après la nomination de M. Jacques Paoli à la tête de ce service (en remplacement de M. Michel Moine, devenu conseiller auprès de la direction générale), le poste de rédacteur en chef de la rédaction parisienne de R.-M.C., qu'occupait M. Pierre Pélissier depuis octobre 1975, vient d'être supprimé. Celui-ci est nommé conseiller technique de la direction.

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 13 JUIN

— *M. Roger Chinaud*, député de Paris, président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, est l'invité de l'émission « Parlons clair », sur France-Inter, à 7 h. 45.

— Le magazine « R.M.C.-Choc », est consacré à « la France et l'environnement économique mondial », sur R.M.C., à 13 h. 20

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Lui, Mastroianni

On le dit, on le répète et on a raison : pour être aimé, apprécié, il faut donner l'exemple, être le premier de ses admirateurs. Prenez un acteur, un grand acteur, prenez Marcello Mastroianni, « l'homme en question » dimanche sur FR3. Il l'admettait très drôlement. Narcissique, lui ? Oui, bien sûr, « et même un peu putain », son métier consiste en cela justement, à s'exhiber, à racoler le chaland, à lui plaire, donc à se préoccuper constamment de son reflet au miroir de l'écran.

L'émission s'ouvrait sur son autoportrait : un Mastroianni ridé, bouffi, le poil teint, marqué par la cinquantaine, la bonne, pas la petite, photographié à travers une lentille plus épaisse qu'un fond de bouteille dans le clair-obscur d'un sous-bois flatteur. Il fallait le voir, c'était marrant, jouer avec un petit sourire ambivalent les grandes coquettes, faire sa Martine Carol : qu'allons-nous penser. Il était sorti comme ça, en plein midi, pas maquillé, pas arrangé, rien... Il tenait à se montrer sous son vrai jour, tel qu'en lui-même...

Il a eu raison, il a été sensationnel, habile, amusant, irrésistible, encore supérieur si possible dans le rôle de Mastroianni que dans celui de Marcello de Huit et demi, son meilleur film d'après nous, d'après lui aussi. Venu du théâtre, il a passé dix ans dans la troupe de Visconti — quelle école ! — c'est un prodigieux comédien. On l'a soumis au « questionnaire » de Proust, vous savez, où aimeriez-vous vivre ? Lui, dans un cri : partout. Quelles sont vos héroïnes favorites ? Ses deux filles. Quelle réforme admirez-vous le plus ? Le divorce et... un temps d'hésitation... l'égalité entre les races bien qu'on en soit pas encore là.

Sur ce chapitre, celui de la politique, Mastroianni est vraiment, il le sait bien d'ailleurs, le prototype de toute une génération, de tout un milieu : on vote à gauche, on vit à droite. Qu'en est-il du terrorisme dans son pays ? Ça peut conduire à quoi ? A la dictature ? A la révolution ? Il préfère ne pas le savoir. Ça le séduit ? Non. Ça l'effraie ? Oui. Ça pourrait l'inciter à s'enfuir, à émigrer ? Sûrement pas. Il se sent italien jusqu'au bout des ongles. Il n'entend rien à la musique ; il ne lit pas, il ne lit plus, même les bandes dessinées sont devenues trop difficiles, trop intellectuelles pour lui. Ses passe-temps favoris : le cinéma et les copains. Bientôt la télévision, avec les Mains sales de J.-P. Sartre, l'histoire d'un assassinat politique pris pour un manifeste anticommuniste lors de sa création autrefois. Comment les gens réagiront-ils aujourd'hui ? C'est un peu une bombe à retardement, non ? Oui !

CLAUDE SARRAUTE.

LUNDI 12 JUIN

CHAINE I : TF 1

18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Ces animaux qu'on appelle des bêtes ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes : en vacances ; 19 h. 40, Eh bien... raconte ! ; 20 h., Journal.

20 h. 30, FILM : CHIENS PERDUS SANS COLLIER, de J. Delannoy (1955), avec J. Gabin, A. Doat, S. Lecointre, J. Moulières, J. Urbain, D. Doll.

Un juge pour enfants, humain et compréhensif, cherche à sauver de jeunes délinquants.

D'après un roman de G. Cesbron. Le problème social de la rééducation de l'enfance délinquante englué dans un mélodrame pleurnichard.

22 h., Magazine : Questionnaire.

Le mystère italien, avec Giovanni Agnelli, dont on a souvent dit qu'il est le « patron » de l'Italie. Le P.-D. G. de la firme Fiat parle de la crise de son pays et des remèdes selon lui possibles.

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top club (avec Gilbert Bécaud) ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Spécial Coupe du monde ; 20 h. 40, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 45, Magazine médical : Les jours de notre vie ; 22 h. 35, Sport : Catch au Cirque d'Hiver.

23 h. 10, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Michel Le Bris ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : TOBROUK, d'A. Hiller (1966), avec R. Hudson, G. Peppard, N. Green, G. Stockwell, J. Watson, L Redmond. (Rediffusion.)

En 1942, en Afrique du Nord, un commando britannique et un groupe de juifs allemands sont chargés de détruire les réserves d'essence de l'Afrika Korps à Tobrouk. Il y a un traître parmi eux.

On film de guerre dont le suspense habilement conduit tient en haleine. Ne pas prendre cela pour un document historique.

22 h. 20, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Atelier de recherches instrumentales ; 14 h. 5, On livre, des voix : « Des animaux farouches », de G. Magnane ; 14 h. 45, L'invité du lundi : Henri Alekan, directeur de la photo ; 17 h. 32, Rencontres internationales de musique contemporaine à Metz ; 18 h. 30, Feuilleton : « La guerre des sabotiers de Sologne », de M. Schilowitz ;

19 h. 25, Présence des arts.

20 h., Nô japonais : « Hanjo », de Mishima ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux ; 22 h. 30, Nuits magnétiques en direct de La Rochelle.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 40, Concours international de guitare.

20 h., Les grandes voix : B. Gigli ; 20 h. 20, En direct de l'auditorium 105... Concert de musique de chambre, par le quatuor Via Nova : « Sonate » (Debussy) « Sonate n° 3 pour violon solo, ballade » (E. Ysaye), « Sonate » (Szymanowsky), « Quintette à cordes n° 3 opus 325 » (Milhaud), « Quintette à cordes en sol majeur opus 111 » (Brahms) ; 23 h., France-Musique la nuit... Musique des sons, musique des mots : le baroque ; 0 h. 5, Œuvres de Bach et Haendel.

MARDI 13 JUIN

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 45, Restez donc avec nous ; 14 h. 30, Feuilleton : S.O.S. fréquence 17 ; 17 h., Emissions pédagogiques ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 30, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Ces animaux qu'on appelle les bêtes ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes : faites du sport ; 19 h. 40, Eh bien... raconte ! ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Téléfilm : La fille de Stepan, d'E. Panfilov, mise en scène E. Constantin.

Fin du dix-neuvième siècle. Un ouvrier rencontre, au fond de la mine, une fée dont il tombe amoureux et qui lui prédit son avenir. Plus tard, sa femme accouche d'une petite fille qui ressemble à la fée. Un film de la télévision soviétique.

21 h. 50, Série : Contes à vivre debout (La stagite verte), de J. Chollet et A. Voisin.

Promenade dans le Rouergue. De jeunes artisans organisent des stages de sculpture, de photographie, de jardinage ou de théâtre.

22 h. 50, Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Feuilleton : La folie des bêtes (onzième épisode) ; 14 h., Aujourd'hui madame (les corons) ; 15 h., Les grands moments de la Coupe du monde (reprise) ; 16 h. 10, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur... le monde de la danse ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top club (avec Gilbert Bécaud et Philippe Lavil) ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Spécial Coupe du monde ; 20 h. 45, Les dossiers de l'écran : FAUT-IL LAISSER MOURIR KAREEN ?

Fallait-il ou non débrancher l'appareil de respiration artificielle qui maintenait dans un coma irréversible la jeune Kareen Ann Quinlan... Ce film est le point de départ du débat consacré à l'euthanasie.

Vers 22 h., Débat : Réglementer la mort.

Avec le sénateur H. Caillavet, auteur du projet de loi sur la propriété de sa propre mort ; M. et Mme Quinlan, parents de Kareen ; le Père Th. Trapasso, curé de la paroisse où résident les Quinlan ; le professeur L. Schwartsenberg, cancérologue ; le docteur H. Lafont, président de l'Association des médecins pour le respect de la vie.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : les Eglises adventistes ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (westerns, films policiers, aventures) : DIX HOMMES A ABATTRE, de R. Humberstone (1954), avec R. Scott, J. Brando, R. Boone, A. Bedoya, D. Martell, S. Homeier

On propriétaire foncier, notable d'une petite ville de l'Arizona, doit se défendre contre une bande de tueurs qu'a lancés sur lui un éleveur jaloux de sa réussite.

Scènes spectaculaires du western traditionnel, belles images en couleurs et présence de Randolph Scott.

21 h. 40, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie avec Jean Thibaudeau (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... paradoxes et mystères du livre sacré ; à 8 h. 32, Dans l'affairement des eaux ; à 8 h. 50, Le grenier à paroles ; 9 h. 7, Matinée des autres : le chamanisme en Asie et A propos de la danse coréenne ; 10 h. 45, Etranger mon ami ; 11 h. 2, Ballets russes de Diaghilev... Saisons 1911 et 1912 : Stravinski, Ravel ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama.

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Burr », de Gore Vidal ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture ; à 16 h., Match : P. Tollis - A. Dorozynski (l'intelligence est-elle mesurable ?) ; à 16 h. 25, La recherche scientifique en France, avec M. Aigrain ; 17 h. 32, Ballets russes de Diaghilev... Saisons 1913 et 1914 : Stravinski, Debussy, Strauss ; 18 h. 30, Feuilleton : « la Guerre des sabotiers de Sologne », de M. Schilovitz ; 19 h. 25, Sciences (le darwinisme)

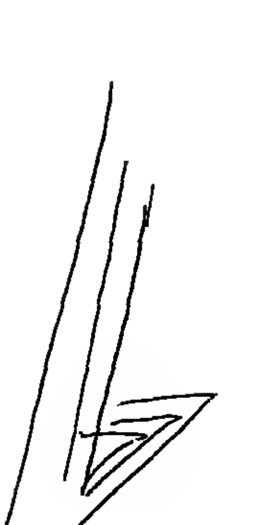
20 h., Dialogues : les paradoxes de la mécanique quantique, avec Olivier Costa de Beauregard et Hervé Barreau ; 21 h. 15 : Musiques de notre temps ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : Un mois de danse à La Rochelle, par C. Budelot.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens : Barocco ; à 10 h. 30, Musique en vie ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique.

13 h. 15, Stéréo Service ; 14 h., Divertimento : Suppe, E. Kalmann, C.M. Ziehrer ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude : Rossini, Puccini ; 15 h. 32, Musiques d'autrefois... Gabrieli, Bach ; 17 h., Postlude : Haendel, Schubert, Scarlatti, Haydn ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h. Jazz time : Les défricheurs ; 19 h. 45, Eveil à la musique.

20 h., Thèmes variés... les oiseaux : G. Brule, C. Jannequin, R. Nicholson, J.-Ph. Rameau, L. de Caix d'Hervelois, J. Canteloube ; 20 h. 30, Echanges internationaux... B.B.C. Symphony Orchestra, dir., P. Boulez, au XXIIe Festival international de Lausanne 1978 : « La nuit transfigurée opus 4 » (Schoenberg) « Daphnis et Chloé », première et deuxième suite (Ravel) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... Musique des sons, musique des mots : « Jour J » de la musique ; 23 h. 15, Nouveaux talents premiers sillons... le trompettiste P. Falentin, l'organiste B. Heiniger : Kaufman, J. Daetwyler ; 0 h. 5, Musique des sons, musique des mots... Mozart à Paris : « Paris à nous deux ».



FESTIVAL

Poésie et contestation

On a pu reprocher aux organisateurs du Festival internatiooal de poésie de Paris, qui a commencé le 20 mai et qui se poursuit depuis au rythme d'une manifestatioo par jour, de ne pas avoir donné l'occasion à la jeune poésie et à la poésie contestataire de s'exprimer. Les poètes étrangers qui y ont pris part ont été choisi par les autorités officielles de leur pays. Jean-Pierre Rosnay, directeur artistique du Festival, et ses amis ont voulu désamorcer la critique en accueillant, le dimanche 11 juin, à l'Orangerie, au parc de Bagatelle, « les poètes isolés, rejetés ou exilés », comme il était précisé dans un communiqué publié auparavant.

Côté étranger, on a pu entendre ootamment le Yougoslave Vidovik Mirko, qui vient de purger cinq ans de détention dans son pays, et plusieurs jeunes Ukrainiens vivant à Paris qui ont fait connaître les poètes de leur pays censurés par le régime soviétique, en particulier Vassyl Symooenko et Taras Chevtchenko. Il faut dire que ces jeunes n'avaient pas attendu l'invitation pour se faire entendre : ils avaient occupé de force la scène du Théâtre de Boulogne-Billancourt, lors de la manifestation consacrée au monde du travail, dans le cadre de ce même Festival, le 27 mai. Leonid Plioutch, présent aux deux manifestations, attirait notre attention sur le sort de deux poètes ukrainiens, actuellement incarcérés, Igor Kalynets et Vassyl Stuss.

Côté français, une trentaine d'éditeurs de revues de poésie étaient présents et plusieurs poètes avec leurs œuvres, parfois simplement polycopiées, qu'ils exposaient sur les stands mis à leur disposition. C'était assurément une initiative sympathique de mettre en contact des poètes souvent inconnus avec le public, qui était venu nombreux à Bagatelle par ce beau dimanche.

Mais le fait essentiel, c'est que trop de revues, notamment de jeunes, étaient absentes. Non pas faute d'avoir été invitées, si l'oo en croit les organisateurs du Festival qui assurent avoir contacté deux cent quatre-vingts revues, mais, dans certains cas tout au moins, pour boycotter une manifestation financée par le maire de Paris. « *Nous n'accepterons jamais que la poésie soit récupérée par la puissance d'argent et la technocratie* », pouvait-on lire sur un tract diffusé par Jean-Luc Maxence, des éditions de l'Athanor. Un tract analogue avait été diffusé lors de la manifestation de la veille, consacrée à Jacques Prévert et à Boris Vian, signé par plusieurs revues, doot *Exit*, *Jungle*, *Rue rêve*. Les lettristes, eux, étaient venus à l'Orangerie : « *Il faut être partout* », disaient-ils. Mais ils o'ont vendu aucune de leurs publications : « *Ce n'est pas notre public* ».

Cette mini-foire du livre de poésie était agrémentée par un récital de poèmes et de chansons qui a duré plus de quatre heures. On a entendu des textes de Pablo Neruda, Nazim Hikmet, René Char, Blaise Cendrars, mais aussi de Xavier Grall (chanté par Alan Nevez sur une musique de Philippe Carie), Edmond Humeau et de plusieurs auteurs des éditions Saint-Germain-des-Prés, dont le directeur, Jean Orizet, présidait la manifestation. Claude Giacomi a chanté la Corse, Jean-Pierre Tour l'Occitanie et Jean-Claude Leguem l'Algérie.

Consacrer une seule journée, alors que le Festival dure un mois, aux poètes « isolés, rejetés ou exilés », c'était de toute façoo leur montrer bien peu d'intérêt.

L'hommage rendu la veille, au Bal du Moulin rouge, à Jacques Prévert et à Boris Vian (ils habitaient tous les deux à la cité Véron, à deux pas du célèbre cabaret), grâce à Béatrice Arnac, au comédien Vicky Messica et surtout à une jeune comédienne, Anefrance, qui a récité Viao avec une drôlerie irrésistible, fut un des bons moments de ce Festival.

VASSILIS ALEXAKIS.

AUJOURD'HUI

Journal officiel

Sont publiés ao *Journal officiel* du 11 juin 1978 :

UNE LOI :

● Modifiant diverses dispositions du code civil relatives à l'indivision.

UN ARRETE :

● Relatif au taux des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales dues ao titre de l'emploi à temps partiel des membres des professions médicales.

Visites, conférences

MARDI 13 JUIN

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (A travers Paris).

14 h. 30, château de Versailles, sous le passage nord conduisant aux jardins : « Les bosquets et leur origine ou l'art des jardins sous Louis XIV ».

15 h., 65, boulevard Arago : « Cité fleurie et jardins des congrégations religieuses du quartier Saint-Jacques » (Mme Hager).

15 h., 7, quai Anatole-France : « L'hôtel Drouot « rive gauche ».

15 h., portail de Saiot-Germain-des-Prés : « Jardins secrets à Saint-Germain-des-Prés » (Paris et son histoire).

20 h. 30, métro Poot-Marie, M. Guasco : « L'île Saint-Louis d'hier et d'aujourd'hui » (Templia).

CONFERENCES. — 19 h. 30, 20, rue Bergère, M. Alfred Nahon : « La montée de la femme et l'entrée en civilisation » (L'Homme et la Connaissance).

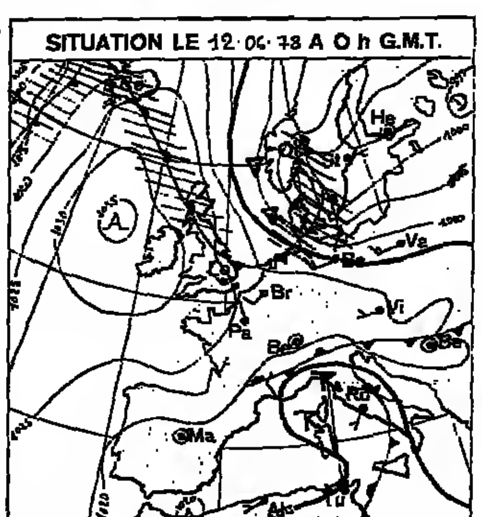
18 h. et 20 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Le plein épanouissement du cœur et de l'esprit » (Méditation transcendantale), entrée libre.

17 h., 30, rue Cabanis : « Les habitants et la conception de l'habitat » (Foyer international d'accueil de Paris).

20 h. 30, palais de Chaillot, place du Trocadéro, M. Jean Guiart : « Sexualité et sociétés humaines » (Musée de l'homme).

17 h. 30, 46, rue Barrault, amphi, B 310, M. Jacques Attali : « La nouvelle économie française » (Ecole nationale supérieure des télécommunications).

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 13 JUIN 78 DÉBUT DE MATÉE

≡ Brouillard ~ Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le lundi 12 juin à 0 heure et le mardi 13 juin à 24 heures :

Les hautes pressions qui s'étendent de l'Irlande à la majeure partie de la France s'affaibliront passagèrement sur leur face nord-est, en bordure des perturbations qui circuleront de la mer du Nord à l'Europe centrale. La perturbation orageuse qui affectait la Corse et les Alpes s'éloignera lentement vers l'est avec la dépression méditerranéenne associée.

Mardi 13 juin, le temps continuera à s'améliorer sur nos régions du Sud-Est, les éclaircies prédomineront en Provence, où le mistral soufflera; quelques averses se produiront cependant sur les Alpes et en Corse. La zone de temps très onageux, accompagnée de faibles averses et d'un vent modéré de nord-ouest, qui affectera les régions des Flandres, s'étendra jusqu'en Champagne et gagnera ensuite les Vosges, le Jura et le nord des Alpes.

Partout ailleurs, le temps sera le plus souvent ensoleillé, malgré de légères brumes en début de matinée et quelques passages ouageux dans la journée. Les vents seront faibles ou modérés, de secteur nord ou nord-est.

Sur l'ensemble de la France, les températures minimales seront relativement basses pour la saison, mais les températures maximales seront assez proches des normales.

Lundi 12 juin, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 021,5 millibars, soit 766,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 11 juin ; le second, le minimum de la nuit du 11 au 12) : Ajaccio, 25 et 17 degrés ; Biarritz, 19 et 12 ; Bordeaux, 22 et 11 ; Brest, 18 et 7 ; Caen, 18 et 9 ; Cherbourg, 16 et 10 ; Clermont-Ferrand, 19 et 6 ; Dijon, 20 et 10 ; Grenoble, 22 et 14 ; Lille, 17 et 8 ; Lyon, 21 et 0 ; Marseille, 27 et Nancy, 17 et 0 ; Nantes, 21 et Nice, 24 et 19 ; Paris-Le Bourget, et 8 ; Pau, 22 et 10 ; Perpignan, et 17 ; Rennes, 21 et 8 ; Strasbou 10 et 8 ; Tours, 19 et 7 ; Toulouse, et 11 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 21.

Températures relevées à l'étrange. Alger, 25 et 17 degrés ; Amsterdm 16 et 12 ; Athènes, 29 et 20 ; Berli 10 et 10 ; Bonn, 10 et 7 ; Bruxelle 16 et 11 ; Le Caire, 34 et 19 ; île Canaries, 23 et 17 ; Copenhague, 1 et 8 ; Genève, 21 et 10 ; Lisbonne, 2 et 15 ; Londres, 23 et 10 ; Madrid, 2 et 12 ; Moscou, 20 et 9 ; Nairobi, 2 et 13 ; New-York, 25 et 16 ; Palma-de-Majorque, 23 et 13 ; Rome, 34 et 19 ; Stockholm, 18 et 9 ; Téhéran, 33 et 17.

Prix

● *Bourses de la Fondation de la vocation.* — Les jeunes Français de dix-huit à trente ans qui ressentent une « *authentique vocation* » peuvent bénéficier d'une bourse, qui sera attribuée en décembre par la Fondatioo de la vocation. Vingt-six bourses d'un montant de 12 000 francs seront accordées cette année. Un « *Prix littéraire de la vocation* » sera en outre remis à un auteur âgé de dix-huit à trente ans ayant publié au moins un livre (roman, nouvelle ou poésie exclusivemeot) dans une maison d'éditioo française. Ce prix est également de 12 000 francs. Les candidatures doivent être adressées au secrétariat de la Fondation de la vocation, 20, avenue Mac-Mahon, 75017 Paris.

Circulation

● *Le pont de Maisons-Alfort-Joinville*, dans le Val-de-Marne, sera interdit à la circulation automobile à partir du 3 juillet eo raison de travaux importants concernant en particulier les parties métalliques détériorées, la réfection de la dalle et l'étanchéité. La directioo départemeotale de l'équipement a prévu des déviations par les ponts de Créteil et de Charenton.

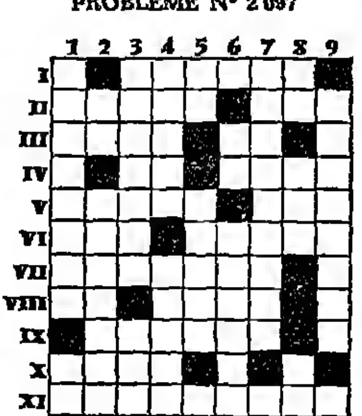
Religion

● *L'Association CREDO* organise avec les Amis de Jeanne d'Arc une journée de prières à Domrémy, le samedi 24 juin, sous la présidence de M. Michel de Saint-Pierre, avec le concours de M. Pierre Virion, président des Amis de Jeanne d'Arc, qui donnera une conférence.

Inscriptions : CREDO, 20, passage des Récollets, 75010 Paris, jusqu'au 10 juin au plus tard (joindre une enveloppe timbrée).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 097



HONRIZONTALEMENT

I. Va au fumoir avant de se mettre à table. — II. Siège très fragile ; Ses visions étalent plutôt macabres. — III. Voyage en chemise ; Pronom. — IV. A droite de l'entrée ; Train rapide. — V. Œuvres de maître ; Se couche quand il a la tête lourde. — VI. Quelque part du côté de l'Euphrate ; Soumis à de délicats attouchements. — VII. Est sur le pavé. — VIII. Conjonction ; Traverse la campagne de Caen. — IX. Point monochromes. — X. Bien qu'encore très jeune, il sait déjà ce qu'il veut. — XI. Se livrer à des répétitions.

VERTICALEMENT

1. Se glisse dans le tuyau de l'oreille ; Titre abrégé. — 2. En marbre ; Double une limousine. — 3. Sont atteints d'une maladie incurable ; Plus d'une fois remis sur le métier. — 4. Oie sauvage ; Vigilants quand ils sont petits. — 5. Pronom ; Se laissent souvent prendre au jeu. — 6. Abréviation ; Outragent en passant. — 7. Légères, par définition. — 8. Démenti anglais ; C'est exactement la moitié de l'Europe ; Etui. — 9. Dépend de Troyes.

Solution du problème n° 2 096

Horizontalement

I. Gênés ; Apt. — II. Odorat ; Aa. — III. Ciels. — IV. Lièvres. — V. ONU ; Erèbe. — VI. Tirs ; Is. — VII. Tsar ; Ré. — VIII. Ai ; tort. — IX. Belles ; Eu. — X. Bée ; Cab. — XI. Estourbie.

Verticalement

1. Goulot (cf. « fiasco ») ; abbé. — 2. Ed ; Initiées. — 3. Noceurs ; Let. — 4. Er ; Sail. — 5. Sacre ; Ecu. — 6. Tiers ; Tsar. — 7. E.S.E. ; Ro ; BB. — 8. Pal ; Bière. — 9. Tassés ; Tube.

GUY BROUTY.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	404 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	388 F	510 F
II — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

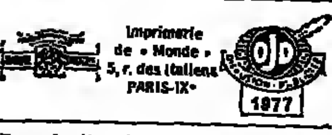
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie de « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX•



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

OFFICIERS MINISTÉRIELS
et Ventes par Adjudication

Vente s. conversion au Palais de Justice à Paris, lundi 3 juillet 1978, 14 h.

UN IMMEUBLE sis à IVRY-SUR-SEINE
(Val-de-Marne)
19, rue Louis-Rousseau, et 7, rue d'Estienne-d'Orves
compr. Bâtim. d'un étage sur rez-de-ch. à us. de bureaux et dépendances
UN GARAGE SOUTERRAIN DE 638 m2
LIBRE DE LOCATION ET D'OCCUPATION - MISE A PRIX : 500.000 F
S'adresser à Me Yves TOURAILLE, ancien avoué, avocat à Paris, 48, rue de Clichy ; Me Alain PERNOT, syndic à Paris, 144, rue de Rivoli ; Me D. BRICOUT, ancien avoué, avocat à Paris, 14, rue d'Anjou.

VENTE s/lic. Pal. Just. Versailles, 3, pl. Louis-Barthou, mercr. 5 juill. 78, 10 h.

Propté VILLERS-LE-MAHIEU (Yvelines) lieu dit « Le Loup Pendu »
Compr. Maison d'habitation élevée s/vide sanitaire d'un rez-de-chaussée divisé en 2 chambres, salon, séjour, cuisine, entrée, salle de bains, w.-c., garage sur le côté avec chaufferie attenante. Terrain superficie 9 a 95 ca.
Mise à Prix 220.000 F - Pour ts rens. : M. MOURICHOUX, avocat
24, rue des Réservoirs à Versailles (tél. 950-08-57), et M. DUCHEMIN, 70, av. de la République, à Neauphle-le-Château (78) (tél. 489-00-01).

ABONNEMENTS DE VACANCES

Des dispositions ont été prises pour que nos lecteurs en villégiature en France ou à l'étranger puissent trouver leur journal chez les dépositaires.

Mais, pour permettre à ceux d'entre eux, trop éloignés d'une agglomération, d'être assurés de lire le Monde, nous acceptons des abonnements de vacances d'une durée minimum de deux semaines, aux conditions suivantes :

FRANCE :	
Quinze jours	23 F
Trois semaines	32 F
Un mois	42 F
Un mois et demi	62 F
Deux mois	78 F
Deux mois et demi	97 F
Trois mois	115 F
ETRANGER (voie normale) :	
Quinze jours	38 F
Trois semaines	54 F
Un mois	72 F
Un mois et demi	103 F
Deux mois	138 F
Deux mois et demi	172 F
Trois mois	205 F
EUROPE (avion) :	
Quinze jours	48 F
Trois semaines	68 F
Un mois	91 F
Un mois et demi	134 F
Deux mois	177 F
Deux mois et demi	220 F
Trois mois	263 F

Dans ces tarifs sont compris les frais fixes d'installation d'un abonnement, le montant des numéros demandés et l'affranchissement. Pour faciliter l'inscription des abonnements, nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous les transmettre accompagnés du règlement correspondant une semaine au moins avant leur départ, en rédigeant les nom et adresse en lettres majuscules.

VENTE au Pal. de Justice à PARIS, le JEUDI 29 JUIN 1978, à 14 heures

UNE MAISON D'HABITATION à Brie-Comte-Robert (77)
16, rue du Général-Leclerc.
Compr. au rez-de-ch. cuis., s. à m., s. de bns, w.-c. ; au 1er ét. 4 ch. mans. Chauff. centr. Au s/sol, huand. installée. E.G.E. JARDIN derrière la maison. CONT. TOT. SUPERF. 600 m2.
LIBRE - M. à P. : 80.000 F
S'ad. à la S.C.P. d'av. J. Segrestan et G. Le Foyer Colligeon, 21, bd Strasbourg, Paris-10e (770-31-21 +) ; Me Girard, syn., 69, bd St-Germain, Paris.

ADJUDIC. Etude de Me Henri DUER, notaire à REBAIS, tél. : 404-50-17, le 26 JUIN 1978, à 15 h, à la Mairie de DOUE (77)

DROIT DE CHASSE
pour 7 ans - 425 ha terre et bois
RÉGION COULOMMIERS
Domaine de LA LOGE
MISE A PRIX : 25.000 F
S'ad. au Not., les amateurs devront se faire connaît. au plus tard le 24 JUIN.

VENTE aux ench. au Palais de Just. de Lyon, le 29 JUIN 1978, à 13 h 30

à CHAMELET (Rhône)
1) **PROPRIÉTÉ** compren. MAISON BOURG, 11 pièces. MISE A PRIX : 75.000 F.
2) **MAISON** du 18e s. - 9 pièces, dépendances, parc. MISE A PRIX : 22.500 F.
3) **MAISON** 5 pièces, jardin. M. à Prix : 25.000 F.
4) **BATIMENT** partie habitation Jardin. - MISE A PRIX : 20.000 F.
5) Parcelle 3.850 m2. M. à P. 2.000 F.
6) Parcelle 8.150 m2. M. à P. 3.000 F.
Rens. Me Decors, avoc., 49, r. Servient, Lyon-3e (60-21-09) ; Me Conlognon, 10, r. de Castries, Lyon-2e (37-54-85).

Adjudication le vendredi 16 juin 1978, à 17 heures, en l'Hôtel de Ville de ROUEN, par le ministère de Me THOUAULT, notaire associé

VILLE DE ROUEN
ADJUDICATION PUBLIQUE D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER
situé à ROUEN - 10, rue Beauvoisine
24 à 28, rue de l'Hôpital et 13 à 27, rue des Arsins
comprenant : plusieurs corps de bâtiment pour partie à conserver, pour partie à démolir ou à conserver - Surface totale 20 a 83 ca
MISE A PRIX : 1.700.000 FRANCS
Pour tous rens. et pour consulter le cahier des charges, s'adr. à l'Etude de Mes PIETTE et THOUAULT, 4, rue du Bac à ROUEN, tél. (16, 35) 71-52-95

Vente au Palais de Justice à VERSAILLES, le 28 JUIN 1978, à 11 heures

PROPRIÉTÉ LIBRE - 4.130 m2
MAREIL-MARLY (78)
26, rue des Sablons
MISE A PRIX : 750.000 FRANCS
Rens. Me FENOT, avocat, 41, av. de Saint-Cloud à Versailles (950-02-16) ; Me SILLARD, avocat, 79 bis, boulev. de la Reine à Versailles (950-02-99) ; Me GUEILHERS, avocat, 21, r. des Etats-Généraux à Versailles (950-03-62) ; Me JOUAS, avocat, 2, place Hoche à Versailles (950-00-38).
Visites sur place les samedis 3, 10, 17 et 24 JUIN de 14 heures à 17 heures.

VENTE
AU PALAIS DE JUSTICE A PARIS, le jeudi 6 juillet 1978, à 14 h.

HOTEL PARTICULIER
SIS à PARIS (16e)
1, RUE MALLET-STEVENS
MISE A PRIX : 700.000 F
S'adresser S.C.P. LE SOURD, DESFORGES, avocats à PARIS (7e), 27, quai Anatole-France (tél. 551-31-60) ; et à tous avocats postulant près les Tribunaux de PARIS, BOBIGNY, NANTERRE et CRÉTEIL.

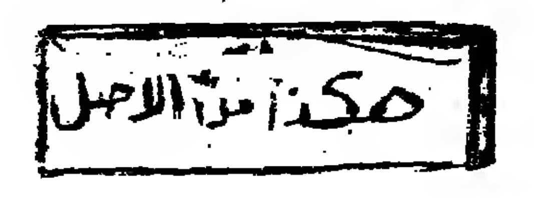
Adjudication le vendredi 16 juin 1978, à 17 heures 30, en l'Hôtel de Ville de ROUEN, par le ministère de Me THOUAULT, notaire associé

VILLE DE ROUEN
ADJUDICATION PUBLIQUE EN DEUX LOTS
PREMIER LOT
ENSEMBLE IMMOBILIER
à ROUEN - 87 à 97, rue Saint-Hilaire, 28, 32 bis, 34, rue Eau-de-Robec destiné pour partie à la construction et pour partie à la rénovation
Superficie : 22 a 70 ca
MISE A PRIX : 600.000 FRANCS
DEUXIEME LOT
IMMEUBLE A RESTAURER
à ROUEN - 85, rue Saint-Hilaire - Superficie 1 a 48 ca
MISE A PRIX : 25.000 FRANCS
Possibilité de réunion des lots
Pour tous rens. et pour consulter le cahier des charges s'adr. à l'Etude de Mes PIETTE et THOUAULT, 4, rue du Bac à ROUEN, tél. (16, 35) 71-52-95

Vente sur surenchère au Palais de Justice à Versailles (78), 3, place A.-Mignot (anciennt. place Louis-Barthou), mercredi 28 juin 1978, 10 h

PROPRIÉTÉ à FOURQUEUX (78)
1, impasse des Châtaigniers rez-de-ch., étage et sous-sol
VENDUE LOUEE
MISE A PRIX : 770.700 F
S'adresser pour renseignements à VERSAILLES (78)
Me Jean Sillard, avocat - T. 950-02-99 79 bis, boulevard de la Reine ;
Me RAVIART, avocat à Versailles (78), 13 bis, avenue de Saint-Cloud, tél. 950-03-12 ; Me RUELLE, avocat à Versailles (78), 7, rue des Prés-aux-Bois, tél. 950-02-60 ; Me ANTOINE, avocat, 21, rue Gambetta aux Mureaux (78), tél. 474-92-09.





هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois internationaux — emplois internationaux — emplois internationaux

diplômés d'études supérieures

(ou terminant leurs études en 1978)

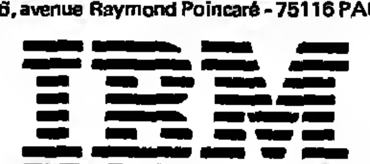
ayant la nationalité de l'un des deux pays suivants :

maroc - côte d'ivoire

et dégagés des obligations du Service National.

Des postes de haut niveau sont proposés à de jeunes diplômés de cycles longs universitaires, scientifiques ou Grandes Ecoles. Après une formation de base d'une année, la Compagnie leur confiara la responsabilité du développement d'une part importante de ses affaires locales, avec le titre d'Ingénieur Commercial ou d'Ingénieur Technico-Commercial. Les candidats devront pouvoir prétendre à une activité de premier plan, alliant, dans un rôle de Conseil auprès des Administrations et des Entreprises, une excellente technicité à des qualités de contact à haut niveau.
Les candidats(tes) enverront lettre et C.V. détaillé à l'une des adresses ci-après, selon leur résidence actuelle.
Agences IBM : o Maroc : BP 487 - Casablanca. o Côte d'Ivoire : BP 964 - Abidjan.

ou à Monsieur RONSIN - Direction des opérations extérieures
36, avenue Raymond Poincaré - 75116 PARIS



intel® international

Intel - one of the leading microcomputer - and semiconductor - companies in the world - continues to expand the European organization. In our Marketing Department in Brussels we have immediate openings for

Application Engineers

with microcomputer experience

In this position you will be responsible for the customer- and sales-support by designing Software and Hardware, conducting seminars and customer visits.

You should have experience in the design and implementation of both Hardware and Software products. Also detailed knowledge in one of the following areas is necessary:

- Software for industrial control
- Computer or peripheral architecture
- High level Software languages.

As you will have frequent customer interface throughout Europe, your knowledge of English as well as French or German is essential.

If you are interested in expanding your career with the most advanced microprocessor technology, then join the team at Intel.

Send your application to:
Intel International
Parc Seny
R. du Moulin à Papier 51
Bte 1
B-1160 Brussels

78/87



Ingénieur Confirmé

Adjuvants pour Béton

Nous renforçons notre implantation à l'exportation et créons un poste d'INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL CONFIRME.
Agé de 35 ans, ce spécialiste des revêtements de sols industriels assure la promotion et la vente d'une gamme d'adjuvants pour béton et de produits pour sols industriels auprès de grandes entreprises.
Poste basé à Paris. Il faut prévoir 40 % de déplacements à l'Etranger.
Merci d'adresser rapidement lettre manuscrite, C.V. et rémunération actuelle sous référence 829 M à notre Conseil

EMPLOI centor
13 bis, rue Henri Monnier
75009 - PARIS



WIDIA FRANCE
recherche
pour son département exportation

Délégué Commercial

pour prospection et vente en Algérie auprès de clientèle acquise, (outils et plaquettes en carbure de tungstène).

Expérience tournage et fraisage indispensable.

Connaissance de la vente et du marché appréciée.

Adresser C.V. et photo à WIDIA (FRANCE) 7, rue de Logelbach 75847 Paris Cedex 17.

Importante Entreprise de
BATIMENT — T.P. — ROUTES
recherche pour ses chantiers

OUTRE-MER
acheteur

Responsable de l'ensemble des achats (budget très important de pièces détachées et matériaux de construction), il devra posséder une expérience confirmée du poste dans des pays d'Outre-Mer.
La connaissance de l'anglais est indispensable.

Les candidats intéressés sont priés d'envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo récente sous référence 23/02 M à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

NOTRE GROUPE

multinational et en expansion

spécialisé dans la vente de Biens d'Equipement et de consommations durables

30 FILIALES - 2 MILLIARDS DE C.A.
recherche pour renforcer ses équipes de

DIRECTION
2 Cadres
Diplômés H.E.C. - ESSEC - E.S.C.P.

ayant une expérience professionnelle effective de 5/6 ans environ.

Première affectation dans une Filiale d'Afrique francophone.

Intéressantes perspectives de développement de carrière au poste d'exploitation ou d'état-major en France ou en Afrique.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. à n° 67.718,

cabinet leconte — 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS

COMPLEXE MINIER AU NIGER

recherche pour lui confier la responsabilité de ses unités d'acide sulfurique,

UN INGÉNIEUR
INDUSTRIE CHIMIQUE

Diplômé E.N.S.I., A.M., . . . ,et possédant 3 ans au moins d'expérience professionnelle. Son engagement sera suivi d'une formation assurée par la société, avant sa prise de fonction.
Vie en famille. Logement gratuit. École. Loisirs. Nombreux avantages sociaux. 2 mois de congés par an.

Ecrire avec C.V, sous référence : CONTACT à

CETAGEP
• 30, AVENUE AMIRAL LEMONNIER 78160 MARLY-LE-ROI •

POUR CONNAITRE TOUTES LES POSSIBILITÉS D'EMPLOIS
OUTRE-MER, ÉTRANGER

Canada, Amérique du Nord et du Sud, Australie, Afrique, Europe. H. et F toutes professions, avoir des offres d'emplois cadres, ingénieurs, techniciens, demandez notre revue spécialisée : MIGRATIONS (serv. T 40), 3, r. de Montyon, 75429 Paris Cedex 09.

chef de la comptabilité

CAMEROUN

SOFIBEL, complexe industriel et forestier, filiale du groupe BECOB, recherche pour le Cameroun un HOMME DE PREMIER PLAN, justifiant d'une solide expérience (environ 10 ans). C'est également un praticien en matière de trésorerie.

Il serait souhaitable qu'il connaisse l'AFRIQUE NOIRE pour y avoir déjà travaillé, et possède le D.E.C.S. complet

Directement rattaché à la Direction Générale, ce cadre présente de réelles aptitudes au commandement.

Rémunération et avantages adaptés à l'importance du poste, mais également aux conditions d'expatriation.

Toutes les candidatures seront analysées avec discrétion. Les C.V. sont à adresser avec photo à

BECOB FRANCE

38, rue Brunel 75017 PARIS

Pour firme allemande
HAMBOURG

Dessinateurs

catalogues techniques.
Place stable apr. période d'essai
Départs prévus :
fin juin et fin juillet.

Adresser C.V. à ELP,
110, boulevard Gabriel-Péri,
92240 MALAKOFF
Téléph. : 735-96-30.

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer étranger par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-mer Mutations, 47, rue Richer, Paris-9e.

College Saint-Benoît
P.K. 330, KARAKOY,
ISTANBUL (TURQUIE)
demande professeur homme licenc. français.
Contrat type.

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES
recherche

couple psychologue et psycho-sociologue

niveau maîtrise minimum, parlant anglais ou arabe pour enquête 18 mois
MOYEN-ORIENT
Conditions intéressantes.

Adresser C.V. et photo à AXIAL PUBLICITE, 91, Fg Saint-Honoré, 75008 PARIS.
Rappeler sur l'enveloppe la référence 740.

SOCIÉTÉ MINIÈRE AU NIGER
(ZONE FRANC)

Filiale d'un très important Groupe Français (8 000) personnes) recherche pour son usine de concentration.

UN CHEF DE DEPARTEMENT
TRAITEMENT MINERAIS

Il faut un ingénieur Grandes Ecoles ou E N S I., ayant de préférence opté pour une spécialisation génie chimique.
Son expérience sera celle d'un homme de production dans une industrie de process du type hydrométallurgique, pétrochimie ou sidérurgie.
Il aura au moins 35 ans.

Contrat terme. Avantages et garanties 'Expatriés'
Scolarisation des enfants assurée
jusqu'en fin de Troisième.

Ecrire avec C.V. sous référence S.T.M. à



• 30, AVENUE AMIRAL LEMONNIER 78160 MARLY-LE-ROI •

Importante entreprise de T.P.
recherche pour un de ses grands chantiers

OUTRE-MER
ingénieur-mécanicien
EXPÉRIMENTÉ

pour la gestion d'un important parc de matériel de T.P.

Qualités de gestionnaire indispensables.

Les candidats intéressés sont priés d'envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo récente sous référence 23/01 M à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

Association de viticulteurs et négociants en vins français
recherchent
leur premier

DIRECTEUR

pour organiser et diriger leur bureau de vente récemment établi aux Etats-Unis.
Les candidats doivent avoir une parfaite maîtrise de la langue anglaise et une très large connaissance des vins français.
Une expérience de la vie aux U.S.A., sinon une connaissance du marché des vins aux Etats-Unis serait un grand avantage.
Rémunération de base garantie
plus participation liée aux résultats.
Lieu de travail Centre/Mid-West U.S.A.
Age : 30 ans minimum.

Ecrire sous le numéro 7.427, « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

GESTION PREVISIONNELLE du PERSONNEL

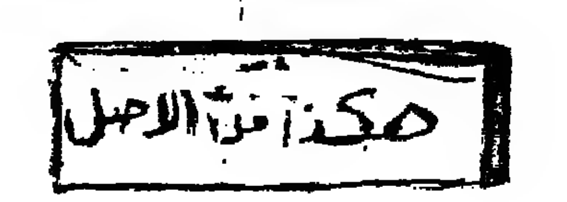
GABON

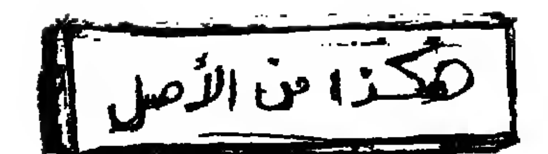
Une très importante société de service public gabonaise (1400 agents) dont l'expansion annuelle est de 20%, crée le poste de CHEF de DIVISION GESTION PREVISIONNELLE du PERSONNEL.
La mission générale de ce cadre consistera à adapter le potentiel humain aux besoins actuels et futurs de l'entreprise.
Il devra être en mesure d'appréhender simultanément les problèmes techniques (organisation de l'entreprise, contenu des postes) et humains (évaluation des besoins, recrutement, formation, suivi de carrières).
Formation supérieure (ingénieur ou similaire) doublée de connaissances et de l'expérience de la gestion du personnel de tous niveaux.
Position cadre supérieur. Rémunération en rapport. Logement meublé. Congé 2 mois/10 mois. Avantages habituels expatriés. Résidence Libreville. Possibilités scolaires.

Adresser CV détaillé s/réf. 89801M à:
Paul Louis QUINIOU
Conseil en Recrutement de Cadres
39 Champs Elysées 75008 Paris.

GESTION 2000
pour BRESIL
Barrage hydraulique
INGÉNIEURS
ELECTRICITE P.H.T.
GENIE CIVIL
Expérience centrale souhaitée.
Envoyer C.V. à GESTION 2000,
103 rue La Fayette, 75010 Paris.

ANNONCES CLASSEES
TELEPHONEES :
296-15-01





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

CHEF DE PRODUCTION

pour une société moderne de fabrication mécanique en grande série, spécialisée dans l'extrusion à froid des métaux.

Notre client fait partie d'un important groupe Suisse. Son entreprise est implontée en Moselle et occupe actuellement cent vingt personnes

Nous cherchons pour la position mentionnée ci-dessus un

INGÉNIEUR PROFILÉ

responsable de l'ensemble de la production

Les exigences : Une formation d'ingénieur des Arts et Métiers ● Age minimum 35 ans ● Allemand parlé indispensable ● Capable de diriger du personnel ● Sens de la gestion industrielle et des responsabilités ● Au moins dix ans d'expérience, dont plusieurs années dans une position de cadre

Notre client vous offre, outre une grande indépendance, des conditions d'emploi généreuses.

Les personnes intéressées sont priées de nous envoyer leur offre avec curriculum vitae, épreuve d'écriture, photo, copies de certificats et prétention de salaire. Nous nous mettrons volontiers en rapport avec elles dès réception de leur candidature.

AG FUER PERSONALBERATUNG, TALSTRASSE 20, 8001 ZURICH, SUISSE
TEL. 01/221 36 56

STÉ TUBAUTO

(filiale de VALLOUREC)
route de Montargis
89300 JOIGNY
spécialisée dans le façonnage des tubes et la construction des portes de garages, recherche pour son bureau d'études outillage.

UN DESSINATEUR ÉTUDES 1

Formation minimum : Brevet ou baccalauréat de technicien construction mécanique.

expérience de quelques années en conception d'outillage (presses, déformation à froid, etc.) exigée.

Ecrire avec C.V. et prétentions ou se présenter à l'usine de JOIGNY.

Chambre Régionale d'Agriculture recherche

DIRECTEUR

INGENIEUR AGRONOME
âgé si poss. de moins de 45 ans, rémunéré selon expérience.
Fonction de coordination entre Chambre d'Agriculture et auprès administration régionale.
Adresser C.V. sous référence nº T 756129 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

GRANDE BANQUE SPECIALISEE
RECRUTE POUR SUD-EST QUELQUES JEUNES
— Soit diplômés débutants (E.S.C.A.E., I.E.P., Sc. éco);
— Soit expérience 2 à 3 ans Attaché(e) Commercial(e).
Les diplômes importent moins que tempérament qui doit être tourné vers action et négociation commerciale.
Adresser C.V., photo + prétent.
S O V A C,
41, avenue de Toulon,
13006 MARSEILLE.

GROUPE EUROPEEN EN MATERIEL SANITAIRE
recherche

UN CHEF DE VENTE REGIONAL

NORD FRANCE pour :

- stimuler et contrôler un réseau d'agents multi-cartes,
- gérer un portefeuille de clients,
- coordonner les activités sur le terrain,
- promouvoir les ventes par son action directe.

A ce poste, nous voyons un homme possédant :

- une expérience similaire de plusieurs années,
- une connaissance approfondie des grossistes en matériel sanitaire et/ou électrique-électroménager,
- le désir de progresser rapidement au sein d'une société en pleine expansion sur toute l'Europe.

Veuillez adresser votre C.V. détaillé manuscrit à
SYNERGIE K.E. - Réf. P.Morel
10, rue Barbette 75003 Paris

Chef des services Lancement-ordonnancement

Gestion des stocks

Une entreprise renommée, produisant en grandes, moyennes et petites séries, des matériels électriques, désire faire évoluer son service lancement-ordonnancement/gestion des stocks, comprenant 30 personnes, afin de répondre aux nouveaux besoins de la clientèle.

Le cadre expérimenté intéressé par cette mission analysera le système en place et y apportera les modifications et perfectionnements nécessaires, en liaison avec les autres services et en particulier l'informatique.

Ce poste, basé dans une grande ville universitaire de l'Est, convient à un gestionnaire rigoureux, excellent organisateur et bon animateur de son équipe. Des perspectives d'évolution sont possibles à moyen terme.

sélé CEGOS — Adresser lettre manuscrite + CV détaillé à M. J. FOURNIAT, sous réf. 23501/M SELE-CEGOS - 33, quai Gallieni, 92152 SURESNES.



offre à Nice, au Siège de la filiale française et des Etats Majors Européens

un poste d'

INGENIEUR ANALYSTE

SA MISSION :
implantation, développement et entretien de systèmes de gestion à usage interne.

SES MOYENS :
utilisation de puissants moyens d'informatique centralisée ainsi que des produits Texas Instruments d'informatique distribuée.

SON AVENIR :
progression dans l'organisation des systèmes de gestion
carrière dans les autres départements logiciels
carrière dans les départements utilisateurs des systèmes de gestion
garantie d'une entreprise réalisant une croissance moyenne annuelle de 20 %.

SON EXPERIENCE :
3 ou 4 ans d'informatique de gestion dont 2 comme chef de projet
connaissance souhaitée de l'OS/370
connaissances précises en gestion acquises en formation initiale ou complémentaire.

Anglais souhaité.

Ecrire avec C.V., photo, prétentions, salaire, date de disponibilité sous réf. EDP/678/611 à Mme LE GUET - T.I.F.
B.P. No 5
06270 Villeneuve-Loubet
Tél. (93) 20.01.01

Chef des services techniques fabrication

Appareillage Electrique

Une entreprise réputée, en progression dans sa branche : appareillage électrique en grandes, moyennes et petites séries, renforce son service méthodes et industrialisation qui comprend 80 spécialistes qualifiés, répartis en plusieurs secteurs (automatisation, usinage, moulage, montage, outillage, entretien travaux neufs).

Elle désire confier à un Ingénieur grande école, ayant au moins quelques années d'expérience industrielle, créatif, bon gestionnaire et bon animateur, la direction de l'ensemble de ces services et la responsabilité de leur évolution, en fonction du plan de développement de la société, qui pratique la DPO.

Ce poste important, offert dans une entreprise bien gérée, se situe dans une grande ville universitaire de l'Est et comporte des facilités de logement.

sélé CEGOS — Adresser lettre manuscrite + CV détaillé à M. J. FOURNIAT, sous réf. 23500/M SELE-CEGOS - 33, quai Gallieni, 92152 SURESNES.

Nous sommes une entreprise d'importance nationale, au fort taux de développement, exploitante de services publics (distribution d'eau, assainissement...), et nous recherchons un :

INGÉNIEUR CHIMISTE

ayant de solides connaissances en chimie de l'eau, disciplines complémentaires et annexes.

Nous souhaitons pour ce poste, une formation G.E., Université ou équivalent, complétée par une expérience réussie d'une dizaine d'années dans une activité similaire.

Une disponibilité rapide sera un avantage.

Le poste est basé en nos laboratoires centraux dans une ville moyenne de l'Ouest de la France, mais nécessitera des déplacements en métropole et à l'étranger.

La rémunération, attractive, sera fonction des compétences acquises et du potentiel présenté par le candidat.

Les candidatures seront traitées confidentiellement à Paris.

Adresser C.V. man., photo et prét. à nº 68.142 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

L'INSTITUT LAUE-LANGEVIN GRENOBLE

organisme de recherche scientifique franco - allemand - britannique avec 400 agents envir. cherche

CHEF DU GROUPE ACHATS et MAGASIN

Rresponsable du groupe Achats et Magasin, organisation et coordination des activités du groupe ds les 3 pays membres. Contrats et études du marché.

Plusieurs années d'expérience dans le domaine ds achats au niveau de responsabilité, si possible dans l'industrie privée.
Bonne connaissance du marché anglais et allemand.
Capacité de négocier en anglais indispensable.
Salaire brut annuel entre 80 000 et 100 000 F.
+ primes, remboursement frais de voyage et de déménagem. Retraite complém.

Adresser C.V. manuscrit au Chef du Personnel,
Institut LAUE-LANGEVIN, 156X centre de tri, 38042 GRENOBLE CEDEX, FRANCE.

LES LABORATOIRES DAUSSE recrutent un

DÉLÉGUÉ MÉDICAL

pour le secteur
ARDECHE - DROME
HAUTES-ALPES

Nous recherchons des candidats possédant le baccalauréat, série C ou D.
De préférence de jeunes diplômés licenciés ès science ou pharmacie.
Notre laboratoire est l'un des plus importants de France et il est doté d'un centre de Recherches de très haut niveau.
Nous offrons :
— un stage rémunéré de 6 semaines à la date du 20 août ;
— une formation continue des délégués médicaux ;
— un salaire motivant et évolutif, en fonction de la valeur de nos collaborateurs.

Envoyer C.V. manuscr. et photo à M. SINIGALDI, Laboratoire DAUSE, 4, place Delibes, 13008 MARSEILLE.

Société de Transformation de produits verriers et fabricant de menuiserie ayant son siège social en Lot-et-Garonne, recherche

DÉLÉGUÉ COMMERCIAL

POUR REGION AQUITAINE.
Connaiss. en menuiserie souhait.
Ecr. nº T 06156 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.



GROUPE MANURHIN
recherche

INGENIEURS des VENTES

Répondant au profil suivant :
- expérience dans le domaine de la métrologie ou de la machine-outils ou de l'outillage de précision
- expérience confirmée de la vente à l'échelon international
- bilingue français-anglais
- allemand apprécié.

Possibilité de promotion rapide pour candidats de valeur.

Adresser lettre de candidature manuscrite avec CV à M. OORGET - MANURHIN SA 10, rue de Soultz 68200 MULHOUSE.

Importante Entreprise de TRAVAUX PUBLICS.
(Construction de réseaux électriques de toutes natures, Installations Electriques Industrielles, Génie Civil)
recherche pour étoffer les activités GÉNIE CIVIL de ses Directions Régionales

ingénieurs débutants

auxquels seront confiés des responsabilités progressives sur ses chantiers (conduite de travaux, gestion financière, relations clientèle...).
Les postes à pourvoir, situés sur l'ensemble du territoire français conviendraient à des diplômés d'Ecoles telles que Centrale, T.P., I.N.S.A. ou équivalent.
Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions sous la référence 465 M au :

Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter rue de Vaugirard - 75015 Paris

Nous recherchons :

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Pour notre expansion nous recherchons :

dépendant directement du Directeur Général, il sera chargé :
— d'assumer la fonction financière de l'entreprise (service comptabilité, relations bancaires, trésorerie) ;
— il aura toute initiative pour perfectionner et promouvoir les outils de gestion existants (budgets, tableaux de bord...) ;
— il sera chargé de mettre en place un équipement informatique.

LA REMUNERATION OFFERTE EST DE 90.000 F.
Le poste est à pourvoir dans la région lilloise. Les perspectives de développement personnel, liées aux projets de l'entreprise et à la jeunesse de l'équipe de direction (34 ans de moyenne d'âge), rendant cette fonction particulièrement attrayante, cette fonction conviendrait à un jeune candidat (28 ans minimum) pouvant justifier d'une expérience dans la profession soit dans un cabinet, mais obligatoirement dans une P.M.E. en qualité de Chef de Service.

La formation souhaitée : titulaire du D.E.C.S., diplômé d'une école de commerce (option comptabilité) ou équivalent.

Env. votre C.V. man. et photo à S.A. GOVAPE, 1, r. du Commerce, B.P. 12, 51350 CORMONTREUIL.

Contrôleur de gestion

Nous sommes une société de 2.000 personnes, 500 millions de chiffre d'affaires
Filiale d'un important groupe français
Nous sommes situés en Pays de Loire à proximité du bord de mer.

Nous souhaitons renforcer notre comptabilité de gestion et recherchons pour cela un assistant au responsable des services comptables et financiers.

Vous avez en moins 28 ans, votre formation comptable vous a permis d'acquérir la DECS, votre expérience professionnelle d'au moins 2 ans vous permet d'être maintenant un excellent professionnel de la comptabilité générale et de la fiscalité.

Vous aurez la responsabilité de la comptabilité générale et serez le garant de l'exactitude et de la ponctualité des différents travaux comptables. Cette fonction doit déboucher sur celle de contrôleur de gestion.

Adresser C.V. manuscrit, prétentions et photo à nº 20.332, P.A. S.V.P., 37, rue du Général-Foy, 75008 PARIS, qui transmettra.

Chef des Ventes

Construction électrique

Une entreprise industrielle renommée dans le domaine de l'appareillage électrique, offre à un excellent animateur des ventes, homme d'action et de contacts, de prendre la direction de la moitié de son réseau de ventes « province ».

Basé au siège, à STRASBOURG, il anime sur le terrain des équipes d'ingénieurs technico-commerciaux et représentants, est responsable, sur son territoire, de la mise en place et du contrôle de la stratégie commerciale de l'entreprise, et du développement des ventes auprès de la clientèle, publique et privée, grossistes, installateurs, constructeurs.

La rémunération, fixe pour l'essentiel, est en rapport avec les exigences du poste.

sélé CEGOS — Adresser lettre manuscrite + CV détaillé à M. J. FOURNIAT, sous réf. 23503/M Sélé-CEGOS - 33, quai Gallieni, 92152 SURESNES.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



offres d'emploi

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	48,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

Région Rhône-Alpes - Nous sommes une très importante société, filiale d'un des tout premiers groupes industriels français. Nous recherchons pour un de nos établissements de production (plusieurs milliers de personnes) un cadre comptable de très haut niveau qui se sente attiré par une région agréable, l'intérêt du poste offert, des perspectives d'évolution, et nous lui confierons la fonction de

CHEF DES SERVICES COMPTABLES

Votre formation supérieure a été acquise dans une Grande Ecole et vous l'avez complétée sur le plan comptable. Vous avez une dizaine d'années d'expériences professionnelles – métallurgie, chimie, sidérurgie... – qui vous ont permis de couvrir l'ensemble des problèmes comptables dans des contextes industriels à structure complexe. Votre tempérament de manager s'est déjà exprimé dans la direction de services importants. Vous avez une haute idée de votre fonction, mais vous êtes aussi persuadé que la Comptabilité est au service de l'entreprise. Vous dirigerez les services comptables (35 personnes, dont 2 cadres) sous l'autorité du directeur d'usine et en liaison avec le Chef des Services Comptables de la Société. Votre mission consistera à assumer l'ensemble de la fonction depuis la tenue des comptabilités (en assurant la sincérité des comptes) jusqu'à l'information sur les éléments de gestion (prix de revient, inventaires, valorisation des stocks, prévisions et résultats budgétaires). Vous aurez à vous intéresser particulièrement à la refonte complète de la comptabilité industrielle, et à la mise en place de procédures affinées concernant l'ensemble de la présentation des résultats.

Ecrire à Roland Gardeux sous réf. 5219 M.



Nous sommes des conseils de direction, spécialisés dans la recherche de cadres par voie d'annonces et nous prolongeons nos actions dans le sens de la valorisation des ressources humaines. Nous sommes une jeune entreprise, mais notre ambition est grande et réaliste. Nous recherchons d'autres professionnels pour enrichir notre équipe et notre approche. Ils participeront directement d'une manière originale à nos résultats. Notre propre extension et le soutien du groupe de consultants internationaux Laugery & Assoc. - Eurosearch Consultants nous permettent d'intégrer dès maintenant de

NOUVEAUX ASSOCIÉS

Vous êtes à même d'assumer très vite des responsabilités complètes, c'est-à-dire d'être l'interlocuteur crédible et reconnu des dirigeants qui nous confient la recherche de leurs proches collaborateurs. Votre potentiel, votre présence, votre connaissance des entreprises vous permettent d'engendrer et d'entretenir un courant d'affaires. Vous êtes un professionnel de notre activité, vous êtes un cadre d'entreprise très intéressé par notre métier. Nos perspectives vous motivent?

; Ecrivez-nous sous réf. 5218 M.

Nous sommes un constructeur français de matériel informatique de gestion (ordinateurs de bureau, facturières). Notre chiffre d'affaires en progression constante est le reflet de notre dynamisme commercial et de notre volonté de fabriquer des produits fiables et répondant aux besoins de l'utilisateur. Nous sommes amenés à rechercher notre

DIRECTEUR TECHNIQUE

Vous êtes ingénieur de formation et vous avez acquis une solide expérience de la fabrication de produits électroniques et si possible dans le secteur informatique. Nous vous confierons la responsabilité de notre développement technique; vous animerez, pour le réaliser, une trentaine de personnes (recherche, approvisionnements, fabrication, stocks). Vous aurez le souci constant des améliorations technologiques à apporter à nos produits dans une optique qualité, coût et délai au travers du dialogue que vous saurez instaurer avec notre Direction Commerciale. Un Comité de Direction jeune mais réfléchi vous attend.

Ecrire à Jean-Loup Parichon sous réf. 6216 M.



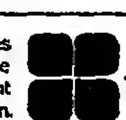
Notre société, membre du Club des Entreprises Performantes, est le leader mondial de la cheminée d'appartement. Notre division exportation, en très forte expansion, réalise 35 % du chiffre d'affaires global et recherche pour intensifier son action dans plusieurs pays étrangers un

ATTACHÉ DIRECTION EXPORT

Vous aurez la responsabilité du développement de nos ventes sur les pays qui vous seront attribués, par l'intermédiaire d'un réseau de concessionnaires que vous animerez au plan commercial et technique. Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur ou équivalent, vous parlez couramment allemand et si possible anglais et vous avez une solide expérience de la vente à l'exportation de produits, de préférence d'équipement du foyer ou de second œuvre.

Ecrire à Roland Gardeux sous réf. 3610 M.

Si vous pensez avoir le profil de l'une des personnes que nous recherchons, écrivez aux consultants de SERIFO, en précisant la référence: ils examineront avec vous les possibilités d'une future collaboration.



SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
58, RUE DE LISBONNE – 75008 PARIS.

Plain Champs

Recherchons pour 5963*
J.H. possédant DUT en INFORMATIQUE
PUPITREURS
SUR IBM 370/145
DOS-VS POWER VS
— Dégagés O.M. si possible.
— Postes stables.
— Avantages sociaux.
Tél. pour R.-V. 775-06-05.

Société équipée de 4 X 360 et de 1 X 370/135 rech.
PUPITREUR DOS
DOS V.S. POWER
Disponible 1er juillet.
Se prés. I.I.E., 22, r. Violet, Paris-15e à partir de mardi 13, de 14 h. 30 à 18 h. 30.

A.T. 3 ÉLECTRONICIEN
D.U.T. ou équivalent
p. maintenance et vente
Déplacements fréquents.
Tél. : 227-46-92.

Pour missions étranger courtes et longues durées Société recherche
AGRONOMES
Toutes spécialités
Ecr. n° 784 157M Régie Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

AIDE-COMPTABLE
DACTYLO débutante
écrire avec C.V. à : A.G.C.C.D. 32, rue de la Victoire, PARIS-9e

---

AMERICAN SCHOOL OF PARIS SEEKS
TEACHER
OF FRENCH LANGUAGE
(80 % to 100 % time)
min. 2 years full time exper teaching French to english speaking 5 to 12 years children Using A.V. methods preferably C.R.E.O.I.F. Starting september. Bilingual french mother tongue imperative.
Apply in wrinting only, with C.V., photo, two professional references to : Headmaster's Office, A.S.P., 41, rue Pasteur, 92210 Saint-Cloud
DO NOT PHONE

LABO RECHERCHES UNIVERSITAIRES demande
TECHNICIEN SUPÉRIEUR ÉLECTROMÉCANICIEN
titulaire B.T.S. et dégagé O.M.

La candidat devra posséder de solides connaissances en électromécanique en vue de l'exploitation et de l'entretien d'installations moyenne et haute tension. Il sera responsable du bon fonctionnement depuis le poste de livraison jusqu'aux aimants en passant par les groupes convertisseurs. Il devra surveiller les protections et les télécommandes depuis le dispatching central.

Horaire décalé 3X8 y compris week-end.

Ecrire avec C.V. Service du personnel ACCELERATEUR LINEAIRE Bât. 200 91405 ORSAY

Société assistance internationale recherche
MÉDECIN (ÉTÉ 78)
(THESE OU NON)
parlant couramment italien, pour travaux régulation à Paris.
Env. C.V. à T 06.114 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur 75002.

Le C.E.S.A. (H.E.C., I.S.A., C.F.C.)

est chargé d'une mission de recrutement de professeurs de gestion à temps complet, ayant une formation supérieure et une expérience pédagogique et d'entreprise.

DISPONIBILITÉ : SEPTEMBRE 1978

Il recherche :

1. Des professeurs capables de promouvoir l'innovation et le changement dans les domaines de la gestion et de la technologie :

INNOVATION MANAGERIALE ET INDUSTRIELLE

2. Des professeurs de gestion axés sur les problèmes de création, d'animation et de formation :

D'ENTREPRISES DE TAILLE HUMAINE

devant assister les entreprises régionales dans leur développement et y diffuser les techniques modernes de gestion par la formation des hommes.

3. Des professeurs spécialisés en :

AFFAIRES INTERNATIONALES
FINANCE COMPTABILITÉ CONTROLE
MARKETING
SCIENCES HUMAINES
SYSTÈMES ET RÉSEAUX INFORMATIQUES

Tous les candidats devront avoir une bonne connaissance théorique et pratique de leur discipline.

Ils travailleront en équipes dans des projets pluridisciplinaires de recherche et d'intervention en entreprise.

Ils développeront une pédagogie active et en situation.

Adresser currimulum vitae et photo au **C.E.S.A.**
1, rue de la Libération, 78350 JOUY-EN-JOSAS

Cartier

Nous recherchons le directeur de notre magasin de la rue de la Paix.

Sa responsabilité est engagée autant au niveau des objectifs de chiffre d'affaires et de rentabilité, qu'au niveau de la qualité d'accueil de notre clientèle.
A titre personnel il a un rôle de représentation important.

L'homme à qui nous confierons le plus grand de nos magasins a une solide expérience de l'animation d'équipe. Son métier, même très différent du nôtre, lui a donné une longue habitude de la clientèle à haut pouvoir d'achat.
Il parle anglais couramment.



Les personnes que cette proposition intéresse sont invitées à envoyer rapidement leur dossier sous référence DM 643 M à SEFOP qui les en remercie.
7, rue Lincoln, 75008 PARIS.

AUDITEUR INTERNE OPERATIONNEL 90 000 +

Au sortir d'une Gronde Ecole de Commerce, vous avez foit vos premières ormes dans un cobinet anglo-saxon où, pendant deux ans, vous vous êtes fomiliarisé avec les techniques d'audit.

Aujourd'hui, vous désirez intégrer une société importante et participer aux travaux d'une équipe de haut niveau chargée par lo Direction d'apporter des recommandations permettont d'améliorer lo gestion et l'organisation des différents secteurs de l'entreprise.

Résolument tourné vers la recherche de l'efficacité, vous voulez "vendre" vos recommondations et les voir oppliquées.

Naturellement, vous considérez qu'une fois vos preuves faites (environ 2 ans), vous vous verrez confier des responsabilités dons d'outres secteurs de l'entreprise.

Si vous vous reconnaissez dans cette description, nous vous serions reconnaissants d'adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous réf. 2941 à PLAIN CHAMPS,
5, rue du Helder 75009 Paris
qui transmettra les candidatures.

Plain Champs

Important Organisme socio-professionnel composé d'Associations d'Intérêts Publics (20.000 personnes) recherche pour l'un de ses centres de TRAITEMENT de L'INFORMATION

responsable bases de données

Chargé de la conception, de la mise en place et de la maintenance des systèmes de gestion de bases de données et de télétraitement en étroite relation avec les services Projets, Exploitation et Systèmes.
Ce poste ne peut convenir qu'à un Informaticien de haut niveau, âgé au minimum de 30 ans, ayant déjà pratiqué le SYSTEME I.M.S. et possédant de réelles qualités d'animateur et de coordinateur au sein d'une équipe informatique.
Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions, sous la référence 467 M au :



Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter rue de Vaugirard - 75015 Paris

THOMSON-CSF

INGÉNIEURS D'ÉTUDES

X, TELECOMM, SUPAERO, SUPELEC, ENSI

Débutants ou quelques années d'expérience pour travaux d'études et développement dans le domaine des équipements avioniques utilisant les techniques : hyperfréquences (souhaitées), circuits logiques et analogiques.

Possibilité de carrières intéressantes au sein du groupe.

Adresser C.V. + photo et lettre manuscrite au Service du Personnel THOMSON Division Avionique, 68, avenue Pierre-Brossolette, 92240 MALAKOFF. Il sera répondu à toutes candidatures.

TECHNICIEN DE LABORATOIRE TELEVISION

La Direction de la Qualité d'une des premières sociétés de distribution, implantée à Paris, recherche UN TECHNICIEN connaissant très bien la technique de la télévision couleurs.

Ce technicien fera partie d'une équipe chargée d'évaluer les produits devant être commercialisés dans la chaîne, et de rédiger les rapports correspondants.

Si vous avez 30 ans environ, un B.T.S. en électronique, et si vous avez une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans un bureau d'études ou en tant que technicien de maintenance, adressez votre curriculum vitae manuscrit en précisant vos prétentions à No 68118 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transm.

ENTREPRISE DYNAMIQUE REGION PARISIENNE recherche

INGÉNIEUR
Spécialiste MÉCANIQUE-HYDRAULIQUE

pour assumer fonction DIRECTION TECHNIQUE.
Expérience plusieurs années.
Qualités principales requises :
— créativité et sens prospective.
Evolution rapide possible vers DIRECTION GENERALE.

Adresser C.V. et prétentions à :
S.J.P.F. - 22, rue Lafayette, 78000 VERSAILLES.

PLESSEY PERIPHERAL SYSTEMS FRANCE
recherche dans le cadre de son expansion

TECHNICIENS et INGENIEURS

de maintenance

ayant de très bonnes connaissances de la mini et de la péri-informatique, anglais lu et parlé.

Postes à pourvoir PARIS et Province

Adresser C.V. à :
PLESSEY PERIPHERAL SYSTEMS
TOUR ANJOU - 33, quai National 92800 PUTEAUX

Trésorerie sans frontières

Parce que nos activités de service sont largement tournées hors de l'hexagone, le chef de notre service trésorerie doit être rompu aux aspects internationaux du métier.

Nous ne lui promettons pas un poste de tout repos. Les problèmes du court terme d'une grande société aux filiales nombreuses (C.A. supérieur à 1 milliard de F) existent, le plus souvent pressants et difficiles. Le fonctionnement de notre trésorerie doit être amélioré : gestion en date de valeur, optimisation des circuits de paiement, etc... Du travail stimulant en perspective.

Votre solide formatioo supérieure, votre expérience de plusieurs années dans une fonction semblable en entreprise ou dans une banque, votre bonne connaissance de l'anglais vous donnent des atouts; ce n'est pas suffisant; il faut aussi que vous releviez le défi.

Les consultants du cabinet de recrutement SIRCA étudieront votre candidature avec la plus totale discrétion; écrivez-leur sous référence 782 120 M en précisant les groupes avec lesquels vous souhaitez ne pas être mis en relation.



Sirca
64, rue La Boétie 75008 Paris.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENOA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANOES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENOA	20,00	22,88

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi



Société de Conseil an GESTION, ORGANISATION ET INFORMATIOUE.

Nous appartenons à l'un des Groupes laa plus importants dans ce domaine at nous recrutons pour le 1er octobre 1978 plusieura

ingénieurs grandes écoles débutants

— FORMATION A L'INFORMATIQUE DE GESTION pendant lea troia premlars mois.

— Puis, intégration dans nos équipea conduisant à das fonctiona da RESPONSABLES DE PROJETS importanls.

La qualité at la diversité da nos interventiona assurent une évolution personnelle et professionnelle de tout premier plan.

Ecrira sous référence M. 5089 ou téléphonar à Christine TALLON 742.20.24, poste 218.

SERTI - 49, avenue de l'Opéra - 75002 Paris

GEM

STE D'ELECTRONIQUE
banlieue Ouest
recherche

- **INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS** débutants
- **INGÉNIEURS SYSTÈMES CONFIRMÉS** en électronique et informatique.

Ecr. n° T 006148M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

Ingénieurs Conseil Construction
PARIS-OUEST
recherche

INGÉNIEURS DÉBUTANTS
dynamiques, goût des contacts pour enquêtes et études de marchés.

Ecr. avec prét., C.V. et photo à REGIE-PRESSE n° T 006.142 M, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Face à sa rapide expansion
GEDISER
18, Champs-Elysées, PARIS-8e
recherche pour la diffusion de ses produits informatiques

DÉLÉGUÉS COMMERCIAUX
PARIS et PROVINCE, motivés p. forte commission. Env. C.V. à n° T 06.169 M REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

INGENIEURS IMS-CICS IDS-TDS

Vous avez fait vos premières armes sur un système DB - DC en développant avec succès des applications de gestion dans des domaines très divers.

Maintenant, vous recherchez à évoluer le plus rapidement possible au sein d'une structure souple à taille humaine.

A CAP GEMINI SOGETI, N° 1 en Europe dans le domaine du conseil et du service en informatique, vous trouverez une autonomie d'action fondée sur une réelle décentralisation des responsabilités, et vous côtoierez des spécialistes de tous niveaux, ce qui vous garantit un enrichissement croissant de vos connaissances.

CAP/SOGETI-GESTION est prête à vous accueillir tant à Paris qu'en Province. Nous vous proposons d'écrire ou de téléphoner à Yves-Michel DUVAL - CAP/SOGETI-GESTION 20, rue Leriche 75738 Paris cédex 15 - Tél : 539.22.25

CAP SOGETI GESTION

---

jeune analyste organique

Vous avez acquis une première expérience de la mise en œuvre d'un mini en langage assembleur.
Une grande banque de dépôts, Paris-Est, construit un réseau autour de terminaux financiers pour relier sas agances au 158/OS du siège. Voulez-vous compléter et diversifier votre expériance tout en acquérant la connaissance de la banque ? La connaissance du COBOL est un atout.

Ecrire J. THILY à Paris, Carrières de l'Informatique, réf. 3316. LM.

directeur administratif et financier à lyon

Voulez-vous participer, à part entière, à la direction d'una affaire en vous intégrant à un "triumvirat" qui comprend un Directeur commarcial, un Directeur technique et un Directeur administratif et financier. C'est ce que vous propose le PDG d'une entreprise industrielle lyonnaise, 50 MF de CA, 250 salariés.
Les missions du Directeur administratif et financier sont : la prisa en charge de la comptabilité générale et analytique avec la collaboration d'un chef comptable, le contrôle de gastion, la supervision et le développement des travaux informatisés sur mini-ordinateurs, et éventuallement à tarma, la direction du personnel.
Ce posta convient à un Directeur administratif et financier de 35 ans minimum, de formation HEC, ESSEC, ESC ou équivalent qui a, si possible, un diplôme complémentaire de typa DECS.

Ecrire à R. BEROUD à Lyon, réf. 446 LM.



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
10, RUE DE LA REPUBLIQUE - 69001 LYON

IMPORTANTE SOCIÉTÉ COMMERCIALE
recherche

UN CHEF DE SERVICE SYSTÈME ET TÉLÉCOMMUNICATION

pour prendre la responsabilité de la définition, de l'installation et de la maintenance des logiciels de base et du réseau international de transmission de données de son Centre de Calcul.

Le candidat retenu aura une formation supérieure, complétée par une expérience pratique approfondie des grands systèmes IBM dans un environnement Télétraitement.

Il aura également une expérience d'animation et d'encadrement d'une équipe.

La pratique courante de l'Anglais est impérative dans ce poste qui demande des déplacements de courte durée à l'étranger.

Lieu de travail : banlieue Nord-Est de Paris.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions, sous Réf. 2919 à PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder, 75009 PARIS, qui transmettra.

Plain Champs

Contrôleur de gestion pour un D.T.O.M.

Déjà centenaires, nous ne sommes pas pour autant entrés dans le quatrième âge... Dans un environnement difficile, c'est au contraire une nouvelle jeunesse qui nous attend.
Dans cette optique, nous avons décidé d'adjoindre à notre équipe de direction un contrôleur de gestion ; il dispose déjà de bons outils, qu'il devra compléter ; mais c'est d'abord à développer à tous les niveaux la préoccupation d'une gestion rigoureuse qu'il devra s'attacher, pour rentabiliser au maximum notre C.A. (250 MF).

Il n'est pas nécessaire que vous connaissiez déjà le secteur de l'agriculture ; il faut, en revanche, que vous ayez pratiqué le contrôle de gestion dans une société industrielle (au moins 2 à 3 ans), car vous serez très autonome. Et que vous appréciiez d'aller vous installer en famille pour plusieurs années dans un département d'outre-mer. Si le challenge vous tente, écrivez sous référeoce 782 121 M au cabinet de recrutement SIRCA qui a été chargé de nous présenter votre candidature.



Sirca
64, rue La Boétie 75008 Paris.

IMPORTANT GROUPE FRANCAIS DE CONSTRUCTIONS MECANIQUES
recherche pour l'une de ses unités en
Banlieue NORD-OUEST

INGENIEUR LABORATOIRE METALLURGIE

Chargé de :
- conduire des études technologiques et métallurgiques sur des pièces de forge ou de fonderie.
- suivre la qualité métallurgique des fabrications et imaginer de nouveaux moyens permettant de réduire le coût des opérations.

Profil :
Ingénieur diplômé Grande Ecole, présentant une expérience de la production et de l'encadrement avec de solides connaissances métallurgiques (éventuellement jeune premier emploi à fort potentiel)

Anglais parlé indispensable.

Adresser lettre, CV avec photo et rémunération actuelle sous le no 67916 à Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui trans.

ROBINETTERIE INDUSTRIELLE

INGENIEUR TECHNICO COMMERCIAL EXPORT

La filiale française d'un groupe multinational fabrique de la robinetterie industrielle.

Le développement de son chiffre d'affaires avec l'étranger la conduit à spécialiser un collaborateur dans les problèmes d'exportation : réponses aux appels d'offre, suivi des affaires, contacts téléphoniques, réception des clients et des agents étrangers. Quelques déplacements à effectuer à l'étranger.

Ce poste nécessite une très bonne formation technique, (niveau B.T.S. - I.U.T.) si possible une expérience de l'exportation dans le domaine des vannes. Poste évolutif.

La connaissance de l'Anglais est impérative, celle de l'Allemand souhaitée.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous référence M 5119 F, à

egor 5 rue Meyerbeer 75009 Paris

LA DIRECTION GENERALE DES IMPOTS

dgi

recrute

350 inspecteurs des impôts

Les candidats doivent être âgés de moins da 30 ans au 1er janvier 1979, titulaires d'un diplôme sanctionnant un second cycle d'études supérieures ou autorisés à s'inscrire en 2ème année en vue de l'obtention du D.E.U.G. de Droit, Sciences Economiques, A.E.S., mathématiques appliquées et sciences sociales et certaines sections de sciences.

- Formation rémunérée.
- Fonctions et responsabilités variées.
- Accès aux emplois supérieurs.
- Stabilité de l'emploi.

CONCOURS : 3 - 4 - 5 janvier 1979.
INSCRIPTIONS jusqu'au 2 octobre 1978.

Renseignements et inscriptions :
- pour les départements de la région Ile de France :
Cantre d'Etudes de Paris - Réf. I.I. M - 15, rue Scribe - 75436 PARIS CEDEX 09 — 742.42.80 - poste 326 ou 073.10.00 en permanence,
- pour les autres départements : Direction des Services Fiscaux.



LES CAFES JACQUES VABRE

MAISONS ALFORT

recherche pour leur service études de marché

Chargé(e) d'Etudes

de formation supérieure HEC - ESSEC - SUP de CO - Sciences Po ou Sciences Economiques.

Il ou elle devra avoir une bonne maîtrise des techniques statistiques. Anglais souhaité. Le niveau de rémunération sera fonction de l'expérience.

Horaire libre - 13è mois - Avantages sociaux.

Adresser C.V. et prétentions
les CAFES JACQUES VABRE
Département du Personnel
Zone Industrielle des Petites Haies
5, rue Charles Martigny
94701 MAISONS-ALFORT.

MAISON BOUYGUES

Francis BOUYGUES

tient à informer personnellement qu'il s'attache au lancement d'une nouvelle filiale «MAISON BOUYGUES» Société de construction de maisons individuelles sur catalogue et qu'il souhaite rencontrer et recruter le

Directeur des Travaux

dont il désire faire un collaborateur très proche.
Cadre très supérieur, de formatioo Grande Ecole, véritable spécialiste de la Maison individuelle, il met en place, anime et contrôle les services travaux des Régions. Il est le garant de la QUALITE, des DELAIS et des PRIX. Il élabore et fait appliquer la politique de consultation et de passation des marchés avec les sous-traitants. Les objectifs ambitieux de la Société : réalisation de plusieurs milliers de maisons en quatre ans sur l'ensemble du territoire, dooneat à ce poste une grande dimension.

Les candidatures seront traitées très confidentiellement par un collaborateur direct de Francis BOUYGUES - Lucien GIRAUD Vice-Président BOUYGUES S.A. - 381, avenue du Général de Gaulle 92142 CLAMART.

Si vous le souhaitez, vous pouvez également écrire directement au secrétariat particulier de Francis BOUYGUES Madame SIMON - BOUYGUES S.A. 381, avenue du Général de Gaulle 92142 CLAMART.

BOUYGUES

LA RADIOTECHNIQUE

recherche pour son établissement de

SURESNES

INFIRMIÈRE DIPLOMÉE D'ÉTAT

41 heures par semaine en 5 jours

Ecrire avec curric. vitae man. à l'attention de M. BERON - LA RADIOTECHNIQUE B.P. 301. — 92156 SURESNES CEDEX

EXPORTATION

INGENIEUR DE VENTES

La division machines automatiques de contrôle d'un des premiers groupes industriels français réalisant 85% de son C.A. à l'export, souhaite rencontrer un Ingénieur des ventes.

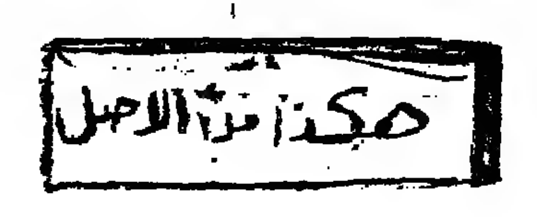
Celui-ci a 30 ans minimum, une formation d'ingénieur mécanicien, (Arts et Métiers ou équivalent). Il a 3 ans d'expérience de vente de matériel technique très élaboré.

Il parle Anglais et Allemand et est prêt à voyager 25% de son temps.

Le salaire est motivant et le poste débouche à court terme sur une fonction de Directeur Commercial.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous référence M 3202 F, à

egor 5 rue Meyerbeer 75009 Paris



هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

La filiale française d'
OWENS CORNING FIBERGLAS
LEADER MONDIAL DE LA FIBRE DE VERRE
recherche pour son

Service Commercial

ESSEC, ESC, INGÉN. CHIMISTE, INSA, A.M. ...

parlant couramment anglais, possédant au moins de bonnes bases d'allemand.

Le candidat suivra des stages de formation. Il se verra confier la responsabilité d'un secteur de clientèle industrielle extrêmement variée à visiter, entretenir et développer. Contacts à haut niveau.

VOYAGES EN FRANCE ENVIRON 70 % DU TEMPS

Equipe restreinte, jeune, très dynamique. Large autonomie des vendeurs dans leur secteur avec solides appuis techniques et commerciaux. Méthodes de travail efficaces, modernes. Poste formateur.

La fibre de verre est un produit à la technique avancée dont les applications, sans limite, se développent rapidement.

AVENIR : l'implantation croissante de la société en Europe sur un marché porteur permet une évolution de carrière certaine à un jeune collaborateur ayant acquis une parfaite connaissance des produits et des marchés.

Ecr. avec C.V., photo et prétentions as réf. 2381 M
CORT 65, avenue Kléber, 75116 PARIS.
Discrétion assurée.

Recherchons
DES TECHNICIENS
niv. BT, DUT, BTS électron., 1 ou 2 ans d'exp. TTL et CMOS. Poste sédentaire ou SAV libre très rapidement.
Envoyer C.V. + prétentions, réponse assurée sous 10 jours. Membrain Silic 259, 1, place G.-Eiffel, 94568 Rungis Cédex.

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS P. II
28 ans environ - 1) Pour intégration systèmes informatiques calculateurs. Expér. hardware. Anglais lu et écrit obligatoire. 2) Pour étude et développement circuits logiques, à partir synoptique fonctionnement. Expérience souhaitée 4-5 ans labo études.
Disponibles immédiatement.
Téléphoner pour rendez-vous : 293-34-01.

I. D. E.
sélectionnera parmi les candidats téléphonant les 12 et 13 juin

6 DÉLÉGUÉS CONSEILS
Cette opportunité est à saisir par des hommes LIBRES rapidement, AMBITIEUX ET DYNAMIQUES.
Ils seront formés et assistés pour s'intégrer dans notre équipe d'âge moyen 30 ans.
Si vous disposez voiture + téléphone, prenez R.-Vous avec M. MALET au 886-11-24, 177, bd de Créteil, 94-SAINT-MAUR.

Comptabilité au sommet

Plusieurs années dans un cabinet spécialisé ont fait de vous un expert-comptable confirmé. La pratique de l'audit vous a également permis d'apprécier la qualité d'un plan et de procédures comptables. L'utilisation d'un outil informatique vous est devenue familière.

Aujourd'hui, l'opportunité vous est offerte d'enrichir encore cette expérience chez nous, dans un grand établissement financier spécialisé. Notre Comptabilité Générale consolide et contrôle une centaine de comptabilités rattachées; c'est elle qui fait vivre et évoluer notre plan comptable; c'est elle qui fait autorité quand on parle comptabilité. Dans le cadre du renforcement de la fonction comptable de l'Etablissement, nous voulons confier à deux experts la responsabilité d'activités nouvelles.

Les consultants du cabinet de recrutement SIRCA étudieront votre candidature dans la plus stricte confidentialité et vous préciseront la nature des deux postes; écrivez-leur sous référence 782 122 M.


Sirca
64, rue La Boétie 75008 Paris.

DIEBOLD FRANCE S.A.
recherche pour faire face à son expansion

INGÉNIEURS CONSEILS

pour ses départements :
— ORGANISATION et INFORMATIQUE (Réf. D.I.)
— MARKETING INDUSTRIEL (Réf. D.M.)

Notre choix se portera sur des candidats désireux de s'intégrer dans une équipe de grande qualité et d'y prendre des responsabilités dans le cadre d'interventions de haut niveau, et pouvant justifier d'une réelle expérience dans une fonction similaire acquise soit dans une société de conseil, soit chez un constructeur d'ordinateurs, soit dans une entreprise industrielle.

Pour ces deux postes, il faut être :
— diplômé d'une grande école ;
— bilingue français/anglais ;
— avoir de solides connaissances en Informatique et en Gestion.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions à :
DIEBOLD FRANCE
63, rue La Boétie, 75008 PARIS.

SOCIETE D'INGENIERIE OFFSHORE PETROLIER
recherche

INGENIEUR ELECTRICIEN
de haut niveau

Ce poste convient à un ingénieur ayant acquis une bonne expérience dans le domaine de l'installation, de la mise en service et du fonctionnement d'équipements électriques en mer.
Le candidat aura la responsabilité de l'équipe « électricité » au sein du Bureau d'Etudes.
Le poste est en principe un poste sédentaire, mais le titulaire pourra être amené à effectuer des missions sur chantiers off-shore.
Il devra être bilingue anglais.
Lieu de travail : Saint-Cloud (92).
Envoyer lettre de candidature manuscrite, C.V., photo et prétentions s/réf. 2027M à PRO/JETS
12 rue des Pyramides 75001 Paris.

PARIS
DIRECTEUR COMMERCIAL 110 000 F +

Une P.M.I. second oeuvre bâtiment en forte expansion prépare la succession de son Directeur Commercial proche de la retraite.
A ce poste très opérationnel, il faut un homme de 35 ans environ, de formation supérieure et connaissant à fond le marché du bâtiment (négoce et mise en oeuvre).
Il gérera sa commercialisation et animera une équipe compétente. Il aura notamment à mener à bien un effort de diversification déjà entrepris y compris vers l'exportation (anglais demandée).
Les candidats intéressés doivent adresser leur C.V. sous référence 4.045,

PUBLICITES REUNIES
112, bd Voltaire, 75011 PARIS, qui transm. Il leur sera répondu très rapidement.

Important constructeur Français de machines à imprimer
Implantations multinationales
1.300 personnes - C.A. : 200 millions
recherche pour la FRANCE

DEUX INGÉNIEURS COMMERCIAUX

— Prospection clientèle.
— Négociation contrats.
— Animation agent province Sud Paris.
— Voyages Belgique, Italie, Espagne, Suisse.
— 30 ans minimum.
— Formation commerciale ou technique supérieure.
— Expérience de vente industrielle.
— Anglais et Espagnol ou Italien.
— Rémunération élevée en fonction de l'expérience.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions à : ORLET, 136, avenue du Général-de-Gaulle 92522 NEUILLY-SUR-SEINE, sous le n° 200.783.

INGENIEUR CHIMISTE

Pour permettre à notre société de suivre l'évolution des besoins du marché en participant avec nos services techniques
au : développement de produits nouveaux
et à : l'amélioration des produits existants
Nous souhaitons la collaboration d'ingénieurs débutants de formation type : ENSI, INSA, etc.
Notre entreprise, multinationale d'origine américaine, impose la connaissance de l'anglais.
Lieu de travail : banlieue Nord-Ouest de Paris.
Envoyer C.V. avec photo et prétentions à n° 755.591 RÉGIE PRESSE 85 bis rue Réaumur 75002 PARIS, qui transmettra.

ENTREPRISE MÉTALLURGIQUE
recherche

DIRECTEUR ASSURANCE QUALITÉ

de formation ingénieur grande école, âgé de 35 ans minimum, parlant couramment anglais, il doit avoir la connaissance des codes et procédures nucléaires et une expérience de contrôle ainsi que de l'assurance qualité.

Adresser C.V. détaillé et prét. sous réf. CT/78 à :

PROFILS
PROFILS
114, avenue Charles-de-Gaulle, 92522 NEUILLY.

R. E. A.
Société importation matériel électronique
LEVALLOIS
recherche
pour départements composants passifs et électromécanique :

2 INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

— aimant responsabilités.
— débutants ou confirmés.
— connaissance commerciale et technique produits suivants : roues codeuses, compteurs mécaniques, électromécaniques, électroniques, moteurs, connecteurs, relais, potentiomètres.

Tél. pour rendez-vous à M. BILLIARD 758-11-11.

SOCIETE FRANÇAISE DE PRODUITS FRAIS
recherche

responsable export

Il aura pour mission de promouvoir les ventes et d'animer un réseau d'agents.

Ce poste intéresse un candidat possédant une formation commerciale supérieure et cinq ans minimum d'expérience de la vente à l'export de produits de grande consommation.

Une connaissance parfaite de l'anglais et de l'allemand est indispensable.

Résidence : Paris.

Une disponibilité rapide est souhaitable.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions, sous le numéro 7.436, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS (9e), qui transm.

Nous sommes une organisation privée internationale. Notre action est essentiellement orientée vers les pays en voie de développement. Nous créons le poste de :

CONSEIL EN COMPTABILITÉ ANALYTIQUE

Si :
— Vous êtes de formation expert comptable ou équivalent ;
— Vous avez une expérience approfondie :
  - acquise de préférence dans un cabinet international,
  - de comptabilité analytique ;
— Vous êtes familiarisé avec les procédures anglo-saxonnes ;
— Vous ne concevez pas seulement votre rôle comme celui d'un théoricien, mais comme celui d'un homme de terrain qui dialogue et convainc plus qu'il n'impose ;
— Vous parlez couramment anglais et si possible italien ;
— Vous pouvez consacrer 50 % de votre temps à des déplacements à l'étranger.

Nous aimerions vous rencontrer et nous vous proposons d'adresser un C.V. détaillé, photo et prétentions à :
FORMES ET IDEES - 1 bis, rue de Paradis. 75010 PARIS.

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
recherche pour Paris

AUDITEURS - STAGIAIRES E.C.
diplômés écoles supérieures de commerce Niveau D.E.C.S.

AUDITEURS ASSISTANTS BILINGUES ANGLAIS

COLLABORATEURS
assistants ayant connaissances COMPTABLES ET INFORMATIQUES pour missions E.C. + informatique de gestion et audit informatique.

Adr. curriculum vitae détaillé avec prétentions, à : FIDUCIAIRE CONTINENTALE - PARIS
19, rue Clément-Marot, 75008 PARIS.

SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE TECHNIQUES AVANCÉES
Banlieue SUD-EST, recherche

GESTIONNAIRE TECHNIQUE GRAND PROJET

INGENIEUR Grande Ecole, Expérience minimum de 5 ans, et connaissance des matériels embarqués souhaitée.

Il est responsable de la coordination et du suivi du développement d'équipements spatiaux embarqués de haute technologie.

Les techniques mises en oeuvre relèvent de l'électronique logique et analogique, de l'optique et de la mécanique.

Les projets sont à traiter au niveau système.

Adresser C.V. et photo à n° 67.791, Contesse Publ., 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE TECHNIQUES AVANCÉES
Banlieue SUD-EST recherche

INGÉNIEUR Grande Ecole
minimum E.N.S.I.

Débutant ou 2 à 3 ans d'expérience pour service des approvisionnements.

Chargé de négociations, rédactions, suivi de commandes importantes et contrats de sous-traitance.

ANGLAIS parlé et écrit indispensable.

Adresser curriculum vitae et photo à n° 68.105, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

---

technicien d'exploitation

L'un des plus importants groupes français d'assurances recherche un technicien d'exploitation dont la mission consistera à résoudre les problèmes posés par la réfection des travaux en exploitation.

De formation DUT, il aura eu une expérience minimum de 2 ans dans la pratique du DOS. De bonnes connaissances en CICS, DL1 et VSAM sont nécessaires.

Lieu de travail : Proche banlieue Sud.

Adresser C.V., photo et salaire actuel sous la référence 82.82/TE/146 à ADEQUATION, 54, avenue de Versailles - 75016 Paris.

Adequation
CONSEIL EN RECRUTEMENT

POUR LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE

PHARMACIEN

Responsable du laboratoire de contrôle et de production, 2 ans d'expérience.
Connaissances galéniques souhaitées.

Envoyer C.V. et prétentions au LABORATOIRE MAYOLLI SPINDLER B.P. 206 - 92505 Rueil-Malmaison

---

LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces Classées tout texte comportant allégation ou indications fausses ou de nature à induire en erreur ses lecteurs.
Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive s'était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous la signaler en nous écrivant :
LE MONDE, Direction de la Publicité, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES DE DÉVELOPPEMENT DE MATÉRIEL DE HAUTE TECHNICITÉ
recherche

INGÉNIEUR ARTS ET MÉTIERS

2 à 3 ans d'expérience pour étudier sous l'aspect mécanique et technologique DES MATERIELS EMBARQUES ET DES PERIPHERIQUES D'ORDINATEUR (automatisme).

Adresser curr. vitae et photo à n° 67.793, Contesse Publ., 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui tr.

La Division d'un Groupe Important proche banlieue Est propose le poste de

DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

NOS ATOUTS :
- Des produits techniques de haute qualité ;
- Un marché porteur ;
- Une équipe commerciale performante ;
- Un climat de travail motivant.

VOS ATOUTS :
- Ingénieur diplômé (H. ou F.) ;
- Quelques années d'expérience ;
- Qualités de contact et ouverture d'esprit.

Si vous pensez trouver le « fit » avec nous

Envoyer C.V. + photo à C. BONNET, 111, rue Marceau - 93107 MONTREUIL.

IMPTE STE INDUSTRIELLE
Premier producteur français dans une branche en développement large et régulier, recherche

LE CHEF DE SON SERVICE INFORMATIQUE

EQUIPEMENTS :
IBM 3/15 - 128 K avec Unités de disques 3340 et systèmes de transmission OFF LINE avec 3 filiales à l'étranger.

LANGAGE :
COBOL ANS et GAP II

Le candidat retenu devra assurer avec son équipe l'étude et le développement d'importantes applications nouvelles.

Lieu de travail : centre de Paris

Adr. C.V. et prét., à n° 68.214, CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris 1er

---

Proche banlieue Ouest, Société importante, recherche

CADRE HAUT NIVEAU
pour assister la Direction Générale en matière de gestion commerciale et financière

CETTE IMPORTANTE FONCTION CONSISTE A :
- concevoir et administrer des programmes d'approvisionnement dans une perspective pluriannuelle
- juger de l'évolution de la conjoncture nationale, tant sur le plan général que celui de la profession
- engager et entretenir des relations à niveau élevé avec l'Administration et la Direction d'importantes entreprises.

Ce poste conviendrait à un homme de 35 ans minimum, ayant des bases solides en droit, sachant bien rédiger et pratiquant l'anglais.
En outre, il devra posséder une expérience administrative ou de gestion approfondie ainsi qu'être capable de créer et d'entretenir d'excellents contacts humains aussi bien à l'intérieur de l'entreprise qu'avec ses partenaires.
Rémunération importante - Poste d'avenir pour un homme de qualité.
Les candidats intéressés voudront bien adresser une lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions sous référence 2357 M à

jean porracchia conseil
149 Rue St.-Honoré - 75001 Paris

SOCIETE PRODUITS LUXE INTERNATIONAL
recherche

UN CHEF DE PRODUIT JUNIOR

— Expérience bijouterie, joaillerie indispensable ;
— Anglais souhaité ;
— Libre rapidement.

Envoyer C.V., prétentions, photo à n° T 8.182 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20.00	22,88

offres d'emploi



recherche **à Paris**
pour son département **locaux commerciaux** un

COLLABORATEUR
CADRE EXPÉRIMENTÉ

Pour créer et développer un nouveau service orienté vers la négociation de locaux commerciaux, magasins, boutiques de standing.

De formation grande école commerciale, il aura acquis par exemple en tant que Directeur Commercial d'une Société de Promotion Immobilière l'expérience de l'organisation de la vente et de la négociation.
Rémunération de l'ordre de 100.000 F.

Ecrire avec CV détaillé sous Réf. 13.323 à Brigitte PRISSARD



plein emploi
10, rue du Mail 75002 Paris.

MERLIN GERIN

recherche pour son département
de REALISATIONS D'ENSEMBLES
à LEVALLOIS

ACHETEUR

pour négociation, passation et suivi des commandes concernant des matériels et des équipements destinés aux installations industrielles réalisées principalement à l'exportation.

Ce poste conviendrait à ingénieur diplômé Grande Ecole ayant quelques années d'expérience dans la fonction.

La connaissance de l'anglais est nécessaire.

Envoyer C.V. manuscrit à MERLIN GERIN,
Service du Personnel, B.P. 142, 92202 NEUILLY S/SEINE.

Banque internationale Opéra
recherche
dans le cadre de son développement Informatique

jeune diplômé informatique

Profil du candidat recherché :
- école d'ingénieurs (option Informatique), ou maîtrise d'informatique,
- première expérience professionnelle appréciée,
- connaissance base de données souhaitée,
- une bonne connaissance de l'Anglais est indispensable

Adresser CV détaillé et prétentions, sous réf. 1200, à MEDIA SYSTEM, 104 rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

AUDIT
CABINET INTERNATIONAL
Recherche

JEUNES DIPLOMES DE GRANDES ECOLES COMMERCIALES
(HEC, ESSEC, ESCP)

Nous offrons une formation aux techniques d'audit par cours, séminaires, travail auprès des clients et stages à l'étranger.

Requis : au moins 2 certificats du DECS ou équivalent, bonnes connaissances de l'anglais.

Envoyer curriculum vitae détaillé (de préférence avec N° de téléphone) à :

Coopers & Lybrand
Boîte Postale 451-08 - 75366 Paris Cedex 08

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'AUTOMATISME
LE PLESSIS PATE - 91220 BRETIGNY S/ORGE

recherche

INGÉNIEUR
DIPLOMÉ GRANDE ÉCOLE
(ESE, ENSAE, ENSEEIHT, INPG, ISEN...)

Formation de base électronique.
Bonne connaissance souhaitée en techniques digitales, expérience logiciel minis et mise en œuvre de microprocesseurs pour systèmes automatiques digitaux évolués. 3 à 5 ans expérience industrielle souhaités.

Anglais parlé important.

Adresser C.V. manuscrit Direction du Personnel.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE
ÉTUDES ET RÉALISATION
IMPORTANTS ENSEMBLES INDUSTRIELS
recherche pour son Siège de PARIS
(très proche banlieue Sud)

EMPLOYÉ (ÉE)

Pour service contrôle factures et mandatement particulièrement au courant des révisions de prix et des assiettes des taxes.

Adr. C.V. et prét. s/réf. 5967 à : P.LICHAU S.A. B.P. 220 - 75063 PARIS cédex 02 qui transm.

Entreprise 450 personnes
300 millions C.A. en développement constant
recherche le

RESPONSABLE de ses services comptable et informatique

Dépendant directement du Secrétaire Général il est chargé de la comptabilité générale, budgétaire et de la paye.
Il collabore à l'établissement des plans de Trésorerie.
Il est en outre chargé de développer l'utilisation des moyens informatiques.
Possédant une expérience confirmée dans ces domaines, il a une formation E.S.C. + D.E.C.S. ou équivalent.
Le poste est à Paris et la rémunération. . . . est motivante.

Si vous êtes intéressé, adressez C.V. détaillé et prétentions à Monsieur GENET 4, rue Robert Estienne 75008 Paris qui transmettra

---

Une des plus importantes sociétés américaines de construction industrielle recherche pour sa filiale située dans la région de Lille un :

ASSISTANT CONTROLLER

Dépendant du Directeur Financier et collaborant avec lui pour l'ensemble de ses responsabilités, il sera plus particulièrement chargé du reporting, de la comptabilité analytique et de la supervision des budgets.

Ce poste conviendrait à une personne diplômée de l'enseignement supérieur (HEC, ESSEC, E.S.C.P.,...) et de niveau DECS, ayant acquis une expérience minimum de cinq ans dans un cabinet international d'audit ou dans une société anglo-saxonne.

La personne retenue devra avoir une parfaite connaissance écrite et parlée de la langue anglaise. Elle devra faire preuve de rigueur et d'efficacité et démontrer un potentiel important de développement. La rémunération sera en rapport avec l'importance de la fonction.

Les candidats intéressés sont priés d'envoyer leur curriculum vitae et prétent. à Christian Nguyen, 2, avenue Montaigne, 75008 PARIS, sous référence 71.628. Discrétion assurée.

IMPORTANTE SOCIETE CHIMIQUE
Banlieue Sud-Ouest de Paris

TECHNICO-COMMERCIAUX
pour la vente de produits destinés à
l'INDUSTRIE PÉTROLIÈRE

Ce poste implique le goût des déplacements fréquents :
- — sur les sites de recherche pétrolifère,
- — dans des régions telles que le Proche-Orient, le golfe de Guinée ou la mer du Nord.

Il est destiné EN PRIORITE à des TECHNICIENS (D.U.T., B.T.S.) ou Ingénieur, CHIMISTES, JEUNES CELIBATAIRES.

Adr. lettre man. avec C.V. détaillé en précis. la rémunér. souhaitée, sous la réf. 602 à : Créations Dauphine, 41, av. Friedland, 75008 Paris, qui tr.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
recherche pour sa
DIRECTION INFORMATIQUE

INGÉNIEUR

Il participera à la conception et à la réalisation de systèmes informatiques orientés TEMPS RÉEL.

Une expérience professionnelle d'au moins 3 ans lui aura permis d'acquérir de solides connaissances en SOFTWARE MINI.

Écrire avec C.V. et photo sous n° 72069 V

bleu 17, rue du Docteur Lebel 94300 VINCENNES qui trans.

INTERSUB
Services sous-marins pour l'industrie pétrolière Offshore
recrute
pour ses services de Recherche et Développement de Rungis

1 INGÉNIEUR-SYSTÈMES
1 ANALYSTE-PROGRAMMEUR
MINIMUM 2 ANS EXPERIENCE

- Calcul scientifique.
- Traitement de mesures physiques.
- Exploitation temps réel et temps différé.
- Sur minicalculateurs embarqués et gros ordinateurs.

ANGLAIS INDISPENSABLE

Adresser C.V., photo et prétentions à :
INTERSUB - DEVELOPPEMENT
6, rue le Corbusier, Silic 305
94588 RUNGIS

CONSTRUCTEUR DE FOURS MÉTALLURGIQUES

recherche

INGÉNIEUR

pour CONCEPTION, VENTE et REALISATION de ses installations
- bases éprouvées en thermique et métallurgie ;
- capacité de réussir dans les négociations techniques et commerciales ;
- sens rigoureux de la gestion des contrats.

Ecrire à Promo Top, 59, rue d'Amsterdam Paris (8e), qui transmettra.

SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE
TECHNIQUES AVANCÉES
Banlieue SUD-EST

recherche pour
important projet relevant
des techniques de la télévision

1) GESTIONNAIRE TECHNIQUE GRAND PROJET

2) INGÉNIEURS
Formation GRANDE ÉCOLE
(ENSI minimum).

Le gestionnaire technique devra avoir entre 5 à 10 ans d'expérience technique, un sens excellent de l'organisation et des responsabilités.

Adresser C.V. et photo à n° 67.797, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris (1er), qui transm.

POUR VENTE
COMPOSANTS ÉLECTRONIQUES
Société banlieue Sud Paris recherche

INGÉNIEURS TECHNICO COMMERCIAUX

Diplômés Grande Ecole, débutants ou deux à trois ans d'expérience.
Connaissance anglais souhaitée.

Envoyer C.V. et prétentions sous réf. 5.970 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris cedex 02, qui transmettra.

CABINET EXPERTISE COMPTABLE
à PARIS (8e) recherche

CHEFS DE GROUPE
Experts Comptables
Expérience audit 5-7 ans.

RESPONSABLES DE MISSION
Enseignement supérieur.
Expérience audit 2-3 ans.

ASSISTANTS - RÉVISEURS
Enseignement supérieur.
Débutants.

Adresser curr. vitae, photo et prétentions sous référence 1.314 à P. LICHAU S.A., B. P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE
TECHNIQUES AVANCÉES
Banlieue
recherche son

RESPONSABLE GESTION INDUSTRIELLE

dont la mission sera :
- avec l'aide du bureau des méthodes et du bureau d'ordonnancement de :
  - — planifier l'activité des moyens techniques ;
  - — gérer l'industrialisation des produits ;
  - — participer aux choix des sous-traitants et les assister techniquement.

Le candidat retenu sera un INGENIEUR DE GRANDE ECOLE (ENSI minimum).
Agé de 30 ans minimum.

Adresser curriculum vitae et photo sous n° 67.789 à CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

IMPORTANTE BANQUE AMÉRICAINE
cherche

CAMBISTE
POUR SA SUCCURSALE DE PARIS

Le candidat devra avoir un minimum de 5 ans d'expérience avec une connaissance complète du marché des changes international.

Il devra être parfaitement bilingue français-anglais.
Rémunération en rapport avec expérience.

POSITION CADRE

Ecrire à n° 68.220, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

HOLDING
recherche pour bureau de Paris

CADRE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

chargé du contrôle de ses filiales outre-mer (secteurs Agro Industrie, Mines et Divers)
Formation : H.E.C., ESSEC, Sup. de Co Paris, Sc. Po. Paris.
Le candidat devra avoir une expérience de plus de 5 ans dans des fonctions analogues
De préférence 35 ans environ. Anglais requis.

Ecrire n° T 06.193 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



Pour son Siège situé à CLAMART

CHEF DES SERVICES COMPTABLES

LE POSTE :
- — Préparation des rapports financiers périodiques pour la Direction FRANCE et la Direction Mondiale.
- — Préparation des budgets et autres outils de gestion.
- — Restructuration des Services Comptables et Contrôle de gestion.
- — Animation d'une équipe de 18 personnes.
- — Relations avec les Services Commerciaux.

LE CANDIDAT :
- — Doté d'un potentiel élevé.
- — Formation supérieure de gestion.
- — Niveau minimum D.E.C.S. (ou équivalent étranger).
- — Connaissant et pratiquant la comptabilité anglo-saxonne.
- — Ayant une bonne connaissance de la comptabilité informatisée.
- — Anglais courant.

LA CARRIERE :
- — Salaire à débattre.
- — Le choix du candidat tiendra compte de sa mobilité géographique et de son aptitude à assumer des responsabilités supérieures ultérieurement.

Adresser C.V., photo et prétentions au Service du Personnel - B.P. 28 - 92142 CLAMART CEDEX.

IMPORTANTE SOCIETE FRANCAISE
(8000 personnes)

- leader dans sa branche d'activité en France
- fortement implantée sur le marché international

recherche pour :
REGION PARISIENNE

INGENIEUR bureau d'études

Cette opportunité permettra à un jeune ingénieur A. et M. ou équivalent de confirmer une première expérience de 2 années environ acquise dans la conception de machines outils ou études en mécanique de précision.

Nous vous remercions d'écrire sous No 67933, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

SOCIETE DE DISTRIBUTION
SIEGE SOCIAL PONTOISE
recherche

1 JEUNE TECHNICO COMMERCIAL

Diplômé de l'enseignement technique supérieur et connaissant parfaitement les moteurs thermiques.

Il sera responsable du lancement d'une nouvelle distribution de moteurs américains sur l'ensemble de la France puis de la mise en place d'un réseau régional de distribution.
Il dépendra directement de la direction générale.
Nombreux déplacements en France.
Anglais lu et parlé souhaité.
Possibilités de responsabilités importantes rapidement.

Ecr. avec photo C.V. et prét. s/ réf. 6278 à P.LICHAU SA-BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra

---



THOMSON-CSF

POUR NOS EQUIPES D'INSTALLATIONS ET D'ASSISTANCE TECHNIQUE

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

Les candidats devront avoir quelques années d'expérience comme Ingénieur système.
Ils auront une bonne connaissance de l'anglais et seront disponibles pour des

SÉJOURS A L'ÉTRANGER

Adresser C.V. avec références à
Division Travaux Extérieurs Serv. du Recrutement, 34, boulevard Ornano - 93304 SAINT-DENIS.

IMPORTANTE BANQUE PRIVÉE PARIS-8e
recherche

ADJOINT AU RESPONSABLE du SECTEUR CRÉDITS IMMOBILIERS AUX PROMOTEURS

Le candidat recherché devra avoir une connaissance technique et juridique des opérations immobilières.

IL ASSURERA :
- Les contacts avec les entreprises et les investisseurs ;
- L'étude et le suivi des concours aux opérations immobilières et aux entreprises du Bâtiment et des Travaux Publics.

— ANGLAIS EXIGE ;
— Age 28 ans minimum ;
— CLASSE IV ou V.

Les candidats intéressés adresseront leur candidature sous réf. 8.841 à SPERAR, 12, rue J-Jaurès, 92807 PUTEAUX.

ABSOLUE DISCRETION ASSUREE.

offres d'emploi

SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE TECHNIQUES AVANCÉES
Banlieue SUD-EST - recherche

CADRE ADMINISTRATIF ou INGÉNIEUR de GESTION

Familier des marchés publics pour établissement des propositions commerciales et gestion des contrats.
— ANGLAIS courant indispensable.
— ALLEMAND souhaité.

Adresser C.V. et photo n° 68.103 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er qui tr.

BANQUE PARISIENNE
AFFILIÉE A GROUPE FINANCIER IMPORTANT

recherche pour renforcer petite équipe exploitation dynamique

Cadre d'Exploitation

- diplômé Etudes Supérieures
- 4 à 5 ans d'expérience bancaire

Le candidat devra allier une bonne appréciation du risque de la pratique des contacts avec une clientèle d'entreprises de haut niveau.

Adr. C.V. dét. et photo, sous réf. n° 609 à Créations Dauphine, 41, av. Friedland, 75008 Paris, qui transm.

IMPORTANTE STE DE LA BRANCHE MECANIQUE FABRICANT ET COMMERCIALISANT UN PRODUIT DESTINE AU BATIMENT ET AUX T.P.
recrute

2 DÉLÉGUÉS COMMERCIAUX POUR L'EXPORTATION

parlant couramment anglais (indispensable) et allemand (souhaitable)

- Les candidats choisis seront formés.
- Niveau de rémunération intéressant.
- Avantages sociaux.

Lieu de travail : PARIS.
Nombreux déplacements étrangers.

Env. C.V., photo et prét. à n° 67.938 CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, q. tr.

SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE TECHNIQUES AVANCÉES
Banlieue SUD-EST
recherche

INGÉNIEUR

possédant de bonnes connaissances en électronique et physique générale, pour études de conception de matériels soumis à des environnements radiatifs.

Adresser curriculum vitae et photo à n° 67.795, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

Importante Banque Internationale recherche pour Paris

SPÉCIALISTE CRÉDIT EXPORT

rattaché à la Direction Générale.
La candidat recherché aura :
— 30 ans environ ;
— expérience confirmée des financements à l'exportation ;
— formation supérieure, expérience bancaire 4 ou 5 ans minimum ;
— anglais courant ;
— aptitude au travail en équipe et en liaison avec la clientèle.

Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo + prétentions à n° 6.152 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

ÉTABLISSEMENT FINANCIER
recherche pour le service études et organisation de son centre de recouvrement des opérations bancaires (PARIS-14e)

INGÉNIEUR EN ORGANISATION

Il sera chargé de conduire au niveau du Groupe des projets et des actions d'organisation relatifs aux techniques de recouvrement des moyens de paiement et aux échanges d'informations interbancaires.
— *FORMATION SUPERIEURE.*
— CONNAISSANCES INFORMATIQUES ET BANCAIRES.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à n° 5.045 COFAP, 40, r. de Chabrol, 75010 PARIS, qui transm.

IMPORTANT
PROMOTEUR IMMOBILIER
recherche pour direction de travaux maison individ. en rég. pari.
INGÉNIEUR
DIPLOME GRANDES ECOLES ayant qq. années expér. dans le bâtiment et T.P.
LIBRE IMMEDIATEMENT

RESPONSABILITES :
— Négociation et conclusion des marchés.
— Direction effective des travaux V.R.D. et bâtiment.
— Coordination des entreprises.
— Sens du contrôle de qualité et de l'animation.

CE POSTE NE CONVIENDRA qu'à des candidats SERIEUX, COMPETENTS ET DYNAMIQ.

REMUNERAT. IMPORTANTE en fonction des capacités.

Envoyer C.V., photo et prétent. à Mme ESTEBAN Sté les nouveaux constructeurs TOUR MAINE-MONTPARNASSE 75755 PARIS CEDEX 15.

C.D.S.H., C.N.R.S. rech. DIPLOME (E) LINGUISTIQUE GENERALE (minim. licence), connaissance suffisante langues slaves (minim. russe, tchèque, polonais) pour résumer articles de linguistique. Remplacement poste à mi-temps 6 mois. Tél. pr r.-vs : 544-12-63, p. 254.

URGENT - Cherche serrurier P. 2 - P. 3, hautes qualificat., vacances possib. août. Se prés. 25-27, r. Arthur-Rozier, Paris 19e

---

IMPORTANTE SOCIETE PRODUCTION AUDIO-VISUELLE
recherche pour EMPLOI PERMANENT

COMPTABLE PRINCIPAL

POSITION CADRE (minimum 25 ans)
Pour assumer la tenue et centralisation de Sociétés en participation

Nombreux contacts à l'intérieur de la Société et avec les coparticipants
— Connaissances : T.V.A. exigées, financière appréciées.
— Esprit de gestion développé.
— Expérience minimum 5 ans.
— Possibilité vacances 78.

Adresser C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo récente, en indiquant N° de téléphone si possible à :
A.D.I. 6, rue E.-JODELLE, 75018 PARIS

M. J. C., NEAUPHLE-le-Château (78640) rech. DIRECTEUR avec références. Env. lettre à M.J.C.

IMPORTANTE SOCIETE recherche PARIS-13e
COMPTABLE
pour COMPTABILITE EXPLOITATION.
Téléphoner de 9 h. à 12 h. au 567-55-88, poste 275.

IMPTE MAISON D'ÉDITION
Département Ouvrages DIDACTIQUES et JEUNESSE
Recherche

ASSISTANT ÉDITEUR

Connaissant parfaitement les techniques graphiques, notamment photogravure, impression couleurs, EXCELL. METTEUR EN PAGES, ayant plusieurs années d'expérience d'édition de livres illustrés et une bonne culture générale.

Il sera chargé de réaliser des ouvrages en étroite collaboration avec l'éditeur, les auteurs, les illustrateurs et le service technique.

Adresser C.V. et prétentions s. réf. 7209 à SWEERTS, BP 269 75424 PARIS CEDEX 09, q. tr.

SOCIÉTÉ DE SERVICES désireuse de CREER un département nouveau recherche

UN NÉGOCIATEUR HABILE

Pour des produits liés à l'informatique.

Capable de contacts à des niveaux élevés.
Une formation supérieure courte et une expérience de 3 à 5 ans minimum en informatique (exploitation) sont requises.

— Position cadre.
— Lieu de travail : Porte Maillot.
— Age minimum 27 ans.

Si vous êtes dynamique et ambitieux, venez participer à ce lancement.

Ecrivez à CAPIC 18, rue Volney, 75002 Paris en envoyant CV, photo, réf. et prétentions s/n° 78.062.

Les tièdes, les incrédules et les irresponsables sont priés de s'abstenir.

STÉ OMERA
RECHERCHE POUR ARGENTEUIL

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

Diplômés grandes écoles pour étude RADARS aéroportés

Poste stable 13e mois
Restaurant d'entreprise

Envoyer C.V. + Photo + prétentions à STE OMERA 49, r. Ferdinand-Berthoud 95100 ARGENTEUIL

CIFEC organise du 21-8-1978 au 1-9-1978 des Séminaires de révision intensive du D.E.C.S.
Renseignements et inscriptions : 64, rue de Richelieu, 75002 Paris Tél. 742-96-24

Club de Sports rech. Jne Fme **pour CONSEILS** et petit secrétariat. Expérience nécessaire. - Tél. : 633-16-80.

STÉ OMERA
RECHERCHE POUR ARGENTEUIL

AT ÉLECTRONICIENS

D.U.T. ou B.T.S. exigé.
Dégagés obligations militaires.

Poste stable - 40 h. - 13e mois.
Restaurant d'entreprise.

Envoyer C.V. à STE OMERA, 49, rue Ferdinand-Berthoud, 95100 ARGENTEUIL

SOCIETE D'ETUDES recherche pour grande banlieue Ouest, 50 km de Paris

INGÉNIEUR
ELECTRICIEN ELECTRONICIEN
Position I ou II

Préparation schémas électriques à partir de liasses de fabrication. Expérience bureau d'études appréciée. Libre rapidement.

Env. C.V. et prét., à n° 68.053, CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris 1er

---

STÉ OMERA
RECHERCHE POUR ARGENTEUIL

A.T. ÉLECTRONICIEN

NIVEAU IV

ayant pratique pour dépannage et maintenance matériels électroniques.
Grande disponibilité exigée pour déplacements fréquents FRANCE ET ETRANGER.

Poste stable, 40 h., 13e mois.
Restaurant d'entreprise.

Envoyer C.V. à STE OMERA, 49, rue Ferdinand-Berthoud, 95100 - ARGENTEUIL.

SOCIETE GROUPE P.U.K.
Demi-produits cuivreux et aluminium
recherche

UN ANALYSTE-PROGRAMMEUR
COBOL

résidant en région parisienne, diplôme ou niveau maîtrise informatique.
Démarrage ordinateur orienté télétraitement.
Contrat à durée déterminée.

Adresser C.V. et photo à Direction du Personnel CUIVRE ET ALLIAGES 9-11, rue G.-Enesco, 94008 CRETEIL CEDEX.

LA TOUR D'ARGENT 15, quai de la Tournelle (5e) rech. SOMMELIER confirmé, minimum 30 ans. — S'adresser administration tous les jours à partir de midi, sauf lundi.

CENTRALE D'ACHATS PARIS-14e recherche

ACHETEUR-CHEF DE PRODUITS DOMAINE LOISIRS

Quelques années d'expérience Centrale d'achats.
Langues étrangères souhaitées.

Adresser C.V. et prétentions au n° 67.468 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er.

INSTITUT PASTEUR
recherche

INGÉNIEUR ADJOINT AU CHEF SERVICE TRAVAUX

diplômé Ecole de Bâtiment ou équivalent

La candidat doit avoir une expérience confirmée, sera chargé du service entretien et de certains services généraux.
Il participera aux travaux neufs.

Envoyer C.V. + photo, au Département du Personnel 28, rue du Docteur-ROUX, 75015 PARIS

SCIE-DIMES
recherche
pour son département composants NYPERFREQUENCE INGENIEUR TECHNICO-CCIAL très bonnes connaissances du marché hyperfréquence, dynamique, esprit d'initiative, sens des responsabilités.
Pratique de l'anglais et expérience en laboratoire U.H.F. et hyperfréquence indispensable. - Envoyer C.V. au siège, 31, rue George-Sand, BP 33, 91122 Palaiseau Cedex.

STÉ OMERA
RECHERCHE POUR ARGENTEUIL

A.T. ÉLECTRONICIENS

NIVEAU III/2 ou IV/1

Ayant pratique, essais matériels aéroportés.
Connaissances RADAR appréciées.

Poste stable 40 h., 13e mois.
Restaurant d'entreprise.

Envoyer C.V., à STE OMERA, 49, rue Ferdinand-Berthoud, 95100 ARGENTEUIL

représentation offres

IMPORTANTE AGENCE PUBLICITE
Régisseur média internationaux pour prospection auprès de grandes firmes françaises exportatrices
recherche

REPRÉSENTANTS QUALIFIÉS

Sérieuses références exigées. - Débutant s'abstenir.
Ecrire à OFF (n° 2.022), 2, rue de Sèze, 75009 Paris, qui transmettra.

LIBRAIRIE HATIER recherche un DELEGUE COMMERCIAL pour la vente aux libraires et grossistes en librairies de l'ensemble de ses productions de littérature générales et parascolaires.
Formation sup. de Co. ou équivalente. Excell. vendeur. Age souhaité : 30 a. min. Expér. de vente : 3 ans minimum. Rémunération : fixe X 13 + commission. Ts frais remboursés. Voiture fournie par la société. Position cadre. Secteurs Ain, Doubs, Jura, Loire, Haute-Loire, Rhône, Savoie, Haute-Savoie.
Lieu de domicile souhaité : LYON. Env. lettre manusc. av. C.V. et photo à : LIBRAIRIE HATIER Direction du personnel, 59, bd Raspail, 75278 PARIS Cedex 06.

secrétaires

Sté internationale, 15e, propose emplois stables
UNE STÉNODACTYLO BILINGUE ANGLAIS.
UNE STÉNODACTYLO FRANCAIS.
URGENT Tél. 265-16-42.

traductions

Offre

Cabinet de traductions recherche TRADUCTEUR TECHNIQUE franç.-néerlandais de tte urgence ainsi que DACTYLOS de langue néerlandaise - Tél. : 531-35-46.

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

Vends R6 TL, année 1976, 29.600 km., Argus à débattre. Téléph. 403-34-78.

---

104 1976
Blanche, 45.000 kilomètres. Visible Vellzy-Villac. Tél. 946-52-64, de 20 h. à 22 h.

12 à 16 C.V.

VOLVO 264 G.L. 1976. Etat neuf - Toutes options. 58.000 km - Téléph. : 364-11-20.

VAUBAN AUTOMOBILES
Concessionnaire Peugeot
vd 604, 1978, collaborateur usine, injection et carburateur, moins 7.000 km. M. Orfino, 973-25-07.

divers

604 SL 76-77
604 TI 78
Reprise crédit bail.
55, avenue Gallieni, 94 - JOINVILLE. — 886-30-30.

BMW 520 - 525 - 528
Ex TT, 1978, peu roulé.
Auto-Paris XV, téléph. 533-69-95, 63, rue Desnouettes, Paris-15e.

CENTRE OCCASIONS HERTZ

DES OCCASIONS RECENTES GARANTIE 24 MOIS DU 24.000 KM.

PIECES ET M.-O. CREDIT
Prix à partir de F :

FIESTA	
1100 L, 1977	16.300
1100 L, 1978	17.700
GRANADA	
GHIA, 1976	23.900
GHIA, 1977	33.400
MERCEDES	
280 SE AC, 1977	83.000
PEUGEOT	
104 SL, 1977	17.800
104 SL, 1978	20.700
305 GR, 1978	28.000
504 GL, T.O., 1977	22.800
504 GL, T.O., 1978	27.900
504 FAM, 1977	26.500
RENAULT	
5, 1977	14.900
5, 1978	16.700
5 TL, 1978	18.400
5 GTL, 1977	18.500
5 GTL, 1978	21.150
14 TL, 1977	20.500
14 TL, 1978	22.800
30 TS, 1977	34.000
SIMCA	
1307 GLS, 1977	18.900
1307 DLS, 1978	23.000
CITROEN	
LN, 1978	17.990

111, rue du Mont-Cenis, 92, rue Duhesme, 75018 PARIS. Téléphone 259-62-90.

191, avenue Youri-Gagarine, 94400 Vitry-sur-Seine. Téléphone 681-03-78.

A vendre MINI-CAR FIAT (900 T), très bon état, ann. 1977, 19.000 km. — Téléph. 828-41-10.

Spécial cadres crédit 100 % sur occasions garanties. Téléph. 630-47-46.

VOLVO
TOUS MODELES DISPONIBLES
OUEST - AUTOS
73, avenue Marcel-Cachin 92-CHATILLON
655-37-37

BOXES-VENTE
RUE MOLITOR (16e)
A vendre 35 BOXES FERMES en étage 5,65 m. X 2,65 m. Neuf. Porte basculante.
NEVEU ET Cie - 743-96-96.

bateaux

A VENDRE
HORD-BORD ROCCA
excellent état
Coque : Trimaran.
Longueur > 4 m. 10.
Moteur Elvinrude 40 CV
démarrage électrique
Remorque Portaffel
PRIX : 15.000 F.
S'adresser à : M. Marcel AUGRANDMENY Tél. (apr. 18 h.) : 418-35-36.

---

demandes d'emploi

ESSEC - IEP - 32 ans - 7 ans d'EXPERIENCE actuellement

LE RESPONSABLE BUDGÉTAIRE ET FINANCIER D'UN IMPORTANT ORGANISME

(budget 900 MF)

ayant une expérience des circuits de Direction Générale et du Contrôle de gestion de filiales. Anglais, espagnol, possibilité allemand.
recherche
poste d'avenir dans domaines semblables ou plus généraux
- disponibilité totale sous 4 mois ;
- mobilité souhaitée ;
- Salaire : 120 000 F.

Ecrire n° 2.764 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

B.T.S. ESTIENNE
J. H., 28 ans, expér. intern., rech. poste Direct. artistique ou fabric. Presse, Edition, Public. Ecr. n° 82.947 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

INGÉNIEUR E.T.P. + C.H.E.B.A.P. 78
recherche emploi BUREAU D'ETUDES SUR PARIS
Ecr. n° T 06115 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. H., 26 ans, SPECIALISTE EN **COMMUNICATION** diplômé enseignement supérieur 4 ans expér. agence spécialisée étud. ttes propositions - 285-18-00

Cadre trilingue, 8 ans banque cherche situat. relations clientèle Disponible de suite ou septembre 574-34-33

Hme 33 ans, 15 a. expér. banc.
MAITRISE DROIT (juin 1977)
SENS DES RESPONSABILITES recherche travail sur PARIS ou LYON
Préf. poste à dominante juridiq. Beney, 5, r. J.-Renaud 21-Dijon.

SECRÉTAIRE INTERN.
J.F. 29 ans, 6 ans exp. Anglais courant (licence), sténo anglaise, connaissance espagnol, cherche situation stable, de préférence secteur non industr. Paris, pouvant voyager. Ecr. n° T 005961 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Technicien en Organisation et en Gestion d'Entreprise (diplôme Iège classe III) cherche emploi stable Paris-Province. Etudie toutes propositions. Jacques VASSOUT, 22, r. Jean-Moulin, 93100 Montreuil-s.-Bois.

PROFIL « ENTREPRENEUR »

32 ans

SCIENCES PO + SCIENCES ECO + I.C.G.

8 ans d'activité professionnelle :
- marketing ;
- adjoint direction générale P.M.E. ;
- fondateur gérant entreprise cédée récem.

cherche poste
DE RESPONSABILITES ALLIANT REFLEXION ACTION OPERATIONNELLE ET CREATIVITE
Disponible immédiatement.
Ecrire n° T. 006.172 M., REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

CADRE, 39 ans

TRILINGUE complet, Français, Anglais, Russe + Espagnol à revoir.
MULTIPOSTE Export. Mark., Tech., Contr. Gest. et Informatique, Chantiers et Méthodes. Conduite des hommes.
EXPERIENCE 13 ans, 2 Multinat. amér., Eur., Moyen-Or., Afr. Biens équip. élect.-méc., télécom., bât.
CHERCHE : Poste opér. ht niv. Libre ss 2 mois env. Base préf. R.P. ou France; si étrang. clim. sain impératif, cause famille.
Ecrire n° 2.752 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

Jur. expérim., 30 a., b. angl., 6 a. d'expérience cadre juridique, bon sens de l'organisation et des contacts rech. emploi tps partiel ou vacations PARIS. Ecr. n° 2.757, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

3e CYCLE SUP. DE CO. ACHAT
ALLEMAND - ANGLAIS
Goût des responsabilités et des contacts humains, recherche situation, région indifférente.
Ec. à 82.884 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

J. F., 23 ans, maîtrise de gestion Dauphine (Economie - Finances), venant effectuer stage ch. 1er emploi. Libre immédiat. ou ss/2 mois. Ecr. à 7.736 à L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 Paris, ou tél. 226-52-20, heures bur. Demander Mlle HIEBEL.

CADRE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE
H. 34 ans, dipl. E.S.C. + Fin. et compt., anglais, espagnol, expér. direction unité de production, gestion et social, ch. poste à hautes responsab. France ou étr. Disponible immédiatem. Ecr. à PIC, BP 43, 16102 Cognac Cedex.

CADRE COMMERCIAL

29 ans

Expérience commerce international, produits miniers, électronique dans multinationale, dont 3 ANS AU JAPON
Formation 3e cycle gestion Dauphine
ANGLAIS COURANT, ESPAGNOL,
désire joindre société pour carrière AFFAIRES INTERNATIONALES PARIS OU ETRANGER
Ecrire n° 2763 « le Monde » Publicité 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e

---

VOTRE REPUTATION N'EST PLUS A FAIRE ! LA MIENNE L'EST :

Achevant à 23 ans une école de formation commerciale
JE SUIS L'HOMME QUI PEUT VOUS SECONDER EFFICACEMENT
Adaptation aisée à l'organisation marketing compta., forces de vente, bonne connaissance des problèmes de l'entreprise, expérience professionnelle dans l'exportation, bilingue anglais et disponible 1er juillet.

Merci de fixer votre 1er r.-v. à M. SOUGAKOFF, 13, rue Emile-Zola - 93150 BLANC-MESNIL.

PHARMACIST COLL. CHEM. Ph. D Colloid, Surf., Chem. England, Postdoc. Phys. Chem. Switzer. Now Resear. Fellow, Universit. Paris. Subst. Knowledge Exper. Colloid Susp. Surfactant Chem. Public. Seeks Scien. Posit. Universit. or Ind. Dr D.E. Gilvell, 71 bd Montparnasse, 75006 Paris

---

TRADUCTEUR franç.-allemand, allem.-français, langue matern. allem., longue pratique du franç. expert judiciaire, spéc. texte jurid., admin., littér. technico-commerc. presse, interprétariat, - étudie toutes propositions. Ec. T 06.167 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. Fme, 30 ans, H.E.C.J.F., dipl. expertise comptable, 8 ans expérience cabinet comptable international, recherche emploi à temps partiel. Ecr. T 06.158 M REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. H., Français, 27 a., lib. O.M. sept., B.T.S. commercial tourisme, ang., espag., né au Maroc connaiss. parfaite pays et arabe parlé, cherche emploi au Maroc secteur touristique ou autre éventuellement. - Prêt recyclage Afrique française Nord. Ecr. à P. Watrigant, B.C.S. S.P. 69631.

Vous croyez quand même à l'IMMOBILIER ?

vous recherchez un
OPÉRATIONNEL
qui réfléchit
un CADRE DE HAUT NIVEAU qui analyse et agit ?
33 ans, Sciences Po, Droit, I.A.E.
recherche une équipe directionnelle qui sache l'intégrer (programmes ou secrétariat général)
Région PARIS ou MEDITERRANEE
Ecrire sous le numéro 2.751, « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

LE CENTRE REGIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES ET SCOLAIRES DE L'ACADEMIE DE VERSAILLES recherche pour

SES ÉTUDIANTS DES EMPLOIS D'ÉTÉ

Ecrire ou téléphoner :
Pour la région à l'Ouest de Paris :
CENTRE CULTUREL DE NANTERRE, 2, r. de Rouen, 92000 Nanterre. Tél. 721-48-50, p. 233
Pour la région Sud de Paris :
CENTRE ADMINISTRATIF LOCAL FACULTE DES SCIENCES
Bâtiment 480. 91400 Orsay. Tél. : 942-70-56.

CADRE CHEF COMPTABLE
33 ans, 14 ans d'expérience générale, industrielle, budgétaire, fiscalité, payes, trésorerie, institut ccial de Normandie. Capacitaire en droit. D.E.C.S. en cours. Stage traitem. informatique, rech. poste à respons. Bourgogne - Rhône-Alpes. Ecr. n° 2.762, « le Monde », Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. 25 ans, exp. agence, rech. poste ASSISTANTE de préférence chez l'annonceur. Ecr. n° 756.104 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Prof. let. espagnol, lic. et dipl. mark. intern., 26 a., F., expér. enseign. et audiovis., labo. ch. poste enseig., document. France Etranger. Ecr. à 7.437, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jeune homme 21 ans, dégagé O.M.
BONNE RÉFÉRENCE
cherche POSTE STABLE.
Ecr. ss n° 660 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

FORMATEUR ANGLAIS COMMERCIAL

25 ans - Libéré O.M. - 3 ans exp. laboratoire et audio-visuel - Excellentes références
recherche
POSTE ORGANISME FORMATION OU ENTREPRISE
Ecrire n° 7.399 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

CADRE SUPÉRIEUR, 34 ans

18 ans expérience en Industries Agro-alimentaires
Offre ses connaissances dans les Domaines Techniques et Administratifs d'une société implantée en France ou à l'étranger.
Ecrire n° 7.419, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e, qui transmettra.

J. F. 28 ans
OPERATRICE L 8000 Burroughs 4 ans expérience, esprit vif et dynamique. Libre de suite. Ecr. n° 6.049, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ETUDIANTE CANADIENNE
28 a., dact. bil. expér., fr.-angl., connaiss. chinois, cherche empl. mi-temps, préférence Paris. — Téléph. Mlle NADON, 260-66-89.

JURISTE PROCEDURIER
expérimenté créances, cherche emploi à mi-temps. Ecrire à : n° 82.286 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Dégagé obligations militaires J. H. niv. bac, B.E.P.C. 5 dég. pédag., ch. emploi bur., banque ou assur., ou commerce, lib. ste. Disp. suiv. stage format. profes. Ecr. n° 6.044 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Acheteur 29 a. E.N.C. niveau BTSC + DBCS, 4 a. ach. export MINES, angl. + allem courant rech. empl. Paris ou étranger. Deswarte 33, r. Singer Paris-16e.

Voir la suite des demandes d'emploi en page 40

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

demandes d'emploi

HOMME 36 ANS

SCIENCES PO

11 ANS D'EXPERIENCE DANS UNE GRANDE BANQUE DE DEPOT PRIVEE (5 ans dans les services organisation et informatique dans la service d'exploitation, siège et agences)

Etudierait toutes propositions.

Ecrire n° T 008149 M, REGIE PRESSE 85 bis, rue Réaumur, PARIS 2e

CADRE DE PRESSE

6 ans d'expérience

Bonne pratique dans la gestion des fichiers (sur fiches et informatique). Expérience dans la promotion et la diffusion de publications (hebdo ou mensuel) cherche situation dans le même cadre d'activité. Libre immédiatement.

Ecrire n° T. 06.004 M., REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi

vous propose une sélection de collaborateurs :

- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CADRE SUPERIEUR, 51 ans. — Formation droit E.O.E. recyclage management CNOP/CSSE - grande expérience dans multinationale et PMI - Habituée négociations à haut niveau et aux études de marché à l'échelon national, biens industriels. RECHERCHE : situation secteurs commercial, paracommercial et marketing (Section D).

CADRE, 29 ans. — Licencié en droit, niveau doctorat - Anglais, suédois - Exp. relations commerciales C.E.E. acquise en poste à Bruxelles. Etudie toutes propositions (Section E).

DIRECTEUR MAGASIN. — Prêt-à-porter H. P. - 34 ans - Exp. 7 ans - Diplôme : ISSEC - Option marketing - Distribution produits + comptabilité - Organisation générale du magasin - Responsable de la force de vente - Achats et gestion des stocks. RECHERCHE : poste équivalent, Paris-province - Salaire souhaité : 70.000 annuel. (Section BCO/GE).

F. CADRE. — Responsable promotion des ventes - 31 ans - Formation supérieure - Cycle de marketing (schéma) - Anglais - Espagnol courants - 10 ans d'expérience commerciale dans les branches : cosmétique, papier carton. RECHERCHE : poste similaire - Paris (Section BCO/JOB).

ANPE

s'adresser à:

AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

J. Hme, 30 ans, 6 ans référ. CHAUFFEUR DE TAXI, ch. emploi CHAUFFEUR DE DIRECTION. Ecr. M. Jabally, 4, allée des Hêtres-Rouges, 77400 LAGNY.

J.F. ENSEIGNANTE, activité culturelle, cherche EMPLOI divers juillet ou août. Espagnol parlé, niveau licence Ethnologie et Histoire de l'art. Ecrire : HAVAS LYON n° 5.764.

Etudiant allemand en Sciences économiques cherche une place comme stagiaire du 10 juillet au 7-10-78. Parle français couram. Connaissances approfondies en technique de travail du bois et de l'acier et de vente en gros de petit matériel de construct. Ecrire sous n° 448 à REGIE-PRESSE GmbH, Rathenauplatz 1a, D-6000 Frankfurt, qui transm.

CADRE AUDIT bancaire, 45 ans, B.P. de banque + 2 ann. ITB, 25 ans profess. bancaire, ch. poste organisateur ou audit. Libre rapidement. Tél. : 967-05-29.

Homme 40 ans, polyvalent : 1) Economie d'entr. managem., finances, exp. 10 ans formateur/concepteur outils pédagog. de pointe : simulations d'entrepr. ; 2) Animation socio-culturelle : théâtre, cinéma, musique, dyn. de groupe, expérience 19 ans, recherche situation en rapport. Ecr. n° 82.881 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Jne Fme, 27 ans, excellente présentation, dynamique, diplômée études supérieures (psycho-socio-culturelles) bonnes notions d'anglais, aimant contacts humains, vente, arts, sachant rédiger, cherche travail vivant avec responsabilités correspondant (gérance magasin, secrétariat haut niveau, marketing, etc.). Ecr. n° 67.587, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

J. Hme, 27 a., ESC + maîtrise sc. éco + I.A.E. + DESS Gest. Paris-Dauphine, Nat. marocaine. Tit carte de travail, 1 a. exp. en contrat de gestion. Ecr. n° 2.743 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Fonctionnaire, cadre catég. A, 53 ans, rech. emploi surveillant ou gardien propriété, domaine ou exploitat. rurale. Faire offre au n° 2.742, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F., 27 ans, lic. droit des affaires, lic. russe, angl. cour., espagn. Exp. prof. 2 ans, rech. emploi stable. Etudie ttes prop. Ecr. n° 6.050 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Directeur Commercial, 49 ans, compétent et dynamique, hab. à dir. des équipes comm. implés ds le secteur Installat. de magasins et hypers. Parf. connaissance de la distribution. Etud. ttes prop. Rég. paris. exc. Ecr. n° 2766 « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DIRECTEUR STE de SERVICE CONSEIL EN MARKETING 42 ans Etudie toute proposition Paris - Province. Afrique francophone. Ecr. n° 2.767 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427, Paris-9e

CHEF DE PERSONNEL

32 a., 8 a. d'expér. dans PME, recherche poste responsabilités dans la fonction PERSONNEL, région CENTRE-AUVERGNE. Adres. proposition à n° 66 530. CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

Jne homme 30 ans, 6 ans référ. CHAUFFEUR DE TAXI, cherche emploi CHAUFFEUR DE DIRECTION. Téléph. 257-71-19.

information divers

POUR

TROUVER

UN

EMPLOI

Le CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages) Extraits du sommaire :

- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour information, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

capitaux ou proposit. comm.

INVESTISSEURS

Société, aménagement cède, aménagé solde de zone industrielle.

RENDEMENT TRES INTERESSANT ASSURE

Ecrire n° T. 08.187 M., REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - PARIS-2e.

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

RUE DE JARENTE, magnifique STUDIO, 3 fenêtres, caractère, CHARME. Téléphone : 266-92-15.

AV. SAINT-MANDE (PRES) : grand 5 Pièces + terrasse, plein Sud, immeuble récent, excellent état, box. — Téléph. : 705-24-10.

Près PLACE NATION, immeuble P. de T., beau 3 Pièces : entrée, cuisine, wc, bains, chauffage : 265.000 F. — 345-82-72.

BDIS VINCENNES, Près R.E.R. beau 4 P., entr., gde cuis., wc, S. de B., balcon, ascens., park. 415.000 F. Téléphone : 344-71-97.

NATION, 6e étage avec ascenseur, séjour, 3 chambres, cuisine, w.-c., s. de bs, balcon, parking, soleil, 485.000 F. 346-63-85.

OPERA Dans immeuble P. de T., entièrement rénové, ascenseur, vide-ordures, studios, très belles prestations, excellent placement. Sur place, tous les jours, de 14 à 19 heures, au 11 bis, rue Sainte-Anne, ou Téléphone : 522-95-20.

BATIGNOLLES - ROME Lux. rénovation, étage élevé : duplex 120 m2, ascens. 033-95-10.

Boul. Magenta, particulier vend **DUPLEX** de caractère entièrement refait neuf. Cuisine et s. de bs équip., 90 m2 env., dble liv. + 2 ch. (dt 1 enfant). Nomb. placards, moquette, téléph., balcon 12 m2, cave bon état. Ascenseur. URGENT 485.000 F. Téléph. : 607-40-34.

METRO PORTE-VINCENNES Imm. récent très calme, 3 P. tt cft. Tél. Balcon, park. **460.000 F.** Crédit 328-46-13.

11 BIS, RUE **SAINTE-ANNE** Très bel imm. rénovation de qualité. Asc., vide-ordures. STUDIOS à partir de 160.000 F. Sur pl. 14-19 h. : 522-95-20.

MARAIS Bel imm. XVIIIe de caract. Bon standg. Immeuble en part. état d'entretien. VRAI 3 P. haut de plafond, cuis., gd bns moderne, w.-c., chauf. cent., tél., 2e ét. sur rue, très clair. Exposition Est. 398.000 F. Crédit 80 %. Voir pptaire : lundi, mardi 14 h. 30 à 18 h., 31, rue CHARLOT.

MALESHERBES Boulevard Dans hôtel particulier 230 m2, très belle réception, 2 chambres, 2 bains, gd cft., serv., garage. REGY. 577-29-29.

GEORGE-V 6 P. bains, gd standing, 170 m2. Poss. prof. libérale. MICHEL ET REYL. 265-90-05.

17e VUE EXCEPTIONNELLE Imm. récent., stand., plein soleil, sur verdure. **GD 3 P.** + 10 m2 loggia + 2 boxes Tél. 720-96-55, le matin.

HALLES, 41 bis rue Montmartre, asc. tt cft., studios et 3 P., 6e étage, 3 P. + terrasse. Lundi, mardi 14 à 17 h. Tél. 285-72-22, poste 62.

CALME, SOLEIL, JARDIN. Prix à partir de Studio, 29-35 m2 : 162.800 F. 2 pièces, 38-56 m2 : 219.600 F. 3 pièces, 66-80 m2 : 346.800 F. 4 pièces, 78-92 m2 : 397.400 F. + parking, box (1-2 voitures). Appt. terrasse vue sur Paris. Sur place tous les jours **373-79-18.** 54, rue de la Folie-Régnault. METRO PERE-LACHAISE.

83 APPARTEMENTS DANS LE **10e** 4.000 PARIS ET AUTOUR L'ordinateur de le **MAISON DE L'IMMOBILIER** (FNAIM) sélectionne gratuitement l'affaire que vous recherchez. Consultation sur place ou par tél., questionnaire sur envoi de votre carte de visite. Chambre Syndicale des Agents immobiliers F.N.A.I.M. 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. : 757-62-02.

BD SUCHET dans immeuble grand standing pptaire vend STUDIOS 40 M2 et grand 2 PIECES 78 M2. 734 - 93 - 36, HEURES BUREAU.

TURENNE Liv. + chbre, cuis., bns, tt cft. Téléphone : 266-67-06.

PROPRIETAIRE VEND PRES PLACE DES ETATS-UNIS **SUR VERDURE** splendide DUPLEX de 140 m2 environ dans HOTEL PARTIC. du XIXe siècle, grand style, décoration de LUXE. Renseignements : 734-93-36.

PLEIN SOLEIL - PRES **QUAI KENNEDY** magnifique atelier + 2 chbres, 110 m2, JARDIN PRIVATIF. DORESSAY : 548-43-94.

EXCEPTIONNEL Mo Bir-Hakeim Pptaire vd dir. cse mal. appt mod. ét. nf s/rue et jdin 35m2, bib, 3 ch, c, bs, éq. lux., T, asc. parkg, px int. 525-87-49 742-69-39.

CLAUDE-BERNARD charmant 3 p. 80 m2, 440 000 F. TEL. : 535-86-37.

16e SUD agréable 120 m vue dégagée, serv., gar. T. 567-47-47 matin.

LUXEMBOURG rénovation de prestige élégant 7 pièces en duplex 260 m2 + terrasse, possib. division. Notaire. Tél. : 501-54-30 le matin.

A vendre, angle r. BAC-LILLE, 1er ét., F-4/rue, appt 72 m2, entrée, cab. toil., 2 p., ch. central, téléphone. Conviendrait à profession libérale. Téléph. : 260-42-85.

SAINT-GERMAIN-DES-PRES direct. pptaire grand STUDIO cuisine, salle de bains, w.-c., sur belle cour ravalée. Tél. : 734-98-06 heures BURX.

SAINT-SULPICE DIRECT PROPRIETAIRE 85 m2 sur grande cour ravalée, soleil, bon état. Tél. : 734-98-06 HEURES BURX

METRO COMMERCE Bel imm. Anc. 3 P. 48 m2, 2e ét., cft., calme, soleil. 220.000 F. 542-66-99.

RUE LECOURBE Imm. 1974 2 P 53 m2, 7e étage, calme, moquette, balc., cave, park. 350.000 F. 542-66-99.

VIe SAINT-MICHEL rue calme, imm. caract. 18e s. **DUPLEX** 170 M2 + ch. serv., gd séjour av cheminée et pout. appar. Salle à manger, 2 chbres, 3 s. de bs, poss. park. COTIMO, Mme TOPPO 783-63-74.

DENFERT. Imm. pierre de taille, 3e ét. sur rue. Vrai 4 P. 96 m2 + balcon, gde s. bns., chauff. cent. 609.000 F. Tél. 320-26-35.

76-78, BOULEVARD DE LATOUR-MAUBOURG

VUE SPLENDIDE SUR JARDIN DES INVALIDES PETIT IMMEUBLE NEUF EXTRÊMEMENT LUXUEUX

17 APPARTEMENTS SEULEMENT DU 2 AU 5 PIÈCES

SUR PLACE : APPARTEMENT MODÈLE VISIBLE MARDI ET JEUDI DE 14 H. 30 A 18 H. 30

RÉALISATION **APRI** 29, AVENUE FOCH 94100 SAINT-MAUR **885 - 12 - 30**

DENFERT-ROCHEREAU CHARMANTE petite MAISON **3-4 P.** Jardin - Environnement VERDURE - TR. RARE DORESSAY - 548-43-94.



OFFICE FRANCO-BELGE D'INVESTISSEMENT

Vend directement dans les 12e - 14e - 18e arrondissements et Vincennes

250 studios, deux pièces et duplex de caractère entièrement rénovés

déjà loués ou prêts à habiter, gestion assurée Placements élevés et sérieuses garanties

Téléphonez de 8 h à 20 h

Possible vente en bloc de 2 à 15 millions intermédiaires acceptés si clients

555-92-72

O.F.B.I. Bureaux 109, r. de l'Université 75007 PARIS

ITALIE bel imm. classique ravissant, 78 m2 au soleil. Vue, gd balc. 370.000 F. 320-73-37.

METRO VAUGIRARD Imm. 1930 **2 PIECES** tt confl. Tr. calme, s/cour-jard. 264.000. COTIMO. 578-25-51.

PASTEUR 3 P. standing, 85 m2, tél. Poss. profession libérale. Prix 225.000 F pour 12 ans. Crédit pptaire possible ou location 2.500 F par mois. 197, rue de Vaugirard, 1er ét. Pptaire mardi, merc. 13-16 h.

ALESIA Bel imm. pierre de t. BEAU 4 P. cuis. bains 100 m2. A RENOVER. Chbre serv. Px. 480.000 F. créd. poss. Vis. lundi, mardi 14 h. 30 à 19 h., 68, r. ALESIA.

5e Rez-de-chauss., cave voûtée + jardin privatif. Dans cour immeuble XVIe. Tous les jours 14-18 h., 28 bis, rue du Cardinal-Lemoine.

RUE JACOB dans bel immeuble 1850 **6 Pces, 230 M2** Standg. possible profession libérale + chbre service. 720-96-55, matin.

Alésia-Didot. DDE. 95-10. **TERRASSE** Sur jardin 128 m2, 4 P., soleil, calme.

80 bis, rue DE SÈVRES

PETIT IMMEUBLE DE 14 APPARTEMENTS SEULEMENT DU 2 AU 5 PIÈCES FINITION EXCEPTIONNELLE PORTIER VIDÉO SALLE DE BAINS ENTIÈREMENT MARBRE VASTE CUISINE ISOLATION PHONIQUE POUSSEE DOUBLE VITRAGE SUR RUE

APPARTEMENT MODÈLE SUR PLACE LE LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI APRÈS-MIDI 14 h. 30 - 18 h. 30

OU SUR RENDEZ-VOUS TELEPHONEZ A **APRI 885 - 12 - 30**

LUXEMBOURG Imm. P. de T., ravalé, soleil : **7.500 F LE M2** 1°) entr., séj. dble, 2 chbr., 2 S. de B., cuis., équ., v.-o., chauff. central, ascens., téléphone, cave. DECORATION RAFFINEE ; 2°) 2 P. princ. + confort total. Vis. lundi, mardi, mercredi, au 14, RUE GAY-LUSSAC. 033-44-02 - 033-52-03.

15, RUE TOURNEFORT (5e) Part. vd 2 studios dt 1 duplex dans rénovation except. soignée, calme, charpente apparente. Sur R.-V. Téléphone : 925-21-62.

CHAMBRE-DES-DÉPUTÉS ORIGINAL 4 P., cuis., bains + dépendances, balcon, soleil, dans bel immeuble, ascenseur. Prix : 950.000 F. Téléphone : 727-84-76.

XIVe - PLAISANCE - RARE : **95 m2 - 460.000 F** Appartem. style mais particul.,

ATELIER ARTISTE + mezzanine + 3 petites chbr., gde cuisine aménagée, S. de B., décoration moderne, bon état, entr. par escal. privé, calme, agrandis. poss., ravalem. prévu. Vente directe par Propriétaire. Téléphone 543-45-61, et sur place, mercredi, vendredi, 10 à 15 h., 9, RUE DE RIDDER.

ATELIER ARTISTE + loggia + 4 Pièces + 2 bains. JEAN FEUILLADE : 566-00-75.

BD PORT-ROYAL Je vends, urgent, très bel appartement restauré, 2-3 Pces, grand living double + 1 chbre 55 m2, dans bel immeuble bourgeois, avec ascenseur. Prix 229.000 F. DIRECT. : 322-11-48.

39, RUE SAINT-CHARLES Imm. entièrement rénové, joli séjour + 2 chambres, cuisine, bains, S. d'eau avec wc. Sur place, mardi, de 14 à 18 heures.

CŒUR SAINT-GERMAIN RAFFINEMENT, GD CONFORT de hôtel XVIIIe s., gd salon, pet. salon, S. à M., 3 chb. + park. + studio. Doressay : 548-93-94.

ODÉON RUE HAUTEFEUILLE HOTEL XVIe siècle, restauré, 2 à 5 Pièces, de 92 à 170 m2. Parkings possibles. 755-98-57 ou 227-91-45.

Paris Rive gauche

PROXIMITE PONT MIRABEAU BEAU 2 PIECES - 75 M2 IMMEUBLE P. de T., ASC. VUE - SOLEIL - URGENT. 350.000. DABENTRY : 236-12-93.

13e maison 5 pièces + atelier 230 m2 + terrasse 50 m2. ALGRAIN 285-00-59 et 09-54.

ALESIA exceptionnel, atelier 48 m2 (am. habité + beau jdin 70 m2, 560 000 F. Le Hameau des Plantes, 21, rue des Plantes. Visites aux heures de bureau.

CHERCHE-MIDI SUR COUR FLEURIE, ascens. 2 appts dans même immeuble BEAU 5 PIECES CLASSIQUES. Téléph. : 633-29-17 et 577-38-38.

2, RUE MONGE imm. pierre de taille. Actuellement 6 BURX 90 m2 à aménager. Mardi de 14 h. à 18 h. Tél. : 828-80-47.

MAIRIE 15e, immeuble 1977 jam. habité, étage élevé, balc., soleil, luxueux 114 m2, séjour dble + 2 ch., cuisine équipée, bains, douche. T. : 261-58-26.

PRES MONTSOURIS très beau dble living + 3 ch. tt cft, 5e étage, ascens., soleil. TEL. : 250-62-16.

Région parisienne

Ivry - Mairie, 100 m. Mo, appt 5 P., 90 m2 + gde loggia, 8e étg., 300.000 + CF. 670-82-53 ap. 19 h.

SAINT-MAUR - Part. vend dans imm. bourgeois, P. de T., appt duplex, 3e et 4e ét., sans asc., 8 Pces luxueusement décorées, cuisine aménagée, 2 bains, wc, 2 caves. Tél. à partir de 17 h. : 283-85-33.

METRO SCEAUX 3 mn Bon imm., petite résidence : 4 Pces, cuisine, bains, 80 m2, 1er étage, proxim. tennis., pisc. Prix : 330.000 F. Tél. 331-89-46.

NEUILLY RESIDENTIEL PROMOTEUR CONSTRUIT IMMEUBLE GD STANDING. Livraison 3e trimestre 1979. Etudions votre plan avec notre architecte toutes possibilités du STUDIO au 8 PIECES. 624-39-49, pour rendez-vous.

ST-CLOUD 3 Pièces + gde terrasse ds parc, tennis. Tél. 771-78-28.

VERSAILLES Résidence « La Roseraie » : récent, P. de T., séjour, 4 chambres, cuisine, bains, 130 m2 environ. - Téléphone. - Parking. CIME . 538-52-52.

LA VARENNE - R.E.R. Bords de Marne, sans vis-à-vis, résidentiel, 3 - 4 Pièces, 110 m2, luxueusement aménagé, cuisine équipée, grands balcons, garage. Prix : 550.000 F. Tél. 885-14-79, ou w.-e. 385-44-64.

VANVES Beau 3 Pièces, 250.000 francs. JEAN FEUILLADE : 566-00-75.

Province

Vacances Eté - Hiver à CHATEL (Haute-Savoie). Studio 115 000 F, av. 23 000 cpt 2/3 pièces. Gestion assurée, ERIGE, 34, route de Genève, 74240 GAILLARD (50) 38-52-89.

Etranger

Vd Espagne à DENIA bord mer mi-chemin entre Alicante et Valence. Aut. Paris-Denia direct. Magnifique appt de 4 pièces entièrement meublé, tout cft. Px 130 000 F payable soit en France, soit Espagne, 533-16-38

appartem. achat

Rech. appts 1 à 3 p. PARIS préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e avec ou sans travx, paiem. cpt chez notaire. Tél. : 873-23-55.

Sté recherche appts même à rénover, secteurs 11e, 12e, 19e, 20e. Pr R.-V. Glert : 373-85-81.

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75 rech. Paris 15e et 7e pour bons clients appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

P. préf. p. ch. acheter Boulogne Bois ou Eglise, dble liv., 2 ch., 90/100 m2. Max. 570 000 F Tél. Rey au 605-27-28 après 19 h.

COTIMO SPECIALISTE RIVE GAUCHE rech. pr CLIENTS SERX 3 A 5 P. ds BEAUX IMM. 783-63-74.

immeubles

Europa, 54, r. Amsterdam, Paris, ach. urgence immeuble occupé loi 1948 avec 1 appt libre Paris ou banlieue. - 520-13-57.

EXCEPTIONNEL - Part. vend 41-Blois - centre ville Imm. de rapport - 7 locat. Restauré 74 - Gestion locale 600.000, rapport 54.000 l'an **9 %** Rapport locatif **T. 281-16-17**

bureaux

PROPRIETAIRE loue 1 ou plusieurs bureaux refaits neufs - 563-17-27.

Domicil. artis. et commerç. siège S. A. R. L., rédaction d'actes, statuts informations juridiques, secrét. tél., telex, bur. A partir de 100 F/mois. PARIS 11e - 355-70-80. PARIS 17e - 229-18-04. PARIS 19e - 770-16-80.

BUREAUX A LOUER Avenue de Versailles (face Mo Mirabeau), 80 m2, libres immédiatement. Conditions très intéressantes - Tél. 524-52-33.

Toute propriété ou location **15e - DUPLEIX** Petit immeub. moderne 30 burx. Parfait état. 790 m2. Téléph., park. DELCASSE - 720-57-24.

1 à 20 BURX ts quartiers. Locations sans pas-de-porte. Agence MAILLOT **293-45-55.**

fonds de commerce

A vendre fonds garage, hôtel, centre de Paris : 160 places, 2.500 m2, magasin sur avenue, petit logement, 2 postes essence libres, central station - service, loyer : 130.00 F. Baux récents. Ecrire sous n° 4.037, à : PUBLICITES REUNIES, 112bd Voltaire. — 75011 Paris.

INVESTISSEURS, HOTELIERS, compagn. aérienn., médec., ou autres, nous vend. ou louons : hôtel, neuf, 100 chbr., 3 étoiles NN, lic. IV, banl. impte de Lyon, proximité de Satolas Ecrire à : Boîte Postale 3, 69410 Champagne-au-Mont-d'Or.

Boutiques

Boutique près cours intendance et rue piétonnière, vente cause santé, à Bordeaux. Ecrire à : VIDEAU, 17, rue Henri-Deffès. 33000 BORDEAUX.

locations non meublées Offre

Paris

202, quai de JEMMAPES, métro Jaurès, loue 1er juillet : Studio tout confort. 870 F/mois C. C. Renseignem. : TEL. 828-35-57.

Rue des MORILLONS, récent, étage élevé, plein sud, STUDIO tt conf, Tél., balcon, parking. 1.100 F + charges - 742-99-09.

SANS COMMISSION **AUTEUIL** Immeuble neuf standing 2 P. 60 m2 s/jardin. 2.000 F. Plein Sud. Tél. : 608-11-64.

PARIS (20e) SANS COMMISSION Immeuble récent, tout confort : 2 Pièces, 42 m2, loyer 1.000 F, charges 248 F, parking 132 F. S'adresser à la gardienne, au 21, rue du Repos. Tél. 970-69-81, Mo PHILIPPE-AUGUSTE DU PERE-LACHAISE.

Mo BOISSIERE RUE CIMAROSA sur jardin, très calme, neufs, jamais habités, standing. BEAUX STUDIOS 30 m2, 39 m2, 54 m2, kitchen, équipée, tt conf. téléph., caves, parking sous-sol, 1.400 F. 1.650 F, 1.800 F + ch. SPLENDIDE 2 Pièces, 61 m2, 2.200 F + charges. TEL. : 924-19-28.

PARIS (12e) SANS COMMISSION Importante société loue dans un immeuble récent, bon standing : Studio, 36 m2, loyer 949 F, charges 235 F ; 2 Pièces, 60 m2, loyer 1.314 F, charges 366 F, parking 153 F. S'adresser, 220, rue Faubourg-Saint-Antoine, de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures, 345-17-22.

Région parisienne

SAINT-CLOUD RESIDENTIEL, 4 P. 122 m2+logg. : 4.300 F net 5 P. 151 m2+logg. : 4.800 F net Téléphoner au : 604-51-98.

APPART. F. 3, bon standing, à louer à Conflans-Sainte-Honorine 200 m. gare. Conv. à profession. médecin ou autre. Loyer mens. 1.250 F + charges. Ct VERMEILLE - 919-21-27.

ST-GERMAIN-EN-LAYE, appt., séj. dble, 2 ch., tél., 1.400 F + ch. Libre 15/7/78. Tél. 442-55-74.

PARIS EST 93 BAGNOLET SANS COMMISSION 3 pièces 67 m2, loyer 997 F, charges 423 F, parking 77 F. 4 pièces 78 m2, loyer 1 200 F, charges 493 F, parking 77 F. 5 pièces 96 m2, loyer 1 250 F, charges 606 F, parking 77 F. S'adresser bureau de gérance : du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures. LES PARCS DE LA NOUE 1-13, rue de la Noue, BAGNOLET. T. : 858-02-31. Métro GALLIENI. Bus : 76 et 101 N.

NEUILLY dans immeuble luxe, 2e au 6e étage studios, 2, 3, 5 P., park. Sur place le 13 de 14 à 18 h. 30. 10, RUE DE CHARTRES

NEUILLY Avenue Madrid, 7 P. tt cft. 217 m2, 7.000 F + ch. 326-96-17.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons ttes banl. Loyer garanti 4.000 F max. - 283-57-02.

Couple cherc. location MAISON 3-4 P. SUD-OUEST de PARIS. Téléph. : 941-82-40, poste 559.

ST-GRATIEN pr. lac ENGHIEN à louer gd stand. jam. habité, 2 P., cuis., s. de bns, park., jdin privatif. 1.380 F mensuel. C. C. Téléph. : S.G.A. 964-24-81.

locations meublées Demande

Paris

EMBASSY SERVICE recherche direct. studio ou appart. Paris, villa banlieue ouest - 265-67-79.

hôtels-partic.

VENTE (DIRECTE) **HOTEL PARTICULIER PORT-ROYAL** XVIIe s. Tr. grand. Aménageab. IDEAL pr lam. nomb., prof. lib., cire format., artiste. R.-de-ch. 110 m. 1er ét. 110 m, 2e ét. 110 m, s/s. 50 m. Jardin 70 m (arbres). Plein sud. Prix 1.700.00 F. Propriétaire : 883-36-22

villas

LA SEYNE-S/MER, magnifique MAS provençal, 147 m2 habit., 1.300 m2 terrain boisé, à 1 km. de la mer. Téléphone 483-63-70.

S.-RAPHAEL. Part. vend villa nve, 6 P. pr., 3 S. de B., gar. Splend. vue mer. Terr. 1.300 m2. Px 780.000 F. T. (94) 44-08-12 HR.

LYON, 10 min., CHASSIEU : villa, grand confort, plain-pied, 2 garage, 5 Pièces, grand sous-sol, jardin, patio, entièrem. clôt., prêt à habit. Tél. (78) 35-85-68.

MENTON Vue superbe sur MER Très belle VILLA sur 1.800 m2 de jard. Réceptions + 6 chbr. 3 bains + petit appt indépend. Rez-de-jard. - Excellent état. Tél. : 720-96-55, matin

ST-GRATIEN LIMITE **ENGHIEN** Villa 9 a. élev. s/ss-sol total. Sél. en L, cuis., 5 chbres, 2 bs. Terrasse. - Jardin 900 m2 envir. 840.000 F. - Tél. : 989-31-74

propriétés

Ppté formée de 2 maisons et dép. Une ancienne, 3 niv., 12-15 gdes pièces, style, b. état gén., travx aménag. à faire. Autre maison anc., style, com. et logem, travx restaur. nécessaires. Jardin clos 1.000 m2, exc. sit., ville VENDEE tous équip. et plage Océan. URGENT. Px très modéré 425.000 F Ecr. à 7.430, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

NORMANDIE - Site exceptionnel, 110 km par autor., part. vend MOULIN XVIIe s., habitation restaurée, tt cft, terrain 7.000 m2 Tél. du lundi au jeudi 727-68-24.

Cause départ, cède région Hauterives (Drôme), belle maison campagne entièrement rénovée, 5 p., 25.000 m2 prés et bois. Prix 300.000 F. Région Allier : petit château 1900, 9 p., vastes dépendances, 42.000 m2 beau parc et prés. Prix 700.000 F. Ecrire PELLOUX, notaire, 26390 HAUTERIVES, qui transmettra.

POITOU, 15 km Poitiers, maison de maître St-Empire, 9-10 pces, tt cft, 4.200 m2 parc, 700.000 F. COUILLAUD, expert, Loumeuil, 86130 Jaunay-Clan. Tél. 44-71-89.

fermettes

FORÊT D'OTHE Fermette entièr. aménagée, sél., salon, 3 chb., cuis., bains, wc, jard. 1.500 m2 avec pièce d'eau. 190.000 avec 38.000 F comptant. **AVIS** 2, r. Gl-de-Gaulle, SENS 16-86-65-09-03 - 274-24-45.

châteaux

EN POITOU Pet. ville médiév., superbe pet. CHATEAU, excell. état, tt cft, 10 Pces + 5 amén., dép., 73 a., 650.000 F. S.I.T.E., 7, r. Renaudot, 86-Poitiers T. (49) 88-86-38.

domaines

EST - FRANCE PARC sangliers, 100 ha, clos, belle réserve bois. A vendre HAUTE-MARNE. S'adresser : Thierry SIMON Immeubles, 52000 Chaumont. T. (25) 03-33-17, matin, sauf lundi.

terrains

SEVRES, Terrains 760 et 2.000 m2 - Secteur résidentiel. 522-38-20 - 246-36-37.

Argenteuil, 400 m2, 160.000 F. Créteil, 500 m2, 220.000 F. Gif, 1.000 m2, 280.000 F. Mareil-Marly, 771 m2, façade de 15,50 mètres. Prix : 260.000 F. Rueil - Saint-Cucufa, 1.000 m2 : 500.000 F. Téléphone : 584-05-98 et 05-99.

Z.I. TRAPPES, terrain 12.000 m2, SEDIMO, 9, r. Quentin-Bauchart. 723-7-25.

viagers

Vendez rapidement en viager : conseil - expertise - indexation gratuit. Discrétion. - LODEL, 35 bd Voltaire. Tél. : 700-00-99.

PEREIRE Petit hôtel part. libre 2 bureaux cclaux, habitation en duplex, liv. dble + chbre, tout confort, 2 téléph. Sur terrain 309 m2. S/2 étages. - 605-10-08.

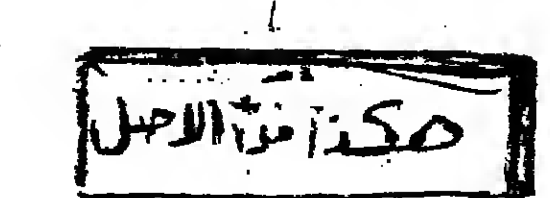
les annonces classées du **Monde** sont reçues par téléphone

du lundi au vendredi

de 9 heures à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 heures

au 296-15-01

Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.



Monde

ILE-DE-FRANCE

UNE ANCIENNE H.B.M. DANS LE XIIIe ARRONDISSEMENT

Briques de misère

Envies d'enfants

MARIE-CHRISTINE ROBERT

Relation de voyage du Lord Macartney à la Chine dans les années 1792, 1793, 1794

AUBIER

Le Monde

régions

EN ILE-DE-FRANCE

UNE ANCIENNE H.B.M. DANS LE XIIIe ARRONDISSEMENT

Briques de misère

Paris-XIIIe. 18, rue Brillat-Savarin, « la Brillat », comme on dit ici, c'est derrière ses hautes grilles vertes, une cité H.B.M. (habitation à bon marché) vieille de cinquante ans, c'est aussi une sorte de bidonville en plein cœur de la capitale, tant il est vrai qu'un bidonville se définit plus par sa population que par son type de logement. Dans ces immeubles de brique rouge qui s'alignent le long de rues où traînent bouteilles brisées et papiers gras, tous les dénuements des exclus s'accumulent.

Les exclus, ce sont ces familles étrangères qui occupent 80 % des logements de la cité, alors qu'elles étaient seulement quelques-unes voici plusieurs années ; ce sont aussi les familles françaises, smicardes, chômeuses et (trop) nombreuses, si bien que la cité semble accumuler toutes les « disgrâces » sociales qui ne sont en fait que des injustices, et leurs conséquences : la mauvaise qualité des logements, l'absence d'équipements, la dégradation physique des quelque trois cents appartements, pis que cela et plus durement ressenti par les habitants : « la Brillat » est progressivement devenue un ghetto dont on ne sort pas.

Ces habitations bon marché construites au début du siècle n'ont pas de salles de bains, pas de chauffage, pas d'ascenseurs. Chez les N..., des Tunisiens, onze personnes vivent dans quatre pièces, en dépit du salaire du mari (2 500 F) et des allocations familiales (2 500 F), la famille n'a pu obtenir un logement plus grand dans une cité H.L.M., par exemple, car les allocations familiales ne comptent pas dans le revenu. L'humidité est telle sur les murs de la façade que le papier se décolle tous les trois mois et une fenêtre pourrie baille sans vitres depuis un an malgré huit visites à l'office H.L.M. Il n'y a pas de chauffage et le linge en pile sècha à la fenêtre, ce qui a valu une amende à la famille, « car c'est interdit par le règlement ».

Les B... sont tous les deux au chômage. Ils travaillaient à la cantine à la gare d'Austerlitz puis on les a licenciés. Ils n'ont pas toujours reçu d'indemnité, et les allocations familiales de leurs quatre enfants ne leur ont rien versé depuis des mois, car « elles étaient en grève ». De logement en logement on retrouve la même et indélébile pauvreté.

Ils sont unanimes, les habitants de la cité, à dire qu'« *ils ne resteraient pas une minute de plus s'ils avaient le choix* » et vous remorquent inlassablement pour vous faire visiter « *les fils électriques pourris de la chambre des enfants* », « *l'appartement vide qui a été muré car les habitants y vidaient leurs poubelles* », « *les fils du téléphone arrachés, les interrupteurs cassés* », ils assurent même que « *des rats se promènent dans un escalier* ».

Voici quelques mois, l'office a décidé de réhabiliter la cité, les bâtiments ont été ravalés et repeints, une circulaire demandait aux habitants s'ils étaient favorables à l'installation d'un chauffage et d'une salle de bains a fait le tour de la cité, mais beaucoup d'habitants ont refusé car « *cela avait augmenté le prix des loyers, qui ne dépassent pas ici 300 F par mois* ».

La qualité des logements n'est pas seule en cause : il n'y a pas à « la Brillat » un seul équipement collectif. « *J'ai ici six cents poulbots qui n'ont pas un bac à sable, pas un brin d'herbe et qui n'ont théoriquement pas le droit de jouer au ballon* », explique le gardien, barricadé derrière une cloison vitrée. « *L'année dernière, lors des travaux dans la cité, les ouvriers ont apporté du sable, les gosses se sont précipités dessus pour jouer avec, mais aujourd'hui ils n'ont plus rien.* »

Des tout-petits qui « *traînent dehors de 7 heures du matin à 11 heures du soir* », des cambriolages, des vols, des agressions qui se multiplient, ainsi qu'en témoigne le cahier de réclamations, le mal de vivre de la cité est plus profond encore. « *La pauvreté exacerbe tous les sentiments*, explique une assistante sociale, soutenue dans son affirmation par le gardien, *la moindre étincelle et c'est l'explosion, la bagarre, les pierres et les bouteilles qui volent, les vitres qui descendent. La police vient ici tous les jours* », et personne ne peut dormir avant 2 heures du matin, heure à laquelle une trêve s'instaure pour quelques heures.

Envies d'enfants

Les « grands moyens » financiers et « culturels » d'animation, par exemple, pourraient-ils sortir la cité de ce bourbier social ? Il semble bien, au contraire, que l'évolution constatée dans les cités d'H.L.M. au cours des dernières années se retrouve ici à son paroxysme. Phénomène irréversible et sans doute incurable, la cité est devenue un ghetto en dehors duquel on ne peut s'aventurer. L'assistante sociale, qui a essayé d'emmener les enfants jouer au parc Montsouris, a dû renoncer à son expédition. « *Les petits prenaient les jouets des autres enfants parce que cela leur faisait envie et nous avons dû quitter le parc* », chassés par les mères de famille.

Les enfants de « la Brillat » ont été expulsés du centre sportif voisin... parce qu'ils venaient de « la Brillat », de même qu'ils ont dû renoncer à participer aux activités de la maison des jeunes « *parce qu'ils chahutaient et ne se comportaient pas comme les autres* ». Presque tous les enfants de la cité sont en classe de rattrapage. Signe visible et ultime de cette exclusion : un grillage vient d'être élevé pour séparer la cité Brillat-Savarin de sa voisine.

C'est sans doute là le drame des logements « sociaux ». Les marginaux s'y accumulent, ceux qui ne le sont pas n'ont qu'un seul objectif : partir, et lorsqu'ils y parviennent ils sont remplacés par d'autres marginaux. « *Lorsqu'une famille parisienne mal logée me demande un relogement*, affirme l'assistante sociale, *j'envoie quinze lettres aux offices H.L.M., mais je sais que cela ne servira à rien : en banlieue ou à Paris, le problème demeurera intact tant qu'elle n'aura pas les moyens de sortir de sa marginalité sociale et culturelle. Les enfants de cinq ans que je rencontre dans ces cités, je les retrouverai à seize ans employés à pousser des caddies dans les supermarchés, car on est marginal de père en fils.* »

Brillat-Savarin, la cité où les enfants n'ont pas d'avenir...

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

• *L'expérience de régulation [du] trafic sur les autoroutes d'Ile-de-France*, lancée le 17 mai, a, [da]ns l'ensemble, été un succès, [a] affirmé M. Bernard Hirsch, [di]recteur régional de l'équipement, en dressant un premier [bi]lan de l'opération.

Le contrôle de l'arrivée des [vé]hicules, par la mise en place [de] feux rouges sur les bretelles [d'a]ccès en direction de Paris, va [êt]re prolongé jusqu'à la fin du [mo]is sur les autoroutes A 6, B 6 et [A 1]5 (au sud) et A 3 et B 3 (à [l'e]st), a précisé M. Hirsch. En [rev]anche, sur l'A 12 et l'A 13 (à [l'o]uest), où les gains de temps [on]t été « *plus inégaux* », il sera [ab]andonné. Le système pourra [êt]re adopté définitivement à la [ren]trée prochaine, comme il l'est [dé]jà depuis 1975 sur l'autoroute [du] Nord, si le conseil régional [d'I]le-de-France donne son ac[cor]d.

NOMADES, DEUX FOIS NOMADES

Pas de halte à Grigny pour les gens du voyage

Il y a quelques jours à peine, ils sont partis. Comme ils étaient venus. Au petit matin, sans rien demander à personne ; en entassant femmes, enfants, chiens et chats dans leurs vieilles caravanes ; laissant seulement derrière eux deux carcasses de voitures sans roues, les vitres brisées.

Dans le quartier de la Grande-Borne, à Grigny dans l'Essonne, on respire et on n'espère qu'une chose : ne plus voir revenir les familles de ceux que l'on appelle « les nomades » à défaut de classification sociologique plus précise et plus juste. Ceux-là mêmes que l'on a subis sans les connaître. Sans pouvoir vraiment savoir qui ils sont, comment ils vivent.

Compréhension puis dégradation des rapports

Il y avait, il est vrai, plus d'un an qu'ils étaient installés sur deux des parkings qui entourent la cité. On y a dénombré jusqu'à une centaine de caravanes, ce qui devait bien faire cinq cents ou six cents personnes. Au début, il y eut apparemment un peu de compréhension. A la Grande-Borne, cité H.L.M. parmi les plus modestes, les minorités raciales et sociales ne manquent pas qui peuvent mieux accueillir ces gens du voyage.

Mais bien vite vinrent les problèmes de voisinage, puis d'hygiène. Un parking n'est pas un terrain de camping, rien n'y est prévu pour accueillir d'éventuels visiteurs. « *Nous avons plusieurs fois frôlé l'incident* », raconte M. Claude Vasquez, adjoint au maire plus particulièrement chargé de ces problèmes.

A Grigny, on est en tout cas prolixe pour raconter ces groupes d'adolescents qui vagabondaient et qui rançonnaient les enfants du quartier : « *Trois arbres au bord d'un des parkings et ce fut en quelques semaines une décharge sauvage...* »

Dès lors les lettres de protestation s'amoncellent sur le bureau des élus. Une institutrice responsable d'une des écoles du quartier écrit notamment : « *Les abords de l'école et le plateau d'évolution sont jonchés d'excréments, de tessons de bouteille, de détritus et d'ordures de toutes sortes (...). Les enfants des classes allant en éducation physique ne sont plus en sécurité (...). De plus, certains grands adolescents essaient de provoquer les élèves au passage en les interpellant, en les insultant.* » Ragots dénonciateurs ? M. Vasquez considère que non. « *Je n'ai pas rencontré d'arguments racistes* », dit-il.

Même problème pour tous

Quoi qu'il en soit, le débat imprévu mais plébiscité des nomades, sans doute directement motivé par l'agressivité grandissante manifestée par la population locale à leur encontre, ne résout rien. On ne savait pas d'où ils venaient : « *Certains du parking de l'hippodrome d'Evry qui aujourd'hui est clôturé* », dit M. Vasquez. Les autres ? « *Je ne sais pas. Toujours est-il que Grigny était devenu un point de regroupement.* »

On ne sait pas non plus, officiellement, où ils sont allés. C'est du moins ce qui nous a été répondu à la préfecture d'Evry. Mais personne ne doute que là où ils s'installeront de nouveau même provisoirement, ils poseront des problèmes de même nature dans la mesure où il n'y aura pratiquement rien de prévu pour les accueillir. « *Nous, communes, sommes confrontés aux mêmes difficultés*, reconnaît M. Vasquez, *nous n'avons pas les moyens de les régler alors que nous en subissons les nuisances.* » Toujours à la préfecture de l'Essonne, on se contente pourtant de préciser que « *c'est aux municipalités de faire procéder si nécessaire... aux expulsions* ». Ainsi, on a vu des villes mitoyennes se renvoyer périodiquement des colonnes de nomades, toujours les mêmes.

Dans certains départements de la région parisienne, on commence bien à aménager quelques aires de stationnement avec points d'eau et sanitaires. Mais à Grigny on a pris soin d'installer des bornes et des portiques, rendant matériellement impossible toute réoccupation des parkings, les caravanes ne pouvant plus y accéder. On fait aussi remarquer qu'il n'y a plus de terrains disponibles pour les mettre éventuellement à la disposition des nomades. Bref, on répète qu'on ne peut laisser les communes se débrouiller seules.

STÉPHANE BUGAT.

SKATEBOARD DANS L'ILE SAINT-GERMAIN

Les pistes de « Béton hurlant »

Le samedi 3 juin a été inauguré dans l'île Saint-Germain, à Issy-les-Moulineaux, un complexe au nom évocateur de « Béton hurlant » consacré à la planche à roulettes (skateboard).

Si l'on songe qu'il y a quelques semaines s'ouvrait déjà à La Villette le premier planchodrome de France, on ne peut que s'étonner de cet engouement subit pour un sport importé, il y a moins de deux ans, des Etats-Unis.

La réponse est fournie dans une brochure promotionnelle de la société « Ludic » créée pour la réalisation de « Béton hurlant ». Il est en effet précisé que « les somptueuses pistes reflètent certes un phénomène social » — concrétisé par la création d'une Fédération française de skateboard (en décembre 1977), réunissant trente mille skateboarders ; (le Monde du 7 janvier et 26 mars 1976), mais que « leurs tailles sont à l'image d'une réalité économique actuelle ».

Plus de cinq cent mille planches ont été vendues en France. Les accessoires obligatoires sur les complexes (genouillères, coudiers, gants, casque) exigent un budget variant de 400 F à 1 550 F. Quatre revues spécialisées, aux tirages s'échelonnant de 50 000 à 150 000 exemplaires viennent enfin confirmer l'existence d'une source de profit assuré.

Aubaine supplémentaire pour promoteurs de pistes, le terrain semble abandonné par les autorités municipales. Les interdictions de skate « sauvage » se multiplient en province. La mairie de Paris, qui avait annoncé dans une brochure du mois de janvier la création de huit emplacements pour la planche à roulettes, en a finalement ouvert quatre, et sur des plans pas toujours inclinés. Enfin, l'expérience originale menée par la municipalité d'Issy-les-Moulineaux — mise à la disposition d'un square pour plancheurs avec équipement gratuit et moniteur — risque fort de tourner court avec l'installation de « Béton hurlant ».

La course aux complexes de skate est donc lancée. A raison de 7 à 10 francs par personne pour une session d'une heure et demie, et sachant que près de mille skaters défilent chaque jour sur le circuit de La Villette, la rentabilité d'un tel investissement (1,5 million environ) est assurée.

La concurrence porte sur le nombre de « piscines » (cuvettes qui servent aux ralentissements) de « banks » (rebords inclinés à 40°), de « half pipes » (pistes en forme de demi-cylindre) que comptent les pistes de « free style », de slalom, ou de saut.

De nombreux contrats en France et à l'étranger (Genève, Ostende) sont en préparation. On propose même des planchodromes démontables en bois.

Quant aux plancheurs, leur scepticisme est illustré par la simple constatation de l'un d'eux : « Avec les pistes de skate, on va plus vite et on progresse plus. Mais dans les quartiers, on fait ce qu'on veut... et c'est gratuit. »

B. L.

A LA BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE DE LA VILLE DE PARIS

Les brouillons de Baltard

La Bibliothèque historique de la Ville de Paris présente une série de documents inédits sur la construction par Victor Baltard des Halles de Paris, documents d'un intérêt exceptionnel qui retiendront l'attention de tous ceux qui s'intéressent à l'architecture du XIXe siècle.

Il y a maintenant plus de cinq ans que les « parapluies » des Halles, véritable révolution esthétique voulue par Napoléon III, ont cédé la place à un immense chantier largement contesté.

Leur auteur, Victor Baltard, né à Paris en 1805, fils de l'architecte Pierre Baltard, après avoir remporté le Grand Prix de Rome d'architecture, passa cinq années à la Villa Médicis, dont Ingres était alors le directeur, et où le peintre Flandrin fut son condisciple.

Après avoir travaillé à Paris (on lui doit entre autres Saint-Augustin et la mairie du deuxième arrondissement), il fut nommé inspecteur des beaux-arts chargé des églises de la capitale. Introduit ensuite à la commission qui s'occupait de la construction des futures Halles de Paris, il devait signer en février 1845 un premier projet qui recueillit l'adhésion des autorités préfectorales et municipales. Celles-ci le chargèrent alors d'une mission en Angleterre, en Belgique, en Hollande et en Allemagne pour étudier sur place l'aménagement des grands marchés. C'est à la suite du rapport qu'il fit de ses voyages qu'on le nomma, ainsi que Félix Callet, qui a laissé, place de la Bourse, l'ancien hôtel des commissaires-priseurs, architecte des Halles. Un premier plan fut alors conçu par eux, mais la révolution de 1848 devait marquer un temps d'arrêt et les projets furent abandonnés.

Ce n'est qu'en 1851, et à la demande du préfet Berger, que Baltard et Callet présentèrent une seconde étude qui fut acceptée, et la première pierre du pavillon n° 3, proche de Saint-Eustache, était posée le 11 septembre 1851 par Louis-Napoléon Bonaparte, prince-président.

Ce nouveau projet, qui prévoyait la construction de huit pavillons en pierre de taille avec quelques éléments de métal, reçut un commencement d'exécution, et un premier édifice sortit de terre. Il sembla si lourd et si massif que les Parisiens le baptisèrent « le fort de la Halle ». Les protestations s'élevèrent de toutes parts, tant et si bien que, le 3 juillet 1853, les deux architectes reçurent l'ordre de suspendre les travaux. L'empereur, qui avait lui-même ordonné l'arrêt, demanda à Haussmann, qui venait d'être nommé préfet, d'envisager la construction de vastes halles métalliques, de structures légères, à l'exemple de la gare de l'Est, en un mot, de « parapluies » géants.

Un survivant

Baltard, malgré son goût pour des constructions plus académiques, se mit à l'œuvre seul, et réalisa dans les dix jours qui suivirent trois projets, dont une étude où le matériau choisi serait presque exclusivement le métal, et qui avait le mérite d'être la moins coûteuse. Elle obtint l'agrément de Napoléon III. Cet ensemble, où l'emploi de la fonte s'alliait parfaitement à la charpente de fer, et qui comportait quatorze pavillons groupés autour de grandes nefs, fut entrepris en 1854. Six pavillons situés à l'est étaient achevés en 1857, le corps de l'ouest s'éleva plus lentement et les deux derniers pavillons ne furent construits qu'en 1936.

Tous ont maintenant disparu ; un seul a pu être sauvé grâce à l'initiative de M. Roland Nungesser, maire de Nogent-sur-Marne, qui a pu le faire remonter, remettre en état et repeindre pour y accueillir, désormais, toutes les manifestations culturelles de la ville qu'il administre.

Vrai visage

La Bibliothèque historique de la Ville de Paris a pu acquérir récemment l'ensemble des plans manuscrits des différents projets dus à Victor Baltard. Ils seront exposés à partir du 13 juin à l'hôtel Lamoignon, mais on a voulu donner aux visiteurs de l'exposition une vue aussi complète que possible de l'environnement et de la vie des Halles au dix-neuvième siècle. C'est pourquoi, autour des projets de Baltard, Mlle Deurbergue, conservateur, à qui on doit l'organisation de cette exposition, a réuni un ensemble de vues, de photographies, de cartes postales, de dessins et de tableaux qui restituent le visage des Halles tel qu'il se présentait au début de leur existence, avec leur petit peuple de marchands au Carreau, de vendeurs de soupe, et d'arlequins, dont la foule bigarrée se pressait autour des pavillons.

Les descendants de Baltard ont communiqué des documents familiaux, les Archives de France ont confié des plans complémentaires, tandis que trois charmants tableaux de Canella, provenant du musée Carnavalet, de remarquables photographies de Marville et des vues stéréoscopiques prêtées par Mme Debuisson, des lettres et des coupures de presse, permettent de nous restituer ce « ventre de Paris » que nous ne verrons plus, et qui apparaissait à Zola comme « *une office colossale, où s'engouffrent les nourritures du Paris endormi, et où dans les clartés frissonnantes du matin, au milieu du grouillement de la foule, s'entassent des quartiers rouges de viande, des paniers de poissons qui luisent avec des éclairs d'argent, des montagnes de légumes piquant l'ombre de taches blanches et vertes* ».

ANDRÉE JACOB.

★ « Victor Baltard, projets inédits pour les halles centrales », exposition du mardi 13 juin au 29 juillet, du lundi au samedi, 14 à 18 h., entrée libre. Bibliothèque historique de la Ville de Paris, rue Pavée.

équipement

Questions...

Une vraie police des eaux ?

...Réponses

An moment où les ministres des transports des Neuf ae réunissent ce lundi 12 juin à Luxembourg pour examiner les mesures à prendre contre la pollution marine par les hydrocarbures et où, à Paris, les différents ministères mettent au point la plan de prévention damandé par M. Giscard d'Estaing après le naufrage de l'« Amoco-Cadiz », M. Guy Gnermeur, député (R.P.R.) du Finistère, suggère d'appliquer plusieurs dispositions qui forment selon lui, un plan d'action cohérent.

M. Guy Gnermeur présida la commission d'enquête de l'Assemblée nationale sur l'« Amoco-Cadiz », le groupe de la mer au Palais-Bourbon, et la Commission de la mer au conseil général du Finistère.

« Quels progrès ont été accomplis ces dernières années dans le domaine de la prévention des accidents des pétroliers ?

— Le naufrage de l'*Olympic-Bravery*, en janvier 1976, à Ouessant, m'avait traumatisé plus encore que celui de l'*Amoco-Cadiz*. C'était un avertissement sans frais, un coup de semonce. Il fallait donc saisir la première occasion pour modifier les lois et règlements en vigueur. Cette occasion se présenta avec le projet de loi sur l'immersion des déchets, discuté à l'Assemblée en avril 1976. J'ai proposé trois amendements : deux furent adoptés, qui donnaient notamment davantage de pouvoirs d'intervention au préfet sur les navires présentant un danger. En revanche, le gouvernement refusait ma proposition consistant à empêcher les gros navires de s'approcher des côtes sauf si leur commandant était assisté d'un pilote.

» Que fait le gouvernement aujourd'hui ? Il propose purement et simplement de reprendre ce que je disais il y a deux ans dans mes amendements.

— *Faut-il créer désormais un ministère de la mer ?*

— L'autorité à créer doit être interministérielle, proche du premier ministre, avec des pouvoirs de commandement sur les directions des ministères. Personnellement, je pense que cette autorité pourrait être utilement rattachée, sinon au premier ministre, du moins au ministre de l'intérieur, qui a le virus de la sécurité civile.

» En tout état de cause, une telle autorité politique doit disposer de pouvoirs de commandement, de services et d'un budget.

— *Avec un corps de gardes-côtes, comme aux Etats-Unis ?*

— A l'évidence, il faut établir une « force de police des eaux » qui serait distincte de la marine nationale. Car il serait dangereux de distraire celle-ci de sa tâche essentielle qui est la défense.

» En revanche, un corps spécial de marins, disposant de bateaux solides mais rustiques, et surtout capables d'être exportés (il y a soixante pays au monde qui sont des acheteurs potentiels) serait la solution la plus judicieuse.

— *Aggraver les sanctions contre les pollueurs ou les navires en infraction ?*

— On peut le faire, cela dépend de la législation française. Mais, il est beaucoup plus dissuasif d'obliger le navire à rester à quai pendant deux, trois ou plusieurs jours car son armateur subit de ce fait une lourde pénalité financière.

— *Et sur le plan international ?*

— L'Europe devrait être capable d'adopter une position commune pour peser d'un poids politique déterminant sur les pays producteurs ou consommateurs de pétrole à qui il appartient de prendre des mesures de prévention.

» D'autre part, à l'ère de l'informatique, il serait intelligent de mettre sur pied une agence européenne qui rassemblerait les données des différents plans Polmar dans chaque Etat. »

Propos recueillis par
FRANÇOIS GROSRICHARD.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Deux actions prioritaires pour le Massif Central

- *Constituer des coopératives de boisement*
- *Rompre l'isolement hivernal*

La délégation à l'aménagement du territoire (DATAR)) a présenté le mercredi 7 juin trois séries d'actions en faveur du développement du Massif Central : l'exploitation de la forêt, le premier bilan de la mission des villes du Massif Central et le programme de lutte contre l'isolement hivernal.

Ces travaux ont été mis en ro · et contrôlés par M. Jean Micnardière, ancien commissaire au développement du Massif Central (remplacé dans ses fonctions par M. Becquet), dans le cadre du plan « Massif Central » lancé en septembre 1975 par le président de la République.

A propos de la forêt, M. Michardière a rappelé que la vocation traditionnelle du Massif Central était liée à l'élevage et aux forêts : un des objectifs du groupe de travail, spécialisé sur ce sujet, a été de concilier ces de : activités en général appréhendées de façon distincte pour donner naissance à une « forêt paysanne ».

C'est donc une conception nouvelle de la forêt, conception selon laquelle « *les propriétaires forestiers ont la conviction qu'un arbre est un végétal dont un agriculteur peut s'occuper* ». Cette « forêt paysanne » existe déjà dans les pays scandinaves, où les agriculteurs tirent leurs revenus à la fois de la forêt et de l'élevage.

Autre proposition, qui est liée au plan d'aménagement rural de cette région. Afin d'exploiter de manière plus efficace la forêt, les jeunes agriculteurs et les propriétaires fonciers pourraient unir leurs efforts au sein de « coopératives de boisement », destinées à remédier au handicap que constitue un excessif émiettement des prêts.

La seconde action a pour objectif de revitaliser le tissu urbain. Les membres de la mission des villes du Massif Central se sont fixé pour objectif de seconder les élus locaux confrontés à des problèmes d'aménagement, en les guidant dans leurs démarches auprès des services administratifs.

Dernier volet : la lutte contre l'enneigement hivernal. Chaque année, environ sept cents villages du Massif Central (30 000 personnes au moins) sont isolés à cause du mauvais temps. Inspiré par « *Aide-toi et la neige cédera* », le groupe d'études sur l'enneigement a engagé des expériences dans trois zones-tests, en présentant aux habitants des communes concernées différentes solutions, que ce soit des aménagements de voirie ou l'acquisition de véhicules spéciaux afin de rompre leur isolement, qui dure parfois de nombreux jours.

COLLECTIVITÉS LOCALES

YVOIRE NE JOUERA PAS AU LOTO

(De notre correspondant.)

Grenoble. — Le préfet de la Haute-Savoie a annulé la délibération du conseil municipal d'Yvoire (trois cent trente-cinq habitants), qui avait voté une somme de 336 francs destinée au jeu du loto ; le produit éventuel des jeux aurait été inscrit au chapitre des investissements (le Monde du 1er juin 1978). Les conseillers municipaux espéraient ainsi gagner avec la chance ce que la commune ne parvient pas à obtenir en subvention ou en emprunt auprès de l'Etat.

Le préfet estime que « la gestion des biens communaux ne peut pas être liée au hasard » et que « la politique d'une commune ne se fait pas à la roulette ». Il considère enfin que le procédé est contraire aux règles de la comptabilité puisque, en l'espèce, il n'est pas possible d'identifier le créancier. D'autre part, l'Etat et les collectivités locales ne paient généralement leurs créanciers que sur la base du service fait et non à l'avance, comme ce serait le cas pour le loto.

Le maire d'Yvoire, M. Paul Jacquier, et son conseil municipal ont atteint le but qu'ils s'étaient fixé : faire connaître aux Français les difficultés financières que traversent les petites communes rurales, mais aussi réaliser à cette occasion un « coup publicitaire » gratuit... « L'opération loto » du conseil municipal d'Yvoire lui a peut-être, déjà, rapporté « gros »...

C. F.

TRANSPORTS

Crise financière et juridique dans les transports en commun de Toulouse

De notre correspondant régional

Toulouse. — Le conseil général de la Haute-Garonne vient de décider, à l'unanimité, de mettre fin au monopole de fait, que détient, dans la grande périphérie de la métropole régionale, la Compagnie toulousaine des transports (C.T.T.).

Cette compagnie comprend à la fois un syndicat mixte des transports en commun de l'agglomération, que préside M. Léon Eeckoutte, président (P.S.) du conseil général, et une société d'économie mixte des transports par véhicules de l'agglomération toulousaine (SEMTVAT), présidée par M. Pierre Baudis, maire (apparenté P.R.) de Toulouse. Le premier groupe est dominé par la majorité socialiste, communiste et radicale de gauche, la seconde par les élus centristes et modérés.

La C.T.T. est seulement une société concessionnaire de la SEMTVAT et se borne à exploiter le réseau des autobus de la grande agglomération.

L'attaque contre la SEMVAT porte sur le déficit de 55 millions enregistré en 1977. Les dirigeants de la C.T.T. se défendent d'en être responsables : les tarifs pratiqués sont inférieurs de 28 % à ce qu'ils devraient être pour réaliser des bénéfices ; ils mettent en avant le nombre de cartes qui donnent la gratuité totale aux personnes du troisième âge, aux handicapés et aux chômeurs, et les cartes d'abonnement à tarif réduit pour les étudiants et les salariés. Ainsi, l'an dernier, la C.T.T. a reçu 25 millions de compensations au titre des avantages tarifaires et 10 millions au titre de l'union promotionnelle.

M. Baudis rappelle le prix de la rénovation des réseaux de transports en commun de Toulouse, qui se situe en tête des villes de plus de trois cent mille habitants pour le nombre de véhicules-kilomètres offerts par habitant. Le prix de la carte verte est de 52 F depuis 1975 dans l'agglomération toulousaine ; il est de 76 F à Bordeaux, 60 F à Grenoble, 84 F à Lyon, 85 F à Marseille.

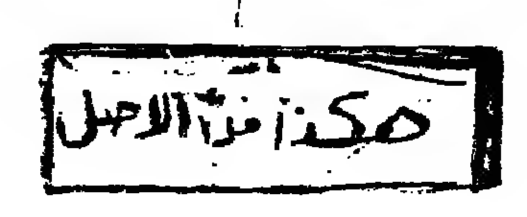
Dans un rapport à l'assemblée régionale, M. Tony Roche, le préfet de région, fait justement remarquer que « *les difficultés proviennent de la dualité obligatoire de commandement, puisque la SEMTVAT est propriétaire des installations et que la C.T.T. en a l'usage* ». Il propose deux solutions : continuer la concession accordée à la SEMTVAT pour les lignes interurbaines et donner mandat à son délégué au syndicat mixte de faire de même pour les lignes urbaines ou bien résilier la concession et charger un mandataire de proposer et de défendre la même politique que le syndicat mixte.

Le conseil général veut mettre fin à la convention conclue le 27 décembre 1973, qui liait la SEMTVAT au syndicat mixte, ce qui entraînerait la résiliation du contrat liant la C.T.T. à la SEMTVAT. Cette opération réalisée, une autre société remplacerait la SEMTVAT, ce qui entraînerait la mort naturelle de la C.T.T.

Cette solution risque de poser un problème juridique : si les liens sont rompus entre les deux sociétés, un jugement devra être rendu par le tribunal administratif, car le contrat signé en 1972 est valable quinze ans. M. Alex Raymond, maire socialiste de Colomiers, est prêt à aller jusqu'au bout. A son avis, si la SEMTVAT, ou une société analogue, était seule responsable de la gestion sans passer par la C.T.T., qui n'est plus qu'un sous-traitant, « *la nouvelle structure permettrait un contrôle accru de la collectivité sur la politique générale des transports, sur son exécution et sur l'emploi des fonds publics. Le mode de gestion du service doit conduire à ces charges fiscales minimales pour les collectivités locales, la mise en place d'une nouvelle structure de gestion doit être compatible avec la garantie de l'emploi des salariés.* »

LÉO PALACIO.





هكذا من الأصل

Le Monde

économie

SOCIAL

BESANÇON APPROUVE UN PLAN DE RELANCE DU CENTRE D'AIDE PAR LE TRAVAIL POUR LES HANDICAPÉS

(De notre correspondant.)

Besançon. — Le conseil municipal de Besançon a approuvé, à l'unanimité, le 27 mai dernier, le plan de relance du Centre d'aide par le travail, préparé par le Centre communal d'action sociale (*le Monde* du 11 avril). Ce dossier, une étude partielle, ne traite que de la création d'un des trois secteurs qui devraient succéder à l'ancien CAT déclaré en règlement judiciaire au début de l'année dernière.

L'ancien CAT devrait, en effet, selon le Centre communal, éclater en un atelier protégé accueillant des handicapés moyens, un CAT réservé à des handicapés plus lourds et un Centre de préformation dont les structures et l'implantation ne sont pas encore définies. Si l'on sait que l'atelier protégé recevrait cent vingt-sept handicapés productifs et quarante-huit employés administratifs et d'encadrement (dont certains pourraient être des handicapés) alors que le Centre d'aide par le travail nouvelle formule fournirait une occupation à quelque cinquante handicapés pour sept ou huit postes d'encadrement et de services (1), les prévisions chiffrées ne portent sur l'instant que sur l'atelier protégé. Il en ressort qu'une somme de 6 752 000 francs devrait être dégagée d'octobre 1978 à octobre 1979 pour faire face à des investissements, aux compensations de ressources allouées aux ouvriers, à la prise en charge des emprunts anciens, au remboursement des dettes (environ 2 500 000 francs) et à une avance de trésorerie destinée à faciliter le démarrage.

Le conseil municipal de Besançon, pour sa part, a voté une participation de 786 000 francs. On attend de l'Etat qu'il s'engage sur une somme de 3 405 000 francs, de la région qu'elle alloue 137 000 francs et du conseil général et des communes du Doubs qu'ils se prononcent pour le solde, soit 2 423 500 francs. Le maire de Besançon a d'ailleurs demandé que le conseil général du Doubs tienne à ce sujet une séance extraordinaire. — C. F.

(1) Le CAT de Besançon, sous l'ancienne gestion, recevait cent quatre-vingt-dix handicapés pour quatre-vingt-dix agents.

LE POUVOIR D'ACHAT DES CADRES A BAISSÉ EN 1977

Comme chaque année, depuis dix ans, *l'Expansion* publie, dans son numéro de juin, son enquête sur « le prix des cadres ». On a enregistré, note-t-elle, une baisse du pouvoir d'achat des cadres en 1977 (retard de 0,4 % de la progression des salaires sur celle de l'indice des prix), et un tassement de l'augmentation des salaires annuels supérieurs à 250 000 francs.

Le cadre 1977 se caractérise par une moindre mobilité et un grand souci du contrat avantageux. Il doit savoir — trente mille des siens étant au chômage — que la recherche de l'emploi « *est un travail à plein temps* » et que le recrutement dans l'informatique a doublé en deux ans.

Sous la rubrique « Comment on devient... », l'enquête indique quelles sont les bonnes ou les mauvaises filières, les fonctions dont on sort le moins facilement — chef de personnel notamment — et celles qui sont l'antichambre du paradis : la direction commerciale reste encore la meilleure voie pour accéder à la direction générale.

Enfin, on lira avec intérêt, sinon avec surprise, ce qui est dit sur les salaires de la fonction publique « hors échelle », c'est-à-dire les traitements des plus hauts *fonctionnaires* et, pour autant que l'on puisse les connaître, les primes et avantages qui s'y rattachent.

● **Nouveaux progrès de F.O. — A la Caisse primaire d'assurance maladie de la région parisienne : les résultats des élections pour le renouvellement des délégués au comité d'entreprise, qui viennent d'avoir lieu, marquent une progression de F.O. (+ 7 %), supérieure à celle enregistrée à l'élection des délégués du personnel qui s'est déroulée il y a quelques semaines (+ 5 %).**

Collège employés. — Inscrits, 20 756 (20 319 en 1976). Exprimés, 15 270 (14 832). Ont obtenu : C.G.T., 7 534 voix (8 450), soit 49,34 % au lieu de 56,97 % en 1976 ; F.O., 5 053 (3 813), soit 33,16 % (25,71 %) ; C.F.D.T., 1 931 (1 679), soit 12,65 % (11,32 %) ; C.F.T.C., 742 (880), soit 4,86 % (6 %).

Collège cadres. — Inscrits, 2 508 (2 771 en 1976). Exprimés, 2 495 (2 066). Ont obtenu : F.O., 836 voix (633), soit 33,51 % au lieu de 30,64 % en 1976 ; C.G.T., 713 (679), soit 28,58 % (32,86 %) ; C.G.O., 429 (418), soit 17,19 % (20,23 %) ; C.F.D.T., 351 (208), soit 14,07 % (10,07 %) ; C.F.T.C., 166 (128), soit 6,65 % (6,19 %).

AFFAIRES

Les industries électroniques françaises espèrent une croissance de 15 % en 1978

« *Nous sommes enchantés par la libération des prix industriels* », a déclaré M. Bouyssonnie, président du Groupement des industriels électroniques. Cette libération, qui ne touche, pour le moment, que quelques secteurs, ne devrait pas, selon les industriels, avoir de répercussions. Ainsi, pour les « biens d'expression » (radio, télévision, hifi), il n'y aurait, en cas de libération, « *aucun dérapage pour la télévision couleur, et au pis une hausse de 2 à 3 points sur les postes noir et blanc* ». « *Pour le reste, cela dépend, mais il n'y a pratiquement aucun risque de hausse* ».

Depuis le début de 1978, les ventes de biens d'expression ont sensiblement progressé : + 27 % pour les téléviseurs couleur ; + 30 % sur les chaînes hi-fi. Globalement, les industriels du GIEL attendent une progression du chiffre d'affaires de l'ensemble des secteurs de l'électronique de l'ordre de 15 %. Un taux qui correspond à la croissance constatée ces dernières années.

En 1977, le chiffre d'affaires du secteur a atteint 38,9 milliards de francs. La balance commerciale est équilibrée : 16,2 milliards d'exportations pour 16,3 milliards d'importations. Cela grâce aux matériels professionnels qui dégagent à eux seuls un excédent de 3,6 milliards de francs, alors que les biens d'expression accusent un déficit de 3 milliards : 3,9 milliards d'importations (dont 1,9 milliard pour les chaînes hi-fi), contre 920 millions d'importations.

Au cours des prochaines années, l'expansion des industries électroniques *se fera « à effectifs constants »*. Ceux-ci sont passés, en vingt ans, de 80 000 à 185 000 personnes. Il est vrai que, dans le même temps, les gains de productivité ont permis de multiplier le chiffre d'affaires (en francs constants) par 7.

CII - HONEYWELL BULL PREND LE CONTROLE DE R 2 E

C.I.I. - Honeywell-Bull va prendre une participation de 60 % dans le capital de R 2 E, société spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de micro-ordinateurs sous la marque Micral.

Fondée en 1970 par M. Truong, R 2 E a connu un développement rapide puisque son chiffre d'affaires devrait atteindre 22 millions de francs en 1978. Mille cinq cents micro-ordinateurs Micral ont été vendus en cinq ans. R 2 E se trouvait confrontée à un problème de croissance. Il lui fallait des capitaux frais pour passer la vitesse supérieure. Apparemment, personne ne s'est présenté... si ce n'est C.I.I.-H.B., qui cherche depuis des mois à acquérir une entreprise de mini-informatique.

La prise de contrôle de R 2 E se fera par le biais d'une augmentation de capital entièrement souscrite par C.I.I.-H.B. M. Truong en demeurera le président.

Cette opération prouverait, s'il en était encore besoin, les vastes ambitions de C.I.I.-H.B. dans le domaine de la mini-informatique. Volonté délibérée de ses dirigeants, mais aussi nécessité impérieuse quand on connaît les problèmes rencontrés sur le haut de gamme par le partenaire américain Honeywell. Créée, dans l'esprit des pouvoirs publics, pour être le « *champion français* » de la grande informatique, C.I.I.-H.B. se transforme en fait en « champion de la mini ».

« LA PARTICIPATION, C'EST UN PARTAGE DU POUVOIR », déclare le nouveau président du C.J.D.

Prenant la parole lors de la séance de clôture des congrès du Centre des jeunes dirigeants (C.J.D.) et de la Fédération des jeunes chefs d'entreprise d'Europe (F.J.C.E.E.), qui ont pris fin le samedi 10 juin à Strasbourg, M. François Ceyrac a affirmé que les solutions à la crise que traversent certains secteurs de l'économie ne peuvent être trouvées qu'au niveau européen.

« *Le cadre national est inadéquat ou insuffisant pour fournir des solutions adaptées aux problèmes qui se posent* », a affirmé le président du C.N.P.F., qui a poursuivi : « *Le milieu favorable dont les entreprises ont besoin pour s'épanouir ne peut être créé qu'à l'échelle de l'Europe. (...) Pris isolément, les pays européens auront de plus en plus de difficultés à faire entendre leur voix dans le concert mondial (...). Il me paraît essentiel que nous puissions nous affirmer comme un ensemble économique, mais aussi comme un ensemble de civilisation fort et cohérent.* »

De son côté, M. Bernard Boisson, nouveau président du C.J.D., a préconisé une politique de « *hardiesse sociale* ». « *Pour être durablement performant sur le plan économique, une entreprise doit être performante sur le plan social* », a affirmé M. Boisson, qui a ajouté : « *La participation de l'ensemble des salariés à la définition et au suivi des décisions de l'entreprise dépasse la participation : c'est un partage du pouvoir.* » « *La réduction des inégalités est la condition du succès d'une économie néo-libérale* », a conclu M. Boisson.

LES PRIX DES MÉDICAMENTS REMBOURSÉS PAR LA SÉCURITÉ SOCIALE NE SERONT PAS LIBÉRÉS

Les prix des médicaments remboursés par la Sécurité sociale ne seront pas libérés, a déclaré le 7 juin Mme Simone Veil, ministre de la santé, en inaugurant à Riom (Puy-de-Dôme) la nouvelle unité de production de la firme Merck Sharp and Dhome, filiale du groupe américain Merck. « *C'est un produit trop spécifique pour qu'il soit possible de lui appliquer ce régime* », a précisé Mme Veil, qui répondait ainsi indirectement à M. Jean Chabre, président de M.S.D., qui, quelques instants auparavant, s'était plaint des « *systèmes de régulation économique en vigueur* », représentatifs d'une époque, mais qui lui semblent aujourd'hui dépassés.

Selon Mme Veil, « *les révisions générales des prix des médicaments remboursables en 1977 et en 1978 ont mis fin au blocage des prix* ». Le ministre de la santé a également indiqué qu'un groupe de travail composé d'universitaires, d'industriels et de pharmaciens-inspecteurs de la santé avait été chargé par ses soins d'élaborer des règles, dites de bonne pratique de fabrication.

● *Les laboratoires Yves Rocher* (produits de beauté) de La Gacilly (Morbihan) viennent d'acquérir une nouvelle usine à Rieux, commune voisine, et annoncent la création de 220 emplois d'ici à trois ans dans cette nouvelle unité. Yves Rocher, qui a connu une forte expansion ces dernières années (550 employés en 1975, 1 450 actuellement, dont 1 300 à La Gacilly) et dépend du groupe Elf-Aquitaine, a racheté l'usine construite en 1975 par la société Le Matériel de télécommunications (L.M.T.), qui avait finalement abandonné son projet d'installation à Rieux. L'usine de Rieux, d'Yves Rocher, entrera en production dès le début de 1979, et travaillera principalement pour l'exportation. — *(Corresp.)*

PRIX

La politique gouvernementale est désapprouvée par 57 % des Français et approuvée par 23 % selon l'IFOP

Deux sondages publics à vingt-quatre heures de distance confirment l'allergie des Français à la politique de libération des prix entreprise par le gouvernement. Ce qui explique sans doute que lors du sondage de popularité par l'IFOP, du 30 mai au 6 juin, auprès de mille sept cent cinquante-six personnes, le président de la République ait vu sa cote baisser de 3 points (54 % de personnes satisfaites, au lieu de 57 % un mois plus tôt) et M. Barre la sienne de 6 points (37 % de personnes satisfaites de sa politique contre 43 % le mois précédent).

La politique des prix est désapprouvée par 65 % des Français et approuvée par 21 % seulement (14 % sans opinion), si l'on en croit le sondage réalisé par l'IFOP pour *le Point*, auprès de 962 personnes les 5 et 6 juin. La suppression du contrôle des prix sur les produits industriels est désapprouvée par 57 % des personnes interrogée (23 % y sont favorables) et l'opération « vérité des prix » condamnée par 56 % des Français (25 % l'approuvent). D'une façon plus générale, 58 % des Français sont mécontents de la politique menée depuis mars (23 % sont satisfaits), 81 % pensent qu'elle aura des effets négatifs sur la hausse des prix et 60 % ayant le même avis sur l'emploi.

Le sondage réalisé par l'institut Louis Harris entre le 2 et le 6 juin et dont *le Matin* publie les résultats fournit des renseignements de même nature : 36 % des Français pensent que la libération des prix va entraîner des hausses fortes et 44 % des hausses modérées. La proportion des personnes interrogées s'attendant à des hausses sont plus fortes chez les cadres moyens et les employés (87 %) ou chez les ouvriers (85 %) que dans l'ensemble de la population (80 %).

∴

La politique gouvernementale de libération des prix est « *irréaliste* », car elle implique une concurrence généralisée, « *qui n'existe pas en France en 1978* », déclare M. Michel Rocard, dans une interview au quotidien *Sud-Ouest*. Pour le secrétaire national du P.S., « *la réalité économique est faite de situations de rentes et de positions dominantes, d'ententes à l'échelle nationale et internationale, qui prolifèrent en temps de crise* ». Libérer les prix signifie qu'« *à une détermination administrative des prix succédera, dans quelques mois, une fixation officieuse de prix indicatifs par les professions* ».



AGRICULTURE

Paris, capitale mondiale du lait du 26 au 30 juin

Le vingtième Congrès international de la laiterie (Congrilait) aura lieu à Paris du 26 au 30 juin. C'est la première fois depuis 1926 que cette manifestation, qui se tient tous les quatre ans, se déroule en France.

Des représentants de soixante-sept pays sont attendus, avec notamment Mme Carole Foreman, secrétaire d'Etat à l'agriculture pour l'alimentation et la consommation des Etats-Unis, M. Srin Heurgren, le « Consumer's ombudsmen » suédois, M. Gundelach, vice-président de la Communauté économique européenne, M. Simanton, directeur de l'agriculture et de l'alimentation à l'O.C.D.E., M. Kurien, président du National Daily Board indien, ou encore M. Luis Echeverria Alvarez, ancien président de la République du Mexique. Innovation significative : le programme comporte une partie économique aussi importante que la partie scientifique et technique.

Ce congrès a en effet pour objectif de faire le point sur l'ensemble des questions tant économiques que scientifiques qui intéressent à l'heure actuelle le monde laitier. Quatre thèmes domineront : l'industrie laitière dans les pays en voie de développement avec des illustrations proposées par l'Inde, l'Algérie et Cuba ; les transferts de savoir-faire, pour lesquels il est apparu nécessaire, au regard de certains échecs, de définir la méthodologie et l'aspect contractuel de ce type d'exportation ; la nutrition, et enfin la qualité, concept complexe pas toujours réductible à des normes et qui doit prendre en compte les intérêts contradictoires des producteurs, des transformateurs, des distributeurs et des consommateurs.

En marge de ce congrès, qui sans aller jusqu'à vouloir constituer une « OPEP » du lait, a l'ambition toutefois de jeter les bases d'une organisation de ce marché au niveau mondial, se tiendront également, du 26 au 30 juin, le douzième Salon international de l'équipement laitier, et, du 20 au 23 juin, les soixante-deuxièmes Assises annuelles de la Fédération internationale laitière, qui regroupe les vingt-neuf principaux pays producteurs de lait, à l'exception des Etats-Unis.

Dans ce concert, la France occupe le troisième rang avec 30 millions de tonnes, sur un total, en 1976, de 432 millions, derrière les Etats-Unis et l'U.R.S.S. Mais elle figure au second rang pour la production de fromages et de beurre, et au premier pour la poudre de lait. Le chiffre d'affaires de l'industrie de transformation du lait (42 milliards de francs) représente le quart de celui de toute l'industrie agro-alimentaire française. Il est comparable à celui de l'acier (45 milliards de francs). Au niveau des échanges, le solde de cette branche de notre industrie était, en 1977, largement positif : 4,7 milliards. Les industries de transformation emploient en permanence 91 000 salariés et l'on compte 588 000 producteurs de lait.

Ce tableau ne doit pas faire oublier que le caractère régulier des recettes apportées par le lait constitue pour de nombreux producteurs une garantie à laquelle s'ajoutent les mécanismes d'intervention de la politique agricole commune et, surtout, que la production, en France et en Europe, s'accroît plus vite que la consommation, et plus vite que n'apparaissent de nouveaux marchés solvables. Phénomène inquiétant sur lequel le congrès devra se pencher et qui explique que ce Congrilait 1978 soit voué à l'économie. — J. G.

● *Les éleveurs français de porc demandent la mise en œuvre de la clause de sauvegarde.* — Dans un communiqué, la Fédération nationale porcine déclare ne pas tolérer que « *leur production soit sacrifiée au nom d'une Europe verte dont les principes sont chaque jour bafoués (...).* » Elle demande que des mesures nationales soient prises : revalorisation des prix et aides directes. Elle appelle les sections départementales « *à se mobiliser et à entreprendre dès maintenant toutes les actions qu'elles jugent nécessaires* ».

ÉTRANGER

L'AUSTRALIE ET LES NEUF

Les restrictions commerciales imposées par Canberra

Correspondance particulière

Sydney. — Ceux qui voient l'Australie comme un pays fortement protectionniste se trompent. C'est ce qu'affirme un document confidentiel publié dans l'*Australian Financial Review*, et que le premier ministre, M. Fraser, a communiqué au cours des entretiens qu'il vient d'avoir à Bruxelles.

Ce document, établi par le département du commerce, tente de montrer que les importantes barrières douanières et les restrictions à l'importation imposées par Canberra sont, en fait, illusoires. Il souligne que pour moitié — en valeur — les importations australiennes ne supportent pas de droits, comme c'est le cas au Canada, alors que cette proportion n'est que de 16 % aux Etats-Unis et de 31 % au Japon. Le document reconnaît, toutefois, que pour 59 % les importations de la C.E.E. sont exemptées de droits de douane.

Est également rappelé le fait que les tarifs douaniers sur les produits industriels, calculés sur la base moyenne des taux individuels, s'élèvent à peu près à 11 % en Australie, à 9,9 % au Japon, à 9,3 % aux Etats-Unis et à 8,1 % dans la C.E.E.

En 1975-1976, poursuit le texte, les importations textiles couvraient 38 % du marché intérieur, alors qu'elles n'étaient, en 1968-1969, que de 33 %. En 1975-1976, les importations de véhicules à moteur y représentaient 27 % des ventes. Mais le document ne mentionne pas que ce secteur est maintenant sujet à des contrôles très sévères d'entrée, de sorte que les importations ne peuvent dépasser 20 % du marché, sans parler des prix élevés, qui découragent les acheteurs australiens.

M. Fraser et le ministre spécialement chargé des négociations commerciales avec l'Europe ont notamment demandé un élargissement du quota annuel de viande de bœuf exempt de droits, qui passerait de 50 000 à 200 000 tonnes, et l'engagement de la part de la C.E.E. d'importer au moins 100 000 tonnes de surgelés par an.

En 1978

LE DÉFICIT COURANT DES PAYS DE L'O. C. D. E. SERAIT INFÉRIEUR DE MOITIÉ A CELUI DE 1977.

Le déficit de la balance des paiements courants pour les vingt-quatre pays membres de l'O.C.D.E. (Organisation de coopération et de développement économiques) s'établirait à environ 15 milliards de dollars en 1978, contre 32 milliards en 1977. Cette prévision, qui, dans ce domaine, est à retenir avec précaution, ressort des travaux du groupe de travail n° 3 de l'Organisation, qui vient de se réunir à Paris.

Les Etats-Unis enregistreraient un déficit de 24 milliards de dollars, estiment les experts de l'O.C.D.E., alors que l'administration américaine s'attend, elle, à un solde de 18 milliards seulement (28 milliards en 1977). La balance courante du Canada serait, comme l'an dernier, déséquilibrée de 4 milliards de dollars. Le déficit de la France s'établirait à 1,5 milliard de dollars au lieu de 3 milliards en 1977.

En revanche, le surplus courant du Japon augmenterait, en dépit des intentions de Tokyo, pour le situer à 18 milliards de dollars contre 11 milliards l'an dernier. De son côté, l'Allemagne fédérale enregistrerait un excédent de 6 milliards de dollars au lieu de 4 milliards en 1977.

LE CHOMAGE BRITANNIQUE AUGMENTERAIT EN 1979

Londres (*A.F.P., Reuter*). — L'Institut national britannique de la recherche économique et sociale, organisation indépendante, a établi de sombres prévisions pour la Grande-Bretagne en 1979. Le taux de croissance, stationnaire en 1977, atteindrait 3,75 % en 1978, mais retomberait à 1,75 % ou 2 % en 1979. Parallèlement, le chômage, en diminution depuis quelques mois, se stabiliserait aux environs de 1,4 million cette année, mais remonterait à 1,5 million l'an prochain. La hausse des prix, tombée à 7 % ou 8 % en 1978, s'élèverait entre 11 et 11,5 % en 1979.

En revanche, la balance des paiements courants s'améliorerait, l'excédent devrait atteindre 1 milliard de livres l'année prochaine, contre 300 millions. Mais, si la livre sterling devrait se maintenir à peu près à son niveau moyen actuel jusqu'à la fin de 1978, elle devrait ensuite baisser pour accuser à la fin de 1979 une dépréciation de 9 à 10 % par rapport à la fin 1977.

UNE BANQUE BRITANNIQUE RACHÈTE LA SIXIÈME BANQUE CALIFORNIENNE

La Standard and Chartered, la plus grosse banque anglaise à caractère multinational, se propose d'acquérir pour 372 millions de dollars (1.7 milliard de francs), et avec l'accord de ses actionnaires, l'Union bancaire, sixième banque de Californie et trentième des Etats-Unis.

Né il y a huit ans de la fusion de la Standard Bank et de la Chartered Bank, l'établissement britannique, avec 15 milliards de dollars d'actif et mille cinq cents succursales à travers le monde, a déjà trente-deux agences en Californie et pourrait ainsi y ajouter les vingt-cinq de l'Union Bancorp, plus 4.7 milliards de dollars d'actif. Cette opération, si elle est autorisée par l'administration américaine, serait la troisième en deux mois. En avril dernier, la Hongkong and Shangai aux attaches fortement britanniques a racheté 51 % de Marine Midland, l'une des principales banques new-yorkaise, et, en mai, la National Westminster, premier établissement du Royaume-Uni, a pris le contrôle de la National Bank of America. Ces acquisitions, qualifiées d'« *invasion anglaise* » par la presse d'outre-Atlantique, sont dues au fait que les banques étrangères ne sont pas soumises à la législation américaine, très restrictive en matière bancaire, puisqu'elle limite les activités des banques locales aux frontières d'un seul Etat.

La Banque des règlements internationaux suggère des allégements d'emploi pour assurer une relance

« *Si aucun changement n'intervient dans les politiques suivies présentement, il y a de fortes chances que l'activité économique et le commerce mondial continuent de se développer à une allure fort réduite* », écrit M. René Larre, directeur général de la Banque des règlements internationaux, dans le rapport annuel de cette institution. « *Il est peu vraisemblable que les influences dépressives se révèlent suffisamment fortes pour plonger l'économie mondiale davantage dans la récession. Mais il semble tout aussi improbable que l'activité économique puisse retrouver un rythme de croissance satisfaisant, si elle ne bénéficie pas d'une nouvelle dose de stimulants qui devraient lui être administrés en tenant dûment compte des déséquilibres relatifs des paiements et de la nécessité de poursuivre la lutte contre l'inflation.* »

Le directeur général de la BRI ajoute : « *Les conséquences que risque d'entraîner une quasi-stagnation sont suffisamment sérieuses pour justifier un effort concerté à l'échelle internationale visant à ramener l'économie mondiale sur la voie d'une expansion plus satisfaisante.* » Toutefois, « *même en présence du plus heureux concours de circonstances favorables et de politiques avisées, les pays industrialisés du monde occidental seraient incapables de de retrouver le rythme de progression qui fut le leur jusqu'en 1973. La poursuite d'objectifs ambitieux en matière d'expansion serait vouée à l'échec par l'amenuisement du potentiel productif résultant de la faiblesse prolongée de l'investissement. Pareil dessein serait en outre dangereux, car rien n'est plus facile que de ranimer l'inflation induite par la demande* ».

Cependant « *il existe certainement une voie médiane entre la progression probablement très lente que laisse présumer l'évolution actuelle et les risques inhérents à des objectifs de croissance irréalistes* ». M. Larre émet à ce propos un « *ensemble de propositions de politique économique* » : réduction de la facture pétrolière, action de relance concertée à l'échelle internationale axée sur la diminution des taux d'imposition, poursuite de la lutte contre l'inflation. Pour le directeur général de la Banque, la relance « *ne devrait pas s'opérer par le biais d'un assouplissement de la politique monétaire* », mais devrait s'effectuer par des allégements fiscaux en faveur des particuliers et des entreprises. L'ensemble de ces recommandations permettrait aussi, selon M. Larre, « *de ramener les déséquilibres des paiements courants à un niveau supportable* ».

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dép. —		Rep + ou Dép —		Rep + ou Dép —	
$ E.-U	4,5920	4,5980	— 5	+ 10	— 10	+ 18	— 60	— 18
$ can. ...	4,1011	4,1090	— 69	+ 6	— 37	+ 1	— 99	— 40
Yen (100)	2,0895	2,0947	+ 90	+ 105	+ 160	+ 190	+ 488	+ 525
D M. ..	2,2020	2,2075	+ 78	+ 99	+ 158	+ 183	+ 523	+ 561
Florin ...	2,0530	2,0563	+ 52	+ 66	+ 114	+ 135	+ 252	+ 354
F B (100)	14,0723	14,1090	+ 315	+ 447	+ 560	+ 721	+1385	+1722
F S.	2,4230	2,4313	+ 130	+ 153	+ 265	+ 291	+ 805	+ 854
L. (1 000) ..	5,3350	5,3470	— 243	— 180	— 492	— 400	—1485	—1315
£	8,3370	8,4030	— 316	— 235	— 606	— 507	—1628	—1495

TAUX DES EURO-MONNAIES

D. M.	3 3/16	3 5/16	3 3/8	3 1/2	3 3/8	3 1/2	3 1/2	3 5/8
$ E.-U	7 9/16	7 11/16	8 1/4	8 3/8	7 15/16	8 1/16	8 1/2	8 5/8
Florin	4 1/8	4 3/8	4 1/4	4 1/2	4 5/16	4 9/16	5	5 1/4
F. B. (100)	4 1/2	5 1/2	5 3/16	5 7/16	5 1/2	5 3/4	6 1/4	6 1/2
F. S.	5/8	7/8	1 1/16	1 3/16	1 1/8	1 1/4	1 9/16	1 11/16
L (1 000)	9	10	12	12 3/8	12 1/4	12 5/8	13 5/8	14
£	14	16	12	12 3/8	11 7/8	12 1/4	12 1/4	12 1/2
Fr. franç..	9 3/4	10 1/4	10 1/2	10 7/8	10 1/8	10 3/8	10 5/8	10 7/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

هكذا من الأصل

ÉTRANGER

La corruption dans le Sud-Est asiatique

Décrits comme des paradis pour hommes d'affaires, certains pays d'Asie du Sud-Est deviennent bien vite des cauchemars. Comment tirer bénéfice de ces marchés prometteurs, de ces gouvernements accueillants et compréhensifs, de ces longues périodes de grâce fiscale, de cette main-d'œuvre bon marché lorsque la corruption bloque tout ?

Erigée en système, la corruption dans des pays comme l'Indonésie, la Thaïlande, les Philippines, voudrait qu'on lui consacre un traité d'économie politique. Elle a ses lois et ses formules adaptées à chaque opération : appels d'offres, implantation d'usines, écoulement des produits. Il y a loin des descriptions faites dans le confort feutré des chancelleries et ambassades, où l'on encourage les hommes d'affaires à venir s'établir dans ces « fruitful places » (pays à haute rentabilité), à la réalité quotidienne qui veut qu'on verse des pots-de-vin pour avoir le téléphone, l'eau, l'électricité, le permis de travail, le permis de conduire et les documents de l'automobile. Cela sans parler de la grande corruption qui échappe à toute description moyenne.

Se plier aux règles du jeu ne garantit d'ailleurs pas la réussite : les promesses non tenues, les personnages faussement influents, le vol et la revente des secrets d'affaires compliquent un peu plus des situations déjà fort embrouillées.

La corruption a des effets secondaires : dans les milieux économiques et financiers de Djakarta, on parle de contamination. Les cadres et dirigeants d'entreprises étrangères eux-mêmes...

Le « syndrome Lockheed »

« *Aucun homme d'affaires n'admettra avoir versé des pots-de-vin en Indonésie.* » Et il est vrai que peu de sociétés le font directement. Elles préfèrent traiter par l'intermédiaire d'une entreprise-conseil ou employer des « expéditeurs » aux honoraires élevés pour effectuer les paiements. Ainsi une société peut rester « propre » en prétendant ne pas avoir versé de pots-de-vin, nous a confié un homme d'affaires qui a accepté de décrire ses expériences en Indonésie, où il a mis en place l'usine d'une grande société internationale. Son récit reflète d'ailleurs des cas semblables en Thaïlande, aux Philippines, et — quoique à un moindre degré — en Malaisie. Dans le jargon des affaires, on appelle « blanchissage » cette forme de corruption par délégation. Beaucoup d'entreprises travaillant en Indonésie ont recours à des « expéditeurs » ou à des « agents » très proches des milieux gouvernementaux et de leur famille.

Notre interlocuteur avait engagé un expert comptable ayant d'excellentes relations en Indonésie. Cela pour écarter les obstacles bureaucratiques et faciliter l'obtention de contrats à son client. Il fallut d'abord payer « *pour gagner du temps* » (corruption bureaucratique), pour obtenir le permis de travail ou pouvoir s'abonner à l'eau et à l'électricité. « *Tout était régulièrement coupé, à moins de faire jouer le piston. L'une des lignes téléphoniques de ma société a été vendue pour 25 000 dollars parce que nous n'avions pas été « amicaux » à l'égard d'un fonctionnaire* », nous a raconté notre interlocuteur.

Il y a aussi la « corruption *déformante* », qui consiste à verser des sommes importantes pour influencer les décisions économiques prises au niveau local ou national et éliminer la concurrence des autres compagnies. C'est le « syndrome Lockheed ».

Le bon sens impose la présence d'un partenaire local, d'ailleurs obligatoire en Indonésie et souvent aussi en Malaisie. Ces « associations » peuvent avoir une influence décisive dans le succès ou l'échec d'un projet. Dans le cas de notre interlocuteur, il s'agissait de la construction et du fonctionnement d'une usine de matériaux de construction pour l'industrie locale du bâtiment. « *Nous avons pris le conseil municipal de Djakarta comme partenaire. Dans ce genre d'affaire, il est avantageux pour l'investisseur étranger d'avoir la municipalité ou, mieux, le constructeur de la municipalité comme partenaire. Ainsi, les débouchés sont-ils garantis.* »

Les personnages puissants ont généralement leur mot à dire dans la nomination des directeurs locaux des sociétés étrangères. *En général, le directeur local se mettra le nez ou dormira lors des conseils d'administration. Il demandera seulement si nous sommes d'accord pour augmenter les salaires des directeurs* », nous a déclaré notre homme d'affaires, dont la société emploie des « blanchisseurs » en plus d'un conseiller permanent et d'un partenaire local. Les membres de ce brain-trust sont tous choisis pour leur influence — réelle ou supposée — sur les personnalités qui, dans les allées du pouvoir, contrôlent les projets. Notre interlocuteur ajoute : « *Individuellement, les directeurs et les généraux qui sont chargés d'un important projet gouvernemental ont une grande latitude d'action pour négocier et conclure des contrats. Nous sommes passés par une agence appartenant en fait à la famille d'un général. Et, vous savez, nous n'avons pas été étonnés d'obtenir le contrat. Refuser de se soumettre à de telles pratiques aurait coûté très cher.* »

Pour pouvoir obtenir l'autorisation d'importer du matériel et des pièces détachées, certains pays asiatiques exigent une liste détaillée allant jusqu'à faire mention de la dernière vis ou du dernier écrou. Dans le cas de notre homme d'affaires, un article décrit comme *carbon slabs* avait été désigné comme *graphite slabs* sur les documents douaniers. La personne qui vérifia les documents utilisa ce prétexte pour justifier un retard de trois mois. « *On nous suggéra de verser un pot-de-vin qui mettrait fin aux difficultés. Mais nous avons tenu bon et déclaré que nous ne paierions pas. Cela nous coûta trois mois. Finalement, il est beaucoup plus avantageux de payer que d'attendre.* »

Pour éviter des mois de retard dans les ports et aéroports, notre homme d'affaires nous a raconté que ses collègues rapportaient eux-mêmes, par avion, des pièces importantes — parfois des articles de taille considérable — comme bagage personnel. Retour à Djakarta d'une mission de ce genre, il avait été pris à part par un douanier qui lui avait donné de but en blanc le choix suivant : « *Vous payez 50 000 roupies pour cet article sans reçu ou 100 000 roupies avec reçu.* »

Comme tout investisseur étranger, notre homme dut soumettre le formulaire B à l'administration, un document de plusieurs centaines de pages décrivant en détail le projet proposé : capital investi, partenaires locaux, montant du bénéfice prévu, période de grâce fiscale demandée. « *Nous avons soumis notre demande, et après des semaines on nous a déclaré que notre formulaire avait été perdu. Nous avons demandé, un peu ironiquement, si les quarante exemplaires avaient été perdus et on nous a répondu que « oui ». Il n'y avait plus qu'à se soumettre à un expéditeur et, miraculeusement, tous les exemplaires du formulaire B furent retrouvés !* »

Pour percer les secrets du concurrent

L'expéditeur est un auxiliaire précieux pour percer les secrets commerciaux d'un concurrent, notamment pour fournir les formulaires B le concernant. Une telle information est évidemment très précieuse avec ses données sur la part du marché ou la fiabilité d'une entreprise. « *La fuite peut avoir pour origine quelqu'un de haut placé dans le gouvernement. Mais aussi un employé de bas échelon maniant la machine à photocopier pendant ses heures libres. Lorsque nous avons installé notre usine, nous disposions de tous les formulaires B de nos concurrents.* »

Les sommes énormes dépensées en pots-de-vin ne garantissent cependant pas les résultats. Un partenaire peut fort bien être battu par le parrain d'une société concurrente. En dépit des assurances de son conseiller sur les droits exclusifs de sa société en Indonésie, notre homme d'affaires vit trois entreprises exerçant la même activité que la sienne s'y établir. « *Elles avaient dû acheter leur droit d'entrée. Nous en avons la certitude pour un concurrent, mais nous ne savons pas de façon sûre si ce fut le cas pour les autres. Il y avait un marché pour deux de ces unités. Le seuil de rentabilité pour une usine était de mille tonnes. Si vous en avez quatre, elles feront faillite, ou alors tout le monde perdra beaucoup d'argent pendant longtemps. Mais nous étions trop engagés pour pouvoir faire marche arrière.* »

Il n'est même pas sûr que l'argent parvienne bien à celui auquel il est destiné. Les risques de détournement commis par les employés de la société elle-même sont très grands. « *Généralement ce genre d'affaires est classé dans les comptes comme « frais d'expédition », « frais de consultation », « agrément fiscal », etc. Les experts-comptables locaux n'exigent pas de preuves écrites des paiements. Un directeur malhonnête peut voler sa société jusqu'au dernier centime* », explique notre hommes d'affaires. Il y a certainement eu des cas de fraudes de ce genre. Même s'ils le voulaient, les actionnaires pourraient difficilement détecter les irrégularités : les comptes de la filiale indonésienne et de la société mère sont consolidés. Le coût réel du projet a finalement atteint trois fois celui qui était prévu à l'origine à cause notamment des délais pour les importations de matériel et de pièces détachées. « *Peut-être serions-nous arrivés à de meilleurs résultats si nous avions toujours payé les personnes qu'il fallait* », nous a-t-on déclaré.

La *corruption story* indonésienne reflète celle de nombreux autres pays d'Asie. Un banquier britannique, qui a une longue expérience de la région, explique : « *Si un client vient à la banque et demande de but en blanc si l'on doit verser ou non des pots-de-vin pour obtenir un contrat, on ne peut dire ni oui ni non. Nous indiquerons seulement que dans cette région les pots-de-vin sont assez fréquents.* »

Un homme d'affaires nous a raconté qu'il avait quitté l'Indonésie désespéré, après avoir tenté de rester « propre » pendant deux ans et demi. Il avait essayé d'implanter une usine de produits de consommation pour le marché local : « *Vous vous apercevez subitement que ce dont vous parlez n'est plus tout à fait le projet que vous aviez soumis au départ, et vous vous demandez si vous voulez encore conclure l'affaire sur cette nouvelle base. C'est une période dont je ne suis pas particulièrement fier. Mais il faut dire que je l'ai vécue dans une tension incroyable qui créait en moi un état psychologique quasi anormal.* »

« *Les Japonais, eux, paient le prix sans chipoter* », nous a déclaré un Britannique. Beaucoup de cadres supérieurs japonais reçoivent d'ailleurs leurs salaires en frais, sans justificatifs. En fait, la puissance économique du Japon et sa proximité des marchés asiatiques rendent de tels paiements de moins en moins nécessaires.

La corruption bureaucratique dans les pays en voie de développement constitue parfois un supplément clandestin aux salaires officiels qui sont irréalistes à force d'être insuffisants. Des reçus sont souvent donnés pour des sommes réduites. Les paiements non officiels (c'est-à-dire les pots-de-vin) sont même tarifés. Les prélèvements sont ensuite distribués au sein du ministère concerné. L'imprécision de la loi dans certains pays est un élément qui favorise la corruption. « *Cela rend l'homme d'affaires occidental extrêmement irritable* », nous a confié un cadre supérieur britannique. En Indonésie, les hommes d'affaires doivent aller chez des « spécialistes » pour faire interpréter la loi en fonction de leurs situations particulières. Un Britannique généralement respectueux du règlement nous a avoué qu'il avait fait de faux documents pour justifier l'importation de sa voiture en Indonésie et pour la faire immatriculer. D'entreprenants ressortissants d'un pays de la C.E.E. avaient leurs propres imprimeries pour fabriquer une gamme complète de documents officiels indonésiens. On nous a même raconté (mais ce n'est pas un Allemand qui est à l'origine de cette information) que dans certains pays asiatiques les Allemands de l'Ouest ont été priés par leur ambassade de soumettre une liste de tous les paiements spéciaux effectués. La corruption est maintenant institutionalisée et fait partie du système de la concurrence internationale.

PAT FISHER.
journaliste, spécialiste des économies asiatiques.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



CAISSE NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

C.N.T. - OBLIGATIONS 11 % 1977

Les intérêts courus du 20 juin 1977 au 19 juin 1978 seront payables à partir du 20 juin 1978 à raison de 99 F par titre de 1 000 F nominal contre détachement du coupon n° 1 après retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 11 F.

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément du prélèvement libératoire sera de 16,49 F, soit un net de 82,51 F.

A compter de la même date, les 100 000 obligations appartenant à la série désignée par la lettre « F », sortie au tirage du 19 mai 1978, cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 1 000 F, coupon n° 2 du 20 juin 1979 attaché.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres seront effectués sans frais aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires habituels ainsi qu'aux caisses des comptables directs du Trésor (trésorerie générale, recettes des finances et perceptions) et auprès des bureaux de poste.

Il est rappelé que les intérêts concernant les titres nominatifs seront réglés directement aux titulaires par la Caisse nationale des télécommunications. S'agissant du remboursement des obligations de la série « F » comprises dans les certificats nominatifs, celui-ci sera effectué, dès réception, sous bordereau, des certificats nominatifs concernés, également par la Caisse nationale des télécommunications.



LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE AU CANADA

Le 5 juin, à Montréal, M. Maurice Laure, président de la Société générale, a, en présence de l'ambassadeur de France, M. Xavier Daufresne de la Chevalerie, présidé à l'inauguration de la Société générale S.A. (Canada) Inc.

La Société générale S.A. (Canada) Inc. a pour président du conseil d'administration M. Léopold Jeorger, directeur central de la Société générale, et pour administrateur-directeur général M. Raynald Dreyfus.

La filiale canadienne de la Société générale exerce l'ensemble des activités bancaires classiques : avances à court et moyen terme ; opérations de change et de trésorerie en devises ; transferts et crédits documentaires ; financement des opérations de caractère international. Elle dispose, en outre, d'un département spécialisé dans le financement des biens d'équipement (crédit-bail, vente conditionnelle, nantissement commercial).

La première agence de la Société générale S.A. (Canada) Inc. a été récemment ouverte à Montréal. L'agence de Toronto (Ontario) doit commencer à fonctionner en juillet prochain, tandis que les agences de Calgary (Alberta) et de Vancouver (Colombie Britannique) doivent ouvrir à la fin de 1978.

La Société générale est ainsi en mesure d'apporter aux entreprises françaises déjà implantées au Canada, ou qui envisagent de s'y installer, l'assistance financière de sa filiale. Celle-ci met, en outre, à la disposition des entreprises canadiennes non seulement ses services, mais l'appui du réseau international de la maison mère qui couvre actuellement plus de cinquante pays.

Par sa présence directe au Canada, la Société générale pourra en outre développer les relations déjà étendues qu'elle entretient avec les grandes entreprises et les grandes agences publiques canadiennes dans le domaine des prêts syndiqués, des émissions internationales et du financement des grands projets énergétiques et miniers.

Les services de la direction générale de la Société générale S.A. (Canada) Inc., ainsi que l'agence de Montréal, sont implantés dans le C.I.L. Building, 630 Ouest Boulevard Dorchester, bureau 2 300, Montréal H3B 1S6, province du Québec, Canada. Téléphone : (514) 875-03-30. Télex : 05-27-342.

COMPAGNIE FRANÇAISE DES PÉTROLES

GROUPE TOTAL

ÉTATS CONSOLIDÉS 1977

Au cours de sa séance du 7 juin, le conseil a examiné les états consolidés du Groupe Total pour l'exercice 1977.

Le chiffre d'affaires hors taxes est de 53 440 MF, en progression de 13 % sur l'exercice précédent.

La marge brute d'autofinancement s'établit au même niveau que celui de l'exercice précédent : 2 873 MF contre 2 878 MF en 1976.

Le résultat net du groupe est en progression ; il atteint 380 MF dont 134 MF pour la part revenant à la C.F.P. Ces chiffres sont à comparer à ceux de 1976, où, sur un bénéfice net de 166 MF, la part de la C.F.P. s'élevait à moins 3 MF. Ces résultats ne comportent pas encore de bénéfice venant de la production de gaz du gisement de Frigg en mer du Nord, qui n'a commencé qu'à partir du mois de septembre, à un rythme de démarrage qui doit progresser, par étapes successives, en 1978 et en 1979 ; mais ils incluent des revenus accrus des autres productions récemment acquises ou mises en œuvre par le groupe (Algérie, Indonésie, Amérique du Nord). Ces résultats ont, par contre, souffert de l'étroitesse des marges à la production sur les ressources du groupe au Moyen-Orient, et surtout de l'importance des pertes subies dans le raffinage et la distribution en Europe, où le niveau des prix est resté très insuffisant.

Les investissements nets se sont élevés à 3 734 MF contre 5 174 MF en 1976. Ils ont été réalisés à concurrence de 66 % dans le secteur exploration-production. L'achèvement des principaux travaux de développement du champ de Frigg en mer du Nord et des gisements découverts en Indonésie a entraîné une diminution sensible des dépenses d'investissements. L'autofinancement des investissements a été assuré en 1977 à hauteur de 70 % contre 50 % seulement en 1976.

Les perspectives du groupe devraient bénéficier de l'évolution favorable des productions nouvelles, notamment en mer du Nord, mais restent très largement dépendantes des conditions du marché des produits pétroliers dans les pays européens.

DOCKS DE FRANCE

L'assemblée générale de la société Docks de France a eu lieu le 8 juin 1978, ainsi que les assemblées de ses sociétés filiales : société des Super-Marchés Doc et société Doc François.

Les comptes de l'exercice 1977 ainsi que les projets de distribution proposés par les conseils d'administration ont été approuvés.

Ils se résument dans le tableau ci-dessous :

	Docks de France consolidé	Docks de France (maison mère)	Société des Super-Marchés Doc	Société Doc François (cotée à Bordeaux)
Chiffre d'affaires (en 1 000 F)	3 684 000	881 800	1 008 000	1 089 700
Bénéfice net global (en 1 000 F)	32 963	16 252	4 470	7 705
Bénéfice net hors + value (en 1 000 F)	26 467	12 287	1 955	7 705
Bénéfice net hors + value en % du chiffre d'affaires	0,72 %	1,39 %	0,19 %	0,71 %
Dividende distribué	—	14,20 F	néant	16,50 F
Avoir fiscal	—	7,10 F	—	8,25 F
Revenu global par action	—	21,30 F	—	24,75 F
Mise en distribution	—	20-6-78	—	20-6-78
Numéro du coupon	—	n° 15	—	n° 8
Paiement :		Banque de l'Indochine et de Suez Crédit Lyonnais Société Séquanaise de Banque		Banque de l'Indochine et de Suez Crédit Commercial de France

Au cours des assemblées générales, les indications suivantes ont été apportées :

— La croissance du chiffre d'affaires consolidé pour les cinq premiers mois de l'année est de 13,90 %.

— Depuis le 1er janvier 1978 :

- Deux supermarchés ont été ouverts en Espagne ;
- Des participations majoritaires ont été prises dans diverses sociétés exploitant au total : une supérette, cinq supermarchés et un hypermarché ;
- Des emplacements ont été négociés pour l'ouverture de deux supermarchés début 1979 ;
- La quatrième cafétéria Miami a été ouverte ;
- Une offre publique d'achat faite aux U.S.A. a donné aux Docks de France 35 % des actions de la société Lil' Champ Food Stores, exploitant cent vingt conveniences stores.

— Trois magasins spécialisés en articles de sport seront ouverts avant la fin de l'année en région parisienne.

— Les Docks de France estiment pouvoir réaliser en 1978 un chiffre d'affaires consolidé de 4 200 millions de francs, avec un bénéfice net consolidé en progression de plus de 25 %.

DELALANDE

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de Delalande S.A. s'est tenue le 6 juin 1978 sous la présidence de M. André Courtaigne.

Au cours de son allocution, le président a indiqué que les résultats provisoires du groupe Delalande au 30 avril 1978 sont en progression sensible sur ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. L'assemblée générale a approuvé les comptes de l'exercice 1977, qui se soldent par un bénéfice net de 6 317 500 F, et, conformément aux propositions du conseil d'administration, elle a décidé de mettre en paiement, à partir du 3 juillet 1978, un dividende de 13,60 F assorti de l'impôt déjà versé au Trésor, soit 6,80 F, soit au total 20,40 F par action.

En vertu de l'autorisation qui lui a été donnée par l'assemblée générale extraordinaire tenue le même jour, le conseil d'administration a décidé d'offrir à la souscription de l'ensemble des salariés de la société et de ses filiales françaises une tranche de cinq mille actions nouvelles à émettre en 1978 au titre de la loi n° 73-1196 du 27 décembre 1973, et d'ouvrir aux principaux cadres des options d'une durée de cinq ans donnant droit à la souscription de deux mille cinq cents actions nouvelles au titre de la loi n° 70-1322 du 31 décembre 1970.

Ces mesures tendant à promouvoir l'actionnariat du personnel entrent dans le cadre des politiques humaines suivies par le groupe Delalande.

S.N.C.F.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES DU 5 JUIN 1978

L'Assemblée Générale annuelle des Actionnaires de la S.N.C.F. s'est tenue le lundi 5 juin 1978.

Après avoir entendu les rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, elle a approuvé les comptes de l'exercice 1977 qui lui étaient soumis.

ALLOCUTION DE MONSIEUR LE PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord de vous souhaiter la bienvenue dans cette salle où se tiennent traditionnellement nos Assemblées Générales et où il m'est donné d'évoquer une fois encore avec vous la situation et l'avenir de notre Société.

La date à laquelle se situe cette réunion nous permet de considérer avec quelque recul les événements qui, durant l'année écoulée, ont marqué la vie de l'Entreprise. Le rapport de votre Conseil vous en rend compte de manière détaillée. Je souhaiterais donc souligner les enseignements que l'on peut en tirer. D'autre part, je vous invite, dès maintenant, à porter votre réflexion sur les premières réalisations de l'exercice engagé ainsi que sur les tendances générales qui déjà paraissent le caractériser.

S'agissant des résultats de 1977, nous savons que nos espoirs, exprimés ici même l'an dernier, n'ont pas tous été vérifiés par les faits. Le ralentissement de l'activité industrielle à partir du second semestre, qui a porté sur les productions qui forment l'essentiel de notre transport, et un certain fléchissement dans la croissance de la consommation des Français, ont pesé sensiblement sur notre trafic global. Celui-ci s'est établi, au total, à 118,8 milliards d'unités-kilomètres, soit à un niveau inférieur de 1,2 % à celui de 1976. Cette baisse est imputable, pour l'essentiel, à une chute sensible du trafic des pondéreux (— 13 %).

Le rapport qui vous a été communiqué a notamment pour objet de vous éclairer sur la portée de cette évolution, dont il faut reconnaître qu'elle risque de ne pas être purement conjoncturelle.

Par ailleurs, votre Société a été invitée, comme toutes les entreprises publiques, à contribuer à la lutte menée par le Gouvernement contre la hausse des prix, en limitant à 6,5 %, en avril 1977, le relèvement de ses tarifs. Malgré les concours compensatoires accordés par les Pouvoirs publics, le retard pris depuis 1974 dans le rattrapage d'un niveau tarifaire notoirement insuffisant ne pouvait qu'affecter gravement nos résultats financiers.

Ces difficultés qui se traduisent par un résultat financier médiocre, — le déficit est de 953 millions de francs, — ne doivent pas faire perdre de vue les aspects positifs de la politique d'économie et de rigueur poursuivie avec ténacité par la Société Nationale en vue de rationaliser sa gestion. En effet, compte tenu de l'importance des charges fixes de l'entreprise — notamment en personnel — et des répercussions sur l'année 1977 des mesures de revalorisation des bas salaires intervenues en 1976, les efforts ont été redoublés pour parvenir au maximum d'économies de gestion compatible avec la bonne marche de l'entreprise. Eu égard à l'évolution du trafic, l'embauche a été ralentie de sorte que les effectifs ont globalement diminué de plus de 6 700 agents sur l'année. La gestion des stocks a été sensiblement resserrée. Enfin, les dépenses d'entretien ont été stabilisées en francs constants après avoir été réduites de manière très rigoureuse les années antérieures. En ce qui concerne l'entretien des bâtiments, pourtant souvent vétustes, les dépenses ont été réduites en francs courants.

Il était peu concevable de pousser plus loin cette rigueur, qui a déjà conduit à la mise en place de certains ralentissements dans les circulations. Au total, et malgré la relative stagnation de la production et des échanges, votre Société a obtenu, sur le terrain de la productivité, des résultats qui demeurent appréciables.

Ces résultats sont, pour partie, les retombées d'une politique d'investissement faisant une part plus large que par le passé aux opérations de modernisation des installations de signalisation et de sécurité. Dans le cadre d'une enveloppe de crédits en progression modérée, ces investissements permettent de tirer le meilleur parti de la rénovation en cours du matériel roulant. Il en va de même des travaux de la ligne nouvelle Paris-Sud-Est, qui ont débuté en 1977 et qui participent du même effort de modernisation profonde de notre réseau et d'accroissement de sa rentabilité.

De même, l'impulsion donnée à l'effet d'améliorer la gestion commerciale de l'entreprise a-t-elle porté de nouveaux fruits, notamment pour le trafic voyageurs, qui, dans un contexte pourtant moins favorable que précédemment, a encore marqué une légère progression. L'effort consacré à la rénovation du matériel, l'amélioration continuelle des conditions de desserte dans le sens souhaité par la clientèle et une publicité efficace l'expliquent en grande partie. Pour ce qui concerne les marchandises, il faut souligner le dynamisme dont les Services commerciaux de la S.N.C.F. ont témoigné sur les marchés des transports diffus et combinés, qui a contribué à atténuer les effets du recul de la demande de transport lourd qui a caractérisé l'exercice écoulé.

Plus que jamais, votre Société devra axer et orienter ses efforts vers une adaptation toujours plus précise de son offre aux besoins différenciés de ses marchés.

C'est pour mieux y parvenir qu'une restructuration est intervenue au niveau de l'organisation commerciale de votre Société. D'une part, la Direction Commerciale a été scindée en deux directions spécialisées « voyageurs » et « marchandises ». D'autre part, les tâches ont été redistribuées entre les fonctions « transport » et « commercial », permettant notamment aux Directions Commerciales de gérer le personnel en contact avec la clientèle.

Par ailleurs, de nouveaux produits ont été proposés aux industriels, le plus caractéristique étant le train « RAPILÈGE », traité sur devis, et offrant un service intermédiaire entre celui du train complet et celui du wagon isolé.

L'action ainsi menée va connaître de nouveaux développements en 1978. Ils traduisent une approche, qui n'est pas uniquement commerciale — au sens le plus opérationnel du terme, — mais qui procède d'une réflexion approfondie sur les fonctions mêmes de certains de nos établissements dans l'environnement économique et humain d'aujourd'hui. Tel est en particulier la signification qu'il convient de donner à la suppression des contrôles d'accès et de sortie dans les gares, entrée en vigueur en avril dernier. Dans la même optique, la mise en place d'un véritable service d'accueil du voyageur, que l'opération « accès » a financièrement rendue possible, correspond à un besoin profondément ressenti et à un nouveau type de relations entre la S.N.C.F. et ses clients. Il s'agit là d'une rénovation profonde, qui doit prendre son entière dimension dans les prochaines années grâce à la modernisation progressive, déjà engagée, des installations à l'usage des voyageurs. Cette action complète ainsi l'effort en cours consacré à la modernisation du matériel roulant.

Parallèlement, pour ce qui concerne les marchandises, un ensemble de mesures techniques et tarifaires entreront prochainement en vigueur, qui sont notamment destinées, dans le cadre d'une extension du Régime Accéléré et d'une réorganisation des envois express, placés sous la responsabilité du SERNAM, à améliorer la régularité et la rapidité des acheminements.

Ces efforts ont d'autant plus de chances d'être payants que, durant les cinq premiers mois de 1978, certains facteurs influent sur notre activité semblent avoir favorablement évolué.

Dans son ensemble, le comportement du trafic ferroviaire pendant cette période s'est avéré assez satisfaisant.

Le trafic voyageurs paraît avoir pris un nouvel élan. Les prévisions budgétaires qui avaient été établies à partir des résultats de 1977 sont d'ores et déjà notablement dépassées, et il n'est pas exclu que les transports en cause retrouvent le rythme d'expansion qui, presque sans interruption, avait été le leur depuis 1969. Que le trafic voyageurs de la S.N.C.F. soit le seul en Europe à poursuivre son développement me paraît témoigner avec éloquence que les options choisies par nous sont les bonnes.

Pour ce qui est des acheminements de marchandises, si l'exercice 1978 a débuté sous le signe d'une certaine morosité, on assiste, depuis la fin de mars, à un renversement des tendances correspondant à une amorce de reprise dans certains secteurs industriels. On ne saurait, certes, affirmer que cet essor se maintiendra jusqu'à la fin de l'année, les prévisions de croissance globale restant très modérées pour 1978, mais nous avons maintenant bon espoir de voir à tout le moins se réaliser des prévisions budgétaires qui tablaient sur un volume de trafic légèrement supérieur à celui de l'an passé. Ainsi, à la mi-mai, le trafic tonnes-kilomètres égalait celui de 1977, qui était soutenu à la même époque.

Par ailleurs, les résultats envisageables pour l'année en cours enregistreront les effets des réajustements tarifaires intervenus le 1er mai, qui ont permis, d'une manière générale, de porter la tarification sensiblement au niveau que votre Conseil avait jugé commercialement acceptable à une époque où le trafic apparaissait plus hésitant et dont il avait demandé l'application dès le 1er janvier. C'est ainsi que les tarifs voyageurs ont été relevés de 15 % et les tarifs marchandises de 10 %, en sus, pour ces derniers, de la hausse de 8 % appliquée en février. En outre, un certain rattrapage a été opéré sur le retard tarifaire, qui demeure encore très important, des abonnements proposés à la clientèle.

Il reste que cette tarification est encore en deçà de son niveau d'équilibre par rapport aux charges de l'Entreprise, équilibre que des hausses périodiques « moyennes et modérées » auraient peut-être permis, sinon d'atteindre, du moins d'approcher sans provoquer, de la part d'un public trop facilement habitué à la sous-tarification, des réactions d'incompréhension comparables à celles qui ont été récemment enregistrées.

A cet égard, il n'est pas inutile de rappeler la constante diminution, en longue période, du prix du billet de chemin de fer par rapport au pouvoir d'achat des Français et l'importance du retard tarifaire global qui existait déjà lors du tournant économique de 1974. De 1970 à 1974, les salaires dans l'industrie ont été multipliés par 1,75 et nos tarifs par 1,25. Depuis 1974, comparativement à une hausse moyenne des prix officiellement estimée à 10,8 %, les tarifs ferroviaires n'avaient, en février 1978, progressé que de 7 % l'an.

Sans doute le Chemin de fer a-t-il la charge d'assurer un service public, et il serait vain d'espérer que, pour cette part, l'équilibre financier de l'exploitation puisse être assuré par les seules recettes de trafic. Mais il n'en demeure pas moins qu'un juste départ est à rechercher entre ce que doivent respectivement supporter le contribuable et l'usager.

Pour le reste, qui est malgré tout l'essentiel du trafic, la nature commerciale de notre activité impose la fixation à un niveau normalement rémunérateur du prix demandé aux usagers. Au demeurant, ces mouvements de tarifs s'inscrivent dans le cadre d'un rétablissement des équilibres fondamentaux de l'économie, dont les Pouvoirs publics ont eux-mêmes reconnu la nécessité.

Sans doute l'avenir à moyen terme de la S.N.C.F. reste subordonné aux évolutions générales de son environnement économique ainsi qu'aux décisions des Pouvoirs publics dans de nombreux domaines. Ces limitations naturelles aux marges de manœuvre de l'entreprise ne font que rendre plus urgentes et nécessaires la définition d'une stratégie fixant la ligne à suivre et la clarification des responsabilités.

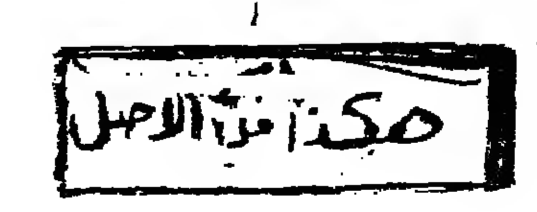
Pour ce qui dépend d'elle, votre Société prépare un Plan d'entreprise qui fait suite à une large étude prospective à long terme, menée l'an dernier dans le cadre de scénarios contrastés. Ce plan, à cinq ans, qui sera révisé chaque année afin de permettre les adaptations nécessaires, traduira la volonté de la S.N.C.F. de parvenir à un redressement commercial et financier dans des délais rapprochés, par une poursuite de l'action de rénovation et d'adaptation qui a déjà été engagée.

Parallèlement, l'entreprise souhaite que ses relations avec l'Etat se trouvent de nouveau placées dans un cadre contractuel rénové, mieux à même que le système actuel de permettre de déterminer clairement les obligations et engagements réciproques. Un contrat d'entreprise devrait donc être conclu dans l'année, qui conférerait une plus grande autonomie de gestion à la Société tout en délimitant mieux ses responsabilités. Certes, les dispositions permanentes du premier contrat de programme introduites par l'avenant de janvier 1971 dans notre charte sociale constituaient un moule adapté aux préoccupations gouvernementales et aux perspectives européennes. Encore eût-il fallu que ces règles fussent correctement et intégralement appliquées tant sur le plan de la normalisation des comptes que de l'égalisation des conditions de concurrence, notamment au niveau de la tarification de l'usage des infrastructures, du respect de la réglementation du travail et de l'observation des normes de sécurité. Souhaitons que le contrat en discussion apporte, sur ces différents points, des solutions plus durables.

Dans un premier temps, le plus urgent me paraît être de parvenir à un allègement notable des frais financiers que supporte votre Société. Ceux-ci sont anormalement alourdis par la double nécessité dans laquelle la S.N.C.F. se trouve, d'une part, de couvrir par des moyens de trésorerie des déficits reportés dont la formation ne lui est pas entièrement imputable, et, d'autre part, pour financer ses investissements, de recourir à l'emprunt, dans des proportions relativement élevées, faute d'avoir été à même, depuis quelques années, de dégager des ressources d'autofinancement suffisantes.

Ce rapide survol de ce qui m'a semblé mériter de retenir plus particulièrement votre attention vous aura montré que nous ne manquons ni de sujets de préoccupations ni de raisons d'espérer. Je pense que les secondes l'emportent sur les premiers à condition toutefois que notre Société consente tous les efforts correspondant à ses ambitions. A cet égard, la réputation dont bénéficie la S.N.C.F. est à la fois un capital précieux et un motif supplémentaire d'exigence envers nous-mêmes. Au plan international, cette réputation a d'ailleurs conduit les Pouvoirs Publics à demander à votre Société d'intervenir directement par l'envoi de missions de coopération en vue d'aider à la promotion des techniques ferroviaires françaises. Une première application de grande ampleur est en cours en Iran, tandis que se met en place une structure légère apte à traiter avec efficacité ce nouveau type de mission qui nous est reconnu.

Enfin, et je dirai surtout, je trouve une puissante raison de confiance en l'avenir en observant le dévouement et le sens des responsabilités — auxquels votre Assemblée tiendra à rendre hommage — dont savent témoigner les cadres et agents de cette Maison, même dans des circonstances parfois difficiles.



LES MARCHÉS FINANCIERS

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	2 juin	9 juin
Indice général	93,8	99,3
Assurances	153,3	158,4
Banq. et sociétés financ.	78,0	80,1
Sociétés foncières	76,9	80,3
Sociétés investiss., portef.	97,1	98,7
Agriculture	98,4	80,1
Aliment., brasseries, distill.	89,1	89,9
Autom., cycles et l. équip.	108,9	112,9
Bâtim., matér. constr., t.P	115,2	117,9
Caoutchouc (ind. et comm.)	66,5	69,3
Carrières salines, charbon	94,1	96,4
Constr. mécan. et navales	88,4	89,9
Hôtels, casinos, thermes	112,9	118
Imprimeries, pap., cartons	63,9	65,5
Magas., compt. d'exportat.	79,5	81,9
Matériel électrique	113,6	114,6
Métall., con. des pr. métal	52,5	52,9
Mines métalliques	94,1	90,8
Pétroles et carburants	80,7	82,3
Prod. chimiq. et ét.-mét.	107,6	100,7
Services publics et transp.	89,7	90,4
Textiles	191,5	148,9
Divers	112,8	113,9
Valeurs étrangères	104,0	105
Valeurs à rev. fixe ou ind.	129,4	130,2
Rentes perpétuelles	51,1	51,1
Rentes amort., fonds gar.	195,8	197,3
Sect. indust. publ. à r. fixe	94,4	94,7
Sect. ind. publ. à rev. ind.	279,7	282
Secteur libre	103,7	104,3
INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949		
Valeurs à rev. fixe ou ind.	226,7	220,1
Val. franç. à rev. variable.	650,7	660,4
Valeurs étrangères	773,1	770,1
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE Base 100 : 29 Décembre 1961		
Indice général	76,1	77,2
Produits de base	48,7	50,2
Construction	114,1	115,9
Biens d'équipement	74,1	74,9
Biens de consom. durables	123,7	125,6
Biens de cons. non durabl.	79,3	78,6
Biens de consom. aliment.	84,2	84,7
Services	107,9	109,4
Sociétés financières	85,4	86
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	170,8	191,2
Valeurs industrielles	69,2	76,4
BOURSES REGIONALES Base 100 : 29 décembre 1972		
Indice général	90,5	91

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Cie Génér. Electr. c. 36.	1 p. 5	... ..
Dév. Rég. Picardie, c. 23	1 p. 2	... ..
Longométal-Afrique, c. 32	1 c. 4	... ..
Barlow Rand Ltd., dr.	1 p. 20	... ..
Finsider, dr.	2 p. 1	... ..
Rallye, c. 19	1 p. 20	... ..

LONDRES

Irrégulier

La tendance est assez irrégulière lundi à l'ouverture, notamment aux industrielles. Effritement des pétroles mais fermeté des Fonds d'Etat. Les mines d'or progressent légèrement.

Or (ouverture) (dollars) 191 40 contre 191 30

VALEURS	CLOTURE 9/6	COURS 12/6
Beecham	643	632
British Petroleum	852	856
Courtaulds	121	122
de Beers	356	358
Imperial Chemical	387	388
Rio Tinto Zinc Corp	230	229
Shell	580	547
Vickers	170	171
War Loan 3 1/2 %	30 1/4	28 5/8
*West Driefontein	28 7/8	28 7/8
*Western Holdings	28 7/8	22 ...

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIETES

PARIBAS. — ERRATUM : deux lignes ont sauté à la fin de l'article intitulé « Des précisions sur Paribas », publié page 27 dans « le Monde » daté 11-12 juin. Il fallait lire : « En conséquence, les résultats de 1978 devront être au moins égaux à ceux de l'exercice précédent et, « sauf imprévu », la société devrait distribuer un dividende global au moins aussi élevé que pour 1977 (19,95 F).

B.S.N. - GERVAIS - DANONE. — Bénéfice net consolidé pour 1977 : 14 millions de francs contre 49 millions de francs. Marge brute d'autofinancement consolidée : 713 millions de francs contre 671 millions de francs.

COMPAGNIE GENERALE D'ELECTRICITE. — Résultat net consolidé pour 1977 : 390,1 millions de francs contre 300,3 millions de francs (+ 20 %). La part du groupe est ressortie à 273,5 millions de francs contre 227,7 millions de francs. Le dividende global pour l'exercice 1978, en cours, devrait être au moins égal au précédent (33,90 F), bien que le capital à rémunérer soit plus important. La société procède en ce moment à une augmentation de capital par souscription (« le Monde » daté 4-5 juin).

CREUSOT-LOIRE. — Les comptes consolidés de 1977 se sont soldés par une perte nette de 222 millions de francs (dont 197 millions pour la part du groupe) contre une perte de 22,5 millions de francs (dont 20,4 millions de francs pour la part du groupe).

B. A. L. O.

Le *Bulletin d'annonces légales obligatoires*, daté 12 juin, publie notamment les insertions suivantes :

Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA). — Emission d'un emprunt de 275 millions de francs représenté par 275 000 obligations de 1 000 francs, jouissance du 14 juin 1978. Ces obligations rapporteront un intérêt annuel de 10,00 % et seront amorties en treize années au plus.

Groupe SOVAC. — Emprunt groupé de 350 millions de francs à 11,10 %, représenté par 350 000 obligations de 1 000 francs, émis conjointement par le Crédit immobilier industriel-SOVAC, la Banque de financement immobilier-SOVAC et la Compagnie pour la location de matériel (C.L.Ma.-France-Bail), jouissance du 5 juin 1978.

Groupement des industries du transport et du tourisme (GITT). — Emission d'un emprunt de 100 millions de francs représenté par 100 000 obligations de 1 000 francs. Ces obligations rapporteront un intérêt de 11,20 % et seront amorties en quinze ans au plus. L'insertion concerne également l'émission des 20 005 actions de 100 francs représentant l'augmentation de capital de 30 697 300 F à 32 697 800 F.

Etablissements Ruggieri. — Emission au pair d'un emprunt de 7 321 380 F divisé en 66 558 obligations de 110 F, convertibles en actions de 50 F, jouissance du 1er juillet 1978 sur la base d'une pour une.

Société générale pour le développement des opérations de crédit-bail immobilier (SOGEBAIL). — Offre publique de réservation de 90 000 actions de catégorie « Y » de 500 F nominal sur les 94 000 émises en avril et souscrites par Valorind.

Euromarché. — Introduction éventuelle en Bourse des 1 092 500 actions constituant le capital de la société.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	9/6	13/6
1 dollar (en yens)	223 83	213 60

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, Base 100 : 30 déc. 1977.)

	9 juin	8 juin
Valeurs françaises	138	139,4
Valeurs étrangères	103	102,4
Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)		
Indice général	77,3	77,2

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 8 ... %

BOURSE DE PARIS - 9 JUIN - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	34	2 071
5 %	51 80	1 767
5 % 1920-1960	... ..	1 767
3 % amort. 45-54	71 .	2 573
4 1/4 % 1963	95 50	3 279
Emp. N. Eq. 5 1/2 65	108 60	2 060
Emp. N. Eq. 6 % 66	109 70	4 142
Emp. N. Eq. 6 % 67	102 50	0 148
Emp. 8,80 % 77	105 20	0 410
E.D.F. 6 1/2 1950	120 10	0 274
— 5 % 1960	... ..	1 562

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Emp. 7 % 1973	3008	2821
E.D.F. parts 1958	..	...
E.D.F. parts 1959	509 20	500 10
Ch. France 3 %	169	165 50
A.G.F. (Sté Cent.)	372	373
Ass. Gr. Paris-Vie		1630
Concorde	346	340
Epargne France	300	396
Financ. Victoire	310	213
France I.A.R.D.	195 50	201

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
GAN (Sté) Centr.	630	629
Protectrice A.I.R.	230	233
S.P.E.G.	144 50	150
U.A.P.	545	545
Alsacien. Banque	811	211 ..
Banque Hervet	200	205
Bque Hypth. Eur.	252	253
Bque Nat. Paris	348	339
(Li) B. Scalb. Dup.	95	98
Banque Worms	182 10	158 10
C.G.I.B.	52 50	50 50
Cofica	..	81
C.A.M.E.	d 44 20	45 50
Creditel	118	118
Créd. Gén. Indust	194 90	195 ..
Cr. Ind. Als.-Lor.	142 ..	142 ..
Crédit Lyonnais	328	328 ..
Electro-Banque	140	140 ..
Eurobail	120 90	129 ..
Financière Sofal.	282 ..	290
Fr. Cr. et B. (Cie)	71	71
France-Bail	.. ..	238
Hydro-Energie	17	18 30
Immobail D.T.P.	155 40	155 70
Immobanque	...	208 50
Immofice	185	150
Interbail	100	100
— (obl. conv.	194 50	195 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Laffitte-Bail	142	141
Locabail Immob.	[illegible]	[illegible]
Loca-Expansion	[illegible]	[illegible]
Locafinancière	[illegible]	[illegible]
Marseil. Crédit	[illegible]	[illegible]
Paris-Réescompte	[illegible]	[illegible]
Séquanaise Banq.	[illegible]	[illegible]
SLIMINCO	[illegible]	[illegible]
Sté Cent. Banq.	[illegible]	[illegible]
Sté Générale	[illegible]	[illegible]
SOFICOMI	[illegible]	[illegible]
Sovabail	[illegible]	[illegible]
UCIP-Bail	[illegible]	[illegible]
Unibail	[illegible]	[illegible]
Un. Ind. Crédit	[illegible]	[illegible]
Cie Foncière	[illegible]	[illegible]
C. G. V.	250	545
Fonc. Chât.-d'Eau	696 ..	698
(M) 2.D.F.I.P.	70	0 79
Fonc. Lyonnaise	428 50	427
Immob. Marseille	889	880
Louvre	184 70	187
Midi	393	390
Rente foncière	385	385
SINVIM	139	138 80
Cogifi	128 50	124
Foncina	100	150
Gr. Fin. Constr.	122 70	C123
Immindo	121 60	C121 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Immoinvest	91	98
(Ny) Compagn.	[illegible]	[illegible]
Charg. Réun. (p.)	120 ..	2850
Comindus	341 10	344 90
(Li) Dév. R. Nord	140	149
Electro-Financ.	264	290 10
(M) Et. Particip.	51	54
Fin. Bretagne	40 ..	44
Fin. Ind. Gaz Eaux	532	519
Fin. et Mar. Part.	70 90	71 50
France (La)	463	456
La Mure	35 50	36 40
Lebon et Cie	102 ..	135 50
(Ny) Lordex		122
Cie Marocaine	29	29

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Air-Industrie	78 50	0 81 75
Applic. Mécan.	32	32 80
Arbel	140 90	140
Av. Dass.-Breguet	345	340
Bernard-Moteurs	50	50
C.S.L.	129	130
C.M.P.	331 30	330
De Dietrich	479	480
Duc-Lamothe	363 .	345
E.L.M.-Leblanc	420	428
Ernault-Somua	91 50	0 64
Facom	585	C584

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Parcor	632	645 ..
Swartz et Silice	J 68 ..	* 80 ..
Ripolin-Georget	62 ..	62
Rousselot S.A.	544	542
Soufre Réunies	140	140 10
Synthelabo	138	130
Thann et Mulh.	29 90	25
Ofiner 2.M.D.	111 20	110
Agache-Willot	950	964
Files Fourmies	91 40	30 20
Lainière-Roubaix	60	50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Minerais-Reserv.		18 50
Noranda	112 10	111 ..
Vieille Montagne	206 50	207
Ant. Petrofina	130 .	135 .
British Petroleum	.. ..	74
Gulf Oil Canada	168 .	109 50
Petrofina Canada	... ..	532
Shell Tr. (port.)	. ..	45 65
Tenneco	154	153 50
Akzo	62 50	94 .
Dart. Industries	C299 18	282 .
Dow Chemical	123 79	129 .

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Fosaca	13 50	13 50
Gevaert	190	170 50
Glaxo	48	48 ..
Grace and Co.	129 70	c128 ..
Pfizer Inc.	155 70	156 ..
Procter Gamble	400 ..	399 ..
Courtaulds	.. ..	10 30
Est-Asiatique	.. ..	66 80
Canadian-Pacif.	77 ..	77 50
Wagons-Lits	70 ..	79
Barlow-Rand	.. ..	* 12 20
Suéd. Allumettes	.. ..	73 .

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Alsor	265	355 .
Banq. Fin. Bor.	278 .	263 .
Calliboso Pin.	.	1 21 .
Caparex	329	329 .
Ecco	770	785 .
Euradrep	447	447 .
Intertechnique	282	285 .
Métall. Minière	.. ..	58 ..
Prosegrita	290	290 .
Sal. Mer. Cerv.	... ..	177 50
E.P.R.	... ..	200 .
Effinex	... ..	155 .
Oce v. Grinten	... ..	300 ..
Rorento NV	... .	264 ..

SICAV

Plac. Institut.	14547 14	14665 51
1re catégorie	10871 44	9373 95

12.6	Emission frais inclus	Rachat net
Actions Sélec.	151 34	144 48
Aedificandi	175 26	167 31
Agfimo	198 78	188 29
A.L.T.O.	100 29	102 94
America-Valor	288 33	275 28
Assurances Plac.	129 17	133 81
Bourse-Invest.	142 75	134 28
Gestion Mobilière	212 57	203 12
Mondiale Invest.	178 00	170 ..
Oblisem	125 99	124 19
Optima	101 24	163 93
Placinter	288 50	275 75
Sicavimmo	226 96	210 87
S. I. Est	453 98	433 58
Segineo	100 53	120 70
Sogister	425 07	406 65
Univalor	158 42	146 41
Valorem	172 70	164 89

* Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
730	4,5 % 1973	730 90	738	738	739 .
2370	C.N.E. 2 %	2407	2419	2410	2410 .
290	Afrique Occ.	392 50	392 50	392 50	392 50
285	Air Liquide	301 10	300	302	305
68	Als. Part ind.	69	56 10	58 10	58 10
157	Als. Superm.	150	161	161	161
70	Alsthom-Atl.	75 05	75	73 40	74 45

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
319	E. J. Lefebvre	355 ..	355	350	355 ..
70	Esso S.A.F.	76 50	75 50	76 20	78 .
220	Eurafrance	252 .	257	257	257 ..
470	Europe no 1	465	487	467	465 ..
445	Ferodo	448	431	432	429 20
450	— obl. conv.	454 20	468 50	468 50	456 .
58	Fin Dév. Ent.	60	60 50	58 50	60
156	Fin Paris PB.	165	164 50	163 50	163 50

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
19	Nord	20 70	21 15	21 30	21 05
125	Nouvel. Gal.	123 50	132	132 ..	129
190	Olida-Caby	181	153	185 ..	150
90	Opfi-Paribas	94 50	81	91 ..	98 20
85	Paris-France	91 50	88 84	88 50	89 10
78	Pechelbronn	81	81 70	81 70	82
85	P.O.K.	91 50	21 90	98 70	82
117	— (obl.)	129 70	125 00	125 90	123 50

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
346	Tél. Ericsson	478	490	530	481
79	Terres-Roug.	71 10	71 60	71 90	72 .
190	Thomson-Br.	192 00	190 90	180	185 00
230	— (obl.)	232	234	235 60	238 10
300	U.I.S.	810	315	814 00	810
295	U.C.B.	167	195 .	190	101 10
280	Un. F. Banques	277	275 .	272	275
87	U.T.A.	114	115	114	114 .

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
28	De Beers (S.)	19 95	29	20 10	20 10
730	Deuts. Bank.	648 .	654	648	657
345	Dome Mines	350	346 .	351 50	349 50
540	Du Pont Nem	584	C560	560 .	580
265	East Kodak	285	261	881	262 90
18	East Rand	17 20	19 90	19 55	19 50
132	Ericsson	133	134	124	134 00
225	Exxon Corp.	222 ..	C222 50	221 90	221 60
230	Ford Motor	227	225	223 50	225 .
95	Free State	95 90	88	88	90 .
250	Gen. Electric	248	248 50	245 20	245

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
230	Gen. Motors	232	C231 90	230	233
14 50	Goldfields	10 .	14 60	14 90	14 80
18	Harmony	19 45	19 30	18 20	19 00
300	Hoechst Aktl	287 70	287	287	285 .
21	Imp. Chem.	32 50	32 60	32 40	32 15
90	Inco Limited	91 70	81 30	80	01 50
1250	I.B.M.	1234	1240 [illegible]	1240	1231
148	I.T.T.	148 90	180 20	150	149 80
275	Merck	282	283 20	282 ..	279 ..
268	Minnesota M	255 60	C258	254 50	256
270	Mobil Corp.	309	C305	305	302 .
8200	Nestlé	8390	8490	8490	8330
165	Norsk Hydro	164 90	163 90	163	161 20
540	Petrofina	535	532	538	532
315	Philip Morris	321 60	327	327	325 50
52	Philips	55 50	54 70	54 90	
54	Prés. Brand.	50 90	51 60	51 50	52 60
265	Quilmès	275	270	271 50	265
180	Randfontein	198 10	196	187	198 .
260	Royal Dutch	265 50	268	265 60	264 80
18 56	Rio Tinto Zinc	20 20	19 90	18 70	18 65
45	St-Helena Co	47	46 85	46 20	48 60
365	Schlumberg.	385 20	384	384 ..	382 80
47	Shell Tr. (S.)	46 20	45 90	45 80	45 50
665	Siemens A.G.	622	624	624 .	622
35	Sony	36 90	35 50	36 60	36 05
18	Tanganyika	19 20	13 30	19 30	13 20
230	Unilever	240	244	244	240
15	Union Corp.	15 25	15 20	14 95	15 30
106	U. Min. 1/10	104 90	104 40	104 40	104 40
128	West Driet.	124 50	122 50	122 60	120 50
46	West Deep.	45 80	44 30	44 50	43 40
106	West Hold.	111 40	101 50	101 80	C 88 50
250	Xerox Corp.	252	253 90	253 90	252
0 85	Zambia Corp.	0 86	0 86	0 80	0 85

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 9 6	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 687	4 606	4 618
Allemagne (100 DM)	220 450	220 230	220
Belgique (100 F)	14 096	14 082	12 975
Pays-Bas (100 fl.)	205 330	205 450	205 500
Danemark (100 krd)	81 340	81 210	81
Suède (100 krs)	90 290	99 380	98 750
Norvège (100 k.)	84 940	84 770	88 600
Grande-Bretagne (£ 1)	8 391	8 411	8 450
Italie (1 000 lires)	5 333	5 345	5 450
Suisse (100 fr.)	243 180	241 630	241 500
Autriche (100 sch.)	30 378	30 640	30 550
Espagne (100 pes.)	5 763	5 780	5 800
Portugal (100 esc.)	10 975	10 065	10 600
Canada ($ can. 1)	4 100	4 108	4 115
Japon (100 yens)	2 050	2 072	2 040

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 9 6
Or fin (kilo en barre)	27280	27050
Or fin (en lingot)	27270	27070
Pièce française (20 fr.)	258	258 .
Pièce française (10 fr.)	310	312 50
Pièce suisse (20 fr.)	241	242 ..
Union latine (20 fr.)	238	238 ..
Souverain	256 50	254 ..
Pièce de 20 dollars	1213 20	1210 80
Pièce de 10 dollars	585 50	595 20
Pièce de 5 dollars	410 50	
Pièce de 50 pesos	1110	1130
Pièce de 10 florins	245 80	245 30

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 11-12 juin 1978 a été tiré à 519 984 exemplaires.

A B C D F G H

APRÈS LE VOYAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

De nombreux Corses attendent que les élus régionaux prennent leurs responsabilités

Après la visite du président de la République qui s'est achevée vendredi soir 9 juin, de nouveaux attentats au plastic ont été commis en Corse, le dimanche 11 juin : deux à Ajaccio contre une succursale de la Société générale et le cabinet d'un géomètre-expert, un autre au sud d'Ajaccio contre la villa inoccupée d'un médecin, un dernier à Luri, près de Bastia, contre la voiture d'un professeur d'éducation physique. D'autre part, les pneus d'une dizaine de véhicules appartenant à des officiers et des sous-officiers du 2e REP, en stationnement à Bastia, ont été crevés.

De notre correspondant

Ajaccio. — « *Giscard a refusé le fait régional et particulièrement le fait corse. Il n'y a pas de problème corse, il y a des problèmes en Corse*, a-t-il déclaré. *La Corse n'est plus qu'un terroir comme tant d'autres et, à ce titre, elle doit subir la règle du droit commun.*

Dans un communiqué, diffusé ce lundi 12 juin, le parti socialiste de Haute-Corse assure que le chef de l'État a refusé de « *considérer les réalités* ». Il qualifie son voyage « *de grand spectacle inaugurant la campagne présidentielle* » et les mesures annoncées ou confirmées de « *verroterie* » à l'usage des « *primitifs* ».

Quant au parti communiste de Corse-du-Sud, il relève, en particulier, une phrase du discours d'Ajaccio (« *Dans les années qui viennent, la Corse va être au centre d'un monde méditerranéen qu'agitent bien des remous* »), et y voit des propos inquiétants : « *Il y a longtemps que les stratèges américains prennent la Corse pour un porte-avions insubmersible. La base militaire atlantique de Solenzara, la présence des légionnaires, cela faisait déjà beaucoup et bien trop. Le discours présidentiel fait craindre le pire.*

Quant à la chaleur de l'accueil et l'importance des foules déplacées, le voyage présidentiel doit être considéré comme un succès. Si M. Giscard d'Estaing n'a pas suscité l'enthousiasme que les Corses avaient réservé au général de Gaulle en 1958 et en 1961, on peut cependant comparer le succès du voyage à celui de Georges Pompidou en 1969 lors des fêtes du bicentenaire de Napoléon.

Suggestion

Il est vrai que le chef de l'État a imposé un nouveau retard à l'élection du conseil régional au suffrage universel et à la proportionnelle. De même, s'il n'a pas annoncé — on s'y attendait pourtant — l'élargissement de l'assemblée actuelle, qui ne compte que quatorze membres, ce qui, à son avis, « *est, en effet, insuffisant* », peut-on penser que son effectif sera prochainement porté à vingt-quatre ou vingt-cinq, comme l'avait récemment annoncé M. Jacques Dominati, secrétaire d'État auprès du premier ministre ? C'est vraisemblable. Mais cette décision ne peut être prise que par le Parlement, s'agissant de modifier la loi de 1972 en faveur d'une région comptant deux départements, comme la Corse.

On a également remarqué que le chef de l'État a osé prononcer un terme jusqu'ici officiellement tabou : « *Le peuple corse* ». La terminologie chère aux autonomistes (qui vont plus loin en demandant « *la reconnaissance juridique* » de son existence) avait suscité bien des controverses.

Ainsi, « *le respect de la personnalité insulaire* », « *la spécificité régionale* » vont-ils de pair avec « *la réalité et la sensibilité corses, qui sont des données permanentes de la diversité française telle qu'elle existe au sein de notre République* ». Il s'ensuit que « *les instances régionales sont devenues le lieu privilégié de la conscience régionale corse et qu'elles fournissent un centre de synthèse de la politique menée par l'État et les collectivités locales* ». C'est dans ce contexte et dans celui de « *la recherche de solutions propres à l'île (...) dans le cadre institutionnel et administratif de droit commun* » qu'il faut situer les deux prescriptions de M. Valéry Giscard d'Estaing.

La première est la nécessité de « *définir avec l'État une politique cohérente après avoir établi un bilan global de la situation* ». On peut y voir l'invite à actualiser la charte, qui a pris quelques rides. La seconde consistera à « *faire le bilan de nombreux mécanismes financiers d'aide au développement économique* ».

Le chef de l'État faisait apparemment allusion au statut fiscal inscrit dans la loi de finances pour 1968 qui accorde maints dégrèvements et réfactions de la T.V.A. pour compenser le handicap de l'insularité, évalué en 1977 à plus de 200 millions de francs. Une partie de ces « *avantages* » est effectivement répercutée : le tabac est vendu un tiers moins cher que sur le continent, l'essence 0,10 F de moins le litre, la construction est moins chère. Mais d'autres pertes de recettes consenties par l'État, notamment sur quelques produits alimentaires, sont inefficaces. Le moment est donc venu de faire les comptes

Si l'on ajoute à ces deux prescriptions fondamentales les décisions d'établir un programme concerté d'aménagement du littoral, un programme concerté d'approvisionnement et d'équipement énergétique, d'adapter les modalités de l'aide tarifaire de la continuité territoriale (250 millions en 1977) et d'étendre aux liaisons aériennes le système de la concertation par la création d'un comité consultatif analogue à celui des liaisons maritimes, il sera difficile de contester que le président par-delà les textes n'est guère défavorable à l'exercice de certaines responsabilités régionales.

M. Giscard d'Estaing n'a-t-il pas souligné, dans son discours de Bastia, qu'il est « *sûr qu'au terme de leur réflexion et de leurs débats, les institutions de l'île, collectivités locales et socio-professionnelles, sauront concevoir et conduire une politique équilibrée de développement de la Corse ?* ».

Mais, on peut tout de même se demander si le poids des structures administratives encore verticales et la complexité souvent paralysante des mécanismes budgétaires, permettront au conseil régional de jouer le rôle auquel l'invite la plus haute autorité de l'État d'une part, et, d'autre part, si les conseillers régionaux se saisiront de ce pouvoir régional, à la fois formel et informel, qui leur est proposé car, après tout, « *le climat d'union sur l'essentiel* » qui a permis « *les grands changements de ces dernières années* », en fournissant « *un exemple à de nombreuses régions françaises* », ne serait-il pas aussi un exemple pour la Corse elle-même, à partir du moment où le chef de l'État en fait la suggestion implicite ?

Reste évidemment le problème de la violence. M. Giscard d'Estaing l'a évoqué dans des termes qui ont reçu au sein de l'immense majorité de la population un écho favorable. Il est vrai que « *la violence est injustifiable là où existent la liberté d'expression et le vote démocratique* ». Mais encore faut-il, par exemple, expurger les listes électorales.

Dès lors, comme l'a déclaré publiquement le maire de Bastia, M. Jean Zuccarelli, ancien député M.R.G., « *il est évident que si l'on veut guérir un mal, il faut s'attaquer à ses causes, et s'il en est des blâmables il en est aussi d'autres justement et loyalement ressentis* ».

Il est encore temps de conduire la désescalade si l'on admet que la Corse n'est pas en situation révolutionnaire et que le « *peuple corse* » ne cache pas sa légitime inspiration à la paix civile. Mais il n'est sans doute plus de temps à perdre. Ni en Corse ni à Paris.

PAUL SILVANI.

LE CONFLIT RENAULT

A Cléon, les ateliers fonctionnent à 60 % après le retrait des forces de police

Le travail a repris, lundi matin 12 juin, à l'usine Renault de Cléon avec une participation d'environ 75 % des salariés. Pour protester contre la présence des forces de l'ordre — qui ont quitté les lieux vers 10 h. 30 — plus de deux mille ouvriers avaient auparavant défilé dans les ateliers. Selon la direction, la situation est calme dans les autres établissements de la Régie, à l'exception des ateliers de presse à Douai et Flins où la grève se poursuit.

De notre correspondant

Rouen. — Le travail, qui a repris lundi matin 12 juin à l'usine de Cléon après l'intervention des forces de l'ordre, samedi, a été largement perturbé durant quelques heures. Alors que, selon la direction, trois mille deux cent soixante-quinze travailleurs sur quatre mille cinq cents avaient franchi, à 7 h. 30, les portes de l'usine pour se rendre à leur poste, un défilé s'est formé vers 9 heures. Réunissant au départ moins d'un millier d'ouvriers, il en comptait finalement environ deux mille cinq cents, qui ont parcouru les différents ateliers. « *C.R.S. hors de l'usine* » et « *Direction négociations* » ont tour à tour scandé les manifestants, dont certains, la fleur à la main, proposaient ironiquement de « *charger les C.R.S.* ». « *Nous ne travaillerons pas avec un fusil dans le dos* », affirmait samedi un tract de la C.G.T. distribué au cours d'un premier rassemblement de protestation qui réunissait environ un millier de personnes. Les C.R.S., qui étaient demeurés présents près de l'usine, lundi matin, au moment de l'embauche, se sont retirés vers 10 h. 30.

A la suite de l'importante manifestation dans l'usine, les syndicats ont appelé les salariés de Cléon à participer à un défilé vers 11 heures devant la préfecture de Rouen.

Près de mille cinq cents personnes ont suivi les consignes syndicales, le travail reprenant pour les autres. Selon la direction, les ateliers fonctionnaient à 60 %, et la situation était normale dans la quasi-totalité des usines Renault à l'exception des presses à Douai et à Flins.

Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. devaient se rencontrer, dans chaque établissement, pour préciser les modalités de l'ordre de débrayage d'au moins deux heures qu'ils ont donné pour mardi. A Cléon, la C.F.D.T. devait proposer aux autres syndicats d'organiser, mardi, une consultation à bulletin secret de l'ensemble du personnel.

Un médiateur à Flins

Un expert en droit du travail, M. Stéphane Thouvenot, a été désigné, lundi 12 juin, par le juge des référés du tribunal de Versailles pour jouer le rôle de médiateur dans le conflit des ateliers des grandes presses à Renault-Flins. Dans sa nouvelle ordonnance le juge demande à l'expert de donner son avis sur les causes et sur l'évolution du conflit entre la direction de la Régie et les grévistes, mais aussi d'examiner les possibilités d'une solution négociée entre les parties. M. Thouvenot se rendra dès mardi aux usines de Flins où les ateliers des grandes presses sont toujours réoccupés depuis le jeudi 8 juin.

Dès le vendredi 9 la C.F.D.T. avait invité le juge des référés à rétracter sa première ordonnance du 5 juin, laquelle selon le syndicat, avait été abusivement interprétée par la direction de Renault, qui avait, dès le 6 au matin, demandé et obtenu l'intervention de la force publique pour faire évacuer les grévistes. Dans son ordonnance rendue, lundi, le juge dit qu'il n'y a pas lieu à rétractation. Il conforme que les grévistes ne doivent pas s'opposer à la libre circulation des matériels des ouvriers non grévistes et des agents de maîtrise.

Le juge a également nommé un huissier pour relever les identités des personnes entravant la liberté du travail. L'avocat de la régie Renault, qui, au cours de l'audience de vendredi, avait demandé au juge d'autoriser « *une expulsion définitive des grandes presses réoccupées après une évacuation* » n'a pas obtenu gain de cause.

LES IMAGIERS D'ÉPINAL FONT LA GRÈVE POUR SOUTENIR LEUR DIRECTEUR

(De notre correspondant.)

Épinal. — Pour la première fois depuis sa création en 1790, l'imagerie Pellerin d'Épinal est en grève. Les quatorze salariés ont décidé de cesser le travail et d'occuper les locaux, vendredi 9 juin, après avoir appris l'éviction, par le conseil d'administration familial qui gère l'imagerie, du directeur, M. Jean-Philippe Dumont.

Les imagiers craignent que le nouveau directeur ne procède à des licenciements. Ils veulent aussi obtenir le retour de M. Jean-Philippe Dumont qui, expliquent-ils « *a su remonter une affaire qui périclitait* ».







